

Le référendum: une seule question et pour réponse un OUI ou un NON (Burns)

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le ministre d'État responsable de la rédaction du livre blanc sur le référendum, M. Robert Burns, a affirmé hier qu'il était personnellement favorable à ce qu'une seule et unique question soit posée aux citoyens au moment du référendum sur l'avenir politique du Québec et que ces derniers soient appelés à y répondre par un oui ou un non.

M. Burns a apporté ces précisions, que d'aucuns estimeront capitales dans les circonstances actuelles, au cours d'une séance régulière de la commission parlementaire chargée d'étudier ce livre blanc et en réponse à un groupe d'allégeance fédéraliste, le Comité d'action positive, qui

réclamait, à l'instar de beaucoup d'autres intervenants, que ce référendum sur la souveraineté politique du Québec se tienne autour d'une question simple, directe, et d'interprétation facile quant à l'accueil que lui réserveront les citoyens.

"Personnellement, je suis de votre avis, de déclarer le ministre. Je crois qu'il ne devrait y avoir qu'une seule question, que cette dernière devrait aborder directement le cœur du problème sur lequel le gouvernement veut consulter la population et qu'elle devrait trouver réponse par un oui ou par un non."

M. Burns, dont la déclaration n'a pas manqué d'en surprendre plusieurs, surtout du côté de l'opposition libérale qui réclame en vain depuis des mois des pré-

visions de cet ordre, s'est toutefois empressé d'ajouter que le cabinet n'avait pas encore statué définitivement sur cette question et que ses propos doivent ainsi être considérés comme reflétant sa seule opinion personnelle.

En revanche, il devait s'engager à défendre résolument ce point de vue auprès de ses collègues du conseil des ministres, précisant qu'il ne faisait en définitive que refléter ce qu'il a toujours défendu depuis le début des travaux de cette commission parlementaire, soit que les règles qui présideront à la tenue de ce référendum seront claires, simples et formulées avec un maximum d'équité pour les partisans de toutes les opinions en présence.

"Un gouvernement qui agirait autre-

ment courrait à sa propre perte. Nous avons plutôt l'intention d'établir des règles qui non seulement seront équitables, mais qui seront aussi perçues comme telles par tous les participants à la campagne référendaire", de dire le ministre.

Par ailleurs et même si M. Burns n'a pas poussé la candeur hier jusqu'à donner le contenu exact de la question qui sera formulée au moment de ce référendum, LE DEVOIR apprenait de bonne source que cette question sera directement reliée au programme du Parti québécois et aborderait sans détour l'option que propose depuis 10 ans ce parti, soit la souveraineté politique assortie d'une association économique avec le reste du pays.

Selon cette source, les fédéralistes perdent leur temps à chercher midi à quatorze heures et feraient mieux de s'en tenir à l'article premier du programme du parti qui dit "qu'un gouvernement du Parti québécois s'engage à réaliser la souveraineté politique du Québec par les voies démocratiques et à proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse".

Dans cette perspective et bien que la formulation de la question ne soit pas encore arrêtée, il semblerait que le texte suivant sera à peu près celui qui sera finalement soumis aux citoyens: Etes-vous, oui ou non, favorable à ce que le Québec accède à sa souveraineté politique assortie d'une association économique avec le reste du pays.

au sommaire

■ Montréal pourra créer une société d'habitation pour les revenus moyens — page 3

■ Les politiques économiques d'ici 1982: un éditorial de Claude Ryan

■ La GRC à l'heure du FBI: un commentaire de J.-C. Leclerc

— page 4

● Un dossier de la Chambre provinciale qui prouve que "ça va très mal" au Québec

— page 31

UN SONDAGE

56% repoussent l'option péquiste

par Michel Roy

S'il y avait aujourd'hui un référendum au Québec sur la seule question de l'indépendance politique, 15% des électeurs se prononceraient en faveur de cette option, 68% voteraient contre, et 17% sont indécis ou ne disent pas de quel côté ils pencheraient.

Mais s'il y avait consultation populaire maintenant sur la souveraineté-association, 26% des citoyens opteraient pour cette formule, 56% voteraient

contre, 2% s'abstiendraient de voter et 17% ne savent pas comment ils voteraient.

Tels sont les résultats d'un sondage réalisé au Québec du 11 au 18 octobre pour le compte de la chaîne anglaise de Radio-Canada par les sociologues montréalais Maurice Pinard et Richard Hamilton avec le concours de l'Institut de cueillette de l'information de Montréal, résultats diffusés hier soir au cours de l'émission "90 Minutes Live". L'échantillon comportait 729 personnes. On constate, toutefois, que

la formulation de la question relative à la souveraineté-association n'est pas rigoureusement conforme au projet politique du gouvernement qui la propose.

Aux personnes interrogées, les enquêteurs ont posé la question suivante: "Le Parti québécois a, comme option, la souveraineté-association, c'est-à-dire: il veut que le Québec devienne un pays indépendant qui proposerait au reste du Canada une association économique. Si demain il y avait un référendum sur ce sujet, voteriez-vous pour ou contre que le Québec devienne un pays indépendant qui proposerait au reste du Canada une association économique?"

Or cette question, outre qu'elle est plutôt longue, présente des risques de confusion entre la notion "d'indépendance" et celle de "souveraineté-association". À la lumière des explications apportées à ce jour par les porte-parole du gouvernement à ce sujet, la souveraineté-association constitue une option globale. L'hypothèse retenue par les sondeurs implique deux opérations distinctes: d'abord l'indépendance, puis la proposition faite au reste du Canada d'une association économique. Toutefois, suivant le Parti québécois, il s'agit d'une seule et même démarche, la souveraineté étant inséparable de l'association, comme en témoigne le trait d'union entre les deux mots.

MM. Hamilton et Pinard reconnaissent cependant qu'il n'était pas facile de formuler une question qui eût été parfaitement en accord avec le projet du PQ. Ils ont voulu s'en rapprocher, disent-ils, "le plus près possible".

Pour mieux connaître le sentiment réel de leur échantillon — qui est le modèle réduit de la population — ils ont posé d'autres questions.

A ceux qui se déclarent favorables à la souveraineté-association, soit 26% des personnes interrogées, ils demandent ensuite de préciser "si, au moment du référendum sur la même option, vous n'étiez pas certain d'une association économique avec le reste du Canada, voteriez-vous encore pour cette option ou non?"

Ce groupe de 26% apporte à cette question les réponses suivantes: à 41% ils voteraient quand même pour cette option malgré l'incertitude de l'association; à 30% ils voteraient contre s'ils n'étaient pas certains que l'association sera faite; 24% ne savent pas comment ils voteraient dans l'incertitude; le cas échéant, 1% de l'échantillon ne voterait pas, et 4% refusent de répondre. À noter que ce groupe de 26% (favorables à la souveraineté-association) représente 187 des 729 personnes interrogées.

À ce chapitre, MM. Pinard et Hamilton soulignent encore qu'une enquête d'opinion publique "ne peut manifestement pas simuler les conditions d'un référendum", ce qui les amène à reconnaître que les discussions en cours sur le OUI ou le NON se poursuivront longtemps et que les études sur la nature véritable de l'association économique ne sont pas connues.

D'autres sondages ont été réalisés sur la souveraineté-association. En août dernier, la maison CROP constatait, à partir d'un échantillon de 823 électeurs québécois, que 38% sont acquis à cette solution, contre 44% qui la désapprouvent, 18% des répondants ne s'étant pas prononcés. En février 1977, Sorecom, à partir d'un échantillon de 742, donnait 32% pour la souveraineté-association, 52% contre et 16% d'indécis.

Mais les questions de CROP, de SORECOM et du sondage Pinard-Hamilton-INCI ne sont pas formulées de la même manière.

Soucieux de pousser plus loin leur examen, les deux sociologues ont posé d'autres questions sur le même sujet. Dans un premier cas, ils ont demandé:

"Si les choix offerts au référendum dans un référendum étaient d'une part une très profonde révision de la répartition des pouvoirs en faveur du Québec et, d'autre part, la séparation complète et définitive du Québec sans association économique,

Voir page 6: Option péquiste

Mais le PQ serait réélu avec une majorité accrue...

par Rodolphe Morissette

S'il y avait une élection provinciale demain, le Parti québécois serait reporté au pouvoir avec une majorité très légèrement supérieure à celle qu'il a obtenue il y a un an et ce, même si, pour la première fois, le nombre des mécontents envers le gouvernement Lévesque dépasse celui des personnes qui se disent satisfaites.

Ces deux conclusions, parmi d'autres, se dégagent d'un sondage commandé par la direction de l'émission "90 Minutes Live", de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), à deux sociologues de l'Université McGill, MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton.

Les résultats de l'enquête indiquent que 47% des personnes interrogées et qui ont exprimé clairement un choix appuieraient le Parti québécois. Il importe de noter cependant que 32% des personnes interrogées restent indécises, ont refusé

de répondre ou ont déclaré qu'elles ne voteraient pas.

Si donc on s'abstient de redistribuer, suivant quelque principe que ce soit, ce taux de réponses qui n'indiquent pas de choix de parti politique advenant une élection provinciale prochaine, on n'obtient qu'un taux brut de 31,9% d'électeurs qui voteraient sans hésiter pour le Parti québécois, ce taux étant à peu près égal à celui de ceux qui, pour une raison ou une autre, ne risquent pas de se prononcer.

Il importe également de replacer ces chiffres dans le contexte des données récentes à ce sujet. À l'élection du 15 novembre 1976, le PQ a obtenu 41% des suffrages. Quelques mois après l'élection, soit en février, 57% des personnes interrogées par les enquêteurs de Sorecom, une autre maison de sondage affirmait qu'elles voteraient pour le Parti québécois advenant une élection provinciale. Et

Voir page 6: Le PQ

L'URSS du troisième âge

par Jacques Almaric

Le Monde

Onze heures du soir, gare de Kazan: le vaste hall d'attente est noir de monde. Depuis longtemps déjà, les quelques bancs ont été pris d'assaut. Des centaines de paysans et de paysannes, souvent avec des enfants, tentent, à même le sol, et au milieu de leurs innombrables balluchons, de faire un somme. D'autres, après avoir enjambé les corps étendus, attendent patiemment au buffet ou à la buvette, pour obtenir un butterbread à la kalbassa, une demi-bouteille d'eau minérale ou quelques pirochki. Quelques bébés pleurent; quelques hommes échangent des jurons à voix basse, leur partie de cartes terminée. Mais, dans l'ensemble, cette incroyable foule, qu'on dirait venue d'un roman de Gorki, reste calme, placide, étonnamment patiente.

La scène ne date pas des années 30. Elle est de 1977, et, tous les soirs, elle se repro-

duit dans toutes les grandes gares de Moscou. Ces kolkhoziens, encombrés de choux, de sacs de pomme de terre, ne sont pas venus "à la ville" pour les vendre. Non, ils sont venus à Moscou, parfois après plusieurs centaines de kilomètres, pour les acheter dans les magasins d'État. Pas seulement des légumes d'ailleurs, mais aussi un peu de viande, de la saucisse, si la journée a été, faste, du thé, des bottes pour l'hiver, la veste mâtée sans laquelle il n'est pas question d'aller aux champs l'hiver venu, des jouets aussi car, un mois avant le Nouvel An, les magasins spécialisés sont déjà vides.

La grande majorité de cette foule ne va pas prendre un train de nuit. Elle vient là simplement pour passer la nuit, puisqu'il est hors de question de trouver une chambre d'hôtel sans ordre de mission. Tôt le matin, paysans et paysannes reprendront le chemin du centre de la ville, sac au dos, et feront le siège des magasins, à la recherche de l'objet rare ou courant, introuvable au magasin du kolkhoze ou du sovkhoze.

Voir page 2: L'URSS



Après une enquête personnelle "très préliminaire", le solliciteur général, M. Francis Fox; assailli de questions sous le feu des projecteurs de la télévision, a reconnu qu'il était "en substance vrai" que la GRC avait pratiqué l'entrée illégale par effraction. (Téléphoto CP)

La GRC pratiquait régulièrement l'entrée avec effraction (Fox)

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Selon un rituel désormais presque familial, le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox a reconnu hier à Ottawa qu'il était "en substance vrai" que la Gendarmerie royale a pratiqué des entrées par effraction, du milieu des années 50 jusqu'à récemment, sous le nom de code "opération 300".

Cette seconde révélation, venant le lendemain de celle de l'ouverture illégale du courrier par la GRC, était encore le fait du réseau anglais de Radio-Canada, la veille.

Des centaines d'agents, selon ce rapport, et parmi eux des autorités de la Gendarmerie, auraient participé couramment à ces opérations "300" destinées à obtenir des renseignements sur des groupes ou

des personnes. Les informations recueillies étaient ensuite codées "source 300", ce qui signifiait qu'elles avaient été acquises par des moyens contrevenant à la loi.

Selon le solliciteur général, auquel la GRC aurait confirmé ces nouveaux "faits" hier seulement, les opérations "300" ont cessé "il y a deux ou trois ans".

Comme l'ouverture illégale du courrier, elles s'intéressaient "au contre-espionnage, au terrorisme, à la subversion", dit M. Fox et le cambriolage de l'Agence de presse libre du Québec, en octobre 1972, ne tombait pas sous la catégorie "opération 300". Comme son enquête personnelle était encore "très préliminaire", M. Fox n'a su dire, même s'il ne le croit pas, si la GRC a pu surveiller de cette façon des partis politiques.

Selon lui, ce sont des opérations qui ont surtout été menées vers le milieu des années 50, alors que la plupart des pays occidentaux se préoccupaient beaucoup de la montée du communisme. Il n'a pas d'indication que les gouvernements successifs aient été mis au courant de cette pratique d'entrée par effraction, et les sources du réseau anglais de Radio-Canada semblent confirmer cette hypothèse.

Aussitôt reçue, cette information a été transmise, comme les précédentes, à la commission royale d'enquête (commis-

Voir page 6: La GRC

Guy Tardif sur la sellette

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a-t-il manqué à l'une des règles les plus élémentaires de l'éthique qui doit présider à la conduite des ministres en signant à titre personnel une clause d'une entente qui le dégage à titre personnel aussi de toutes poursuites dans le cas des Immeubles Val-Martin.

C'est la question qu'ont posé hier à

l'Assemblée nationale le député de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, et le chef territaire du Parti libéral, M. Gérard D. Lévesque, à M. Tardif.

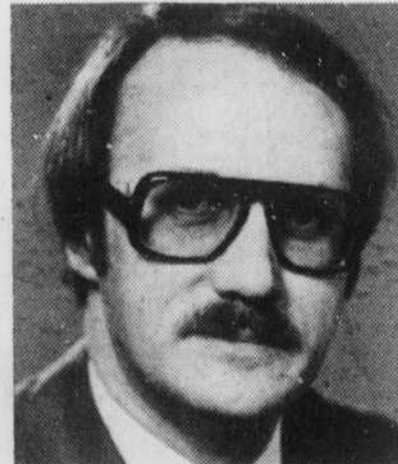
Cette question qui avait l'allure à certains égards d'une accusation a été perçue comme telle par le ministre a suscité les plus vives réactions de sa part. M. Tardif a ainsi qualifié M. Lalonde de "petit personnage" et l'a sommé de se rétracter sur le champ, ce que le député de Marguerite-Bourgeois a refusé de faire.

À la demande de M. Lalonde, M. Tardif déposait hier en chambre un mémoire d'entente entre la Société d'habitation du Québec et deux compagnies, La compagnie nationale d'immeubles et de placement Netherwood et Les Immeubles Val-Martin, pour la vente à la première de l'ensemble immobilier connu sous le nom de Val-Martin et dont l'histoire a défrayé abondamment les manchettes au cours de ces dernières années.

Le gouvernement précédent comme l'actuel avaient sans succès par diverses façons tenté de solutionner ce problème de "spéculation foncière" comme a qualifié ce cas M. Tardif, cas qui était devenu inextricable.

En dernier ressort, la Société d'habitation du Québec a proposé le printemps

Voir page 6: Guy Tardif



Guy Tardif

chez VITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

L'URSS du troisième âge

Suite de la première page

Tous les jours, ils sont des centaines de milliers, estime-t-on, à venir à Moscou. Pas seulement des paysans, d'ailleurs, mais aussi des ouvriers des villes voisines. Les ouvriers, eux, viennent plutôt en fin de semaine, et avec les autobus de leurs entreprises, mobilisés sous prétexte d'activités culturelles. En fait, ils sont attirés par les vitrines de Moscou, Moscou qui, pour ceux qui n'y habitent pas, est un peu comme un pays de cocagne. Pour y vivre, on est prêt à contracter, pour quelques centaines de roubles, un mariage blanc: ou à prendre pour cinq ans dans la milice, en échange d'un permis de résidence à la fin du contrat; ou, pour les jeunes filles, à se faire embaucher sur un chantier de construction — et le travail, huit mois sur douze, n'est pas de tout repos, ne serait-ce qu'en raison des conditions climatiques — en échange du même privilège; ou encore à violer la loi et à s'installer, chez un parent, qui chez l'habitant, en payant alors un loyer "privé" exorbitant: 60 roubles ou même 80 roubles pour une chambre, alors que le salaire minimum est à peine supérieur à 70 roubles...

Ce mouvement de migration, ce va et vient incessant des paysans, en dit long sur les conditions de vie dans la campagne soviétique. Pas seulement dans la campagne, d'ailleurs, exception faite des villes "vitrines", comme Kiev, Leningrad, Tbilissi et les capitales des trois Républiques baltes, c'est toute l'Union soviétique qui a les yeux tournés vers Moscou, Moscou "la ville où il manque le moins de choses", pour reprendre l'expression d'un ami soviétique. Pour un Occidental — mais aussi pour un Polonais, un Hongrois, ou un Allemand de l'Est — il manque pourtant encore beaucoup de choses à Moscou. Pas toutes à la fois, certes, mais les ruptures de stock sont fréquentes et peuvent durer plusieurs semaines. Tel hiver, c'est un paquet d'oignons acheté en devises qui constituait un cadeau très prisé; ensuite, le café est devenu introuvable, voire la pomme de terre, pour ne rien dire des oranges, du jambon ou de la viande, souvent présente aux états à titre symbolique.

Il n'en va pas toujours de même, bien sûr, sur les marchés kolkhoziens de la capitale, où prévaut la loi de l'offre et de la demande, mais les prix qui y sont pratiqués en écartant la grande masse des Moscovites: le kilogramme de tomates — produit totalement introuvable dans les magasins d'État — y vaut au début de l'été 8 roubles, la viande de qualité décente à peu près au-

tant le kilogramme, et tout à l'avenant. Il n'est donc pas question, avec un salaire moyen — environ 150 roubles par mois — de s'y approvisionner régulièrement; tout au plus peut-on s'y offrir de temps à autre quelque "extra", tout le bénéfice en revenant aux paysans venus presque exclusivement du Caucase — Géorgie, Arménie mais aussi Azerbaïdjan — écarter à bon prix leur production "privée"...

Les dirigeants soviétiques utilisent beaucoup dans leurs discours destinés à vanter la supériorité du système soviétique, l'argument de la modicité du loyer en U.R.S.S., qui ne représente que quelques roubles, très rarement plus de 10 par mois. Le fait est exact, encore qu'on évalue entre un quart et un tiers la fraction de la population vivant toujours dans des appartements communautaires et que les superficies octroyées dans les appartements individuels n'ont rien de commun avec celles en usage chez nous (9 mètres carrés par personne de plus de cinq ans, cuisine, placard, salle d'eau, entrée, quand il y en a, non compris). Il n'en demeure pas moins que la vie est chère pour un Soviétique, y compris la nourriture, s'il veut échapper tout soit peu à l'ordinaire de ses ancêtres: soupe, kacha, pain (très souvent excellent, il faut le reconnaître; il en existe encore de toutes sortes), un peu de fromage ou de kalbassa coupés en fines tranches.

Une institutrice, par exemple, gagne environ 80 roubles par mois, comme une secrétaire; somme plus que modeste, qui ne permet aucune fantaisie, si l'on songe qu'un très ordinaire manteau de femme, en drap, vaut environ 200 roubles, une paire de chaussures de qualité médiocre 30 roubles, 1 kilogramme de beurre 3,60 roubles, un poste de radio de bonne qualité 110 roubles, un récepteur de télévision noir et blanc 300 roubles, sans parler de la sacro-sainte vodka qui atteint, depuis que Krouchtchev en a doublé le prix, les 9 roubles le litre ou de l'excellent crabe du Kamtchatka et de l'anguille fumée, qui ne survivent que dans la mémoire collective, étant dorénavant entièrement réservés à l'exportation.

Plus que la cherté de la vie, ce sont cependant les à-coups de la distribution qui irritent le plus les Soviétiques. Beaucoup plus sensibles en province que dans la capitale, ces à-coups — et le terme est pudique... — sont parfois à l'origine de troubles que les autorités tentent scrupuleusement d'étouffer. Ainsi en alla-t-il en décembre 1976 à Toula, ville industrielle à 250 kilomètres au sud de Moscou, où, pour protester contre le mauvais

approvisionnement des magasins de la ville, les travailleurs de plusieurs usines entamèrent une grève sur le tas et refusèrent même, dit-on, de passer à la caisse à la fin du mois: "A quoi peuvent bien nous servir nos roubles, disaient-ils, s'il n'y a rien à acheter?"

Ces incidents, qui nous ont été confirmés par plusieurs témoins indisputables, auraient été à l'origine de la visite impromptue que fit M. Brejnev à Toula, en janvier 1977, pour remettre à la cité le titre de "ville héros de l'Union soviétique". Le secrétaire général prononça, à cette occasion, un long discours devant les responsables ouvriers de la ville, marqué par une péripétie qui en dit long sur l'humeur de la population: M. Brejnev, qui venait de faire l'éloge du système tout en reconnaissant que tout "n'est pas encore parfait", s'interrompit un instant pour solliciter des applaudissements. Ils ne vinrent pas. S'écartant de son texte, le secrétaire général lança alors à l'auditoire: "Eh bien! On n'applaudit plus?"

La gêne que connaissent de nombreux Soviétiques — il ne faut pas oublier les retraités, dont beaucoup touchent une pension qui ne dépasse pas 40 roubles, et les paysans, dont le revenu moyen officiel était en 1976 de 98 roubles par mois — ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'argent en Union soviétique. La grande majorité des foyers engrange, en effet, deux salaires: les femmes, ne l'oublions pas, travaillent presque toutes puisqu'elles forment 52% de la masse des salariés. Les salaires versés aux ouvriers dès qu'ils sont tant soit peu spécialisés atteignent assez vite 180 roubles — soit un quart ou un tiers de ce que peut gagner un professeur du secondaire ou un médecin généraliste — et peuvent aller jusqu'à 300 roubles pour certaines catégories comme les mineurs. C'est dire qu'un revenu de 350 roubles ou 400 roubles pour une famille ouvrière n'est pas exceptionnel; avec un train de vie quotidien assez frugal, de telles familles pourront épargner 100 ou 150 roubles par mois. Ce sont elles qui peuvent s'acheter la télévision en couleur — plus de 500 roubles, au minimum, — les bottes fourrées importées de Hongrie, — une bonne centaine de roubles, — la machine à laver le linge... Elles vont s'inscrire sur les listes d'attente pour obtenir un appartement "coopératif" (plus de 4,000 roubles pour deux pièces) ou la fameuse Jigouli, la version soviétique de la Fiat 125 (plus de 7,000 roubles).

D'autres "privilèges" du régime ont, bien sûr, accès à ces trésors et à bien d'autres encore, qu'il s'agisse de la datcha à la campagne (non négligeable, quand on saura qu'une chambre et une minus-

cule cuisine peuvent se louer dans les bois environnant Moscou 300 ou 400 roubles par mois durant l'été), d'une voiture de fonction (qui coûterait, sinon, environ cinquante mois de salaire moyen!), d'un passeport donnant droit à voyager à l'étranger (pas de prix), de l'accès aux magasins spéciaux réservés à toute une série de responsables, sans doute plusieurs centaines de milliers (magasins qu'il ne faut pas confondre avec les beriozka en devises réservés aux étrangers; si les beriozka sont visibles de la rue, il n'en va pas de même des magasins spéciaux qui sont installés soit à l'écart, soit dans les étages), de la possibilité de passer ses vacances dans les meilleures maisons de repos de la mer Noire, de se procurer des billets pour les meilleurs spectacles ou un exemplaire des oeuvres d'écrivains sentant le soufre et souvent diffusées presque "confidentiellement". Mais la plupart des privilèges de cette classe dirigeante sont constitués par des biens ou des services qui ne sont tout simplement pas disponibles sur le marché. C'est ce qui fait d'ailleurs leur valeur inappréciable en même temps qu'un des plus forts ressorts de la pérennité du système.

Il n'en demeure pas moins qu'une couche croissante de la population a les moyens théoriques — c'est-à-dire financiers — de consommer plus que le strict nécessaire. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les statistiques des caisses d'épargne: les sommes emmagasinées ne cessent de croître. Développer la pratique des "stimulants matériels" est une chose assez simple puisqu'il suffit d'imprimer des roubles. Autre chose est d'offrir des produits modernes, en échange de ce papier-monnaie. Ne pas le faire, c'est, bien sûr, prendre le risque d'engendrer de très profondes frustrations.

Le cas de l'automobile privée est assez significatif à cet égard. C'est après la chute de Krouchtchev et l'échec de ses projets de location généralisée des voitures que les dirigeants soviétiques ont décidé de "pousser" la production des voitures privées. Aucun modèle soviétique ne donnant satisfaction, Fiat a finalement été chargé de construire, pour la somme de 1,5 milliard de dollars, une usine géante, installée sur la Volga, et capable de produire environ six cent cinquante mille Jigouli par an, ce qui est supérieur à la production automobile d'avant 1972 et qui a permis de porter à plus d'un million la production annuelle de voitures.

L'apparition de la voiture privée a été la source d'un nombre incalculable de tensions dans la société soviétique: la production, même au prix extrêmement élevé auquel elle est proposée au public, a entraîné une véritable "chasse à l'automobile" dans tout le pays; plusieurs années d'attente sont en effet nécessaires pour obtenir le nouveau "veau d'or", et tous les moyens sont bons pour "griller" cette étape. On ne compte plus les procès intentés pour diverses fraudes, toutes aussi imaginatives les unes que les autres, et dont le but n'était que de se procurer le droit d'acheter une voiture. Voiture qui vaut d'ailleurs plus cher d'occasion que neuve...

Une fois en possession de sa Jigouli — pour ne pas parler des autres modèles de conception nationale, — le Soviétique se heurte vite à de nouveaux problèmes, dont le moindre n'est pas l'absence de garages. Il ne s'agit pas là d'un détail, vu les conditions climatiques et l'inexistence de l'antigel (les Soviétiques n'ont ni les moyens ni le goût de remplacer, comme le font certains étrangers, l'antigel par de la vodka...). Résultat: un bon tiers des voitures privées sont retirées de la circulation au début de l'hiver: placées sur cales dans les cours des immeubles, elles sont amputées de tout ce qui pourrait se voler (roues, essuie-glaces, batteries, etc.), recouvertes de paille et d'une bâche, littéralement "momifiées" jusqu'au dégel.

Qui dit voiture dit aussi pièces détachées. Le problème a pris les dimensions d'un cauchemar, les planificateurs soviétiques ayant, pendant de nombreuses années, négligé de le résoudre. D'ou d'incroyables trafics, vols, mais aussi accidents, beaucoup de voitures étant dans un état technique extrêmement critique. L'absence de stations-service et de mécaniciens compétents et scrupuleux ne fait qu'ajouter au problème de la sécurité. Les autorités ont bien décrété un "mois de la sécurité", mais la mesure relève plus de l'incantatoire que du pratique: à l'impossible nul n'est tenu, pas même l'automobiliste soviétique... En attendant, les statistiques globales des accidents restent secrètes.

Prochain article: poids de l'histoire et les trains du réalisme.

Ayez l'oeil sur nous!

samedi 12 novembre
20h00

Rigoletto
de Giuseppe Verdi

En provenance du
Metropolitan Opera House

contact

lundi 14 novembre
20h30

Le P.Q.,
un an après

15 nov

mardi 15 novembre
20h00

Long métrage soulignant
l'arrivée au pouvoir
du parti québécois

La télévision de **Radio Québec**

Montreal
17

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le

domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous — nous sommes là pour assurer votre quiétude.

TRIMMEUBLES



Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

PRIX SPÉCIAUX NOUVEAUX DISQUES

Archambault musique

Spécial jusqu'à samedi, 12 novembre:
SP-44301 **ANDRÉ GAGNON**
Le St-Laurent **4³⁹**

LFS 90245 **MICHEL CONTE**
Les enfants du ciel
Album de 2 disques **7⁴⁹**

AE 1508 **BRETON-CYR**
Les mots impossibles à oublier
XDEF 145 **Bande originale**
du film "BILITIS"

Spécial **5⁴⁹**
ch.

AE 1509 **DANGER**
AS 2503 **STEVEN SCHLAKS**
Blue Dolphin

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE (ANGLE BERRI) 849-6201 EN FACE DU MÉTRO

éditorial

Les politiques économiques d'ici 1982

À part l'avenir constitutionnel, dont le caractère incertain exerce certainement un effet négatif sur l'ensemble de la vie collective, il n'est sans doute pas de sujet de préoccupation plus grave à l'heure actuelle que l'état et les perspectives de l'économie.

Pendant la période inflationniste qui suivit la montée spectaculaire des prix du pétrole à compter de l'automne de 1974, le Canada, grâce aux revenus d'appoint tirés des ventes de pétrole albertain aux États-Unis, réussit à adoucir considérablement à l'intérieur de ses frontières le choc causé par les nouvelles politiques des pays producteurs de l'or noir. Mais ce n'était là qu'un répit promis à une brève durée. Depuis un an, nous nous acheminons rapidement vers un régime des prix aligné sur les prix internationaux. En outre, nous subissons plus directement les effets dévastateurs du ralentissement économique qui enveloppe les pays industrialisés.

Au cours de la présente année, par exemple, l'accroissement de la dépense nationale brute accusera une diminution sensible par rapport à l'an dernier. L'indice des prix à la consommation, qui devait suivant les prévisions gouvernementales augmenter d'environ 6%, connaîtra au contraire une hausse de l'ordre de 7.5%. Le taux de chômage atteint cette année un niveau record: il aura atteint pour l'année une moyenne de 8%. Quant aux échanges de biens et de services avec l'étranger, ils ont connu en 1977 une nouvelle détérioration: nous devons enregistrer à la fin de l'année un déficit au compte courant de près de \$5 milliards. Jamais enfin, depuis belle lurette, la monnaie canadienne n'a-t-elle accusé de tels signes de faiblesse.

Au souvenir des années de vaches grasses qu'a longtemps connues le Canada, on serait tenté de s'assourir en attendant que la situation se redresse d'elle-même. Mais ainsi que le fait clairement voir le quatorzième Exposé annuel du Conseil économique du Canada, il faut renoncer à cet espoir facile. La situation présente de l'économie trahit des malaises fondamentaux qui ne disparaîtront pas seuls. Pour combattre et éliminer ces malaises, il faudra bien davantage que des stimulants artificiels.

À long terme, c'est la structure même de l'économie canadienne qu'il faudra réorganiser. Comme le signale le Conseil économique, le potentiel de l'économie demeure solide, ne serait-ce qu'en raison de la vaste panoplie de ressources naturelles dont dispose le Canada. Richeiment doté en fer, en nickel, en charbon, en pétrole, en gaz, en cuivre, en bois, en cours d'eau et en ressources alimentaires, notre pays est fondamentalement l'un des plus avantageux qui soient.

Des modifications profondes survenues depuis le dernier conflit mondial dans la conjoncture économique internationale ont cependant ébranlé à plusieurs égards notre position traditionnelle sur les marchés internationaux, voire l'équilibre de nos propres marchés intérieurs. Des industries comme le textile, le cuir, le vêtement et la chaussure fourniront pendant longtemps une partie très importante de la main-d'œuvre engagée dans le secteur industriel; elles puront jouer d'une position enviable sur les marchés canadiens grâce à la facilité avec laquelle elles pouvaient se procurer des matières premières et à la protection tarifaire dont elles étaient entourées. Mais l'é-

mergence des pays du tiers monde sur la scène industrielle a déjà commencé à provoquer des révisions décriantes dans ces secteurs.

Grâce surtout à ses ventes de matières premières ou semi-ouvrées, le Canada avait atteint au début de la présente décennie un équilibre relativement satisfaisant dans ses échanges commerciaux avec l'étranger. Depuis quelques années, on observe toutefois un inquiétant glissement. Les prix de plusieurs matières premières vendues par le Canada ont eu tendance à se stabiliser ou à baisser. Pendant ce temps, l'écart entre les produits finis que nous vendons à l'étranger et ceux que nous en achetons a continué de s'accroître à notre détriment. Et les perspectives de redressement n'ont aucunement été améliorées par l'accroissement marqué des coûts unitaires de production au Canada.

On compte sur la récente dévaluation du dollar canadien pour donner une chance accrue à nos produits sur les marchés étrangers. Mais il serait naïf de s'attendre à ce que le glissement de notre monnaie n'entraîne que des avantages. Rien ne garantit en effet que les acheteurs étrangers se sentiront forcés de payer exactement le prix exigé pour nos produits. Nous devons aussi subir en retour des hausses de coûts substantielles pour les nombreux produits que nous continuerons à acheter de l'étranger (surtout des États-Unis), ainsi que pour nos emprunts remboursables en devises étrangères et pour les dividendes et services payables à l'étranger.

Pour faire face à l'envahissement des marchés canadiens par des produits en provenance de pays où les coûts de production sont fort inférieurs aux nôtres, plusieurs sont enfin tentés de revenir au bon vieux protectionnisme. Ce type de solution ne peut toutefois valoir qu'à court terme. À long terme, c'est une ré-orientation graduelle de notre capacité productive vers des champs de concentration où elle pourra se tailler une place distinctive et concurrentielle qu'il faut mettre en oeuvre. Cette entreprise exigera une mise en commun et une coordination beaucoup plus poussées qu'autrefois des ressources et des interventions de chaque ordre de gouvernement.

Si l'on élargit la perspective, conclut justement le Conseil économique, il semble évident que la croissance des pays en développement suscitera une poussée considérable des échanges, offrant ainsi des débouchés aux exportations canadiennes de produits agricoles et autres produits primaires, de demi-produits, de certains équipements lourds et biens manufacturés à fort coefficient de capital. En retour, le Canada devra s'attendre à importer un volume grandissant de produits manufacturés à coefficient de main-d'œuvre relativement élevé. Pour assurer la compétitivité de l'économie, il faudra investir des sommes considérables pour moderniser les usines existantes et transformer la structure industrielle en tenant compte des connaissances technologiques avancées et des vastes ressources naturelles du pays.

Mais cette transformation en profondeur ne saurait se faire du jour au lendemain. La transformation des structures, observe avec justesse le Conseil économique, nécessite du temps et de la patience pour permettre aux

prix relatifs de changer et aux forces du marché de s'adapter". En attendant, il faut aussi envisager les perspectives plus immédiates et se demander comment l'on pourra insuffler un peu de dynamisme à une économie rachitique. Or, le Conseil économique a fait à ce niveau un exercice qui, pour être largement théorique, ouvre néanmoins des perspectives constructives.

A supposer en effet que demeurent inchangées certaines données telles les projections les plus raisonnables sur l'économie internationale, les tendances démographiques, les politiques fiscales et monétaires, tout indique qu'au cours des cinq prochaines années, l'économie canadienne s'achemine vers une période grise où persistera un faible taux de croissance (4.3%), en regard de taux de chômage (8.2%) et d'inflation (7.1%) élevés.

On peut discuter à l'infini afin de déterminer la composition exacte de la main-d'œuvre en chômage ou la part respective des facteurs intérieurs et externes dans la montée de l'inflation. Il n'en reste pas moins, comme le souligne avec raison le Conseil économique, que "le gaspillage que représente la sous-utilisation continue de la main-d'œuvre et du capital est inacceptable". Il faut en conséquence rechercher les moyens les plus susceptibles de stimuler davantage l'activité économique, ou si l'on veut être plus exact, de réduire le chômage sans provoquer du même coup de nouvelles flambées inflationnistes.

Parmi l'éventail des recours possibles, certains s'éliminent d'eux-mêmes. Ainsi, des études nombreuses ont montré que les politiques monétaires expansionnistes pratiquées par plusieurs gouvernements, dont celui du Canada, ont contribué aussi fortement que l'augmentation des prix pétroliers à la montée de l'inflation à travers le monde. Aussi nul ne s'aviserait de proposer actuellement que la Banque du Canada abandonne la politique beaucoup plus prudente qu'elle suit à cet égard depuis le coup de barre donné il y a trois ans par M. Gerald Bouey.

Le temps ne se prête pas davantage à l'instauration de politiques expansionnistes au chapitre des dépenses publiques. Les pouvoirs publics canadiens se sont engagés depuis à peine un an ou deux dans une cure d'amaigrissement que réclamaient non sans justification une large fraction de l'opinion, surtout dans le secteur pressuré des classes moyennes. Ce serait alimenter l'inflation que de mettre tout de suite le cap dans la direction opposée.

Cela dit, il reste sans doute les mesures de stimulation des investissements privés, lesquels ont sensiblement flechi, surtout au Québec. Mais ces mesures ne produiront leurs pleins effets que si l'on réussit à "restaurer la confiance et le pouvoir d'achat des consommateurs, afin de créer ainsi un marché plus ferme pour la production et pour les nouveaux investissements". Quel moyen reste-t-il pour obtenir ce résultat qui conditionne tous les autres, si ce n'est, comme le propose justement le Conseil économique, une série de mesures visant à réduire le fardeau fiscal des contribuables et émanant non seulement du gouvernement fédéral mais aussi des provinces? M. Chrétien a fait récemment un premier pas dans cette voie. Ce n'était toutefois là qu'un début modeste, et même trop modeste.

Claude RYAN

Lettre ouverte à Jacques-Yvan Morin

De bizarres motifs pour refuser des subventions

par ROBERT JOYAL

■ L'auteur de cette lettre ouverte au ministre de l'Éducation est professeur-chercheur au département de Sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal.

M. Jacques-Yvan Morin, Ministre de l'Éducation

Suite aux récents articles parus dans LE DEVOIR à propos de plusieurs irrégularités au Service de la recherche universitaire de votre ministère, j'ai pensé que vous seriez intéressé à connaître sans que soit par personne interposée, l'expérience d'un professeur-chercheur parfois subventionné mais souvent refusé comme c'est le cas cette année.

Nous ne nous attarderons pas sur les retards à recevoir les réponses, retards inacceptables comme l'a déjà bien expliqué LE DEVOIR. Nous nous arrêterons à des exemples de motifs invoqués pour refuser une subvention à un chercheur. Ce sont des perles. Notre équipe qui travaille sur l'habitat de l'original, gros gibier important au Québec, comprend 6 étudiants diplômés, dont 4 inscrits dans la demande, un professeur du département de chimie et moi-même du département de Sciences biologiques.

Les trois raisons du refus sont: 1— On ne comprend pas la présence d'un chimiste dans l'équipe; 2— Comment peut-on étudier l'habitat d'un animal sans étudier l'animal lui-même; 3— Production insuffisante.

Un des aspects importants de nos travaux est de déterminer la qualité nutritive des espèces végétales broûtées par l'animal en hiver afin de savoir si la diète hivernale des bêtes contient le minimum d'éléments minéraux et de protéines requis pour répondre à leurs besoins énergétiques. Et voilà que le comité de sélection ne comprend pas la présence d'un chimiste pour prendre charge de l'aspect analyses chimiques et interprétations.

La deuxième raison du refus démontre de façon non équivoque l'incompétence ou la

malhonnêteté du jury. En effet, n'importe quel chercheur au courant de la nature de tels travaux de terrain sait qu'on peut fort bien étudier la qualité d'un habitat pour la faune, par exemple sa capacité de support, sans nécessairement étudier l'animal lui-même si nous possédons certaines données recueillies par d'autres chercheurs. Par exemple, les Services de recherche et d'aménagement de la Faune du Québec n'ont pas de mammalogistes, ce qui ne les empêche pas d'effectuer d'excellents travaux sur le gros gibier.

Le plus intrigant, c'est que nous avons étudié le domaine vital des animaux en réussissant justement à capturer une demi-douzaine d'originaux afin de leur poser des colliers émetteurs dans le but de les suivre par radiotélémetrie. L'intérêt de ces travaux a même incité la Société Radio-Canada à produire un film d'une demi-heure sur ce projet de recherche. Si ce n'est pas à étudier l'animal lui-même, on est en droit de se poser bien des questions sur l'intégrité de ce comité.

Par production insuffisante, on entend généralement dans les milieux scientifiques, une absence de production de résultats au cours des 2 ou 3 années précédant la demande de subvention. Or depuis 4 ans, notre équipe a présenté une communication chaque année à la North American Moose Conference. De plus, une publication est parue l'an dernier dans un journal scientifique reconnu. On se demande bien à qui correspond une production suffisante alors.

Je pourrais vous citer d'autres raisons de refus évoqués à certains de mes collègues qui sont aussi incroyables que celles-ci. C'est pourquoi M. le Ministre, je vous prie d'étudier bien attentivement le rapport que devrait vous transmettre M. Brochu sur l'ensemble des irrégularités qui se seraient produites au sein de chacun des 10 comités de sélection.

Madeleine R. LEDUC

St-Laurent, le 5 novembre 1977.

lettres au DEVOIR

Quand Idéfix voyage en "Gaulle"

Après avoir échangé un douteux plat de nos tripes nationales à la mode péquiste pour un "Légion" à l'honneur non moins douteux, monsieur René Lévesque a complété son "tour de Gaulle".

Le spectacle fut grandiose "ad nauseam". Notre premier ministre arborait sa mine la plus convaincante de "porteur d'eau" malheureux, mais digne... (oh! dignité, que de bla-blas proférés en ton nom!) Au monde entier, par l'entremise de "grand-maman Marianne", il a raconté les Québécois, version P.Q. non retouchée.

Sous la jupe de la bonne anecdote bénaissante, cependant, certains "fantômes" se dissimulaient assez mal. Ils avaient noms: Algérie, Indochine, pour ne parler que des plus jeunes... Mais l'âge donne tous les droits, n'est-ce pas? Aussi, notre glorieux petit Idéfix est-il rentré au village gaulois chargé de leçons à l'endroit du méchant César fédéral...

Où, mais surtout au village quel-que soit-ce pour cent de Québécois avaient affronté regardé

sous la jupe de l'aïeule. Ils sont d'avis que grand-maman avait si peu à leur enseigner en matière de liberté, de prospérité, de décentralisation administrative... Sans doute, l'ombre du "Mal français" à-elle fait rater le "Sons et Lumières"...

Mais il faudrait à l'avenir ancrer solidement notre petit Idéfix à son menhir. Il ne fait que des gaffes lorsqu'il voyage...

Pas fou notre premier ministre!

Après s'être essouffé à détruire un pays, M. Lévesque accepte que la France, toujours si "aimable" et croyant peut-être avoir enfin récupéré une colonie, le remercie en lui offrant une décoration. Pas la moindre, s'il vous plaît: grand officier de la Légion d'honneur. Mais, l'honneur est trop lourd un peu écrasant: conférence de presse, Paris, 4 novembre, 1977 pour ses minces épaules et il décide de nous le refiler. Mais de quel droit présume-t-il que les Cana-

diens d'expression française de la province de Québec veulent tous devenir de grands officiers de la Légion d'honneur? A vrai dire, son humilité dépasse son sens des responsabilités. Il n'est quand même pas assez candide pour croire qu'en se délectant de la "grande chevalerie napoléonienne" il pourra montrer "revers blanc" l'orgueil de notre province, sera entraînée dans le gouffre que lui et ses acolytes nous préparent.

Le mal est fait, on n'y peut rien, mais comme c'est bien à lui, René Lévesque, premier ministre d'une province canadienne, et avec les mots appropriés, que M. Giscard d'Estaing lui a offert ce grand honneur, je lui demande donc de la porter fièrement cette rosette et non de la morceler en six millions de paillettes, car beaucoup d'entre nous n'en veulent pas.

Claire B. GIROUX

Québec, le 6 novembre 1977

Qu'est donc allé faire M. Lévesque chez Marianne?

M. le rédacteur en chef, Inconsolable de ses déconforts en Afrique-équatoriale française, en Afrique-occidentale française, en Afrique du Nord et en Indochine, la France se mourait d'impatience de redorer son blason colonial: elle désirait avoir son Québec français!

Elle n'attendait que l'occasion, une fois le germe de l'a-plat-

ventrisme semé par le général (le même général qui naguère s'était écrié: "Vive l'Algérie française!") du haut de son balcon: que joue l'atavisme des péquistes.

Ces péquistes sont prompts à traiter de "vendus", de "traîtres" les Canadiens français non séparatistes. Que M. Lévesque est-il donc allé faire chez Marianne, si

non brader le Québec contre la rosette de la Légion d'honneur? Traiter pour traiter, je préfère le plum-pudding et, comme Flambaud au maréchal Marmont, je dirai à M. Lévesque que "sa graine d'épinaud ne vaut pas ma sardine!"

Philippe DESJARDINS

Hull, le 7 novembre 1977

Honoré Mercier avait aussi été décoré

M. le directeur, Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a été reçu avec dignité en France et lui-même s'est montré à la hauteur de cet accueil.

A cette occasion, la République française lui accordait le cordon de grand officier de la Légion d'honneur, décoration reconnaissant la générosité de l'idéal qui anime le récipiendaire.

Qu'on sache qu'avant M. Lévesque, un autre premier ministre, Honoré Mercier, a reçu une décoration semblable, et que le gouvernement fédéral d'alors avait eu la décence de se faire

Que de bassesse dans une telle réaction! On y sent toute la bile d'un ambassadeur sans prestige.

Il fallait au contraire se réjouir des honneurs qui étaient conférés à M. Lévesque et que la Confédération canadienne n'a jamais eu l'intelligence de lui attribuer d'aucune façon.

Il est vrai qu'aujourd'hui nous avons un "de Funès" comme ambassadeur de la Confédération canadienne à Paris. On pourrait peut-être le recevoir dans l'Ordre du Canada...

Jean-Paul de LAGRAVE

Ottawa, le 6 novembre 1977.

Droits et obligations

M. Michel Chevalier Etudiant de CEGEP

J'ai lu votre lettre à monsieur Francis Fox dans LE DEVOIR du 26 octobre 1977 et si d'une part je comprends votre indignation pour en avoir éprouvé de semblables lorsque j'avais 20 ans (et même encore à 40 ans), permettez-moi de différer d'opinion sur le motif de votre indignation.

marquée; nous aurions peut-être mieux à faire de transporter un peu de nos réflexions sur notre sens communautaire et sur notre perception du bien commun, ça ferait une société plus harmonieuse où chacun serait moins centré sur "son nombril" et "sa vérité".

Jean-Marc FOISY

Montréal, le 26 octobre 1977

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

La GRC à l'heure du FBI

D'aucuns semblent se scandaliser que la Gendarmerie royale du Canada ait des agents secrets ou des informateurs rémunérés dans la plupart sinon dans tous les ministères et dans un nombre probablement élevé d'entreprises et d'institutions jugées importantes au Québec. Ce programme d'infiltration, qui englobe évidemment les groupes jugés dangereux, n'est pas propre au Canada. Il permet à toutes les polices du monde de savoir ce qui se passe et d'éviter, dans la mesure du possible, d'être mises, elles et les autorités, dans des situations imprévues et potentiellement explosives.

Qu'au fil de ces opérations de renseignement les services de sécurité tombent sur des activités d'espionnage ou sur d'autres actes criminels, notamment des affaires de corruption politique, et que des accusations soient en conséquence portées devant les tribunaux, voilà qui est normal et qui devrait être la règle. Qu'en certains

cas, les autorités responsables de la sécurité s'abstiennent de porter plainte pour éviter de brûler des sources ou pour permettre de remonter le plus haut possible dans les organisations illégitimes, voilà qui n'a rien pour surprendre non plus mais qui devrait rester exceptionnel.

Mais que la police, sans mandat et au mépris de la loi, s'engage dans des activités et commette des actes qui sont finalement de même nature que ceux qu'elle est censée prévenir ou réprimer, voilà qui est intolérable et qui ne devrait pas être toléré dans une société qui se prétend démocratique et qui veut le rester. En tout cas, telle est la voie que nos voisins du sud ont suivie. Elle commence à donner des résultats, même si, là comme ici, la tendance à sacraliser la sécurité nationale et les forces de "l'ordre" n'a pas encore désarmé.

Le rapport que vient de faire au congrès américain son "General Accounting Office" ne manque pas d'in-

térêt à cet égard. On y apprend qu'en général le FBI s'est plié aux directives plus restrictives qui s'appliquent désormais à ses opérations de renseignement. Les enquêteurs du congrès, sous le nouveau régime, n'ont pas trouvé, dans les nombreux dossiers qu'ils ont étudiés, quelque trace d'abus comme ceux qui proliféraient auparavant, notamment les perquisitions clandestines ou les vols de courrier. Malgré cela, le rapport recommande de resserrer les dispositions législatives qui ont été imposées au FBI.

Le Federal Bureau of Investigation a-t-il été traumatisé et son zèle a-t-il été brimé par les enquêtes et les révélations qui l'ont frappé? Ou encore les activités de subversions ont-elles connu soudain une chute de popularité? Toujours est-il que depuis que le FBI n'a plus la "latitude" de détruire les personnes et les groupes jugés trop dissidents à son goût, mais doit se contenter de découvrir les véritables conspirations violentes ou les menaces sé-

rieuses à la sécurité de l'État, le nombre de ses enquêtes a spectaculairement baissé — 642 dossiers en juin dernier comparativement à 9,814 il y a deux ans — et le nombre aussi des organisations potentiellement subversives est tombé, sans plus d'explications, de 157 en 1974 à seulement 17 le mois passé, ainsi que le rapporte le New York Times d'hier!

Si la GRC a eu tendance à importer les techniques illégales ou carrément criminelles du FBI ou de la CIA, les chefs de partis devraient à Ottawa envisager, non pas de lui donner encore plus de corde pour nous pendre, mais d'importer également les mesures par lesquelles nos voisins du sud ont entrepris de remettre de l'ordre dans la police. De ce point de vue, une étude en commission parlementaire ne serait pas un luxe. Les députés pourraient, en passant, s'arrêter au "développement" du personnel et des budgets de la GRC à la faveur sinon sous le prétexte du "séparatisme" et de la crise d'Octobre.

Les Communes ne sont pas cependant le Congrès américain. Elles n'ont pas la même distance politique que lui à l'endroit du gouvernement; elles n'en ont surtout pas, du moins actuellement, les moyens d'enquête et de vérification. Même si une commission parlementaire surmontait la partisanerie et surtout la peur des dossiers secrets de la police sur les hommes politiques, pareil forum aurait encore moins de chance que la commission MacDonald d'apprendre à certains agents très spéciaux l'importance du témoignage assermenté dans notre droit de la preuve.

Entre-temps, pour sa plus grande confusion, le gouvernement doit avouer, par la bouche du Solliciteur général, que la GRC s'est largement soustraite à son contrôle dans l'examen que l'on disait avoir été fait, sous le commissaire Nadon puis après, des actes illégaux auxquels "la Force" a été mêlée. On n'a pas fini d'en voir, M. Francis Fox et Mme Monique Bégin, qui ont signé des affidavits protégeant la GRC au nom de la sécurité nationale, en apprendront d'autres en même temps que le public.

Jean-Claude LECLERC

PORTUGAL

Remous politico-militaires

Malaise grandissant dans une armée décidément mal remise de ses accès de fièvre de la période Sturm und Drang de la révolution des œillets; remous dans les partis politiques, illustrés le lundi 7 novembre par la menace de démission de M. Sa Carneiro, président du parti social-démocrate, et par la rupture officielle avec M. Soares de l'aile gauche du parti socialiste, animée par M. Lopes Cardoso... C'est dans un climat de nouveau tendu, confus et préoccupant, que M. Mario Soares s'appare à négocier l'éventuelle adhésion du Portugal à la C.E.E. avec des délégués de la Commission exécutive du Marché commun.

La petite "fronde", animée en lilloso, à Porto, par le général Pires Veloso, "champion" des secteurs les plus anticommunistes du Nord, est sans

commune mesure avec les turbulences militaires des deux premières années du Portugal démocratique. Mais elle met en évidence une certaine perte de prestige du général Ramalho Eanes, chef de l'État, contesté par les officiers les plus conservateurs. Très populaire dans un Nord toujours hostile aux "initiatives" de Lisbonne, et prompt à dénoncer les "infiltrations" communistes, le général Pires Veloso pourrait être tenté d'exploiter à son profit le mécontentement de la droite civile et militaire. Lundi, à Porto, ses partisans ont hué le nom du chef de l'État, qui avait pris la décision, prudente, de muter le général Pires Veloso à Lisbonne.

Considérée jusqu'alors comme tout à fait acquise au général Eanes, confortablement élu à la présidence de la

République à la suite d'un accord entre les trois principales formations politiques, le P.S., le P.S.D. et le C.D.S., l'armée, à n'en pas douter, bouge et murmure. Cette grène a une première conséquence fâcheuse pour le général Eanes: il a dû accepter la démission de l'un de ses hommes de confiance, le général Loureiro dos Santos, qu'il avait lui-même nommé, et imposé, comme vice-chef d'état-major général des forces armées. Autre symptôme de cette remise en cause par l'armée de la "ligne" rigoureusement professionnelle et apolitique préconisée par le général Eanes: la démission du colonel Almeida, commandant les parachutistes de Tancos, qui réclamait la réhabilitation des militaires de son unité impliqués dans la

Voir page 6: Portugal

des idées

des événements

des hommes

La cause Bakke vs l'Université de Californie

Un jugement très attendu de la Cour suprême des États-Unis dans la plus célèbre affaire de droits civils depuis 1954

La Cour suprême des États-Unis a entendu le 12 octobre dernier les plaidoiries dans la plus importante affaire de droits civils depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire, depuis que cette cour énonçait en 1954 le principe de l'inconstitutionnalité de la ségrégation raciale scolaire dans la célèbre cause *Brown vs Department of Education*.

Cette fois, la Cour suprême se prononcera sur la légalité constitutionnelle des programmes spéciaux d'admission dans les universités et par ricochet sur des programmes d'embauches similaires dans l'industrie. Ces programmes spéciaux dits d'"Affirmative Action" (ou d'initiatives concrètes) sont institués pour obliger ou pour permettre aux institutions publiques et à certaines entreprises d'engager ou d'admettre un minimum de femmes, de personnes provenant de minorités ethniques ou de groupes sociaux dits défavorisés. Ils sont généralement organisés de manière à réserver un nombre minimum de places ou d'emplois à des personnes provenant de tel groupe social contre lequel une discrimination a été exercée dans le passé. Ces programmes, de plus en plus nombreux, ont de manière efficace, empêché que ne s'accroisse de manière trop choquante le fossé des disparités entre les races et les sexes.

La Cour suprême de Californie a cependant rendu récemment une décision qui risque d'anéantir le résultat de trente années d'efforts et de luttes pour l'instauration de ces programmes et la reconnaissance du droit au travail et du droit à l'éducation. Dans l'affaire *BAKKE V. The Regents of the University of California*, le plus haut tribunal californien a en effet déclaré inconstitutionnel et invalide le programme spécial d'admission pour les candidats des groupes sociaux défavorisés, mis en place par la faculté de médecine de l'Université de Californie à Davis. En substance, la cour a déclaré que de tels programmes, organisés de façon à prendre en considération les origines ethniques de certains candidats, constituaient une "discrimination à l'envers" contre les droits de la majorité blanche. Un programme similaire de la faculté de droit de l'Université de Washington a également et pour les mêmes raisons, été déclaré illégal par la Cour suprême de l'État de Washington (3).

L'impact de ces décisions ne s'arrête pas aux portes de l'université. En effet, ces programmes spéciaux connus sous le titre de politique d'"Affirmative Action" sont de plus en plus largement utilisés dans la fonction publique et dans l'industrie privée pour assurer une embauche et un recrutement de personnel qui tiennent compte de la composition de la population. Devant l'ampleur et l'importance de la question, le juge *BRENNAN*, de la Cour suprême des États-Unis, a constaté que peu d'affaires constitutionnelles dans l'histoire récente ont suscité autant de controverses et de débats.

Les programmes dits d'"Affirmative Action" ont été élaborés afin de compenser pour les inégalités réelles résultant de pratiques discriminatoires contre les minorités raciales et contre les femmes. Ces programmes visent à éliminer la discrimination et à établir une situation plus égalitaire. Avant d'apparaître sous leur forme actuelle, ils furent précédés par un ensemble de mesures à caractère purement facultatif lesquelles sont devenues graduellement plus contraignantes. C'est en 1941 que l'on vit les premiers efforts en ce sens.

On définit aujourd'hui un programme d'initiative concrète comme un ensemble de mesures et de procédures destinées à atteindre un objectif précis d'intégration des groupes raciaux ou encore un équilibre entre hommes et femmes et qu'un employeur ou une institution s'engage à appliquer en toute bonne foi.

Pour qu'un programme spécial d'initiatives concrètes soit acceptable aux yeux de l'Office of Federal Contract Compliance, il doit tendre à corriger les pratiques discriminatoires passées et à

enrayer les effets de cette discrimination en augmentant substantiellement le nombre d'emplois destinés aux membres de minorités raciales et aux femmes à tous les niveaux où la discrimination a pu être observée. Ces efforts doivent se concrétiser dans la définition d'objectifs et dans l'élaboration d'un échéancier de mise en oeuvre.

Depuis 1964, les règlements adoptés en vertu du *Civil Rights Act* (Loi sur les droits civils), obligent aussi les maisons d'enseignement supérieur à se doter de programmes spéciaux d'initiatives concrètes si ces dernières se sont livrées dans le passé à des pratiques discriminatoires, et ce, sous peine de perdre leurs subventions fédérales. Si l'institution ne s'est pas rendu coupable de telles pratiques dans le passé, elle peut tout de même, sur une base volontaire, mettre en oeuvre de tels programmes d'admission. L'objectif y devient alors celui de corriger les conditions sociales générales qui limitent dans les faits l'accès de ces institutions aux seuls groupes privilégiés. Le législateur fait donc une distinction entre employeurs et institutions qui se sont livrés "intentionnellement" à la discrimination et ceux qui, sans s'y livrer ouvertement, n'ont rien fait d'"affirmatif" pour corriger les effets réels de la discrimination et de l'état d'infériorité systématique et de désavantage dans lequel les minorités raciales et les femmes ont été jusqu'à présent maintenues.

À la fin des années 60 et au début des années 70, un grand nombre de facultés universitaires et de collèges ont adopté des programmes spéciaux d'admission. Les objectifs déclarés de ces programmes se résument ainsi (en particulier pour les facultés à caractère professionnel): (a) constituer un corps étudiant multiracial; (b) rendre les étudiants blancs conscients des problèmes spécifiques des minorités; (c) former des professionnels originaires des groupes minoritaires afin qu'ils servent de modèle social aux jeunes de leur groupe; (d) améliorer la qualité des services donnés aux minorités (présument que les professionnels issus de ces milieux développeront de meilleures relations avec les autres membres de leur groupe) que les professionnels blancs.

De bien maigres résultats

Les résultats concrets de l'ensemble de ces programmes sont encore bien minimes aujourd'hui. S'il est vrai que la situation s'est légèrement améliorée au niveau du nombre d'admissions d'étudiants minoritaires dans les universités, dans le domaine du travail par contre, l'immense majorité des emplois non spécialisés, sans sécurité et mal rémunérés sont toujours détenus par des travailleurs noirs, chicanos et amérindiens, par des femmes ou par des immigrants.

Les statistiques officielles révèlent, entre autre, que 30% de la population blanche termine des études collégiales mais que seulement 6% de noirs atteignent ce niveau, que l'accroissement des minorités dans les facultés professionnelles entre 1973 et 1976 n'a été que de 1,40% alors que l'accroissement général de la population étudiante était de 6,7, que 99,6% du travail domestique rémunéré était accompli par des femmes (sans parler de celui qui n'est pas rémunéré), que les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 1975 variaient de 28% à 52% selon les secteurs d'emploi et que le salaire des travailleurs des minorités raciales n'était que de 71% de celui des blancs.

Dans le domaine de l'éducation, plus particulièrement, plusieurs universités nord-américaines contingentent l'admission d'étudiants de plus en plus fortement depuis dix ans. Ces limites imposées à l'accès aux études supérieures ne s'expliquent pas seulement par l'arrivée sur le "marché" des bébés de l'après-guerre, mais aussi par une élévation générale du taux de scolarisation de l'ensemble de la population. En pratique, le taux de scola-

risation de la classe ouvrière et des minorités raciales explique cette élévation réelle. On peut attribuer à cette augmentation du niveau général d'instruction de la population un double phénomène: celui du relèvement du niveau de scolarisation requis à l'embauche, même dans les emplois non spécialisés et celui de l'augmentation du contingentement universitaire. Dans le premier cas, l'augmentation de la scolarisation n'a pas contribué à réduire le chômage; dans le second cas, on assiste à une sélection tout aussi forte dont les mécanismes s'exercent maintenant au niveau universitaire plutôt que collégial.

Dans ce contexte, on ne peut certes pas prétendre que l'égalité raciale et sexuelle soit une réalité de la société américaine. Et pourtant, les juges de la Cour suprême de Californie ont trouvé que les programmes spéciaux d'admission allaient trop loin, brimaient les libertés individuelles, opéraient une discrimination raciale à l'envers et ils les ont déclarés illégaux et contraires à la constitution. Voyons ce qui en est.

L'affaire Bakke

La situation générale de contingentement qui prévaut dans les universités est particulièrement agitée dans les facultés professionnelles et la faculté de Médecine à Davis en Californie, ne fait pas exception à la règle.

En 1973, Allan BAKKE, un ingénieur blanc de 34 ans, y pose sa candidature; il entrait en compétition avec 2643 candidats pour les 100 places disponibles. Refusé une première fois, malgré ses résultats de 468 sur 500 aux tests d'admission, il tente sa chance à nouveau en 1974. Cette année-là, 3737 candidats sont sur les rangs et le nombre de places disponibles n'a pas augmenté. Il est refusé à nouveau avec des résultats de 547 sur 600.

Avec des places disponibles n'a pas augmenté depuis 1969, année où la faculté de médecine de Davis a décidé de mettre sur pied un programme spécial d'admission destiné à favoriser l'entrée de candidats d'origine "socialement et culturellement" désavantagée. Ce programme a été adopté "volontairement", à la suite de l'agitation étudiante et de émeutes raciales qui, on s'en souviendra, avaient été particulièrement violentes l'année précédente. Ce programme n'accorde que 16 places aux groupes défavorisés dans un État composé à 34% de groupes minoritaires. Jusqu'à 1969, seulement un ou deux candidats originaires de groupes raciaux minoritaires avaient été admis annuellement. Depuis 1969, même si les places ne leur étaient pas exclusivement réservées, les 16 places furent comblées par des candidats de groupes raciaux minoritaires. En 1973, ils étaient 297 à vouloir l'une de ces places et en 1974, ils étaient 628.

Soulignons également que le doyen et le Comité d'admission avaient aussi le pouvoir de considérer certains "cas spéciaux", par exemple la candidature du fils d'un ancien ou celle de l'époux ou de l'épouse d'une personne déjà inscrite. On attribuait aussi une légère préférence aux candidats originaires du nord de la Californie où est située la faculté. Les candidats âgés de plus de 30 ans devaient également démontrer une motivation et des aptitudes particulièrement élevées.

Insatisfait des réponses négatives du Comité d'admission, BAKKE s'adresse au président du Comité qui lui avoue ne pas être en mesure de faciliter son entrée à la faculté. Il lui offre cependant de lui fournir tous les documents et toutes les informations nécessaires, s'il désire s'adresser aux tribunaux pour contester la légalité de son refus et en particulier la légalité du programme spécial d'admission. BAKKE demande donc à la cour supérieure d'émettre une injonction ordonnant à l'Université de l'admettre car, alléguait-il, il aurait été victime de discrimination raciale en raison de l'existence du programme spécial d'admission puisque ses résultats aux tests de 1973 seraient

de quelques points plus élevés que ceux des derniers admis au programme spécial.

L'Université de Californie ne se contente pas de produire une défense, elle demande à son tour au tribunal saisi de l'affaire, un jugement déclaratoire sur la légalité constitutionnelle de son programme spécial.

En première instance, le tribunal émet une injonction en faveur de BAKKE et déclare que le programme de l'Université viole le 14e amendement de la constitution qui déclare: "Toute personne née ou naturalisée aux États-Unis jouit du statut de citoyen des États-Unis et de citoyen de l'État dans lequel il réside. Aucun État ne pourra adopter des lois qui auraient pour effet de restreindre les droits et privilèges d'un citoyen des États-Unis; aucun citoyen ne pourra être privé de sa vie, sa li-

mination des barrières raciales et non susciter leur création. En conséquence, l'objectif de l'Université ne peut pas être dans le cadre constitutionnel de produire des médecins noirs pour la communauté noire ou des médecins polonais pour la communauté polonaise... son seul but doit être de produire de bons médecins pour tous les Américains" (p. 687).

De plus, comme le programme de l'Université a été mis sur pied sur une base volontaire (et non pour corriger une discrimination passée, constatée par un tribunal), la responsabilité de prouver que l'Université avait exercé la discrimination raciale dans le passé, appartenait à l'Université elle-même! Même si avant l'existence du programme spécial, la faculté de médecine n'admettait qu'un ou deux candidats de couleur par année, il n'a pas été prouvé, affirme la cour, que ce

la discrimination est un acte individuel exercé par une personne donnée (membre de la majorité) contre une autre personne (membre d'une minorité) dans un cas individuel en raison de la race (ou du sexe, des croyances religieuses etc...) de cette dernière. En cela, elle nie le caractère collectif et social de la discrimination et elle confond le phénomène politique avec ses manifestations ponctuelles.

La seconde démonstration, plus complexe et d'invention plus récente, découle en partie de la première et tend à faire croire que les inégalités fondamentales n'existeraient plus en raison des lois qui affirment l'égalité raciale et sexuelle. Ces lois sont aux États-Unis, les 13e et 14e amendements à la constitution et le "Civil Rights Act"; au Canada, la "Déclaration canadienne des droits de l'homme" et au Québec, "La charte des droits et libertés

par

PIERRE MACKAY

■ La Cour suprême des États-Unis doit bientôt se prononcer sur la plus délicate affaire de droits civils dont elle ait été saisie depuis la fameuse cause où fut définitivement proclamé en 1954 le principe de l'égalité raciale en matière d'éducation. Il s'agit cette fois d'une affaire mettant en cause l'Université de Californie et un aspirant-étudiant en médecine, Allan Bakke, qui s'est vu refuser l'admission à la Faculté de médecine en raison d'un programme dit d'"Affirmative Action" qui réserve seize places dans cette faculté à des étudiants de groupes défavorisés, sans égard aux qualifications supérieures que pourraient posséder d'autres candidats à l'étude de la médecine. Bakke a contesté ce programme au

nom de l'égalité fondamentale dont doivent jouir tous les citoyens devant les institutions publiques. La Cour suprême de Californie lui a d'abord donné raison. Mais l'affaire est maintenant devant la Cour suprême qui a entendu le 12 octobre les plaidoiries des parties et doit bientôt rendre sa décision. Professeur au département de Sciences juridiques de l'UQAM, Pierre Mackay, qui poursuit cette année un séjour d'études à San Francisco et à Berkeley, suit avec intérêt le déroulement de la cause Bakke. Dans un article qu'il nous a fallu abrégé, étant donné sa longueur, il évoque les principaux faits et implications de l'affaire à partir d'un point de vue favorable à la politique mise en cause par Bakke.

berté ou sa propriété sans une procédure judiciaire conforme à la loi; aucun citoyen ne pourra se voir refuser une protection légale par les lois".

En appel, la Cour suprême de Californie renverse l'injonction, décidant que BAKKE n'aurait pas été admis de toute façon, mais confirme l'inconstitutionnalité du programme spécial d'admission.

Le tribunal déclare en effet que tout système d'admission ou de classification de personnes fondé sur des quotas raciaux est suspect.

Rappelons en passant que les systèmes de quotas raciaux furent historiquement utilisés pour exclure les minorités raciales des institutions privées et non pour leur faciliter l'accès aux institutions publiques.

Dans le cas de l'établissement volontaire de quotas raciaux, déclare la cour, il appartient à celui qui les applique de démontrer par des preuves irréfutables que cette façon d'agir sert les "intérêts supérieurs de la nation" et qu'il n'existe aucun moyen moins désavantageux pour les droits de la majorité d'atteindre les objectifs visés.

Après avoir énoncé ce qu'aurait dû prouver l'université, le tribunal s'applique à démontrer qu'il est à toute fin pratique impossible d'en faire la démonstration.

En effet, de dire le tribunal, il n'est pas suffisant de démontrer que les minorités raciales bénéficieraient de meilleurs soins si on formait plus de médecins émanant de leur groupe et de prétendre que ces médecins auraient plus d'intérêt à traiter les membres de minorités raciales que les médecins blancs. Au dire même de la cour "cette démonstration ne peut pas fonder une argumentation juridique valide pour défendre l'établissement de programmes spéciaux d'admission sur une base volontaire parce que cette démonstration entre en contradiction avec la présomption d'égalité des races créée par le 14e amendement à la constitution. Notre théorie de l'ordre social, déclare le juge, doit nous amener à interpréter la constitution de manière à ordonner l'éli-

miné ou sa propriété sans une procédure judiciaire conforme à la loi; aucun citoyen ne pourra se voir refuser une protection légale par les lois".

Voilà comment un tribunal conservateur peut manipuler l'argumentation juridique et démontrer ainsi les contradictions de l'idéologie libérale en la retournant contre elle-même.

Comme l'a affirmé le juge dissident TROBINER: "Il est pour le moins anormal que le 14e amendement à la constitution qui fut adopté pour permettre aux minorités d'atteindre une position sociale plus égalitaire et pour forcer l'intégration raciale, soit aujourd'hui utilisé pour condamner les seuls programmes qui depuis dix ans ont contribué effectivement à l'intégration raciale au niveau universitaire, et ce, pour la simple raison que ces programmes ont été créés sur une base volontaire".

Voilà une excellente démonstration que la déclaration politique et législative des droits de l'homme est tout à fait insuffisante pour libérer les groupes opprimés du joug de leurs oppresseurs. Fut-il écrit dans la constitution et acquis par des années de luttes, un droit ne peut jamais être tenu pour garanti quand il est soumis à l'interprétation judiciaire.

La "discrimination à l'envers" un concept infamant

Le concept de "discrimination à l'envers" est infamant et il convient d'étudier de plus près les démonstrations erronées sur lesquelles il repose. La première de ces démonstrations affirme que

de la personne". Elles ont toutes en commun la caractéristique d'avoir été édictées pour corriger des situations d'inégalités réelles et elles affirment toutes que tous sont égaux. Selon les tenants de la thèse de la "discrimination à l'envers", depuis que ces lois sont adoptées et puis-que la discrimination est un acte essentiellement individuel, il serait désormais devenu possible pour une personne (de la minorité ou de la majorité) d'exercer une discrimination (raciale ou autre) contre une personne de majorité. On ira même jusqu'à citer comme preuve à l'appui de cette thèse des cas où des blancs se sont vu refuser l'entrée dans des bars noirs parce qu'ils étaient blancs. L'erreur fondamentale de cette démonstration est double. D'une part, les lois qui déclarent l'égalité ne la réalisent pas dans les faits et d'autre part la discrimination ne repose pas sur le simple jeu de la majorité numérique (comme le démontre la discrimination contre les femmes) mais sur la situation d'oppression fondamentale d'un groupe par rapport à l'autre.

Ces démonstrations erronées ne réussissent évidemment pas à expliquer certains problèmes persistants. S'il est vrai que les groupes raciaux et les travailleurs sont égaux pourquoi constate-t-on chez les enfants de ces groupes des résultats scolaires et des résultats aux tests "d'intelligence" systématiquement plus bas?

Même si les explications d'infériorité génétique ou d'infériorité congénitale refont surface aujourd'hui dans les groupes réactionnaires, nous nous contenterons d'analyser l'explication plus intelligente qu'on donne maintenant à ce phénomène. La nouvelle idéologie explique que cette situation résulte d'un déséquilibre ou d'un désavantage culturel causé par la nature même de la pauvreté et attribuable à la condition même de défavorisé. Cet état de pauvreté et de carence culturelle stigmatise et traumatise ceux qui en sont les victimes. La tare n'est plus innée, elle est acquise du milieu et de l'éducation (ou de son absence).

Il résulte de cette explication que les membres des groupes défavorisés ne sont

Voir page 6: Bakke

À LA DEMANDE GÉNÉRALE,

LA

Mini

REPREND SON AIR DE JEUNESSE!

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX:

1 GROS LOT \$50,000

(SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET)

\$5,000

(NUMÉRO COMPLET)

TOUJOURS 50¢

LA Mini

SE RAJEUNIT

\$500

(4 DERNIERS CHIFFRES)

\$100

(3 DERNIERS CHIFFRES)

la météo

Du temps généralement nuageux avec de la pluie et une possibilité qu'elle se change en neige dans les régions les plus au nord. Les températures seront relativement plus froides dans toute la province alors que pour samedi on prévoit de la neige.

Nord de Pontiac-Témiscamingue, Abitibi; pluie se changeant en neige en avant-midi. Maximum près de 4. Aperçu pour samedi: chutes de neige et ventoux.

Baie-Comeau, Rimouski: nuageux avec averse. Maximum près de 4. Aperçu pour samedi: pluie se changeant en chutes de neige.

Sept-Iles, Gaspésie: nuageux avec averse. Maximum près de 6. Aperçu pour samedi: pluie se changeant en chutes de neige.

Nord de la Haute-Mauricie, Chibougamou: pluie se changeant en neige. Maximum de 2. Aperçu pour samedi: chutes de neige.

Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières, Lac Saint-Jean: averse. Maximum de 4 à 6. Aperçu pour samedi: nuageux avec possibilité de quelques flocons de neige.

Sud de la Haute-Mauricie, Sud de Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: averse se changeant en chutes de neige. Maximum de 3. Aperçu pour samedi: nuageux avec possibilité de chutes de neige.

Outaouais, Montréal: nuageux avec possibilité d'averses. Maximum de 4 à 6. Aperçu pour samedi: nuageux avec possibilité de quelques flocons de neige.

101 sur la langue qui a dominé les débats politiques de l'année en cours.

Le sondage Hamilton-Pinard révèle que 45% des Québécois sont favorables (en général) à la loi 101; 33% d'entre eux y sont défavorables et 23% ne se prononcent pas, ne savent pas ou restent indécis. Quant aux Québécois francophones, ils sont en faveur de la loi à 50% (26% défavorables et 24% d'indécis). Quant aux Québécois autres que francophones, 13% appuient la loi et 72% la désapprouvent (82% si l'on ne compte que les anglophones).

On se souvient que la maison Goldfarb, qui avait effectué un sondage sur la loi 101 au cours de l'été, concluait que 61% des Québécois francophones désapprouvaient la loi 101, alors que seulement 39% y étaient favorables. Au même moment, la maison CROP publiait un sondage commandé par Reader's Digest et concluait, pour sa part, qu'au contraire, 52% des Québécois francophones approuvaient la loi et que 37% s'y opposaient.

Au fait, soutiennent MM. Hamilton et Pinard, les résultats du nouveau sondage s'accordent avec ceux de l'enquête CROP sur le même sujet. "Si ce n'est que plus de répondants étaient indécis dans l'enquête CROP". Celle-ci enregistre en effet 11% d'indécis, tandis que le sondage Hamilton-Pinard en rapporte 23%, un indice, suggèrent les auteurs, que le débat s'est peut-être apaisé. Si, par ailleurs, on redistribue, dans l'un et l'autre sondage, les indécis dans les catégories "pour" et "contre" suivant les proportions auxqueltes ont répondu ceux qui avaient une opinion, on obtient exactement les mêmes résultats, soit 58% de gens favorables à la loi 101 et 42% de voix défavorables.

Quant au sondage Goldfarb, ses résultats ne sont pas comparables, entre autres raisons parce que seuls ont été interrogés, en l'occurrence, ceux "qui avaient entendu parler de la loi", soit 71% des Québécois francophones.

Les personnes qui disent appuyer la loi 101 sont, certes, des indépendantistes (87% d'entre eux), les péquistes (79%) et ce que les auteurs appellent les "intellectuels" (enseignants, scientifiques, artistes, journalistes et écrivains, soit 77% d'entre eux). Il en va de même pour 60% des jeunes âgés de 18 à 24 ans, pour 58% des cols blancs (autres que les intellectuels) et pour 42% des cols bleus et fermiers.

Une ombre importante au tableau cependant, le fait que la Charte du français interdise désormais l'accès à l'école anglaise aux Canadiens anglais issus des autres provinces et qui viennent s'installer à demeure au Québec. L'opposition est vaste et vient de tous les milieux: 58% s'opposent à cette disposition de la loi, et chez les francophones, 54% partagent cet avis (84% chez les seuls anglophones). En tout, seulement 28% des réponses traduisent un accord avec la clause "Québec" chez les seuls francophones, cet accord ne s'éleve guère au-dessus de 32%.

Même parmi les "souverainistes conditionnels" (qui tiennent à la souveraineté dans la mesure où ils seront assurés de l'"association") et chez les intellectuels, on s'oppose à la clause "Québec" à 58% dans le premier cas et à 46% dans le second.

LA GRC

sion McDonald) qui doit entreprendre bientôt ses travaux sur les activités illégales de la GRC, a indiqué M. Fox aux Communes et devant la presse un peu plus tard. Il n'a pas l'intention d'en saisir les procureurs généraux des provinces avant d'avoir reçu l'avis de la commission.

Selon le solliciteur général, ceux qui le pressent de passer rapidement à l'étape des mises en accusation "sautent peut-être un peu trop vite aux conclusions". Rien ne démontre hors de tout doute, à son avis, que toutes ces activités peuvent être tout de go décriées "illégales".

Il rappelle qu'avant 1974, l'écoute électronique était permise sans autre précautions au Canada, et que les policiers s'y livraient largement. "Il fallait bien qu'ils entrent quelque part pour poser leurs appareils d'écoute", remarque-t-il. Mais surtout, il soutient qu'un juge pourrait bien hésiter avant de conclure à l'illegalité puisqu'il faut "qu'il y ait eu intention de commettre un crime" pour qu'un acte soit défini comme illégal.

Visiblement abasourdi par cette avalanche quotidienne de révélations, le solliciteur général a déclaré hier qu'il avait demandé aux autorités de la GRC de préparer un dossier complet sur ces allégations, et sur celles qui pourraient encore survenir reconnaît-il déjà, pour le remettre à la commission McDonald. Il se dit certain de la franchise de ses interlocuteurs maintenant puisque la commission McDonald "aura accès de toute façon à tous les documents de la GRC et pourra faire témoignage tous les intéressés en émettant des subpoena".

Pressé tant par l'ancien leader du Nouveau Parti démocratique, M. Tommy Douglas, que plus tard par la presse, de révéler les sanctions qu'il entend prendre à l'égard de ses interlocuteurs de la GRC qui lui ont jusqu'à maintenant caché certaines activités, M. Fox s'est montré réticent. "Il y a des gens, dit-il, qui veulent passer trop rapidement à la phase de la guillotine et qui cherchent des boucs-émissaires".

A son avis ce sera à la commission royale de faire toute la lumière sur l'ensemble du dossier, et d'indiquer précisément à qui doivent être imputées les responsabilités dans chacun des cas.

Mais la lenteur de la commission McDonald à se mettre en train commence à faire des impatientes, même parmi les rangs ministériels. M. Jean Chrétien, qui agissait hier à titre de premier ministre suppléant en l'absence de M. Trudeau, s'est dit enclin à réclamer le plus tôt possible de la commission un "rapport intérimaire", selon une suggestion du leader du NDP, M. Edward Broadbent. M. Fox a également souhaité des résultats dans les meilleurs délais.

M. Broadbent a vainement tenté de faire accepter, en même temps que sa suggestion, un élargissement du mandat de la commission pour y inclure notamment l'étude de la responsabilité ministérielle.

Selon MM. Chrétien et Fox, le mandat de la commission est déjà suffisamment vaste pour lui permettre de faire des recommandations sur le sujet si elle le désire.

Le parti conservateur réclame pour sa part la constitution immédiate d'un comité parlementaire de 20 membres, préside par un député de l'opposition, qui aurait des pouvoirs fort semblables à ceux de la commission McDonald, et qui ferait

rapport à la fin de mars prochain. Le député libéral Mark MacGuigan, président du comité parlementaire sur la Justice, avait pour sa part suggéré la veille que ce comité en soit saisi, une idée qui gagne des adeptes même dans les rangs libéraux.

Mais M. Fox s'y oppose absolument. "Cette question a trait à la sécurité du pays, a-t-il déclaré aux Communes. Il y a là des matières de contre-espionnage, d'autres qui concernent des activités internationales à l'intérieur de nos frontières, et ce sont là des choses qui ne peuvent être étalées sur la place publique sans mettre en danger la sécurité de notre pays."

Hors des Communes, M. Broadbent a affirmé hier qu'une "source fiable" l'avait assuré que quatre nouveaux cas d'illegalités commises par la GRC avaient été transmis par M. Fox à la commission McDonald. La veille, en Chambre, le solliciteur avait refusé de commenter cette assertion, qu'il trouvait trop vague.

M. Fox a cependant récusé l'ampleur d'une nouvelle publiée hier matin par un quotidien torontois, selon lequel la Gendarmerie, aurait un très important réseau d'informateurs au sein de la fonction publique, à tous les niveaux. Ces "fonctionnaires espions", selon The Globe and Mail, étaient parfois payés jusqu'à \$10,000 par année pour leurs bons services.

Le solliciteur reconnaît qu'on a pu payer des informateurs pour obtenir des renseignements sur des affaires "criminelles" mais il nie qu'il y ait infiltration policière de cette sorte au sein de la fonction publique. Certaines personnes, ajoute-t-il, apportent parfois de façon volontaire des renseignements à la GRC, car elles croient que c'est de "leur devoir" de le faire.

Ce n'est qu'aux dernières minutes de la période de questions, hier après-midi, qu'un député conservateur s'est avisé qu'il était peut-être temps de s'enquérir de "l'opération 300" auprès du solliciteur général.

Jusque-là l'opposition s'était intéressée sans plus de passion aux mécanismes d'enquête. Le leader conservateur, M. Joseph Clark, avait préféré faire une sérieuse tempête à propos de déclarations faites la veille par M. Fox, sur les ondes d'un poste montréalais de radio, au sujet des reportages de CBC.

À la blague, a assuré par la suite M. Fox, il s'était dit d'avis que CBC avait trop d'argent, que ce réseau "dépasseait son mandat de façon excessive", et qu'on devrait peut-être songer à couper son budget pour en faire bénéficier plutôt la GRC.

Le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts, avisé à l'avance des inquiétudes de M. Clark à l'égard de la liberté de la presse, s'est dit tout à fait certain que M. Fox avait exprimé des "opinions personnelles" et qu'il n'était aucunement question pour le gouvernement, de songer à enseigner au réseau de Radio-Canada la façon de faire son travail.

Maladroitement, M. Roberts devait cependant prédire que les prévisions budgétaires de Radio-Canada allaient devoir passer au crible de l'austérité cette année, comme ceux de toutes les agences gouvernementales, et M. Clark a continué dès lors à crier à la censure par apoplexie ainsi le ministre a-t-il dit au sujet de la démission de M. Jean Chrétien.

Hors des Communes, M. Fox a indiqué aux journalistes qu'il était moins inquiet de ce que la presse obtienne des renseignements que de l'usage qu'elle en fait. Il espère qu'elle se montre responsable et "auto-disciplinée". La publication de certains documents pourrait mettre en danger la sécurité nationale, dit-il, et peut-être même en certains cas "la vie d'individus".

LE RÉFÉRENDUM

tie d'une association économique avec le reste du Canada?

Si ces renseignements sont exacts et si M. Burns réussit à convaincre ses collègues de la justesse de son point de vue, le référendum sur l'avenir politique du Québec, loin d'être tenu, comme certains pouvaient le craindre, à partir d'une pléiade d'options d'où il serait peut-être difficile de tirer une majorité claire, serait plutôt mené à partir d'une question qui va à l'essentiel, qui prête peu à interprétation et qui permet finalement aux électeurs d'indiquer clairement leurs préférences.

Ainsi, et tel que la chose s'est déjà produite en Grande-Bretagne lors du référendum sur son appartenance au Marché commun, les partisans du oui et du non seraient regroupés en deux grands comités et disposeraient de fonds égaux de l'Etat pour défendre leurs thèses.

Ce qui éliminerait évidemment la possibilité, évoquée par plusieurs, que les forces fédéralistes se divisent en trois ou quatre groupes allant du statu quo à l'égalité ou l'indépendance de Rodrigue Biron en passant par le fédéralisme renouvelé de tous ceux qui sont à la recherche de formules permettant le maintien du lien fédéral.

Quoi qu'il en soit, ces précisions de M. Burns ont eu l'heur de plaire aux dirigeants de ce comité d'action positive représenté hier à l'Assemblée nationale par un avocat montréalais du nom d'Alex Patterson.

Selon le mémoire de ce groupe, que le ministre a d'ailleurs qualifié de fort constructif, la question posée au moment du référendum sur la souveraineté politique devra être non équivoque et formulée de manière à refléter vraiment l'opinion des citoyens quant à l'avenir constitutionnel de la province.

Ainsi, de dire ce mémoire, elle devra être débarrassée de tout traquenard éventuel et éviter les terminologies tendancieuses du genre "Donnez-nous le mandat de négocier..."

Enfin, ce groupe, dont on ne connaît ni les sources de financement, s'oppose au regroupement forcé sous des comités ad hoc des participants à la campagne référendaire. Il estime que de tels regroupements sont contraires aux libertés individuelles d'expression et d'association.

Signalons en terminant qu'au moment de mettre sous presse, les parlementaires abordaient l'examen détaillé du mémoire soumis par le groupe Québec-Canada, fondé par le député libéral Michel Gratton.

Pour l'essentiel, ce mémoire reprend les thèses soulevées par son prédécesseur mais souligne avec insistance le fait que le livre blanc aurait été pensé, selon ce groupe, de manière à tronquer les règles du jeu en faveur des partisans de la souveraineté-association, allégués que M.

Burns s'est contenté de qualifier de ridicules affirmant que ce mémoire relevait essentiellement du procès d'intention et n'était nullement fondé sur l'examen exhaustif des règles proposées par le Livre blanc.

GUY TARDIF

dernier l'achat de cet ensemble, et c'est ce que prévoit le mémoire d'entente déposé en chambre hier. Une fois la Loi sur la conciliation entre locataires et propriétaires qui défend au propriétaire des Immeubles Val-Martin de vendre cet ensemble amendé, la vente s'effectuera suivant les conditions prévues au mémoire d'entente. On prévoit que pour l'achat des 584 logements que comporte l'ensemble il en coûtera environ \$6 millions.

Le mémoire d'entente a été signé par les dirigeants de la SHQ et le propriétaire des Immeubles Val-Martin, M. Arthur Steckler. Cependant M. Tardif a signé une clause à titre de ministre et à titre personnel avec les autres parties au mémoire.

Par cette clause, chacun se donne mutuellement quittance complète et finale pour toutes actions ou droits d'action ou pourrait avoir ou prétend avoir relativement à ces immeubles ou pour tout geste ou toute déclaration qu'on aurait fait. En considération de cette quittance, la SHQ versera aux Immeubles Val-Martin une somme de \$25,000, à titre d'indemnisation des honoraires et déboursés judiciaires encourus. On prévoit à une autre clause qu'une partie du prix d'achat pourra servir à cette indemnisation.

Selon le député de Marguerite-Bourgeoys, M. Tardif n'a agi que très normalement en paraphant cette clause à titre de ministre car il est normal que pour les actes et déclarations faits en cette qualité l'Etat en assume les conséquences financières.

Ce qu'il trouve moins normal, c'est qu'il l'ait paraphé à titre personnel. M. Tardif, comme citoyen et individu, doit être responsable des gestes qu'il pose et en conséquence il doit subir personnellement les effets de poursuites judiciaires contre lui, souligne-t-on. Si des poursuites ont été intentées contre M. Guy Tardif à titre personnel celui-ci, pourrait alors bénéficier "d'un avantage personnel puisqu'il s'en trouve déchargé par la quittance en question."

M. Tardif qui n'est pas avocat et admet ne pas connaître les lois en profondeur a dit avoir eu connaissance d'une mise en demeure qui lui est parvenue au ministère, ne sachant pas si elle lui était adressée à titre personnel ou en qualité. Il ne comprend surtout pas comment, lui qui n'a aucun intérêt dans le cas Val-Martin, il pourrait avoir touché un quelconque "avantage personnel" comme le lui a demandé le député libéral. Son indignation était telle qu'il a demandé à M. Lalonde de répéter ses paroles hors de la chambre, là où il ne jouirait plus de l'immunité parlementaire.

Ce serait sur la recommandation des avocats de son ministère, des avocats du ministère de la Justice et des consultants retenus pour ce dossier qu'il aurait signé ainsi le mémoire en question. Devant l'indignation du ministre, le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard D. Lévesque, a senti le besoin d'expliquer que son collègue était en droit de s'interroger en voyant que le ministre avait signé le document à titre personnel. Pour tirer au clair cette question, M. Tardif a promis une déclaration ministérielle qu'il fera ce matin après avoir consulté les conseillers juridiques de son ministère.

CENTRALISATION

Suite de la page 3

lourd appareil remis en question devant la commission Martin. Pour les propriétaires de poids lourds, leur service de transport devrait être assujéti à la médiation obligatoire avec décision contraignante pour les parties; les retraits d'actions judiciaires à la suite de graves illégaux devraient être interdits et le ministère du Travail devrait faire enquête dans tous ces cas.

PORTUGAL

Suite de la page 4

tentative de putsch spinoïste du 11 mars 1975.

C'est également dans ce Nord si "différent" que M. Sa Carneiro compte ses meilleurs amis. L'offre de démission d'un homme qui s'entend très mal avec le chef de l'Etat a fait l'effet d'une bombe à Lisbonne. Si ce retrait devait être confirmé, il pourrait dans une certaine mesure grandement favoriser ce "projet" social-démocrate préconisé par certains dirigeants socialistes et par la majorité de la commission politique du P.S.D. Débarassé de ses "gauchistes" liés à l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Lopes Cardoso, M. Soares pourrait plus aisément négocier un accord avec les personnalités les plus modérées du P.S.D. On imagine mal cependant que le dynamisme de Sa Carneiro puisse renoncer à toute activité politique.

La rupture entre l'aile gauche et la direction du parti socialiste était attendue. M. Lopes Cardoso et ses amis estiment que M. Soares n'a pas rempli les engagements pris par le congrès de décembre 1974. Ils dénoncent la "trahison" de la réforme agraire et l'abandon des objectifs "socialistes" du parti de M. Soares. Sans prétendre à la constitution d'un nouveau parti, ils pourraient se présenter aux prochaines élections. A court terme, cette émergence inévitable clarifierait le panorama politique portugais si les bruits de bottes et la gravité de la crise économique n'incitaient les commentateurs à la prudence.

(Le Monde)

NAISSANCE

MATHIEU-ROBINSON
À Mireille et Bryan de Iglocik, Territoire du Nord-Ouest, une fille Eveline, née le 2 novembre 1977, à l'hôpital Général de Frobisher Bay.

BAKKE

Suite de la page 5

pas responsables de leur situation. Ceci peut avoir des conséquences débilantes dans une société qui considère encore la responsabilité individuelle et personnelle comme le principal facteur d'équilibre et de santé mentale.

On pourra de cette façon justifier que le redressement de la situation nécessite essentiellement des interventions pour "réhabiliter" les victimes, en leur faisant le plus souvent accepter passivement leur situation. Dans d'autres cas, on accordera un traitement "de faveur" à ces victimes. Il est en effet plus facile de "laisser passer" un étudiant noir qui a des difficultés ou de faire des classes "allégées" pour des étudiants "déficients" que de prendre les mesures pour compenser et combattre réellement les difficultés auxquelles ils font face. Ce type de comportement a pour effet de maintenir les inégalités sociales en les camouflant ou en refusant de les combattre efficacement.

Voilà donc les fondements et les effets de l'idéologie de la "discrimination à l'envers" qui légitime les nouvelles formes d'actions destinées, non à changer les causes sociales et politiques du mal comme on serait en droit de l'attendre, mais plutôt à en "traiter" les victimes.

Les groupes qui s'opposent à la décision BAKKE ont souligné que les moyens de défense soulevés par l'Université de Californie dans l'affaire BAKKE la placent au rang de ces faux défenseurs des droits des minorités raciales. Représentée exclusivement par des avocats blancs, elle a refusé de faire entendre des témoignages d'étudiants de groupes minoritaires ou de témoins experts et s'est contentée de l'unique témoignage de son doyen aux admissions. Elle a refusé d'admettre et de prouver toute forme de pratiques discriminatoires dans le passé. Elle n'a pas voulu limiter l'affaire à un cas d'espèce et elle a refusé de contester l'allégué de BAKKE invoquant la discrimination en refusant de prouver que BAKKE avait pu être refusé pour d'autres motifs (âge, résidence, etc.). Elle s'est montrée plus intéressée à obtenir un jugement définitif sur son programme spécial d'admission qu'à gagner la cause, et ce, au détriment même des intérêts des groupes en cause.

Une forte opposition

Devant la situation créée par la décision de la Cour suprême de Californie, il n'est pas étonnant que les minorités raciales et les organisations progressistes aient vu, à juste titre, les dangers qu'une telle décision représentaient pour le droit à l'éducation et le droit du travail. Quelque 60 groupes et organisations se sont regroupés dans deux grandes coalitions qui ont pour but de faire renverser cette décision. Ils ont publié plusieurs brochures, organisé des discussions dans les universités et les collèges et des meetings publics. Sur le plan judiciaire, ils ont déposé plusieurs brefs "amicus curiae" (ami de la cour) devant la Cour suprême des États-Unis afin de faire valoir le point de vue des minorités raciales et des travailleurs. Ils ont organisé un "lobby" à Washington dont le principal effet jusqu'à maintenant a été de faire changer le contenu du bref d'"amicus curiae" du ministère fédéral de la Justice devant la Cour suprême. Dans sa première version, le gouvernement se déclarait d'accord avec la décision de la cour de Californie, dans la version finale, il déclare que les programmes spéciaux d'admission sont fondés sur des objectifs valables mais il demande à la Cour suprême des États-Unis de retourner l'affaire devant les tribunaux inférieurs pour obtenir des preuves et des informations additionnelles sur le programme dont il est spécifiquement question dans l'affaire BAKKE.

Les manifestations publiques ont également amené la Commission fédérale des droits civiques à déclarer, à la veille même de l'audition devant la Cour suprême: "L'abandon des programmes spéciaux d'admission et d'emploi aurait pour effet de priver des milliers de femmes et de personnes membres de minorités raciales de places qui ne leur sont ouvertes que depuis peu. L'établissement d'objectifs numériques fait partie intégrale de ces programmes (...) lesquels depuis moins de dix ans ont été les seuls à faire avancer concrètement l'égalité raciale et sexuelle".

Trois grandes séries de manifestations publiques ont été organisées par ces groupes pendant le mois d'octobre. Une première série, le 3 octobre, visait plus particulièrement les universités et les étudiants des campus de l'Université de Californie.

Les deux autres se sont déroulées simultanément à Washington et dans les principales villes américaines, l'une le 8 octobre immédiatement avant l'audition en cours suprême, l'autre juste après, le 15 octobre. Lors de ces manifestations dans les villes de Californie on a vu des commandos du parti nazi-américain tenter d'interrompre la protestation pacifique des groupes progressistes.

Toutes ces manifestations visent à faire pression sur la Cour suprême dont la décision marquera nettement l'évolution de la question raciale et des droits des femmes aux États-Unis.

DÉCÈS

DION Joseph. — Le 10 novembre 1977, à Lac Mégantic, après une longue maladie, est décédé M. Joseph Dion, époux de Emma Legendre, du 5142 boul. des Vétérans, Lac Mégantic, P. Qué. Outre son épouse, il laisse six filles, Suzanne, épouse de M. Robert Boulanger, biologiste, Micheline, épouse de M. G. Gamelin Vadeboncoeur, avocat, Marie, infirmière à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ainsi que six (6) petits-enfants, Valérie et Ève Boulanger, Dominique, Suzanne, Frédéric et Nicolas Vadeboncoeur. Les funérailles auront lieu, samedi le 12 novembre 1977. Le convoi funéraire partira du Salon Jacques & Frères, pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon, où le service sera célébré à 13:00 heures.

VACHON Irène. — A Montréal, le 9 novembre 1977 à l'âge de 83 ans, est décédée, M. Irène Vachon, C.M. épouse de feu Aimée Masson. Il laisse dans le deuil ses enfants: Irène (Mme C. Spilka) Maurice, Louis (époux de Marie-Claire Blain) et François (époux de Marie-Andrée Lefebvre). Les funérailles auront lieu samedi 12 novembre 1977. Le convoi funéraire partira des Salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon, où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

suites de la première page

OPTION PÉQUISTE

que choisiriez-vous: la profonde révision ou la séparation complète?"

Ainsi interpellés, les électeurs consultés répondent à 67% qu'ils choisiraient, la "révision fondamentale", et à 9% qu'ils opteraient pour la "séparation". (25% ne savent pas, ne voteraient pas ou refusent de répondre).

Une question fondée sur une hypothèse tout à fait différente a été posée:

"Si les choix offerts dans un référendum étaient, soit l'indépendance du Québec ou la souveraineté-association, soit la constitution actuelle sans changement, que choisiriez-vous?"

Dans ce cas, 33% choisissent l'indépendance (9% à la souveraineté-association (24%)), 40% préfèrent la constitution actuelle et 28% ne se prononcent pas, ne savent pas ou ne voteraient pas.

Au sujet de ces deux dernières questions, les sondages rappellent naturellement qu'il s'agit d'hypothèses extrêmes, et elles n'ont été posées que dans le but de mieux connaître les sentiments réels de ceux qui s'étaient déjà prononcés. On peut rapprocher cette méthode d'investigation de celle qu'avait employée la maison CROP en août lorsqu'elle voulait savoir comment réagiraient les électeurs si le gouvernement demandait "un mandat pour négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada" lors du référendum. A cette occasion, 50% des répondants avaient indiqué qu'ils accorderaient ce mandat au gouvernement, un tiers le lui refuserait et 25% ne s'étaient pas prononcés.

Comme l'ont déjà démontré de multiples sondages, c'est parmi les francophones que les partisans de l'indépendance ou de la souveraineté-association sont plus nombreux. Aucun des 72 répondants anglophones du sondage Pinard-Hamilton ne se prononcent pour l'indépendance.

LE PQ

ce taux passait à 51% en août dernier, suivant les chiffres fournis par les enquêteurs de la maison CROP.

Le bond considérable du taux d'électeurs qui se disent favorables au PQ en février s'explique, selon MM. Pinard et Hamilton, par la tendance à accorder une période d'essai à un nouveau gouvernement. On notera, de plus, que le déclin de l'appui au Parti québécois qu'on observe depuis février dans les résultats du sondage CROP d'août 1977 et dans la présente enquête répond à une montée des libéraux. Ceux-ci obtenaient 34% des suffrages aux élections de novembre. Ensuite, l'appui à ce parti baissait à 21% en février (suivant Sorecom) puis accusait une augmentation de quatre points pourcentage en août (sondage CROP), avant d'atteindre 30% maintenant, selon MM. Pinard et Hamilton.

Parlant des partisans du gouvernement parmi les personnes interrogées qui ont exprimé clairement un choix de vote à une toute prochaine élection provinciale, les auteurs du sondage prennent soin de signaler que le chiffre de 47% est un peu exagéré, étant donné le pourcentage important de personnes qui s'abstiennent d'exprimer un choix. Aussi, après avoir tenté de redistribuer les "indécis" (et "autres") en s'aidant d'autres réponses au même sondage, les enquêteurs concluent-ils que s'il y avait une élection provinciale demain, "le PQ obtiendrait à peu près le même nombre de voix qu'il y a un an".

On a également cherché à connaître le degré de satisfaction des Québécois du

gouvernement péquiste: "très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait, pas satisfait du tout?"

La majorité des réponses ne se situent point ici dans les extrêmes: seulement 8% des personnes interrogées se disent "très satisfaites" du gouvernement Lévesque, tandis que 18% traduisent un désaccord profond (notons que 7% n'ont pas d'opinion en l'occurrence).

Au centre, on note 34% de gens "plutôt satisfaites" et 33% de personnes "pas très satisfaites". C'est donc en additionnant les "très satisfaites" et les "plutôt satisfaites" qu'on obtient le taux de 42% de satisfaction à l'endroit du gouvernement.

En février dernier, l'enquête Sorecom reconnaissait un taux de satisfaction du gouvernement Lévesque de 49% (34% d'insatisfaits et 18% d'indécis ou de personnes refusant de répondre). Ce taux paraît être resté stable durant l'été, puisque la maison CROP note un taux de 50% de satisfaction en août dernier (44% d'insatisfaits).

Le présent sondage des professeurs Hamilton et Pinard est le premier à indiquer que le nombre des mécontents de l'administration Lévesque (51%) est supérieur à celui des "satisfaites". Compte tenu de l'appui un peu exagéré que la population est portée à accorder à un nouveau gouvernement au début de son mandat et de l'érosion relativement faible de cet appui après un an de pouvoir, on peut dire qu'après cette brève "récréation", le parti gouvernemental est revenu, quant à la satisfaction des électeurs, à peu près au niveau d'appui que traduisait l'élection du 10 novembre.

On notera qu'un an après son élection en 1973, le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement Bourassa passait de 57% à 40%, puis à 30% en octobre 1975.

L'origine ethnique et les options politiques des personnes interrogées jouent d'emblée, on s'en doute, dans l'approbation ou la désapprobation du gouvernement. Ainsi, 98% des réponses provenant de citoyens d'origine anglaise sont défavorables à l'administration péquiste; 76% le sont également de ceux dont les origines sont autres qu'anglaise ou française, tandis que le taux d'insatisfaction est de 45% chez les francophones.

Les auteurs du sondage ont voulu en savoir plus long en posant une sous-question touchant l'appréciation du gouvernement provincial: comment jugez-vous celui-ci "en ce qui concerne ses réalisations économiques"?

Les réponses indiquent en l'occurrence un faible degré de satisfaction: 30% des réponses expriment une satisfaction (grande ou moyenne); 58% indiquent peu de satisfaction (36%) ou pas du tout (22%) et 12% des personnes interrogées ne se prononcent pas. La répartition ethnique de la population ne joue pas beaucoup, puisque 34% des Québécois francophones se disent satisfaits des performances économiques du nouveau gouvernement, contre 53% des anglophones. Quant aux personnes d'origines "autres", 83% sont défavorables, 11% sont satisfaites et 6% ne se prononcent pas.

Les enquêteurs Hamilton et Pinard font remarquer que l'appréciation de la gestion économique du gouvernement Lévesque est à peine plus élevée que celle que révélait un sondage CROP, pendant la campagne de novembre 1976, au sujet du gouvernement Bourassa. On y enregistrait en effet un indice de satisfaction de 28% touchant la création d'emplois (58% d'insatisfaits) et 22% concernant la façon de lutter contre l'inflation (66% d'insatisfaits), avec 12% d'indécis dans l'un et l'autre cas.

Quant aux investissements au Québec, 60% des personnes interrogées reconnaissent que voilà un domaine problématique et 57% des Québécois francophones pensent de même, tandis que 78% de leurs répondants anglophones s'inquiètent.

Qui, dès lors, faut-il rendre responsable d'une telle situation? Deux personnes interrogées sur cinq (40%) en blâment le gouvernement Lévesque, et les Québécois francophones partagent assez cet avis (37% d'entre eux). Les trois autres options de réponse offertes par les enquêteurs viennent assez loin derrière: les hommes d'affaires (15%), les syndicats (13%), puis le gouvernement Trudeau (11%). Notons que 21% des personnes interrogées ont ou bien refusé de répondre, ou bien dit ignorer la question.

Enfin, MM. Hamilton et Pinard ont voulu sonder l'opinion au sujet de la loi

La méthodologie

Le sondage commandé par la chaîne anglaise de Radio-Canada et dont les résultats ont été diffusés hier soir au cours de l'émission "90 Minutes Live" à été conçu par MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, professeurs au département de sociologie de l'Université McGill. La composition de l'échantillon, les entretiens au téléphone et la préparation des données recueillies ont été assurés par l'Institut de cueillette de l'information (INCI) de Montréal sous la direction de Mme Pierrette Boileau. MM. Pinard et Hamilton ont rédigé le questionnaire (plus de 20 questions), analysé les données et établi le rapport final, assorti de nombreux tableaux.

Suivant la méthodologie classique des sondages, l'échantillon tend à la plus grande représentativité possible de l'électorat du Québec. Il est constitué de citoyens canadiens, âgés de 18 ans et plus. Les interviews téléphoniques ont été étalées sur une période de

cinq jours, du mardi 11 octobre au lundi 17 octobre.

Il s'agit d'un échantillon stratifié systématique au hasard, constitué à l'origine d'une liste de 1,200 numéros de téléphone choisis dans les annuaires téléphoniques couvrant tout le territoire du Québec, c'est-à-dire les 10 régions



Trente caisses de vin contenant chacune 26 bouteilles, notamment du Mouton Rothschild 1875, du Château Lafitte 1868 et 1870 et du Chambertin 1875, ont été découvertes dans la cave d'une maison historique d'Albany, la capitale de l'État de New York. C'est la plus importante collection de crus de l'âge d'or jamais découverte en Amérique, a reconnu un expert. (Téléphoto AP)

Le CSE réclame une action rapide pour améliorer l'alimentation à l'école

par René Rowan

Le Conseil supérieur de l'éducation recommande au ministère de l'Éducation d'intervenir rapidement afin d'améliorer l'alimentation en milieu scolaire.

Dans un avis remis ces jours derniers au ministre, le Conseil souligne l'urgence pour ce ministère, en large concertation gouvernementale et en liaison avec les commissions scolaires, d'établir une politique en ce qui concerne, d'une part, l'éducation à la nutrition et à l'alimentation, et d'autre part, les services alimentaires dans les écoles.

Pour ce faire, le Conseil suggère au MEC de situer et d'identifier plus justement au sein de son administration la responsabilité des services alimentaires.

"Une première tâche s'impose au ministre, peut-on lire dans le document intitulé "Alimentation à l'école", sujet à l'étude au Conseil supérieur de l'éducation l'an dernier: assumer résolument le dossier de l'alimentation à l'école et assurer la coordination des interventions des ministères gouvernementaux, des com-

missions scolaires et de certains organismes dans ce domaine." Cette action, notent-ils encore, doit être coordonnée avec celle des ministères des Affaires sociales et de l'Agriculture.

Le document recommande en outre de réexaminer la possibilité de subventionner les cafétérias qui se plient à des normes précises concernant la saine alimentation et donne en exemple le Conseil scolaire de l'île de Montréal qui a mis en marche un programme de ce type qui donne des résultats appréciables.

Constatant les résultats inquiétants des enquêtes récentes de Nutrition Canada et du ministère des Affaires sociales du Québec au sujet de l'état de santé du Québec, le Conseil note que les jeunes d'âge scolaire n'échappent guère à ces problèmes, particulièrement les adolescents concernés par quatre points surtout: l'excès pondéral ou maigreux excessive de degré variable; insuffisance dans l'apport en fer, en vitamine D et en calcium chez la fille; insuffisance dans l'apport en vitamine D chez le garçon et, de façon générale, de mauvaises habitudes ali-

mentaires.

Le Conseil estime qu'il revient pour une part à l'école de développer les connaissances et les habitudes d'une saine alimentation. En ce sens, souligne-t-il, plusieurs pays ont fait beaucoup plus que le Québec pour la santé de la population. Certains ont adopté des mesures au sujet du repas du midi à l'école, ainsi, par exemple, des normes régissent la composition des menus dans les pays scandinaves et dans les îles britanniques. Le programme d'alimentation en milieu scolaire aux États-Unis a coûté en 1976-1977 neuf milliards de dollars.

Au Canada, aucun programme fédéral ne touche l'alimentation dans les écoles. Quelques provinces et villes, ces dernières années, ont pris l'initiative d'offrir des suppléments alimentaires aux écoliers. Des clubs sociaux et des organismes scolaires ont introduit la distribution gratuite du lait. Nulle part, cependant, il n'existe de programme d'ensemble.

Ce qui frappe, note le document, c'est l'importance considérable des services ali-

mentaires assumés par les commissions scolaires dans toutes les écoles polyvalentes et dans la majorité des écoles secondaires. Toutefois, il est plutôt rare que les écoles élémentaires disposent de cafétérias, mais un grand nombre doivent garder à diner les enfants qui apportent leur repas. Comme depuis la réforme scolaire, de 60 à 70 p.c. des enfants de niveau secondaire et de 30 à 40 p.c. des élèves du primaire doivent prendre un repas par jour à l'école, l'alimentation en milieu scolaire revêt une importance déterminante sur les habitudes alimentaires des Québécois.

Au seul niveau secondaire, quelque 47 p.c. des élèves fréquentent les cafétérias à l'heure du midi; 12 p.c. s'y procurent un repas complet; 35 p.c. y prennent éventuellement un complément au repas apporté de la maison. Partout répandues, les machines distributrices jouent un rôle non négligeable, d'autant que les boîtes à lunch des enfants apparaissent largement déficitaires.

Un sondage effectué dans les écoles élémentaires d'une commission scolaire en colla-

boration avec le département local de santé communautaire, a révélé que 750 boîtes à lunch examinées atteignaient en moyenne 56 p.c. seulement de la qualité requise selon le Guide alimentaire canadien. Par ailleurs, enseignants, infirmières et principaux observent qu'un grand nombre d'enfants arrivent à l'école sans avoir déjeuné. Selon une étude auprès des étudiants d'une commission scolaire régionale, 58 p.c. accusent une déficience alimentaire au repas du matin; 5,03 p.c. ne déjeunent jamais, 15,75 p.c. déjeunent irrégulièrement, 37,12 p.c. prennent un repas insuffisant...

L'avis du Conseil recommande enfin de rendre admissible dans les commissions scolaires l'emploi de spécialistes en nutrition et alimentation afin de soutenir des programmes appelant la collaboration des enseignants, des parents, des enfants et des conseillers de CLSC en milieu scolaire.

SUCO
auto-développement
du tiers-Monde

des quatre coins du PAYS

L'armée n'imite pas la GRC

Le ministre de la défense du Canada, M. Barney Danson, a soutenu que les soldats ne participent à aucune activité clandestine de renseignements parmi les civils depuis qu'ils ont quitté les campus universitaires en 1970. "Je ne sais pas ce que peut faire chaque individu au bes de l'échelle, a dit M. Danson, mais mon ministère a procédé à une vérification soignée et il n'a trouvé aucun indice d'activités de renseignement clandestines hors des cadres de l'armée."

Jean-Noël Tremblay à Ottawa

M. Jean-Noël Tremblay, qui a été ministre des Affaires culturelles du Québec jusqu'en 1970, sous l'Union Nationale, vient de passer au service de Mme Jeanne Sauvé, ministre canadienne des Communications. Mme Sauvé est en conflit ouvert avec le gouvernement du Québec qui prétend avoir juridiction sur la radiodiffusion considérée comme outil culturel. M. Tremblay a été député conservateur à Ottawa de 1958 à 1962 et ministre québécois de 1966 à 1970. Battu dans le comté de Roberval en 1973, il s'était temporairement lancé dans l'étude de la théologie.

Des francophones anglophones

Les étudiants francophones inscrits en 12e et en 13e années dans les écoles françaises de l'Ontario connaissent mieux l'anglais que le français, soutient l'Association des enseignants de langue française de l'Ontario. Cette association demande que l'enseignement du français soit obligatoire dans les écoles françaises de cette province. La langue française doit obtenir le même statut dans les écoles françaises que l'anglais dans les écoles anglaises, affirme-t-elle. Au recensement de 1976, le nombre des citoyens ontariens qui se sont déclarés de langue maternelle française a baissé par rapport au recensement précédent. C'est la première fois qu'on constate une telle baisse en nombre absolu depuis un siècle.

Le Canada débouté

Le gouvernement suisse a refusé de faire droit aux demandes canadiennes de renseignements destinées à faire la lumière dans le scandale de la vente de réacteurs CANDU à l'Argentine. Le Canada voulait des informations sur un chèque de \$2,5 millions qui aurait été versé pour "faciliter" la vente du réacteur canadien. La Suisse a aussi refusé de donner suite à une demande similaire du gouvernement italien qui voulait faire la lumière sur les circonstances entourant l'achat de quatorze avions Hercules.

Le français tient bien la mer

L'expérience des unités navales francophones est un succès complet et la marine de guerre canadienne prévoit augmenter le nombre de ses navires dotés d'équipages francophones aussi rapidement que le permettra le recrutement de marins francophones, a déclaré le vice-amiral Andrew Collier, commandant du secteur des Maritimes. Ce dernier a ainsi endossé l'opinion du ministre de la Défense, M. Barney Danson, selon qui l'expérience positive du bilinguisme fonctionnel dans les forces armées canadiennes a servi à la promotion de l'unité nationale. Depuis 1968, le destroyer Skeena, amarré à Halifax, possède un équipage francophone. "Nous n'avons pas eu de problème de ce côté, dit l'amiral Collier. Le Skeena est une unité qui en vaut une autre."

Milliers de mises à pied au CN

La Fraternité canadienne des travailleurs du transport ferroviaire a accusé le Canadien National d'avoir effectué plusieurs milliers de mises à pied depuis deux ans. Le syndicat a demandé une enquête à ce sujet et il a suggéré un moratoire jusqu'à l'issue de l'enquête. Ces mises à pied n'ont pas attiré l'attention parce qu'elles ont été faites progressivement mais elles n'en impliquent pas moins de 1,600 travailleurs du Québec et des Maritimes, soutient le syndicat. Ces diminutions de personnel, dit-il, résultent d'une réorganisation qui met l'accent sur le profit plutôt que sur la qualité du service.



M. ALFRED ALEXANDER, président d'Automobiles Alexander, du chemin Gascon, afin de mieux servir sa clientèle, s'est associé deux hommes d'expérience dans les produits Datsun, à savoir MM. Paul Ethier à gauche, et Rod Berger, à droite. MM. Ethier et Berger invitent leurs nombreux amis et clients à les visiter chez Automobiles Alexander où ils trouveront 24 années de service pour les voitures économiques.

AUTOMOBILES ALEXANDER INC.

4100 chemin Gascon (rte 337)
TERREBONNE 477-1444



À tous les automobilistes qui ont connu le regret d'avoir choisi la mauvaise voiture

La nouvelle Datsun 510... une voiture qui promet et qui tient parole



Les modèles comprennent des sedans à 2 et à 4 portières, des familiales, et des sportbacks

C'est une voiture qui promet beaucoup, et qui donnera autant.

La nouvelle Datsun 510 est probablement la voiture qui est construite avec le plus de soins, parmi toutes les voitures de sa catégorie.

De l'espace? Elle vous en offre à plein. La famille y est à l'aise même pour un voyage qui dure toute la journée. Et le coffre à bagages en est un authentique.

Les dépenses d'entretien? Datsun vient d'espacer encore les fréquences d'inspection et de service. Et la 510 reste une économe: elle fait du 36 mi/gal*

en conduite de ville-grande route.**

La protection anti-roule? La 510 a été soumise à un traitement anti-roule parmi les plus complets au Canada.

Puissance et performance? La 510 a un rapport puissance-poids comparable à la Granada et à la Volare***, sans compter sa nouvelle suspension arrière à pont flottant, qui accentue la souplesse et facilite la conduite.

Les accessoires supplémentaires? Toutes les parties de l'intérieur sont de couleurs assorties; le plancher est recouvert d'une moquette; les glaces laté-

rales ont leur dégivreur, de même que la lunette arrière. Toute la voiture a été construite à l'enseigne de la minutie, du confort et du sens pratique.

Avant d'acheter une 78, faites subir un essai sur route à la nouvelle 510.

Vous verrez que c'est une voiture qui promet... et qui tient parole.



de Nissan

c'est plein de bon sens

280 Z-B 210-F-10-SPORTRUCK-200 SX-510



*Selon les tests approuvés par Transport Canada. Votre propre millage peut varier, suivant vos habitudes de conduite, l'état de la voiture et l'équipement facultatif. **Sedan à boîte manuelle à 4 rapports. ***D'après la documentation disponible au moment de mettre sous presse.

Livre vert: le débat doit se faire dans chaque école, soutient l'Alliance

par Paule des Rivières

L'analyse des politiques élaborées dans le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire doit se faire au niveau de chaque école, si on veut éviter que le débat sur l'avenir de l'école publique ne

soit purement idéologique, philosophique et désincarné. C'est du moins l'avis qu'a exprimé hier le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, qui croit que la récente publication du document gouvernemental est une excellente oc-

casation pour tous les intéressés de se prononcer sur le système scolaire.

M. Dubé a aussi déclaré que la discussion sur l'école ne devait pas porter exclusivement sur le Livre vert mais aussi bien sur d'autres ouvrages pertinents.

Si le leader syndical a déploré certains oublis, notamment sur les politiques que le gouvernement entend prendre relativement à l'enfance inadaptée, à l'éducation préscolaire et à la confessionnalité dans les écoles, il a tout de même qualifié le Livre vert de "bon document" dans son ensemble.

"L'Alliance considère le Livre vert comme un instrument de réflexion qu'il faut analyser et discuter parce qu'il renferme en filigrane les intentions du gouvernement face à l'école publique", a dit M. Dubé.

Toutefois, il a jugé qu'il était trop tôt pour commenter ce document de façon exhaustive et il a préféré insister sur la nécessité d'organiser un vrai débat qui mettrait en présence enseignants, parents, administrateurs et étudiants de la même école.

L'Alliance a par ailleurs accusé son employeur, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), de faire preuve de mauvaise foi en refusant de mettre à la disposition des enseignants trois journées "inter-étape" pour étudier le Livre vert. M. Dubé a déclaré que la CECM n'a pas fait preuve d'enthousiasme et que "cette absence d'enthousiasme ressemble à du boycottage". L'Alliance soupçonne la CECM ainsi que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec de vouloir étouffer les débats sur le Livre vert parce qu'on y remet

en question le rôle des commissions et des structures administratives.

"La fédération aurait-elle peur que la grande question du débat sur le Livre vert porte sur la disparition de celle-ci", a demandé M. Dubé hier, au cours d'une conférence de presse.

Quant à la CECM, elle a dit hier que la vingtaine de journées inter-étape dont disposent les enseignants doivent être consacrées à l'évaluation du travail au niveau de l'école ainsi qu'au perfectionnement et au recyclage des enseignants, tâches qu'elle dissocie de l'étude du Livre vert. La CECM n'a d'ailleurs pas encore discuté des modalités d'analyse du Livre vert mais doit le faire jeudi prochain. Le porte-parole de cette commission a affirmé que tout comme l'Alliance, la CECM favorise la discussion au niveau de chaque école.

La SQ aurait un dossier sur Dubé

La Sûreté du Québec possède un "impressionnant dossier" sur M. Rodrigue Dubé, président de l'Alliance des professeurs de Montréal, ainsi que sur ce syndicat et sur la Centrale de l'enseignement du Québec.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Dubé en réponse à la question d'un journaliste. M. Dubé a ajouté qu'il avait de sérieuses raisons de croire que des appareils servant à l'écoute électronique avaient été placés, il y a quelques années, dans les locaux de l'Alliance et de la CEQ. M. Dubé, avant d'être élu à la présidence de l'Alliance, travaillait au sein de la CEQ et était chef de comité lors de la grève des enseignants de 1976.

Le porte-parole de l'Alliance, M. Henri Egrataud, a par ailleurs révélé qu'en 1973-74 des agents de la Sûreté du Québec avaient à quelques reprises visité l'Alliance et demandé de "jeter un coup d'oeil" sur divers dossiers de ce syndicat, notamment sur les procès-verbaux d'assemblées générales. M. Egrataud a précisé que les agents de la SQ avaient essayé un refus et que les visites avaient cessé après que des syndiqués eurent informé le ministre de la Justice de l'époque de ces actions.

M. Sylvestre obtient un sursis de l'Immigration

par Clément Trudel

Un Haïtien âgé de 30 ans, qui avait sollicité en février le statut de réfugié politique et devait régler avec l'immigration les modalités de son départ du Canada, a obtenu hier un sursis d'une semaine. Waldeck Sylvestre, technicien de laboratoire, est entré au Canada muni d'un visa de touriste, en juillet 1976, quelques semaines après que sa mère eut été détenue en Haïti pendant huit jours pour être interrogée sur les activités et les amis de son fils.

L'avocat de M. Sylvestre, Me Juanita Westmoreland, a fait savoir qu'elle préparait

d'autres procédures, ce qui indique un recours possible à la Cour fédérale. Me Westmoreland déplore que la Commission d'appel de l'immigration (CAI) n'ait pas jugé bon d'entendre le requérant "car nous avions de bons moyens à faire valoir"; elle souhaite du moins que le ministre fédéral de l'Immigration porte un intérêt particulier à ce dossier, comme il a le privilège de le faire.

L'un de ceux qui, à Montréal, se chargent de défendre les intérêts des Haïtiens, M. Paul Dejean, s'est dit préoccupé du fait qu'en moins de deux mois, M. Sylvestre soit le troisième Haïtien dont

la Commission d'appel de l'immigration rejette la requête sans même l'entendre. Les deux autres cas sont ceux d'un jeune boxeur qui avait fui l'an dernier le Village olympique (Jean-Yves Jeudi) et se trouve présentement à Saint-Martin; et celui de Mlle Lumène Hilaire.

De son bureau d'Ottawa, hier, le greffier en chef de la CAI, M. Roger Hélie, a précisé que de janvier à septembre inclusivement, la Commission avait accepté une audition publique sur 57 "prétentions" de postulants au statut de réfugié politique et que 124 requêtes semblables avaient été refusées, la CAI se prononçant alors, comme la loi l'y autorise, sur les documents versés au dossier.

Advenant un refus d'accorder le statut de réfugié politique, la CAI s'offre à donner les motifs du rejet de la requête dans les 30 jours qui suivent l'avis expédié à l'intéressé.

Waldeck Sylvestre n'a pas eu de succès dans ses démarches pour obtenir un visa temporaire de travail tout au long des procédures en cours. L'on sait toutefois qu'il avait au moins tenté des démarches auprès du Cameroun pour aller y travailler en raison des appréhensions qu'il entretenait sur une rentrée en Haïti où il déclare avoir été harcelé au point de devoir quitter son emploi. M. Sylvestre a une soeur domiciliée à Montréal.

Un représentant d'Amnistie internationale à Montréal, Mme V. Gauthier, affirme que l'organisme est prêt à déposer une caution au besoin pour permettre à M. Sylvestre de prolonger son séjour ici.

En principe, c'est le 17 novembre que M. Sylvestre devra une fois de plus se présenter aux bureaux de l'immigration pour y préciser le moment choisi pour son départ, à moins qu'entre temps son avocat ait déposé une demande d'audition devant la Cour fédérale.

Tutelles dans l'Outaouais

M. Morin refuse d'en dire plus

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a refusé, hier à l'Assemblée nationale, d'expliquer plus en détail la décision de mettre en tutelle et d'ordonner une enquête sur quatre commissions scolaires de l'Outaouais au sujet du mode de taxation qu'elles ont pratiqué depuis 1972.

En réponse aux nombreuses questions du député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton, et de son collègue de L'Acadie Mme Thérèse Lavoie-Roux, il a rappelé que toute cette affaire est pendante devant la Cour supérieure, donc sub judice pour éviter de "tomber dans le piège" de l'Opposition.

M. Morin a dit une fois de plus que la "négligence" de l'ancien gouvernement face au comportement de ces commissions scolaires a forcé le ministre du nouveau gouvernement à imposer la tutelle parce qu'un manque à gagner de \$13 millions était déjà accumulé dans les commissions

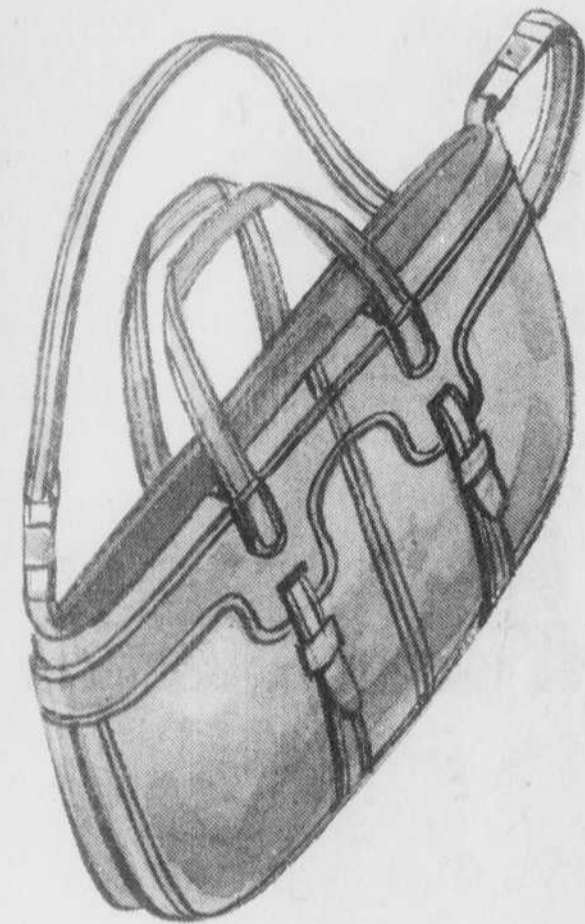
scolaires de Aylmer, Champlain, Gatineau et Outaouais-Hull.

"Il n'est jamais agréable d'instituer une enquête ou de mettre en tutelle un organisme mais dans les circonstances actuelles, c'était devenu nécessaire; si le gouvernement antérieur avait pris ses responsabilités, s'il n'avait pas laissé grossir l'abcès, parce qu'il croyait peut-être qu'il creverait par lui-même, nous n'aurions pas été contraints d'agir de la sorte maintenant", a répondu le ministre de l'Éducation.

M. Gratton a bien vainement tenté d'amener M. Morin à donner d'autres raisons, autres que le déficit de \$13 millions des commissions scolaires, justifiant la mise en tutelle.

Le ministre a de plus indiqué que la loi lui permet de poser un tel geste en tout temps, même si les tribunaux sont saisis d'une affaire.

OGILVY L'affaire est dans le sac !



Pour \$21 seulement

Profitez de cette aubaine invitante et venez faire votre provision de sacs à mains en cuir à la fois pratiques et élégants. Nous vous offrons toute une gamme de modèles dont celui illustré ci-haut de couleurs noire, brune, ou rouille. Hâtez-vous!

Achats en personne
Ogilvy, les Sacs à mains, au Rez-de-chaussée, Centre-ville, Fairview et Anjou

OGILVY

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal



diplôme en sciences administratives

programme de 2e cycle en administration

offerts en cours du soir

à l'intention:
• des diplômés d'un 1er cycle universitaire
• de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs:
• connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
• acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

le programme comporte trente crédits, soit:
• 15 crédits obligatoires
• 15 crédits à option

la durée est de deux à trois ans en moyenne et de six au maximum
• six cours de trois crédits sont offerts au trimestre d'hiver 1978.

Pour obtenir brochure et renseignements:

Registrarat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal
Tél.: 343-4440

Date limite d'inscription au trimestre d'hiver 1978: 30 novembre 1977.

Les grévistes du CEC rejettent les offres

Les grévistes du Centre éducatif et culturel, une filiale de La Presse paralysée par un conflit de travail depuis le 26 août 1976, ont rejeté hier les dernières offres de leur employeur.

Parallèlement à cette décision, les grévistes ont mis sur pied un piquetage d'envergure provinciale devant les différents succursales des Librairies Garneau, propriété à 100% du CEE. Des lignes de piquetage ont ainsi été dressées à Montréal, Québec, Lévis, Saint-Jérôme, Alma, Chicoutimi et Rimouski.

Le rejet des dernières propositions du CEC s'explique par le fait, ont expliqué hier les représentants syndicaux, que les offres ne garantissaient aucune sécurité d'emploi, ne protégeaient pas la juridiction du syndicat et ne reconnaissaient pas les critères d'ancienneté et d'expérience dans l'échelle des salaires.

ISOLATION SOUFFLÉE

Placez votre argent ailleurs que sur les frais de chauffage...

AVANTAGES:

- Économies appréciables de chauffage
- Confort accru (+ chaud l'hiver, + frais l'été)
- Travail professionnel
- Coût raisonnable
- Estimation gratuite

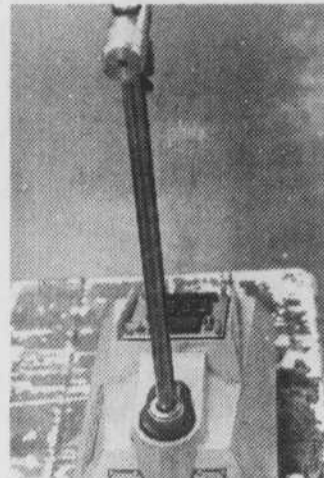
COMPAREZ NOS PRIX!



ISOLATION ALGON INC.
LAINE MINÉRALE SOUFFLÉE
5726, 6e av. Rosemont
729-8242

NOUS L'AVONS LA CLÉ DE L'ÉCONOMIE

Aide gratuite aux handicapés visuels



On recherche toujours le densimètre nucléaire (ci-dessus) disparu la fin de semaine dernière d'un chantier de construction situé sur la route 112, dans la région de Marieville. L'appareil jaune de 40 livres n'a aucune valeur marchande mais contient des matières radioactives dangereuses. On est prié de communiquer tout renseignement utile à la Sûreté du Québec ou aux Services de protection de l'environnement du Québec à (514) 873-4154 ou 873-3874.

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec mettra sur pied un programme d'aide aux handicapés visuels en leur fournissant gratuitement des facilités leur permettant de lire, d'écrire ou même de circuler dans un environnement non familier.

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a expliqué hier que le programme sera réalisé en trois étapes: d'abord cette année pour les aveugles ou semi-aveugles de moins de 18 ans, ensuite pour les personnes de 18 à 34 ans et, enfin, pour les 35 ans et plus.

Toute personne qui a une acuité visuelle d'au plus 20-70 pieds peut être admise au programme. Ce rapport signifie qu'une personne est considérée comme un handicapé vi-

suel si elle voit à 20 pieds ou 6 mètres ce qu'une autre avec une acuité normale voit à 70 pieds et ce, même après correction au moyen de lentilles appropriées.

Elle doit de plus être incapable à lire, à écrire ou à circuler dans un environnement inconnu.

Deux centres de réadaptation ont été désignés pour administrer le programme. Il s'agit du centre Louis-Hébert de Québec qui desservira l'est du Québec et de l'Institut Nazareth-Louis-Braille qui prendra en charge tout l'ouest de la province.

Les aides visuelles seront prêtées aux handicapés qui n'auront rien à déboursier, le tout étant payé par la Régie de l'assurance-maladie.

SCIENCES DE LA RELIGION

Programmes

- BACCALAURÉAT EN SCIENCES RELIGIEUSES (90 cr.), destiné à préparer des professionnels de l'ANIMATION ou de l'INFORMATION.
- BACCALAURÉAT D'ENSEIGNEMENT EN SCIENCES RELIGIEUSES (90 cr.), destiné à former des professeurs — secondaire, collégial — en éducation morale, en culture religieuse, en doctrine chrétienne.
- MAITRISE EN SCIENCES RELIGIEUSES, études de deuxième cycle et recherche: Phénomènes religieux vécus au Québec.

Échantillons

Voici par exemple quelques cours et activités offerts à la session d'hiver, du 9 janvier au 24 avril 1978:

- Introduction à l'étude scientifique de la religion (Rel 1020)
- Le bouddhisme (Rel 1200)
- Orientations actuelles de la pensée chrétienne (Rel 2170)
- Histoire de la religion au Québec (Rel 3120)
- Religion et condition féminine (Rel 4230)
- Séminaire de recherche et d'expérimentation: la méditation (Rel 6005)

Renseignements, documentation

Programmes de 1er cycle et dispositions concernant les cours crédités (3 cr.0 pour étudiants libres

Module de sciences religieuses C.P. 8888, Succursale «A» Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7054

Bureau du registraire, Service de l'admission 1187, rue de Bleury, local 2930, Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.

5142, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL

OUVERT AU PUBLIC

POUR 2 JOURS SEULEMENT SA GIGANTESQUE VENTE DE PEINTURES À L'HUILE DIRECTEMENT DU GROSSISTE À VOUS

FAUT VOIR POUR LE CROIRE



Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures à l'huile originales de très haute qualité en plus d'un vaste choix d'encadrements à prix réduits.

2 JOURS SEULEMENT LES 11 ET 12 NOVEMBRE DE 11H À 20H.

CHOIX PARMi PLUS DE 5,000 TOILES TOUTES ORIGINALES

Ne payez pas plus que

\$35.00 par toile,

Egalement peintures 24" x 36" pour dessus de divan

la plupart à moins de \$18.00

ARÉNA PAUL SAUVÉ
4000 est, rue Beaubien, Montréal
Tél.: 376-8780

HOLIDAY INN CHATEAUBRIAND
6500 Côte de Liesse, Montréal
Tél.: 739-3391

ENTRÉE GRATUITE

CHARGEX VISA master charge et chèques personnels acceptés.

Une "ingérence inacceptable de l'État"

Les centrales dénoncent vivement le vote secret

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Bien qu'essentiellement en accord avec la réforme du code du travail, les trois grandes centrales syndicales (CSN,

FTQ et CEQ) s'opposent vigoureusement à ce que le gouvernement québécois consacre dans un texte de loi l'obligation de tenir un scrutin secret pour un vote de grève. Les leaders syndicaux ont

particulièrement insisté sur "cette ingérence inacceptable de l'État", à l'occasion de leur témoignage, hier, devant la commission parlementaire du travail. Parlant un tout autre lan-

gage que celui qu'avait employé mardi le bloc patronal à cette même tribune, MM. Pepin, Rodrigue, Charbonneau et Laberge soutiennent que la question du vote de grève ne relève que des or-

ganisations syndicales elles-mêmes. "La réglementation proposée nous semble particulièrement odieuse du fait qu'il n'y a rien de prévu concernant les décisions prises par la partie patronale", a dit M. Louis Laberge, président de la FTQ.

Comment décide-t-on de décréter un lock-out ou de refuser de négocier? Tout se décide en catimini, par quelques hommes tout-puissants, sans même que les actionnaires ne puissent dire leur mot, a poursuivi M. Laberge.

M. Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du travail et ex-leader de la CSN, a du reste rappelé les dispositions édictées par l'Organisation internationale du travail, auxquelles le Canada a d'ailleurs adhéré, dispositions qui confèrent aux organisations syndicales pleine et entière liberté d'action en ce domaine.

Des amendements viendront clarifier beaucoup de choses, a-t-il promis aux leaders syndicaux, mais sur le fond, le gouvernement ne changera pas d'idée.

"Je m'étonne de vous entendre parler d'ingérence à ce sujet, alors que vous n'en faites pas état concernant la cotisation syndicale qui deviendra obligatoire par la formule Rand", a affirmé le ministre du Travail.

Les chefs syndicaux n'ont pas tellement apprécié ce parallèle établi par le ministre entre la formule Rand et les

articles du bill 45 concernant le vote secret. M. Pepin a évoqué la chartre des droits et libertés de la personne pour expliquer que les syndicats sont tenus de respecter la liberté de leurs membres.

Le critique de l'Opposition officielle, le député Claude Forget, a donné raison entièrement aux leaders syndicaux, mais il les a enjoint du même souffle "de protéger la liberté de leurs membres de la même façon qu'on souhaite voir respecter la liberté des organisations syndicales".

M. Laberge a alors lancé aux députés: "A moins d'exceptions très rares, aucun syndicat ne peut se permettre de déclencher une grève, s'il n'a pas l'appui d'une majorité respectable de ses membres."

Il a ensuite été question de violence, sujet longuement abordé il y a trois jours par le Conseil du patronat du Québec.

Selon les chefs syndicaux, ce n'est pas par des lois ou des règlements que l'on contribue à éliminer la violence de notre société.

Il s'agit d'abord et avant tout, pense-t-on, d'un phénomène de climat social, que peut facilement gêner le gouvernement lui-même, par l'adoption de "lois-matrasque"

avec la complicité des tribunaux, qui sont étonnamment expéditifs pour pénaliser le mouvement syndical et particulièrement lents à juger une cause défavorisant le côté patronal.

"Aucune loi nouvelle n'a été adoptée récemment dans le domaine du travail et pourtant, d'observer M. Laberge, le climat s'est grandement amélioré au Québec depuis un an".

Outre quelques autres observations maintes fois exprimées par les centrales, il a en fin de compte vaguement question de fusionner dans un même texte de loi les dispositions du code du travail et celles qui régissent les relations de travail dans les domaines public et parapublic.

Le ministre Johnson demeure sceptique face à cette recommandation, partagée d'ailleurs par l'ex-ministre Maurice Bellemare, en raison des différences fondamentales évidentes existant entre une entreprise privée et une société d'État.

Des études en cours, notamment celle de la commission Martin dans les secteurs public et parapublic, serviront à guider le gouvernement dans son projet de réforme, global celui-là, de tout le champ des relations de travail au Québec.

La réforme de l'horaire à l'Assemblée

Les députés vont travailler plus fort, soutient Burns

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Donnant par le fait même prise à une vieille croyance populaire quant à l'ardeur au travail des députés, les trois principaux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont fait hier front commun pour démontrer que malgré la perspective d'une semaine parlementaire réduite à trois jours, les députés québécois ne seront pas pour autant en vacances.

C'est un article publié hier dans un quotidien francophone du matin et intitulé "La semaine parlementaire de trois jours?" qui a semé l'émoi chez les parlementaires québécois, à ce point que le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, celui de l'Opposition officielle, M. Jean-Noël Lavoie, et le whip

en chef de l'Union nationale, M. Fernand Grenier, ont senti le besoin de présenter conjointement une question de privilège. Même le chef intérimaire du Parti national populaire, M. Fabien Roy, devait pendant le débat sur cette question joindre sa voix à ce concert de protestation.

Ces jours derniers, les députés en commission parlementaire ont étudié un projet de réforme touchant l'horaire de travail des députés à l'Assemblée nationale. Selon ce projet, l'Assemblée nationale ne siégerait plus dorénavant que trois jours par semaine au lieu de quatre, soit du mardi au jeudi inclusivement. Un réaménagement des heures de session permettrait aux députés de consacrer toujours autant de temps à l'Assemblée nationale. Il est question de plus que le vendredi matin on

tienne un débat, mais en commission parlementaire, sur un sujet spécifique tel le chômage, par exemple. Seuls les députés intéressés participeraient à cette session du vendredi.

L'article en question faisait le point de façon honnête, ont reconnu les porte-parole des partis politiques, quoi qu'ils auraient aimé qu'il fut plus complet. Là où on a tiqué, c'est sur le titre, titre qu'on a jugé tendancieux puisqu'il pouvait laisser croire à un lecteur qui n'aurait pris connaissance que du titre que les députés ne travailleront que trois jours par semaine. M.

Burns et ses collègues ont souligné qu'au contraire l'horaire de travail proposé sera plus difficile, que les députés auront toujours la possibilité d'être forcés de siéger en commission parlementaire les lundis et vendredis, et qu'en plus ils devront continuer à s'occuper de leurs comités.

Pour faire cette démonstration sur l'ardeur au travail du député québécois, pour aussi défendre la réputation des parlementaires, les porte-parole des différents partis politiques auront accaparé, près de 20 minutes du temps fort précieux de l'Assemblée nationale.

\$3.5 millions pour un pdg autrichien?

VIENNE (Reuter) — Les ravisseurs de M. Walter Michael Palmers, PDG de la plus importante firme de sous-vêtements d'Autriche enlevé dans la nuit de mercredi à jeudi, réclament le paiement d'une rançon de 50 millions de schillings (\$3.5 millions) d'ici à midi aujourd'hui, indique-t-on dans les milieux de la police à Vienne.

Ces exigences sont contenues dans une note dactylographiée laissée dans la Volkswagen noire dans laquelle M. Palmers, 74 ans, rentrait chez lui. Le message demande à la famille de ne pas prévenir la police, déclare-t-on de même source.

Bien que la police ait décidé le black-out sur cet enlèvement pour ne pas mettre en danger la vie de l'homme d'affaires, on sait qu'elle penche pour la thèse de l'enlèvement crapuleux.

M. Palmers, qui souffre du cœur, a été sorti de force de sa voiture, ficelé et poussé

dans un autre véhicule, dit-on de même source.

C'est sa femme qui a donné l'alerte en voyant la voiture vide parquée près de la villa des Palmers dans un quartier résidentiel de Vienne.

Outre la chaîne de sous-vêtements fondée en 1900, les Palmers ont investi dans la chaussure, le textile et l'immobilier. Le "konzern" familial, qui possède 40 magasins dans la seule capitale est dirigée conjointement par M. Palmers, son épouse et ses deux frères.

Le dernier enlèvement en Autriche date de 1971. Le fils du magnat du chocolat Hans-Michael Bendorp fut libéré contre une rançon, dont le montant n'a jamais été révélé, après deux jours de détention.

Le mois dernier, le milliardaire néerlandais Maurits Caransa a été enlevé à Amsterdam et libéré au bout d'une semaine en échange d'une rançon équivalant à quatre millions de dollars.

LES LIGNES AÉRIENNES DU CANADA N'OFFRENT PAS QUE DES FAUTEUILS...

Ce que vous recherchez avant tout d'une ligne aérienne, c'est qu'elle vous mène à bon port le plus vite possible. Mais nous aimerions vous en dire un peu plus long sur les transporteurs aériens canadiens.

Les lignes aériennes au service de l'économie.

Il y a plusieurs lignes aériennes régulières au Canada. Elles emploient des dizaines de milliers de personnes hautement qualifiées. Ces personnes vivent et travaillent dans des centaines de villes à travers le pays. Les taxes municipales, fédérales et provinciales, que leur emploi engendre, contribuent fortement à l'économie.

Les lignes aériennes au service de l'industrie.

Un avion ne fait pas que

transporter des passagers. Votre appareil contient aussi une importante cargaison de marchandises. Parmi ces marchandises, il y a peut-être la pièce de rechange que vous avez commandée pour votre voiture ou les fruits et légumes que vous dégusterez demain à votre table. Les lignes aériennes transportent une foule de produits.

Les lignes aériennes au service des communications

Parce que le Canada a été le premier pays à inaugurer un service postal complètement intégré, ne soyez pas surpris de trouver à bord des colis et des lettres de toutes sortes: faire-part, cartes postales, chèques, mandats, aussi bien de Toronto que de Percé, Montréal,

Chicoutimi, Vancouver, etc. Nous faisons tout pour acheminer vos envois postaux à destination.

Les lignes aériennes à votre service

Quelle que soit votre occupation ou votre destination, vous pourrez toujours compter sur les transporteurs aériens réguliers du Canada. En tout temps, vous serez assuré d'un siège à un tarif raisonnable.

Vous pourrez partir n'importe quand, pour n'importe quelle destination et ce, pour un coût au mille parmi les plus bas du monde.

Les transporteurs aériens réguliers du Canada s'efforcent constamment de vous offrir le meilleur service, au meilleur prix possible.

LES PRINCIPAUX TRANSPORTEURS AÉRIENS RÉGULIERS DU CANADA

Air Canada • CP Air • Eastern Provincial Airways • Nordair Ltée • Pacific Western Airlines • Quebecair • Transair



La beauté discrète des diamants sur boucles d'oreilles

Quelque soit son goût, quelque soit son style, elle ne serait pas une femme si elle ne saurait apprécier la beauté de ces superbes boucles d'oreilles avec diamants, signées Birks, venant de vous.

Le groupe de quatre ci-haut illustré est spécialement pour oreilles percées, en or jaune ou blanc, 14 carats. Prix la paire.

Haut: \$300. Gauche: \$500. Droite: \$750. Bas: \$1,000.

BIRKS
JOAILLIERS

Les municipales à Québec

par Paul Bennett

● Le Parti civique : prolonger l'administration Lamontagne

Le programme du Progrès civique, rendu public il y a deux semaines et dont le texte intégral tient en un fascicule de six pages, se situe d'emblée dans le prolongement de la politique suivie depuis douze ans par l'administration du maire Gilles Lamontagne, sans brisure aucune.

A une exception près, peut-être, du moins sur papier: au maire Lamontagne qui, dans une entrevue accordée à la revue Municipalité en juin 1976, affirmait que "l'information qu'il faut donner au citoyen, c'est l'information par laquelle on peut le sécuriser et le rendre heureux de l'administration qu'il a", son successeur à la tête du Progrès civique, M. Jean Pelletier, réplique en promettant de créer, dans les meilleurs délais, un "véritable service de communication".

Mais M. Pelletier est formel: les citoyens, sous son administration, pourront avoir accès à toutes les informations d'intérêt public dont ils auront besoin pour peser le pour et le contre des décisions du conseil.

D'autre part, si le chef du Progrès civique croit, comme il l'a répété mardi lors d'une assemblée publique, que la prise de décision doit demeurer le privilège du conseil municipal et ne pas être "éparpillée" entre différents conseils de quartier, il n'en demeure pas moins ouvert à certaines formes de consultation, dont le futur Comité municipal de pla-

nification deviendra, à ses dires, le mécanisme principal.

Ce comité pourra entre autres tenir des audiences publiques sur tous les projets "d'importance" pouvant affecter les citoyens d'un quartier ou de la ville. Le programme du parti ne définit toutefois nulle part les mécanismes de fonctionnement de ce futur organisme, ni ses pouvoirs ni les critères régissant la tenue des audiences.

Par ailleurs, les problèmes de l'habitation, de la protection de l'environnement, de l'embellissement des quartiers et du zonage occupent environ la moitié de la brochure consacrée au programme du parti.

À ce chapitre, le Progrès civique s'engage à poursuivre les programmes de restauration domiciliaire déjà amorcés dans les quartiers Saint-Sauveur et Stadacona, sans en modifier l'orientation, en dépit des critiques sévères dont ces programmes ont été l'objet de la part des comités de citoyens de ces quartiers. M. Pelletier promet d'étendre progressivement ces "mêmes" programmes dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Roch et Limoilou.

D'autre part, le Progrès civique se dit disposé à apporter une assistance technique à ceux qui voudraient réaliser des projets de logements coopératifs. L'équipe de M. Pelletier refuse cependant de se lancer à fond de train dans "l'aventure" du loge-

ment coopératif et propose plutôt "un sain équilibre entre logements coopératifs, privés et publics".

L'équipe de M. Pelletier se propose également de mettre en oeuvre un programme d'achat des terrains situés sur les bords de la rivière St-Charles en vue, lit-on dans la brochure, "de pouvoir les louer à des fins d'habitation". Enfin, le Progrès civique promet de mettre en branle le "départ véritable" du projet Lebourgneuf, en périphérie de Québec.

Au chapitre du transport, le programme du Progrès civique prévoit encore là le statu quo, dans une ligne de parfaite continuité avec le type de développement urbain que l'administration Lamontagne a insufflé à la ville au cours des dernières années.

Si l'on promet timidement de "diminuer la circulation de transit dans les secteurs résidentiels du centre-ville", il n'est cependant pas question de recourir à des moyens draconiens pour encourager le recours aux transports en commun ou freiner la construction d'autoroutes.

Enfin, M. Pelletier emboîtera le pas au maire Lamontagne pour réclamer du gouvernement provincial l'abolition de l'impôt foncier scolaire, la déduction du compte de taxes municipal de l'impôt sur le revenu personnel et une réforme en profondeur de la fiscalité municipale.

● Le Rassemblement populaire : remettre le pouvoir aux travailleurs

Des trois partis en lice aux élections municipales du 13 novembre prochain, à Québec, le Rassemblement populaire (RPQ) est sûrement celui dont le programme, s'étalant sur plus de 35 pages, est à la fois le plus détaillé et le mieux structuré. Il est, à l'analyse, un peu y décelent certaines failles, notamment au chapitre du développement économique.

Chacun des chapitres de ce programme s'articule autour d'une même idée-force: la remise du pouvoir entre les mains de la majorité, c'est-à-dire des travailleurs et de "ceux qui se reconnaissent dans leurs intérêts". Aussi le texte du programme prend-il souvent l'allure d'un manifeste contre "le règne du béton, des expropriations et des courbettes au capital immobilier".

L'insistance du candidat à la mairie de ce parti, M. Pierre Racicot, à marteler continuellement le thème des conseils de quartier aux pouvoirs décisionnels a parfois relégué dans l'ombre d'autres chapitres tout aussi importants du programme, notamment en matière de logement, de gestion municipale et de loisirs.

Mais cette insistance est compréhensible puisque les conseils de quartier sont la clé de voûte de leur programme: en effet, c'est par le biais de ce nouveau mécanisme de décision que les travailleurs, dans l'optique du Rassemblement populaire, pourraient exercer une véritable influence sur la transformation de leur milieu et l'orientation générale des politiques au niveau de l'ensemble de la communauté municipale.

Ces conseils de quartier, composés de 15 représentants élus, auraient un pouvoir décisionnel sur tout projet concernant la vie immédiate du quartier (permis de construction ou de démolition, utilisation des terrains vacants, zonage, loisirs). Ils seraient par ailleurs dotés de pouvoirs consultatifs en tout ce qui touche le développement de l'ensemble de la municipalité (budget, règlements de circulation, plan d'ensemble de développement, carnaval, etc.).

En ce qui concerne, par exemple, le plan directeur d'aménagement, l'établissement des priorités et la préparation annuelle du budget, il y aurait, lit-on dans le programme, "discussions par les conseils de quartier avec l'aide technique de la Ville, synthèse par le conseil de ville, retour aux quartiers puis décision par le conseil de ville".

Le Rassemblement populaire propose par ailleurs une réforme du système électoral axée sur le principe "un quartier, un conseiller", le retrait du droit de vote aux compagnies et aux propriétaires non-résidents et le rétablissement de la formule du référendum.

En matière de logement, le Rassemblement populaire préconise des mesures qui se rapprochent passablement du programme du Parti municipal, en mettant encore davantage l'accent sur l'augmentation du nombre de logements municipaux et le rôle des coopératives d'habitation.

On se souviendra de plus que lors d'une entrevue accordée au DEVOIR, il y a quelques semaines, M.

Racicot s'était dit opposé à "tout projet de construction de tours", ou que ce soit, alors que le PMQ se dit favorable à "de tels projets lorsqu'ils sont conformes au gabarit du quartier et respectent l'intégrité du tissu urbain environnant".

Le Rassemblement populaire annonce également qu'il créera une Régie municipale des loyers pour protéger les locataires, dont le rôle complètera le mandat confié à la Régie des loyers du Québec. Un conseil de ville du RPQ mettra également sur pied un Office municipal d'aménagement et d'habitation, chargé de définir un plan d'aménagement global pour l'ensemble du territoire de Québec, en collaboration avec les conseils de quartier.

Dans le domaine des transports, le RPQ propose qu'aucun nouveau tronçon pour l'autoroute Dufferin ni qu'aucun nouveau projet d'autoroute ou d'élargissement des rues existantes puissent être entrepris s'ils impliquent la démolition de logements, à moins d'accord de la part des conseils de quartier.

Pour permettre une amélioration du transport en commun sans augmenter les coûts pour l'usager, le RPQ suggère l'accroissement des subventions provenant des niveaux de gouvernement supérieurs, ainsi que l'imposition d'une nouvelle taxe aux employeurs.

Enfin, le RPQ a l'intention d'instaurer le transport en commun gratuit pour les personnes âgées, la gratuité à moyen terme aux heures de pointe pour toute la population, et, à long terme, la gratuité en tout temps.

● Le Parti municipal : qui a plagié le programme de qui ?

Encore récemment, le président du Parti municipal de Québec et candidat de ce parti à la mairie, M. Paul Daoust, proclamait à qui voulait l'entendre que le Progrès civique avait "plagié" plusieurs points de son programme.

Du même souffle, M. Daoust affirmait partager les mêmes objectifs que le Rassemblement populaire de M. Pierre Racicot, tout en disant diverger d'opinion avec son adversaire quant à la façon d'atteindre ces objectifs.

Puis revenant au programme du Progrès civique, M. Daoust déclarait voir une preuve flagrante du plagiat auquel se serait livré ce parti dans les similitudes entre les programmes du PMQ et du Progrès civique au chapitre de l'habitation.

"L'assistance technique aux coopératives d'habitation, la construction de logements pour personnes âgées et le respect des caractères physiques de nos quartiers, tous ces points et plusieurs autres se retrouvent dans le chapitre sur l'habitation de notre programme... Tous ces points plagés sont très valables, poursuivait-il, mais perdent toute crédibilité car ils ne découlent pas d'une politique générale de l'habitation dans la ville de Québec".

Que le programme du Progrès civique, rendu public plusieurs semaines après celui du PMQ, ait effectivement été plagié sur celui du PMQ, peu importe; mais que M. Daoust ait publiquement admis la similitude, voilà qui a surpris bien des militants et sympathisants de ce parti, qui se sont toujours considérés plus proches du Rassemblement populaire que du Progrès civique.

Mais qu'en est-il en fait? Au chapitre des institutions municipales, le programme du PMQ va sans contester beaucoup plus loin que celui du Progrès civique et se rapproche même considérablement de celui du Rassemblement populaire. En plus d'une réforme globale du système électoral en vue d'assurer une meilleure représentativité aux citoyens de chaque quartier, le PMQ propose une décentralisation de l'administration municipale par le biais des bureaux de quartier et des conseils de quartier.

Alors que les bureaux de quartier, sortes de succursales des divers services municipaux, auraient prioritairement un rôle d'information et d'assistance technique auprès des citoyens, les conseils de quartier, formés de sept représentants élus, auraient pour mandat de conseiller l'administration municipale sur l'aménagement du milieu et sur les grandes orientations du développement de la ville.

Contrairement à ce qu'envisage l'autre parti d'opposition (RPQ), les conseils de quartier préconisés par le PMQ ne seraient dotés de pouvoirs consultatifs bien que, précise le programme, ils seraient munis d'un droit de veto en ce qui a trait à toute transformation physique de leur secteur.

Au chapitre de l'habitation, le Parti municipal dit vouloir favoriser les programmes de restauration et de rénovation de logements par des mesures fiscales spéciales, y compris dégrèvements d'impôt et gel pendant trois ans du rôle d'évaluation de la ville.

Le PMQ s'engage également à interdire la démo-

lition des logements encore utilisables ou restaurables et, dans les cas inévitables d'expropriation, à reloger les locataires "dans des conditions au moins semblables à celles qu'ils connaissent".

Enfin, une administration du PMQ favoriserait, lit-on dans le programme du parti, les coopératives et autres coopératives d'habitation sans but lucratif, en fournissant à leurs promoteurs toute l'assistance financière et technique possible.

Au chapitre des transports, le PMQ promet de chercher à "réduire considérablement" toute circulation automobile dans le centre-ville et plus particulièrement dans le Vieux-Québec en orientant toute sa politique de transport sur le transport en commun.

Par ailleurs, le PMQ, dont deux des candidats les plus influents sont d'anciens dirigeants du Comité des citoyens du Vieux-Québec, consacre un chapitre important de son programme au problème de la conservation du patrimoine.

Un conseil de ville du PMQ exigera entre autres que la partie du Vieux-Québec située à l'intérieur des murs, dans la Haute-ville, fasse l'objet d'un "gel complet" de tout usage autre que résidentiel.

Si, donc, certaines ressemblances peuvent apparaître à la lecture des programmes du Progrès civique et du Parti municipal, il n'en demeure pas moins qu'autant de points communs pourraient être relevés entre les propositions du PMQ et du Rassemblement populaire. De là à dire que le PMQ a plagié le programme du Rassemblement, il n'y a qu'un pas que M. Daoust, cette fois, n'a pas franchi.

Reconnaître le droit à la formation continue

par Marie Laurier

Le Québec devrait se doter d'une législation sur le droit des travailleurs à la formation continue.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard, en assurant son auditoire formé de 170 chefs d'entreprises et administrateurs de personnel qu'il n'était pas le seul à penser que ce tandem "éducation-développement" devrait être un projet majeur du gouvernement. Son collègue, M. Pierre Marois, ministre d'État au développement social, entre autres, partage clairement cette approche.

M. Léonard faisait cette réflexion au colloque québécois de la formation en milieu de travail qui se termine aujourd'hui dans la métropole. Cet événement est placé sous les auspices du Centre d'organisation scientifique de l'entreprise (COSE).

Le ministre a rappelé que le Québec ne compte que 6,3% de sa main-d'oeuvre inscrite dans des programmes de formation offerts par l'employeur et encore ce sont les grandes entreprises comme Bell Canada, Alcan, Mouvement Desjardins qui fournissent des activités d'éducation permanente. Pour ce qui est des dirigeants des petites et moyennes entreprises, en majorité au Québec, "ils ne semblent pas avoir conscience qu'un travailleur qui se développe dans des activités autres que celles reliées à son travail en fait bénéficier son organisation".

"Dans cette perspective, a poursuivi le conférencier, il est normal que l'entreprise qui veut former ses travailleurs, choisisse ceux qui ont le plus de potentiel. En conséquence, plus le personnel est scolarisé et plus il occupe des postes de cadres, plus il a la chance de profiter des activités de formation offertes par l'entreprises."

Aux yeux du ministre, cette formation continue devrait



Jacques Léonard

être accessible à tous les travailleurs et à titre de responsable de l'Office de planification et de développement du Québec, il se dit préoccupé par "l'égalité des chances face au problème du perfectionnement professionnel".

Il a alors invité l'entreprise québécoise à se montrer plus agressive dans l'utilisation des moyens légers de techniques audio-visuelles et à frapper à la porte de Radio-Québec pour servir d'instrument de diffusion des ressources éducatives.

Soulignant que la France et la République fédérale alle-

mande ont consacré dans des lois ce droit à la formation, M. Léonard pense que le Québec devrait suivre ce mouvement: "Il serait peut-être bientôt temps pour le Québec d'avoir une législation sur les droits des travailleurs à la formation continue".

Des dispositions pourraient permettre aux travailleurs de bénéficier de "congés-éducation payés", soit dans le cadre de négociation entre employeurs et employés, soit sous forme de législation nationale. Cette idée a déjà été défendue par l'Institut canadien d'éducation des adultes, a précisé le ministre.

En attendant cette législation qui n'est pas pour demain, le ministre Léonard a suggéré à ses hôtes d'étudier le Livre vert sur l'école primaire et secondaire qui vient d'être publié par le ministère de l'Éducation. Ce document pourrait servir de base de discussion au sein des entreprises et fournirait aux travailleurs une occasion de participer au débat sur la formation ultérieure à laquelle pourraient aspirer des étudiants qui sortent de l'école et se lancent sur le marché du travail.

MAISON DE BEAUJEU

DÉJEUNERS D'AFFAIRES

LE MIDI SUR SEMAINE

320 est, rue notre dame 861-0876

En '78, moi j'la loue!

Thunderbird

2 portes, 302 cc. cu., 8 cylindres, transmission automatique, pneu radiaux à flancs blancs, dégivreur de glace arrière, servofreins, servodirection, Radio AM.

335-9821

La maladie du légionnaire: 6,000 morts?

ORTIER

Taxe en sus.

36 mois: \$159.92

7000, boul. Louis-Hippolyte Lafontaine (entre les Galeries d'Anjou et la rue Beaujeu) **353-9821**

OGILVY

Une robe-chemisier à ne pas négliger

seulement! **\$39!**

Cette robe-chemisier de polyester 100% vous promet un confort inégalable. Notre modèle à carreaux gris-vert et rouille est rehaussé d'une jupe à pli creux, d'une ceinture aux motifs assortis et de délicats boutons de couleur rouille. Tailles 12 à 20. Ne manquez pas cette offre!

Composez Ogilvy 842-7711 (frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison)

Bazar des Modes, au Troisième, Centre-ville Fairview et Anjou

OGILVY

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE

ARCHITECTES

1253 ave McGill College Suite 800

MONTREAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTERIEURS

878-3846

266 est, St-Paul, Vieux Montréal

L'AUTENTIQUE

CHATELAIN

d'aujourd'hui

M. Serge Lafrance, s.d.e. 382-4710

Un nouveau "Seveso", en Suède cette fois

TECKOMATORP, Suède (Reuter) — Une affaire de pollution industrielle agite beaucoup l'opinion publique actuellement en Suède où les autorités se voient reprocher leur inaction. Déjà la presse a parlé d'un "Seveso" suédois, mais les responsables accusent à leur tour les médias de provoquer un affolement injustifié.

Tout a commencé avec la découverte à Teckomatorp, dans la Suède méridionale, de cinq cents barils rouillés contenant du dinoseb — un herbicide qui, selon certains experts suédois, peut faire périr des milliers de personnes. Les barils, dont certains fuyaient, avaient été enterrés dans les terrains de l'usine BT Kemi, appartenant à des Danois.

La direction de l'usine a déclaré qu'elle ignorait comment ces barils se trouvaient là. Toujours est-il que le gouvernement a ordonné la fermeture de l'usine pendant que sera menée une enquête officielle pour déterminer si un taux anormal de maladies est

constaté dans la région environnante.

Les tests effectués jusqu'à présent autour de l'usine n'ont pas décelé la présence de quantités importantes de produits chimiques dangereux. La municipalité a, par ailleurs, autorisé la réouverture de l'école qui avait été fermée pendant plusieurs semaines. Par mesure de sécurité, on avait envoyé les enfants dans l'école d'une ville voisine.

Le gouvernement suédois demande, quant à lui, à l'usine BT Kemi d'assumer les frais d'une opération de nettoyage des matières toxiques qui coûtent environ 20 millions de couronnes suédoises (4 millions de dollars) mais la compagnie a déjà présenté une requête de mise en faillite et ses propriétaires danois "ne semblent guère disposés à payer la facture".

C'est dans le cadre d'un nouveau programme de contrôle des déchets industriels que des inspecteurs régionaux, effectuant une visite à l'usine, ont mis à jour les

barils incriminés. Des agriculteurs de la région se plaignaient déjà depuis plusieurs années que les déchets provenant de l'usine BT Kemi contaminaient leurs récoltes. Un tribunal local avait même ordonné à la compagnie de verser 500,000 couronnes de dommages à un exploitant de la région dont les champs étaient en aval de l'usine, sur la rivière Bra-Aan.

À la suite de la campagne comparant Teckomatorp à Seveso — la ville du nord de l'Italie contaminée l'an dernier par des vapeurs toxiques — le conseil national de la protection de l'environnement a déclaré: "S'il y avait eu des fuites de matières toxiques comparables à celles de Seveso, les effets s'en seraient déjà fait sentir autour de l'usine, ce qui n'est pas le cas."

Mais les événements de Teckomatorp ont amené les autorités de la santé ailleurs en Suède à renforcer la vigilance contre la pollution industrielle. Prés de 200 autres barils contenant des produits

chimiques non identifiés ont été découverts près de Kristianstad, toujours dans le sud de la Suède. On s'est également aperçu que des blocs de béton renfermant du mercure, enfouis il y a une trentaine d'années sous la baie de Sundsvall, au nord de Stockholm, avaient commencé à fuir.

La présence de dinoseb — l'herbicide mis à jour à Teckomatorp — a également été découverte dans des barils défoncés qui avaient été jetés sur une décharge dans les environs de Sundsvall. Le dinoseb est toxique quand il est avalé, respiré ou quand il est en contact avec la peau.

Les experts, cependant, ne le considèrent pas comme un produit très dangereux quand on l'utilise en suivant fidèlement les instructions.

Néanmoins, l'affaire de Teckomatorp a incité un certain nombre de députés suédois à réclamer une action gouvernementale pour le contrôle de la

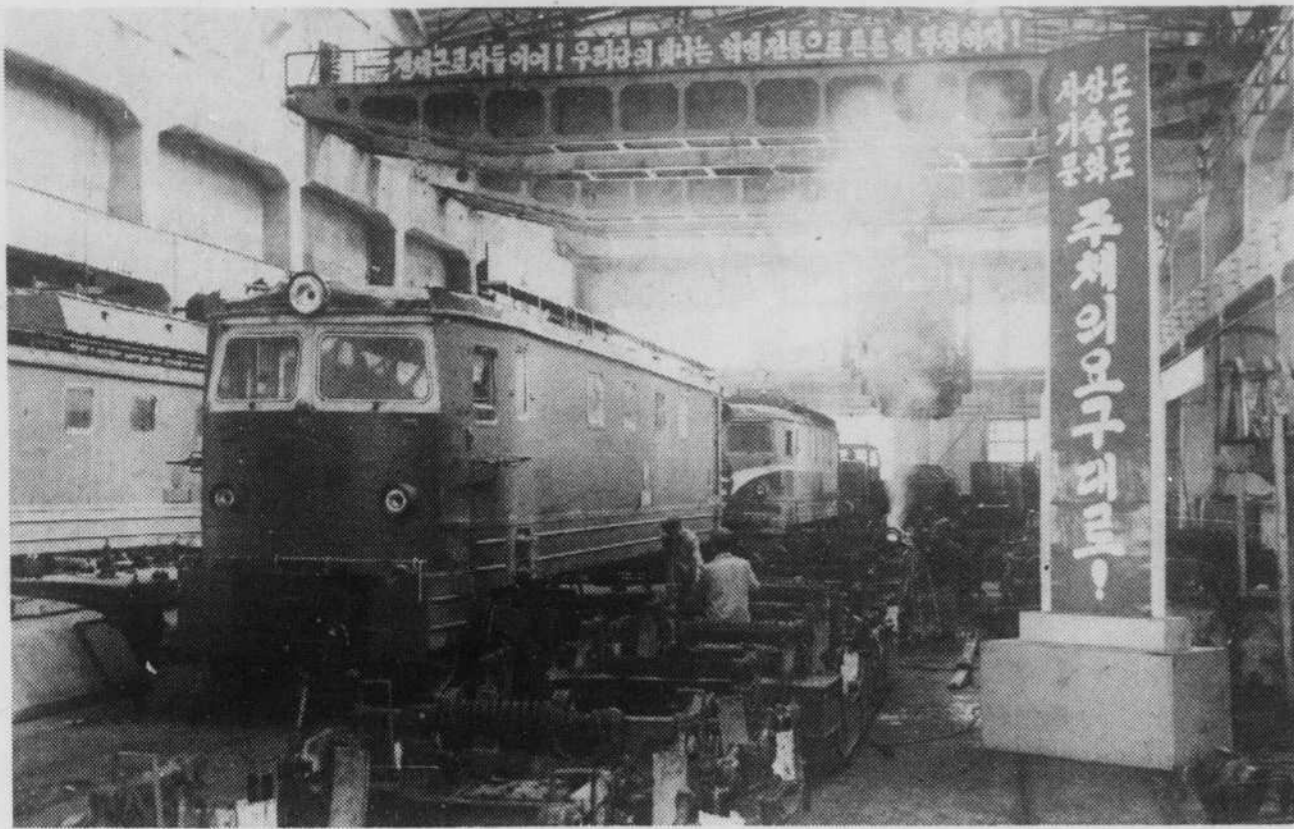
pollution chimique et des déchets industriels.

Il est notamment reproché aux autorités de s'être trop fiées aux renseignements fournis par les compagnies et pas assez à leurs propres tests.

Le ministre de l'Agriculture, M. Anders Dahlgren, a lui-même déclaré: "Il est tout à fait inacceptable de traiter des déchets dangereux pour l'environnement comme cela s'est fait à l'usine BT Kemi. Nous devons tirer la leçon de cette affaire."

Le gouvernement a annoncé le mois dernier qu'il accordait une subvention de 9 millions et demi de couronnes à la municipalité de Teckomatorp pour commercer les opérations d'épuration à l'usine BT Kemi.

La première mesure va consister à pomper de l'argile dans le sol pour empêcher que l'eau contaminée par les matières toxiques ne s'infilte jusqu'à la rivière et dans les puits des environs.



La Corée du Nord s'acheminait vers une production annuelle de 12 millions de tonnes d'acier, et atteindrait bientôt un quota de 10 millions de tonnes de céréales par an. Le pouvoir énergétique, à partir du fleuve Yalou, a permis à Pyongyang de s'industrialiser rapidement et de figurer favorablement parmi les producteurs de locomotives et de tracteurs. Sur notre document, une partie de l'usine de locomotives électriques Kim Djong Thai.

Le progrès de la Corée du Nord impressionne une délégation CSN

par Clément Trudel

"Ce qui frappe en Corée du Nord, c'est le degré de développement et d'industrialisation atteint, après la destruction systématique qu'avait connue ce pays au début de la décennie 50".

Charles Prévost rentre de Pyongyang où, durant cinq jours, la République démocratique populaire de Corée a accueilli ce que l'on croit être la première délégation canadienne jamais reçue au nord de Panmunjon depuis la fin des hostilités où un contingent canadien avait servi sous le pavillon de l'ONU aux côtés des États-Unis contre la toute jeune République démocratique.

M. Prévost, chargé de conseiller le conseil central de la CSN de Montréal en matière d'éducation et d'information, dirigeait une délégation de dix membres de la CSN: salariés de la centrale ou syndiqués des secteurs public et privé. Ces dix personnes avaient,

plus tôt en octobre, fait un tour de Chine de trois semaines avec une dizaine d'autres membres de cette centrale syndicale.

De la Corée du Nord et de son régime dirigé par le président Kim Il Sung, M. Prévost se dit convaincu qu'ils tendent à une réunification de la Corée "par des voies pacifiques". Il fut fort impressionné de constater l'équipement moderne des hôpitaux, la mécanisation avancée de l'agriculture, le souci général de progresser en comptant avant tout "sur ses propres ressources". Une forte proportion des étudiants de l'université de Pyongyang apprend les sciences "djoutchéennes" qui, sommairement, pourraient équivaloir à l'économie politique chez un peuple bien discipliné qui, au surplus, a su trouver "une bonne stratégie de développement", selon Prévost.

Pyongyang n'entretient pas de relations diplomatiques avec Ottawa mais possède une mission d'observateurs à l'ONU ainsi qu'un groupe

d'observateurs au siège de l'Organisation civile de l'aviation civile internationale, à Montréal.

La délégation de la CSN a cru déceler chez ses interlocuteurs, en Corée du Nord, une volonté de multiplier les contacts avec le Canada, ne serait-ce que pour contrer l'impression de pays belliqueux souvent accolée par les dépêches à la Corée du Nord. Depuis l'affaire du Pueblo toutefois, Pyongyang s'évertue à faire connaître sa version sur le "navire-espion" américain saisi dans le golfe du Tonkin.

A titre personnel, M. Prévost fait remarquer que les Coréens du Nord avec lesquels il a pu s'entretenir se caractérisent par la recherche de l'excellence.

Sur une population de 17 millions, la Corée du Nord compte au moins 8 millions d'habitants fréquentant l'école ou s'adonnant à des études. Plus d'un million de Coréens du Nord ont le statut de travailleurs-étudiants et fré-

quentent les campus aménagés dans les combinats sidérurgiques ou à proximité des lieux de travail.

Si la Chine a pu placer le coton parmi les produits dérivés du pétrole, il revient à la Corée du Nord d'avoir découvert le "vynalon", fibre de coton extraite du charbon, qui abonde dans les mines coréennes. M. Prévost a rapporté un échantillon de vynalon qui ressemble à s'y méprendre au coton brut traité en bordure du Nil ou ailleurs.

La Corée du Nord peut se vanter de posséder un métro moderne mais ne donne aucunement dans la ligne des sociétés de consommation, a constaté Charles Prévost qui note le contraste le plus apparent avec la Chine voisine: pas de bicyclettes en Corée du Nord où les routes sont réservées principalement au transport par véhicules lourds. De ces voyages réalisés en Chine et en Corée sortiront bientôt des conférences publiques préparées par le collectif de la CSN.

Une troisième forme de vie ?

par Gilles Provost

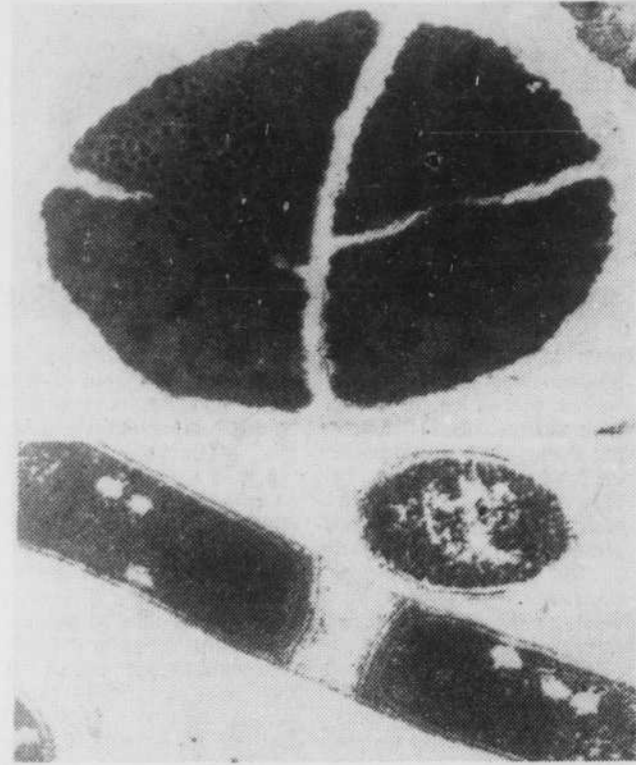
Des biologistes américains viennent de causer une véritable commotion dans le monde scientifique en annonçant la découverte d'une troisième forme de vie sur terre, complètement différente des deux formes connues jusqu'à maintenant, c'est-à-dire les bactéries d'une part et les organismes plus évolués (plantes et animaux) d'autre part.

Cette troisième forme de vie qu'on avait classée à tort parmi les variétés rares de bactéries, regroupe en fait les micro-organismes capables de fabriquer du méthane. Depuis la crise de l'énergie, ces derniers sont particulièrement soumis à la curiosité des chercheurs en raison de leur aptitude à fabriquer ce gaz combustible à partir des déchets organiques.

Cette découverte, annoncée simultanément par la NASA et la National Science Foundation des États-Unis à la fin de la semaine dernière, est attribuable à une équipe de recherche de l'Université de l'Illinois dirigée par le professeur Car Woese, un généticien spécialisé dans les problèmes de l'évolution.

En comparant le code génétique de ces micro-organismes méthano-gènes avec celui des autres bactéries, ces chercheurs ont eu la surprise de découvrir qu'ils sortaient de toutes les catégories connues et qu'il s'agissait probablement de vestiges de formes de vie extraordinairement anciennes, apparues avant les bactéries et les organismes plus évolués, avant que la terre eût fêté son milliardième anniversaire.

Les chercheurs évaluent présentement l'âge de la terre à environ 4,6 milliards d'années. Les formes de vie les plus anciennes que l'on connait (des bactéries et des plantes primitives) datent tout au plus de 3,6 milliards d'années. Fort peu de roches ont un tel âge. Les premières créatures vermiformes sont apparues il y a un milliard d'années et il y a à peine 400 millions d'années que les premiers amphibiens ont commencé à s'aventurer hors de l'eau. Quant aux ancêtres de l'homme moderne, ils sont tout au plus vieux de deux millions d'années.



Ces deux variétés de microbes méthano-gènes, photographiées au microscope électronique, appartiennent à une troisième forme de vie, insoupçonnée jusqu'à maintenant. (Téléphoto AP)

Dans un tel contexte, on mesure tout l'impact que peut avoir la découverte d'une nouvelle lignée de microbes qui remontent en ligne directe à des microorganismes plus vieux que le plus vieux des fossiles connus.

À cette époque, l'atmosphère terrestre, riche en gaz carbonique et en hydrogène, ne contenait pratiquement aucun oxygène gazeux. De plus, la température de la surface terrestre devait être beaucoup plus élevée que maintenant: l'étude de la Lune révèle que cette planète (et probablement aussi la Terre) a été extrêmement chaude au départ et que le refroidissement a été graduel par la suite.

La vie serait donc apparue sur terre lorsque la température aurait baissé suffisamment pour permettre la survie de formes élémentaires.

De ces diverses considérations, on peut conclure que les formes de vie primitives devaient être adaptées à une atmosphère dépourvue d'oxygène et à une température élevée, tout en sachant survivre en ne se nourrissant que d'élé-

ments chimiques extrêmement simples.

Or les micro-organismes méthano-gènes répondent parfaitement à ces caractéristiques: la plupart meurent immédiatement lorsqu'on les place au contact de l'oxygène, si bien qu'un simple transvasage d'une éprouvette à une autre sans précaution spéciale en laboratoire suffit à les tuer.

Deuxièmement, un grand nombre de ces microbes ne se développent qu'à des températures trop élevées pour les microbes courants, c'est-à-dire de 150 à 170 degrés F. (65-70 degrés C).

Troisièmement, ils sont les seuls organismes connus qui ne se nourrissent pas de molécules lourdes comme les sucres ou les acides aminés. Au contraire, de l'hydrogène, du gaz carbonique ou du vinaigre (acide acétique) leur conviennent parfaitement.

Toutes ces preuves de convergence viennent confirmer l'argument principal issu de considérations purement génétiques. L'équipe du professeur Woese s'est attachée depuis plusieurs années à recons-

tituer la généalogie des êtres vivants actuels en examinant leur code génétique.

La technique consiste à étudier certains secteurs-clés de ce code (l'acide ribonucléique ribosomal, notamment) et à comparer des organismes voisins pour déterminer s'il y a longtemps que leurs lignes respectives se sont séparées. En principe, on estime que les séquences génétiques seront d'autant plus différentes que le dernier ancêtre commun à ces deux variétés de micro-organismes sera éloigné dans le passé.

En appliquant cette technique aux "bactéries méthano-gènes", on a découvert avec surprise que ces dernières sont manifestement plus anciennes que toutes les formes vivantes connues jusqu'à maintenant.

Présentement, les hommes de science sont portés à penser que tous les êtres vivants ont une origine commune. De cette origine, on sait fort peu de chose, sinon qu'elle devait être extrêmement simple. On ignore tout des différentes lignées qui ont pu se former pendant le premier milliard d'années de l'histoire terrestre parce qu'on ne possède pas de fossile aussi vieux.

Tout ce qu'on savait jusqu'à maintenant, c'est que les êtres vivants actuels se regroupaient tous sur deux lignées principales. On présumait donc qu'il n'y en avait pas eu d'autres ou, s'il y en avait eu qu'elles avaient toutes été éliminées lorsque les conditions primordiales ont disparu progressivement.

Chambon - Lahmi
A la recherche des Arts plastiques au secondaire
éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

Le service de grande classe,



ça existe encore.

Vos affaires vous appellent à Toronto? Alors n'hésitez pas, profitez pleinement du forfait d'affaires du CN.

Tout a été prévu pour rendre votre voyage extrêmement agréable. Sitôt dans le train, notre personnel sera aux petits soins pour vous. Vous serez l'objet d'une attention vraiment particulière et vous profiterez d'un service digne des plus grands restaurants: des hors-d'oeuvre à la corbeille de fruits et fromages, en passant par un succulent repas. Vous n'aurez même pas à vous soucier de votre chambre d'hôtel puisqu'elle aura été réservée en même

temps que votre fauteuil inclinable dans une luxueuse voiture-club. Et, si vous désirez savourer votre boisson préférée en travaillant en toute quiétude, notre personnel vous l'apportera promptement à votre place.

Le forfait d'affaires du CN comprend: aller-retour Montréal-Toronto en voiture-club, repas complets dans le train, une nuit à l'hôtel Harbour Castle Hilton, Royal York, Hôtel Toronto ou Lord Simcoe. Stationnement gratuit à la gare de Dorval. À partir de \$89,95

Renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN.



Solde ÉVÉNEMENTS D'AUTOMNE d'armoires de cuisine

OFFRES SPÉCIALES

sur meubles de base avec dessus de comptoir, éviers en acier inoxydable et robinet à commande unique

Modèle Orléans 60" de largeur seulement \$188.75 72" de largeur seulement \$200.25

Modèle Cavalier en chêne 60" de largeur seulement \$235.25 72" de largeur seulement \$245.75

Armoires murales assorties également disponibles.



D'AUTRES OFFRES SPÉCIALES

sur meubles de base sans comptoir, dessus de évier ou robinet.

Modèle Orléans 60" — \$88.50 72" — \$100.00

Modèle Champlain en chêne 60" — \$135.00 72" — \$145.50

Payez et emportez. Jusqu'à 65% de rabais sur fins de séries!

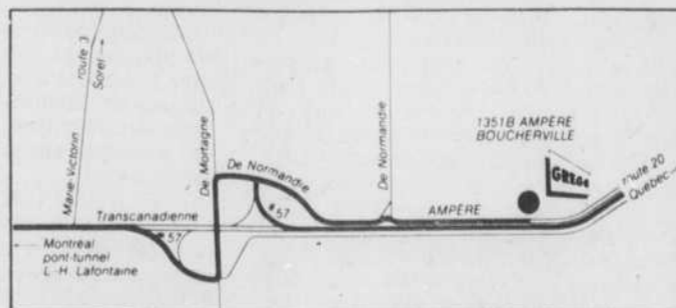
Une offre incroyable sur toutes nos fins de séries et nos imparfaits! Achetez des ensembles complets d'armoires de cuisine ou des armoires séparées pour la salle de jeu, la salle de bain ou le chalet.

Ces authentiques armoires GREGG et SCHEIRICH sont fabriquées par des ébénistes utilisant les meilleurs matériaux. Les armoires sont à l'épreuve des liquides domestiques: eau, jus de fruits et ammoniac.

Ce solde spécial aura lieu du 3 au 19 novembre inclusivement de 10h00 à 17h00, les lundi, mardi et mercredi, de 10h00 à 21h00, les jeudi et vendredi et de 10h00 à 17h00 le samedi.

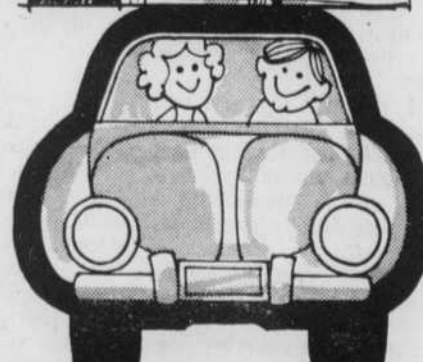
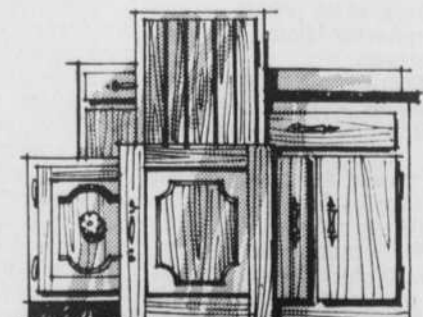
Rien ne sera vendu avant l'horaire indiqué. Toutes les ventes sont "Payez et emportez". Livraison possible avec léger supplément.

A NOTER: nous nous réservons le droit de limiter le nombre d'armoires par commande et par client. Chaque vente est ferme.



Le Centre de l'Armoire de Cuisine

Profitez de votre passage à notre entrepôt de Boucherville pour visiter nos toutes nouvelles salles de montre et voir nos nouvelles séries. Sortie 57 de l'autoroute du Québec 20 est. Surveillez l'enseigne Gregg (voir carte). Tél.: 527-1353.



Pas de nouvelle conférence "du type Genève" sur la Rhodésie, dit Londres

LONDRES (AFP) — Le Foreign Office a démenti, hier les rumeurs selon lesquelles une nouvelle "conférence du type Genève" sur la Rhodésie serait envisagée par la Grande-Bretagne, prochainement, à Malte.

Le gouvernement britannique, a déclaré le porte-parole officiel, n'envisage en ce moment la reprise des conversations que lord Carver, commissaire britannique désigné pour la Rhodésie a eues avec les dirigeants du Front patriotique et avec les représentants militaires du régime rhodésien.

à White Hall, les commentateurs britanniques sont presque unanimes pour affirmer que la mission en Afrique australe de lord Carver a pratiquement échoué. Sa tâche principale consistait en effet à déterminer les modalités d'un cessez-le-feu en Rhodésie. Or, il est apparu que ni les dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe, qu'il a rencontrés brièvement à Dar-Es-Salam, ni le chef du régime rhodésien, M. Ian Smith n'étaient prêts à discuter de ce problème.

libération" et d'éléments "acceptables" des forces rhodésiennes.

Il est enfin apparu que si tous les intéressés acceptent la règle de la majorité, ils interprètent cette notion de façon différente — les blancs rhodésiens exigeant un système électoral leur accordant un droit de veto pendant quelque temps.

Dans ces conditions, on comprend que le Foreign Office ait affirmé que le moment n'était pas venu de réunir une

nouvelle table ronde. Tout ce qu'il prévoit — sans en avoir la certitude absolue — est une nouvelle réunion entre le lord Carver et les représentants des "combattants", formule incluant le Front patriotique mais aussi des représentants du régime Smith.

Le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, après avoir reçu le rapport du maréchal Carver et de son autre émissaire, M. John Graham, qui a expliqué à Salisbury les aspects constitutionnels du

plan de règlement, doit faire aujourd'hui une déclaration aux Communes à ce sujet. Il a déjà parlé des "immenses difficultés" qui existent sur la voie d'un accord, mais a insisté sur le fait qu'aucune des dispositions fondamentales du plan anglo-américain, notamment celle des élections avant l'indépendance, n'était négociable. Il sera difficile de sortir de l'impasse actuelle, mais, déclare-t-on dans son entourage, "nous n'abandonons pas l'espoir".

Grigorenko autorisé à se rendre aux USA

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Le général Piotr Grigorenko, l'une des principales figures de la dissidence soviétique, a annoncé hier qu'il avait été autorisé à se rendre aux États-Unis pour six mois.

Invité par son fils Andrei, le vieux général — il est âgé de 71 ans — a été autorisé à se rendre aux États-Unis pour y subir une opération de la prostate.

Le général Grigorenko qui a passé cinq ans dans un asile

psychiatrique pour avoir pris la défense des Tatars de Crimée est l'un des dissidents les plus actifs, et s'occupe notamment du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Le général Grigorenko qui est autorisé à se rendre aux États-Unis en compagnie de sa femme et de leur autre fils Oleg, ne veut pas émigrer définitivement.

"Nous n'aurions pas accepté de visa si nous n'avions pas eu l'assurance de pouvoir rentrer", a déclaré son épouse.

Les observateurs à Moscou rappellent cependant à ce propos que d'autres dissidents, comme Valery Tchaliadze et Jaures Medvedev, qui avaient obtenu des visas dans des conditions similaires ont tous les deux été déchués de leur nationalité soviétique pendant leur séjour à l'étranger et ont donc été dans l'impossibilité de rentrer. Il en fut de même pour Natalia Soljenitsyne et pour l'écrivain Vladimir Maximov.

Héros de la dernière guerre, le général Grigorenko fut limogé de son poste de maître de conférences à l'Académie militaire Frunze en 1961 pour avoir publiquement critiqué la politique appliquée par Staline et Krouchtchev.

Ramené au rang de simple soldat, il fut arrêté en 1964 par le KGB, déclaré malade mental et détenu pendant quatorze mois dans un hôpital psychiatrique.

Remis en liberté, Grigorenko reprit ses activités en faveur des droits civiques, ce qui lui valut d'être arrêté à nouveau en 1969 et enfermé à nouveau dans un asile psychiatrique.

Le journal qu'il avait tenu lors de ses "hospitalisations" et qui a été publié en Occident, a sensibilisé l'opinion mondiale au problème des recours abusifs à la psychiatrie en Union soviétique depuis sa remise en liberté en 1974, il est l'un des principaux porte-parole de divers groupes de dissidents.

Le beau-fils de Sakharov expulsé de l'université

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — L'académicien Andrei Sakharov a déclaré hier aux correspondants occidentaux à Moscou que son beau-fils venait d'être exclu "sous un prétexte fallacieux" de l'Institut pédagogique où il terminait ses études.

Le prix Nobel de la paix a estimé qu'en continuant à s'en prendre aux membres de sa famille pour faire pression sur lui et l'amener à renoncer à sa lutte pour le respect des droits de l'homme en URSS, les autorités soviétiques se livrent à une véritable "prise d'otages".

Le beau-fils de M. Sakharov, M. Alexei Semyonov, fils premier mariage de la femme de l'académicien, Mme Elena Bonner, est élève de cinquième année à l'Institut pédagogique de Moscou — section mathématiques.

"J'affirme solennellement, a dit M. Sakharov que la décision prise à l'encontre d'Alexei Semyonov a été motivée uniquement par nos relations familiales et constitue une vengeance contre moi, ainsi qu'une tentative d'intimidation à mon égard." L'académicien a accusé le KGB d'être à l'origine de cette initiative.

Alexei Semyonov a été exclu la semaine dernière de l'Institut pédagogique national de Moscou, à sept mois de la fin de son cycle d'études. Selon le directeur de l'Institut, il avait par deux fois échoué à un examen marquant la fin de sa période militaire d'été et avait manqué systématiquement à la discipline militaire. Andrei Sakharov, de son côté, affirme que son beau-fils avait brillamment réussi à des examens précédents sur les mêmes sujets et était un des meilleurs étudiants de son année.

Agé de vingt-et-un ans, marié et père d'une fillette de deux ans, Alexei Semyonov déclare n'avoir jamais pris part aux activités de son beau-père en faveur des droits de l'homme. Il sera peut-être obligé d'émigrer, dit-il, pour pouvoir mener sa carrière mais ce sera à contre-cœur. Il y a deux mois, sa soeur Tania a quitté l'Union soviétique avec son mari, qui est israélien, et leurs deux enfants.

Au cours de la même conférence de presse, le général Grigorenko a déclaré qu'un nouveau procès était en préparation contre M. Mustapha Djemiliev défenseur comme lui des Tatars de Crimée.

M. Djemiliev est actuellement détenu dans un camp de l'Extrême-Orient soviétique. Agé de 33 ans, il a déjà passé huit ans de sa vie en prison ou dans des camps à régime sévère. Déjà en 1975, après avoir purgé une première peine, M. Djemiliev avait été aussitôt condamné pour "propagande antisoviétique" à deux ans et demi de camp supplémentaires. Cette peine arrivant désormais à expiration, les autorités s'apprentent à condamner une nouvelle fois le dissident, a déclaré le général Grigorenko. MM. Grigorenko et Sakharov ont également annoncé que M. Djemiliev avait commencé une nouvelle grève de la faim.

Charte 77: appel aux syndicats italiens

ROME (d'après AFP et Reuter) — Un appel aux syndicats italiens a été lancé par l'un des signataires tchécoslovaques de la Charte 77, M. Zdenek Mlynar, dans une lettre adressée au secrétaire général du syndicat UIL (Union italienne des travailleurs, social-démocrate) M. Giorgio Benvenuto.

M. Mlynar, qui vit en exil à Vienne depuis trois mois, signale les licenciements et les exclusions d'organismes syndicaux tchécoslovaques de signataires de la Charte 77, et joint à sa lettre une liste de soixante personnes "qui ont perdu leur travail, et ne parviennent pas à en trouver un autre".

M. Mlynar demande en particulier aux syndicats italiens de faire pression sur la Fédération syndicale mondiale (à laquelle sont affiliés les syndicats d'Europe orientale) notamment par l'intermédiaire de la CGT française.

M. Mlynar révèle qu'il a déjà écrit à la FSM pour dénoncer de tels abus. "Je n'ai pas

reçu de réponse, bien que la lettre ait été remise au secrétaire général de la FSM".

Des 750 signataires de la Charte, relève encore M. Mlynar, "un sur dix au moins a été licencié". Etant donné que "ces représailles loin de cesser, s'intensifient, je demande à la UIL de soulever les protestations des syndicats d'Europe occidentale contre cet arbitraire politique et policier".

En outre, les trois porte-parole de la Charte 77 ont adressé une lettre à l'Assemblée fédérale à Prague pour protester contre la récente condamnation de quatre dissidents à des peines de prison allant de quatorze mois avec sursis à trois ans et demi fermes.

La lettre souligne que tout citoyen est légalement en droit de s'adresser au Parlement pour qu'il vérifie qu'il n'y a pas eu de déni de justice, a déclaré mercredi par téléphone l'ancien philosophe Ladislav Hejdanek, un des porte-parole.

Vive ces bons vins!
... des bons vins de France!

Tavel Rosé (Père Anselme) code 529 E
De la Côte du Gard, très sec, très fruité et corsé, servi frais, excellent aperitif.

Fiole du Pape (Père Anselme) code 530 D
De la Côte du Rhône, bouteille originale, vin rouge, bien fruité, très corsé et captieux.

Bonnesouche (Père Anselme) code 628 D
De la région méridionale, vin rouge, sec, fruité, riche et assez corsé, peu coûteux.

Passetoutgrain (Ropiteau Frères) code 427 G
Bourgogne rouge, vin de qualité, chaud, léger et sec, à prix modique.

Côte de Beaune (Ropiteau Frères) code 431 E
Bourgogne rouge, bien sec, corsé et très fruité son arôme est délicat mais bien marqué.

IMPORTATIONS QUÉBEC INC.
5450 Côte des Neiges, suite 520
Montréal, H3T 1Y6, 1 (514) 731-3919



"Un homme nouveau ne peut naître en moi que si j'arrive à oublier mes jambes. Et je ne peux oublier mes jambes que si je prends les risques de la vie d'un homme."

Patrick Segal

Prix des maisons de la Presse 1977
avec "L'homme qui marchait dans sa tête"
(200.000 exemplaires)
signera son livre samedi 12 novembre 1977
de 15.00 heures à 17.00 heures
à la LIBRAIRIE FLAMMARION, 1243, rue Université
(Angle Cathcart)

librairie flammarrion

Voici de quoi éveiller votre intérêt!

Dépôts à terme* dépôt minimum \$1000

8 1/4 % 1 an

8 1/2 % 2 ans

8 3/4 % 3 ans

Certificats d'épargne fixes* dépôt minimum \$500

9 % 3 ans

*Intérêt payé annuellement

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.

Anjou QUÉBEC

Depuis 24 ans à votre service
Le pionnier de la boucherie charcuterie française à Montréal.
Produits d'importation, fromages, pain français, bière.

DES PRIX !!!
DE LA QUALITÉ !!!
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE
"Bœuf, canada catégorie A, ruban rouge"

"Rosbif Parisien"
Steak faux filet — Tournedos
"Fondue bourguignonne"
"Veau extra"
"Rôti de veau — Poitrine farcie"
Paupiettes — Escalopes
"Agneau frais de l'ouest canadien"
"Gigot — Carré d'agneau"
Côtes d'agneau — Épaule en canard
"Merguez"
"Pintades, poulets, lapins, caillies"
"Faisans"
"Canard col-vert" — "Canard de Barbarie"
"Charcuterie fine exclusive"
"Choucroute garnie cuite"

"SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE"
807 est, rue Laurier — 272-4065/86
(métro station Laurier)

McComber

De la collection Raymond Bonchard

Le manteau de vison
Tout doux,
tout beau,
tout chaud.
Chez McComber
seulement, au 440 ouest,
boul. de Maisonneuve

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

AVIS
Avis est par les présentes, donné conformément à l'article 1571 D du code civil de la Province de Québec, que LES ENTREPRISES PORTION INC. dont le principal place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 19ème jour de mois de novembre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Qué. le 25ème jour du mois de novembre 1977 sous le numéro 2741408.

A. RAMSAY & SON COMPANY
Prenez avis que la compagnie A. RAMSAY & SON COMPANY, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies, datée Montréal, Québec le 7e jour de novembre, 1977.

AVIS est par les présentes donné que RICHARD LEMAY a fait cession de ses biens le 8ème jour de novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ème jour de novembre 1977, à dix heures quinze (10:15) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, Montréal, Québec.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC
AVIS
La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le (s) permis suivant(s):

Table with columns: NOM, ADRESSE, CATÉGORIE. Lists various permit applicants and their details.

Fin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:
Secrétaire Général
Case postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY
Le Collège de Sainte-Foy recevra jusqu'à quinze (15) heures vendredi le 2 décembre 1977, des soumissions pour fournir et installer deux (2) régies jumelées commandant un ensemble de quarante-huit (48) cabines individuelles et permettant à chacun le contrôle de 1 à 48 positions-élévées, cabines devant être munies d'un système de magnétophones à cassettes complet.

AVIS POUR LA SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication.

AVIS POUR LA SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication.

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE DE LA COMPAGNIE CREDIT FONCIER ANIK INC.
Avis est par les présentes donné que la compagnie CREDIT FONCIER ANIK INC. corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social au 528 rue Doncan Drive, Greenfield Park, district de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, aux fins d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-022-1473
DAME TINA BLYNE
Demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-03683-776
ANTONIO AZEVEDO, gérant, résident et domicilié au 2028, rue Hôtel de Ville à Montréal, District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-05-01767-774
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-07350-778
Evelyn Dale Cooper, épouse de Stephen David Garinther, des Cité et District de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLLETTE
COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
AVIS
A Monsieur Marcel Arsenault et Mme Adrienne Arsenault
Prenez avis qu'à défaut de vous présenter et de comparaître au greffe de la Cour du Bien-Être Social, 435 rue Baby, Joliette, district de Joliette, dans les dix (10) jours de la présente parution, une requête en adoption de votre enfant PASCAL ARSENAULT sera présentée devant votre Cour et qu'il sera procédé à jugement par défaut contre vous sur ladite requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 octobre 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Lion Rubber & Plastics Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28ème jour d'octobre 1977, sous le numéro 2825916. Ce même jour de novembre, 1977, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE
COUR PROVINCIALE
NO: 700-02-002179-779
BELL CANADA, demanderesse,
CHRISTIANNE PERREAULT, d'adresse inconnue, et PIERRE DAoust, d'adresse inconnue, défendeurs.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013227-770
BERNARD ROY, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

CONSEIL DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES 47-77 SERVICE DE POLICE DEMANDE DE LOCATION D'ESPACE POUR SERVIR DE POSTE DE POLICE

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal recouvr, jusqu'à 12 00 heures (heure locale), le 25 novembre 1977, les soumissions, sous enveloppes scellées, pour l'aménagement d'un poste de police devant desservir les municipalités de St-Léonard et Ville d'Anjou.

1 - Les promoteurs intéressés pourront obtenir une copie de tous les plans préparés par monsieur Patrice Poirier, architecte, et documents de soumission et autres renseignements auprès du directeur-adjoint des services administratifs du Conseil de sécurité publique, au 507 Place d'Armes, suite 1700, numéro de téléphone 872-8969, à compter de 14:00 heures, le 11 novembre 1977, contre un dépôt de cent dollars (\$100.00), sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal.

2 - Ces dépôts seront remboursés aux soumissionnaires s'ils remettent les plans préparés par monsieur Patrice Poirier, architecte, en bon état, au service de l'équipement du Conseil de sécurité publique, dans les trente (30) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

3 - Tous les plans seront notifiés si les plans préparés par monsieur Patrice Poirier, architecte, ne sont pas retournés avant la limite des trente (30) jours prescrits.

4 - Seuls sont admissibles à soumissionner les promoteurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

5 - Tout promoteur qui aura obtenu les plans préparés par monsieur Patrice Poirier, architecte, afin de soumissionner, sera tenu de présenter une soumission, faite de qui le montant versé en dépôt lui sera confisqué.

Chaque soumissionnaire joindra à sa soumission un chèque visé, établi à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du coût annuel de location, comprenant tous les frais ou un cautionnement de la même valeur, établi à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

L'adjudicataire du contrat devra de plus faire un chèque visé dans les quarante-huit (48) heures de l'adjudication de son contrat, d'un montant égal à cinq pour cent (5%) du contrat total de location, comme garantie de respect des exigences d'aménagement ou de construction du Conseil de sécurité publique.

Ce montant sera confisqué dans le cas de non respect des plans sans le consentement du Conseil de sécurité publique.

L'adjudicataire s'engage à fournir à la Communauté urbaine de Montréal, au moment de la signature du contrat, tous les documents décrits au contrat-type inclus aux plans et à respecter les lois et règlements d'aménagement ou l'adjudicataire se propose de louer le poste.

GÉOGRAPHIE
Le poste proposé par le promoteur devra être situé à l'intérieur du périmètre composé des rues Jean-Talon, au sud, Jarry, au nord, boulevard Anjou, à l'est, et boulevard Lacordaire, à l'ouest.

AVIS
Les soumissionnaires devront se conformer rigoureusement aux instructions du Conseil de sécurité publique.

Le Conseil de sécurité publique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GUY CAMPION, Secrétaire par intérim.

WILHELMY PAYSAGISTE INC.
AVIS est par les présentes, donné que la compagnie "WILHELMY PAYSAGISTE INC.", une corporation constituée en vertu de la première partie de la Loi des Compagnies, et ayant son siège social à Montréal-Est, district de Montréal, coopérera au Ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02273-771
DAME LISE BOUCHER
Partie Demanderesse,
JACQUES DELAGE
Partie Défenderesse

Malgré leur endettement, les pays de l'Est comptent augmenter encore leurs achats dans les pays occidentaux

Une cinquantaine de banquiers, d'économistes et de fonctionnaires du monde occidental et des pays communistes ont participé du 17 au 19 octobre, à Budapest, à un colloque consacré aux "problèmes monétaires et financiers à l'Est et à l'Ouest". Cette rencontre, organisée par l'Institut viennois pour les comparaisons économiques internationales et l'Institut d'économie mondiale auprès de l'Académie hongroise des sciences, étant la quatrième du genre. Les trois premières s'étaient déroulées successivement à Vienne (octobre 1975), Thibisi (juin 1976) et Baden (avril 1977).

Parmi les thèmes abordés: l'endettement croissant des pays de l'Est européen. L'originalité de cette entreprise mérite d'être soulignée. Il s'agit, dans l'esprit des organisateurs, de donner l'occasion à des spécialistes d'examiner de façon comparative les phénomènes d'évolution des politiques économiques à l'Est et à l'Ouest et leur interaction sur les deux systèmes (1). A Budapest, les experts réunis dans les salons de l'hôtel Gellert, se sont livrés, dans un climat de discussion particulièrement ouvert, à une analyse du commerce Est-Ouest et de problèmes monétaires, financiers et économiques qui en définissent les tendances et les limites. Il était logique que

soient aussi échangées des vues sur la réforme du système monétaire mondial et la création, dans un avenir certes encore lointain, d'un système qualifié d'universel qui permettrait d'intégrer les pays actuellement rattachés à la zone rouble. Ce ne fut pas la partie la moins intéressante des débats, en dépit de son caractère quelque peu théorique. Nous y reviendrons dans un prochain article.

L'endettement des pays de l'Est a-t-il atteint un seuil inquiétant, voire intolérable? Peut-on envisager sa réduction dans les années à venir? Quels seraient les moyens les plus appropriés pour se rapprocher d'une situation d'équilibre?

À ces questions, les spécialistes de l'Est et de l'Ouest, réunis à Budapest, ont été presque unanimes pour apporter les mêmes réponses:

1) Le volume de l'endettement par les pays communistes n'a pas de quoi éveiller des craintes excessives. Un banquier américain devait même dire que les pays de l'Est sont de "bons risques en matière de crédit".

2) Cet endettement est un phénomène durable. Si les prévisions d'évolution du commerce extérieur faites par les États membres du Comecon eux-mêmes sont respectées, il devrait continuer à augmenter d'ici à 1980. Un retour à l'équi-

libre ne serait pas envisageable avant dix ou quinze ans.

3) Une réduction par l'Est des importations en provenance d'Occident peut freiner provisoirement l'extension de cet endettement et contribuer à le stabiliser, mais à long terme cette méthode comporte de grands risques économiques et politiques, en premier lieu pour les pays de l'Est eux-mêmes. C'est au contraire dans une expansion des échanges et donc dans une amélioration des capacités d'exportation de l'Est vers l'Ouest, simultanément au maintien de la croissance des importations de technologies occidentales par le bloc communiste, qu'il faut voir le moyen le plus sûr de renforcer la crédibilité des débiteurs que sont actuellement les pays du Comecon. Ce qui peut comporter d'autres risques.

Un certain nombre de points d'interrogation, comme l'ont remarqué plusieurs participants occidentaux, obscurcissent l'analyse et rendent parfois difficile le jugement lorsqu'il est question de l'endettement des pays de l'Est.

à peu près les mêmes que celles qui caractérisent l'endettement des pays en voie de développement, ceux-ci étant toutefois un peu moins engagés auprès des banques (50 à 55%). Les pays de l'Est sont réputés pour honorer ponctuellement leurs dettes, mais il est clair que, si l'un d'entre eux devait connaître des difficultés de paiement, sa crédibilité s'en ressentirait auprès des banquiers occidentaux, et cela risquerait même de rejettir sur l'ensemble des membres du Comecon. La Pologne avait bien, naguère, suscité quelques doutes...

Quels critères utiliser pour évaluer l'importance relative prise par l'endettement de l'Est, et déterminer si une limite a été atteinte? Il en existe plusieurs: le professeur Levkic de Vienne, l'un des principaux animateurs du colloque de Budapest, a calculé par exemple que l'endettement global du Comecon ne représente pas plus de 4% du produit social brut des pays de ce groupe. En comparaison les pays en voie de développement seraient cinq fois plus endettés, alors qu'ils fournissent à peine 10% de la production industrielle mondiale, contre 30% pour le bloc oriental.

Comparé au volume des exportations vers l'Ouest, le niveau de l'endettement des pays de l'Est apparaît sous un jour un peu plus défavorable. La situation varie toutefois d'un pays à l'autre; l'endettement net de la Bulgarie, par exemple, est plus de trois fois plus élevé que le volume de ses exportations en devises. Celui de la Tchécoslovaquie est au contraire inférieur au montant de ses ventes annuelles vers l'Ouest. Là encore les proportions ne diffèrent pas sensiblement de celles établies pour nombre de pays en voie de développement.

Selon le professeur Levkic, l'Est devrait continuer à s'endetter au cours de l'actuel quinquennat, le montant de ses dettes devant se situer en 1980, d'après ses calculs, entre 80 et 90 milliards de dollars, compte non tenu des intérêts. Le professeur Norbert Klotten,

président de la Landeszentralbank du Bade-Wurtemberg, a avancé pour sa part une estimation de 65 milliards de dollars en 1980. Certains représentants de l'Est, comme M. Egon Kemenes, membre de l'Institut d'économie mondiale de Budapest, se sont montrés plus optimistes: se référant à une étude du ministère du commerce extérieur polonais, M. Klotten a envisagé la possibilité d'une résorption totale du déficit du Comecon d'ici à 1980.

Une telle vue se fonde sur l'éventualité d'un meilleur écoulement vers l'Ouest des produits de l'Est, et sur un freinage des importations occidentales. Cette hypothèse n'est cependant pas celle qui est le plus généralement retenue quand est envisagé l'avenir du commerce Est-Ouest. M. Matyas Timar, président de la Banque nationale hongroise, devait dire lui-même que l'augmentation des échanges Est-Ouest dans les prochaines années "proviendrait en premier lieu d'une croissance des importations des pays socialistes".

Moderniser l'appareil de production

Une telle évolution est en effet déterminée par une série de facteurs internes et externes au Comecon, que M. Brinard a résumés ainsi:

1. — Facteurs internes. Les réserves de main-d'œuvre dans la plupart des pays de l'Est étant aujourd'hui épuisées, l'augmentation de la productivité à l'avenir résultera principalement d'une modernisation de l'appareil de production. L'intérêt pour les technologies occidentales restera donc très vif. D'autre part, les efforts en vue d'une plus grande intégration au sein du Comecon sont entravés par l'inadéquation du système financier et le transfert des technologies à l'intérieur de cette sphère restera encore limité. Enfin, les besoins croissants d'énergie et de matières premières feront sentir leurs effets sur les balances commerciales, l'U.R.S.S. ne pouvant, ou ne voulant plus four-

nir à ses partenaires tout l'approvisionnement nécessaire, et l'énergie nucléaire ne devant pas couvrir une partie notable des besoins avant 1990.

2. — Facteurs externes. La conjoncture économique devrait rester très hésitante dans les pays occidentaux jusqu'en 1980, tandis que l'inflation ne baissera pas sensiblement. On risque fort par conséquent d'assister à une multiplication de mesures protectionnistes qui toucheront particulièrement les produits en provenance de l'Est. La concurrence des pays en voie de développement va se faire plus forte. Et enfin les liquidités sur les marchés internationaux devraient se restreindre à partir de 1978.

Dans ces conditions, une limitation trop sévère, par les pays du Comecon, des importations en provenance de l'Ouest pourrait avoir de graves conséquences pour ces économies. Une telle politique aurait pour effet de diminuer le taux de croissance, et donc de satisfaire encore moins bien qu'aujourd'hui les besoins de consommation des populations concernées. Elle empêcherait, d'autre part, les dirigeants de pays communistes de procéder aux réformes de structures indispensables s'ils veulent améliorer leurs chances d'exportation sur les marchés occidentaux. A long terme, les risques d'un tel choix sont donc particulièrement élevés.

Mieux vendre

Il apparaît, par conséquent, que les pays communistes ont tout intérêt à favoriser un accroissement de leurs achats à l'Ouest, en particulier de biens de production, et à inciter, par divers moyens, leurs entreprises à mieux vendre. À cet égard, la coopération industrielle, qui semble montrer des signes d'essoufflement, pourrait être relancée si les firmes occidentales étaient assurées de tirer un meilleur profit de leurs investissements.

Les pays de l'Est, ont estimé plusieurs représentants occidentaux, devraient aussi

fournir davantage d'informations sur leurs projets de développement et leurs prévisions économiques et financières. Si, en effet, certains milieux d'affaires nourrissent des craintes en Occident au sujet de l'endettement du Comecon, c'est moins à cause de son montant qu'en raison de son brutal accroissement depuis trois ans, et du manque de renseignements quant à son volume réel. Certains participants ont estimé que l'entrée des pays communistes au Fonds monétaire international qui était d'ailleurs représenté à Budapest et à la Banque mondiale, serait pour eux un bon moyen de mieux faire entendre leurs voix sur le plan international.

Il va de soi, enfin, que dans leur propre intérêt, les pays occidentaux devraient lever un certain nombre de discriminations et d'obstacles douaniers ou contingentaires qui frappent actuellement les produits en provenance de l'Est. Il est en effet assez inconcevable, de la part de l'Ouest, de vendre, par exemple, à un pays de l'Est une usine de fabrication de fibres en polyester, et de multiplier ensuite les restrictions à l'importation de ces mêmes fibres. De telles pratiques, devait remarquer un économiste hongrois, font souvent penser aux dirigeants de l'Est que le commerce avec l'Ouest ressemble à une course de 110 mètres haies.

En conclusion, la plupart des participants ont été d'accord pour estimer que l'interdépendance entre l'Est et l'Ouest se développera d'autant plus facilement que le climat politique entre les deux blocs sera plus serein. L'approfondissement de la détente est donc apparu comme une condition plus nécessaire que jamais au développement du commerce Est-Ouest.

(1) Les travaux des trois premiers colloques ont été publiés par les Editions Springer Verlag-Vienne-New-York. Le dernier ouvrage consacré aux politiques industrielles et aux transferts de technologies entre l'Est et l'Ouest est paru en 1977. On peut se le procurer en s'adressant à l'Institut viennois pour les comparaisons économiques internationales.

Varsovie veut encourager les commerçants privés

VARSOVIE (Reuter) — Le gouvernement polonais a publié hier une loi permettant la location de magasins d'État à des particuliers, dans le but d'obtenir une production commerciale plus abondante et plus efficace.

Bien que les détails du texte législatif ne soient pas tous très clairs, une des principales innovations semble être que les petits commerçants pourront dorénavant acheter leurs produits aux organismes de gros appartenant à l'État et non plus seulement aux producteurs privés.

Aux termes de la nouvelle loi, les magasins d'État pourront être loués pour une période indéterminée et leurs locataires auront le droit d'employer trois ou quatre vendeurs, ainsi que des membres de leurs propres familles. Les contrats, qui étaient jusqu'à présent de très courte durée, ne pourront désormais être annulés qu'en cas de fraude ou de mauvaise direction. Les commerçants devront respecter les prix fi-

xés par l'État, mais ils pourront faire des bénéfices à condition que leurs magasins soient bien fournis et les affaires bien gérées.

Le gouvernement espère ainsi mettre fin aux difficultés d'approvisionnement et au manque de biens de consommation quotidiens, qui rendent si difficile la tâche de la ménagère polonaise.

Il y a toujours eu un commerce privé en Pologne. Mais le nombre des petits commerçants est en constant déclin. Ils estiment ne pas pouvoir faire face à la concurrence des magasins d'État, ainsi qu'aux lourdes taxes qui diminuent les possibilités de profit.

En outre, selon le quotidien de la jeunesse communiste Sztandar Mlodych, plus de la moitié des magasins privés ont une superficie ne dépassant pas 50 mètres carrés, ce qui limite considérablement les capacités de stockage, et, par conséquent le choix offert aux consommateurs.

La nouvelle loi, précise le quotidien, sera appliquée en priorité aux magasins de produits alimentaires, où la situation est la plus critique. Elle ne concernera pas, en revanche, certains produits considérés comme plus ouverts à la fraude, tels que la viande, les bijoux, les spiritueux et les biens d'importation usagés.

La publication de cette loi n'a encore suscité que peu de réactions parmi les commerçants, qui demandent pour l'instant à l'étudier en détail. Certains se montrent sceptiques en soulignant que toutes les mesures prises par le passé pour stimuler le commerce ont échoué, d'autres estiment que le gouvernement veut faire faire des bénéfices à l'État grâce au travail de locataires privés.

Suédois expulsés d'URSS

STOCKHOLM (AFP) — MM. Bengt Sarelid et Nils-Erik Engstrom, ressortissants suédois détenus depuis le 5 juin à la prison de Minsk, en URSS, ont été "expulsés" d'Union soviétique et regagneront la Suède ce soir ou demain matin, annonce le ministère suédois des Affaires étrangères.

Les deux pentecôtistes suédois avaient été arrêtés dans la ville de Brest-Litovsk, près de la frontière polonaise, alors qu'ils distribuaient des tracts "anti-soviétiques".

Le ministre suédois des Affaires étrangères, Mme Karin Soeder a déclaré qu'elle avait accueilli la nouvelle "avec un grand soulagement, et qu'aucune ombre ne troublait plus désormais les bonnes relations entre les deux pays".

Les dirigeants du parti communiste suédois VPK présents à Moscou à l'occasion des cérémonies du sixième anniversaire de la révolution d'octobre, avaient mercredi évoqué le cas des deux pentecôtistes suédois au cours d'une entrevue avec leurs collègues soviétiques.

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 14

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q. PERMIS SPECIAL ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE ERNEST WILSON OPERANT SOUS LE NOM DE TRANSPORT WILSON ENR. détenteur (trice) du permis no 24284-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant.

RESTRICTED TRUCKING — LONG DISTANCE — RESTRICTED ROUTE — CONTRACT —

From Montreal to the Quebec — Ontario border (all ports of entry) for the transportation of new uncrated furniture destined to Ottawa and Toronto and return with refused or damaged goods for the account of International Upholstery Inc.

Tout intéressé peut consulter cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est. rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 9 novembre 1977

2e publication: le 10 novembre 1977

3e publication: le 11 novembre 1977

SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU

200 ouest, St-Jacques, Suite 800, Mt.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES) NO. 500-12-073242-772

DAME HAZEL ANITA BLENMAN, Requérante,

HOLLIS HOLDER, -vs- Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, HOLLIS HOLDER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 8 novembre, 1977

A. BEAULIEU REGISTRAIRE

GABOR GLASZ, Avocat

821 ouest, St-Antoine

Suite 402

Montréal, Québec.



CITÉ DE WESTMOUNT Règlement 844

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés, que le "RÈGLEMENT POUR RESCINDER LE RÈGLEMENT 500 CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS ALIMENTAIRES, SALLES À MANGER ET RESTAURANTS", était adopté par le Conseil Municipal de la Cité de Westmount lors d'une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville, le lundi 7 novembre 1977.

Les détails se rapportant au dit règlement sont contenus au complet dans le règlement 844, lequel est ouvert pour vérification par toutes les personnes intéressées, au bureau du greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount, P.Q. ce 8e jour de novembre 1977.

R. B. Seaman Greffier



Mission Vraie-Vie

La VRAIE VIE c'est rechercher un régime alimentaire équilibré et fuir les diètes miracles, la malnutrition et l'embonpoint. C'est le soin qu'on apporte à son corps et les règles élémentaires d'hygiène qu'on observe.

LES MICROFILMS DU DEVOIR

Des idées, des événements, des hommes... Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité. Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir

Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros!

Le Devoir sur microfilms est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information écrivez à:

Le Devoir Service du microfilm 211 rue du St-Sacrement Montréal, Qué. H2Y 1X1

ou téléphonez à M. Bertrand Soucy, 844-3361, poste 245.

Jour du Souvenir 1977



*"Il y en a qui souffrent, silence sur leur silence,
Il en est trop qui vivent de cette souffrance,
Pardonnez-nous, mon Dieu, leur absence."*

(René Tabernier, Positions, 10 juillet 1943)

EATON



Un Palestinien armé contemple les débris d'une maison de Azzieh, village du Sud-Liban qui a été complètement rasé par les bombes de l'aviation israélienne mercredi. (Téléphoto AP)

Begin est prêt à accueillir le président Sadate en Israël

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Le premier ministre israélien Menahem Begin s'est déclaré, hier, prêt à accueillir personnellement en Israël le président Anouar Sadate.

M. Begin, qui recevait une délégation de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, a précisé qu'il serait à l'aéroport de Tel Aviv et réserverait au "rais" tous les honneurs si celui-ci mettait à exécution son intention de se rendre en

Israël pour prendre la parole à la Knesset.

Il a demandé aux parlementaires américains, qui seront aujourd'hui au Caire, de transmettre un message à ce sujet au président Sadate.

M. Begin a lu le message qu'il va faire parvenir au président Sadate. "Je me réjouis de sa déclaration, s'il décide de venir à Jérusalem je souhaiterais être prévenu un peu à l'avance de la date — nous le recevrons avec tous les honneurs dus à un président". "J'irais moi-même à l'aéroport de Lydda pour l'accueillir et l'amènerais à Jérusalem et nous serions très heureux d'entamer des entretiens sur les moyens d'amener la paix au Proche-Orient."

M. Begin a, par ailleurs, réaffirmé qu'il était lui-même prêt à se rendre au Caire si cela pouvait servir la cause de la paix. "J'espère seulement que si j'allais au Caire, il me recevrait avec hospitalité. S'il me donnait l'occasion de jeter un coup d'oeil aux pyramides que nos ancêtres ont aidé à construire et pour lesquelles nous ne réclamons pas de compensation, je serais très reconnaissant. Que nous commençons à parler de la paix.

Tel est mon message."

Néanmoins, le premier ministre a déclaré que les conditions du président Sadate: retrait israélien de la totalité des "territoires occupés" et création d'un État palestinien en Cisjordanie et Gaza (ces deux territoires étant liés par un corridor) "sont inacceptables pour Israël".

"Notre rejet de ces conditions, a poursuivi M. Begin, ne signifie pas que le président Sadate n'a pas le droit de les proposer à la table des négociations. Il fera ses propositions, nous ferons les nôtres et nous discuterons de tous les problèmes". "Ce que nous rejetons, a-t-il précisé, c'est que de telles propositions soient une condition préalable avant la négociation."

Après son entretien avec l'ambassadeur des États-Unis, M. Samuel Lewis, M. Begin a déclaré, d'autre part, qu'Israël refusera de discuter avec une délégation arabe unifiée. "Nous ne négocierons qu'avec des États souverains, dans des groupes de travail bilatéraux", a-t-il dit.

Une offensive diplomatique tous azimuts: telle est, en l'absence de commentaires officiels, l'opinion généralement recueillie à Beyrouth sur la prise de position spectaculaire du président Sadate.

Alors que le chemin qui mène à Genève paraît plus que jamais bloqué aussi bien par l'intransigeance israélienne que par les divergences inter-arabes à propos de la représentation palestinienne notamment, le chef de l'État égyptien prend l'initiative des opérations.

A quarante-huit heures de l'entretien qu'il doit avoir à Damas avec le président syrien Hafez Assad, le président égyptien laisse entendre publiquement qu'il pourrait bien faire cavalier seul si la situation l'exigeait.

Ce n'est un secret pour personne que la Syrie redoute avant tout que l'Égypte prenne, aujourd'hui encore, comme elle l'avait fait en septembre 1975 au moment de l'accord de désengagement au Sinaï, l'initiative de négocier directement avec Israël. L'on voit mal, pourtant, comment pourraient être conciliées d'ici quarante-huit heures, des opinions aussi divergentes que celles qui opposent la Syrie à l'Égypte, notamment sur la représentation palestinienne à Genève.

Washington tentera de ramener le cessez-le-feu au Sud-Liban

JÉRUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a déclaré hier que les États-Unis "reprendront leurs efforts pour ramener au Sud-Liban un cessez-le-feu stable, apportant le calme à toutes les parties, musulmans, chrétiens, druzes du Sud-Liban, et de l'autre côté de la frontière, les Israéliens".

M. Begin a tenu ces propos à la radio israélienne qui l'interviewait après son entretien, à Jérusalem, avec l'ambassadeur des États-Unis, en présence du ministre de la Défense, le général Ezer Weizman et du chef d'état-major, le général Mordekhai Gour.

Le chef du gouvernement a déclaré, d'autre part, que "s'il est vrai que la riposte israélienne aux bombardements aux katiouchas de Nahariya a fait des victimes civiles, je le regrette profondément". Toutefois, a-t-il ajouté, "je ne m'en excuse pas" car "Israël n'est pas prêt à supporter une situation dans laquelle des civils israéliens sont atteints par les tirs des fedayine, laissant des veuves et des orphelins". "Nous souhaitons de tout coeur que le cessez-le-feu soit respecté", a-t-il dit soulignant que "s'il n'y a pas d'attaques de fedayine, il n'y aura pas de riposte israélienne".

La mission libanaise aux Nations unies, dans une lettre adressée hier au président du Conseil de sécurité, s'est réservée le droit de demander la réunion du Conseil à la suite des raids aériens israéliens de mercredi sur le Sud-Liban. La mission indique que soixante cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent et que cent vingt personnes ont été blessées. Dans les deux cas, il s'agissait de civils libanais, indique-t-elle.

Les raids de l'aviation israélienne, s'ils ont rasé le village d'Azzieh où étaient réfugiés trois cents Libanais, ont laissé intact un camp palestinien tout proche, ont constaté des correspondants de presse.

Des habitants ont confié que le bombardement des quatre Skyhawk israéliens, avait, en trente minutes, fait au moins soixante morts, dont de nombreuses femmes et enfants. Azzieh, où dans des habitations de fortune vivaient des réfugiés qui avaient déserté leur maison, plus au sud, à la suite des bombardements israéliens il y a six mois, offrait hier le spectacle lunaire

des cratères de cinq mètres de profondeur et d'un amas de gravats et de bois brûlé.

La carcasse calcinée d'une automobile git devant les débris des fondations d'une maison. Un jeune Libanais explique que c'est la voiture de son oncle, dont le cadavre et celui de sa femme, se trouvent "quelque part près de la voiture". A quelques pas, des parents des victimes évitent soigneusement de s'approcher de l'impressionnante masse

d'une bombe de 450 kilos qui n'a pas explosé.

Non loin de là, sur une colline, un camp d'entraînement palestinien n'a pas reçu un seul éclat de bombe, et les fedayin visitaient hier ce qui reste d'Azzieh. C'est de ce camp, dit-on de source informée, qu'est partie l'une des deux attaques à la roquette contre Naharaya qui ont provoqué les représailles israéliennes.

On indique, de source infor-

mée, que, du côté palestinien, les raids ont fait six morts mais nulle part on n'a trouvé la preuve que les camps de réfugiés palestiniens avaient été touchés. Le seul succès de l'aviation israélienne dans ce domaine semble avoir été enregistré près du village d'Abou Alashad, à quelques kilomètres au nord d'Azzieh. C'est là que les six Palestiniens seraient tombés, mais les journalistes n'ont pas été autorisés à s'y rendre.

A. Gold & Sons

ÉPARGNEZ \$103 À L'ACHAT D'UN LUXUEUX MANTEAU À COL DE FOURRURE CONFECTIONNÉ EN CUIR, PEAU DE PORC, TWEED, OU CACHEMIRE DE LAINE



RICHES COLS DE:

- Chat-sauvage naturel
- Castor naturel
- Chat-sauvage argenté
- Castor rasé

Ord. \$440
\$337

ÉPARGNEZ \$103

SUPERBES MANTEAUX ET COLORIS:

Noir et brun antique en cuir cabretta — brun marocain, cognac et beige nutria en peau de porc — gris et brun en tweed — bleu marine, chamois, beige, taupe et gris charbon en cachemire et laine "Strahan's" au fini velouté.

Chacun de ces magnifiques manteaux est d'une coupe impeccable, et confectionné selon les exigences qui ont fait l'excellente renommée de nos vêtements. Et souvenez-vous, "nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection".

A. Gold & Sons

- 388, o., STE-CATHERINE
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRO
- 960 o., STE-CATHERINE

J'ai souvenance.

HENRY BIRKS & SONS LTD.

Des avions français survoleraient les troupes sahraouies

ALGER, (d'après AFP et Reuter) — Des avions militaires de combat français ont survolé les troupes sahraouies lors de l'attaque d'Attar (Mauritanie), le 7 novembre dernier, affirme le Front Polisario, dans un communiqué publié hier à Alger.

PARIS, 10/11 (AFP) Le ministère français de la défense a qualifié d'"affabulations grossières" les déclarations du Front Polisario. Le ministère de la Défense ajoute que "cela ne vaut même pas la peine de démentir" ce communiqué.

"Le dispositif militaire français couvre les villes de Zouerate, Attar, Nouadhibou et Nouakchott, ainsi que la voie ferrée Zouerate Nouadhibou", poursuit le communiqué du Polisario.

Le Polisario souligne que "le dispositif militaire français d'observation et d'intervention, mis en place en Mauritanie à la suite de la réunion du conseil de crise du 27 octobre dernier, est devenu opérationnel".

"Ainsi donc la preuve est faite sur le terrain de l'engagement du gouvernement français aux côtés des forces d'agression maroco-mauritaniennes, ajoute le communiqué. L'appui multiforme (diplomatique, politique, militaire, économique) apporté par le gouvernement français depuis le début de l'invasion armée de notre patrie devient total.

"Le Front Polisario, conclut le communiqué, qui dans ses déclarations antérieures a mis en garde les autorités françaises sur la présence dans des zones de guerre des ressortissants français, renouvelle son avertissement et déclare que tout citoyen français pris dans les zones de guerre sera considéré comme prisonnier de guerre".

Cependant la reprise imminente de la mission de M. Claude Chayet à Alger sera le prélude à des contacts entre organisations humanitaires sahraouie et française sur la libération des huit Français disparus en Mauritanie, a-t-on appris de source digne de foi jeudi, à Paris.

Le Front Polisario, précise-t-on de même source, entend obtenir une reprise des contacts au "niveau politique" avant de discuter du sort des huit Français avec la Croix-Rouge française.

le français,
je le parle
par



Université du Québec
Télé-université

14 ANS

Ne saviez-vous pas qu'il y a une différence entre aimer et faire l'amour?



First Love

Vous souvenez-vous?

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A TURMAN-FOSTER COMPANY PRODUCTION "FIRST LOVE" Screenplay by JANE STANTON HITCHCOCK and DAVID FREEMAN Produced by LAWRENCE TURMAN and DAVID FOSTER Directed by JOAN DARLING

AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

SAMEDI & DIMANCHE 1, 3, 5, 7, 9, SEMAINE 7 & 9

Le Théâtre de St-Sauveur présente

SYLVAIN LELIÈVRE

les 10-11-12 novembre

À VENIR

Claude Landré les 17-18-19 novembre
Les Carcasses les 24-25-26 novembre
Le trio Paul et Paul les 1er-2-3 décembre

Jeu. et ven. 8h30, samedi 7h30 et 10h30 p.m.
ligne directe 861-6652 local: 227-3747

Le groupe La Laurentienne présente **77**
Compagnie d'assurances **LES GRANDS EXPLORATEURS 78**

NAHANNI VALÉE DES HOMMES POUR TOUS

Jean Poiré



SALLE LE PLATEAU
3710, CALIXA-LAVALLÉE
Métro Sherbrooke et autobus 24 est

Billets: En vente à Expto-Mundo, 1151, Alexandre De Séve, de 9.00 h à 5.00 h (Métro Papineau).

Vendredi 11 novembre et samedi 12 novembre à 20 h 30

RENSEIGNEMENTS: 527-0766

18 ANS Adultes

"Un film passablement amusant et divertissant en dépit de sa vision sentimentale et naïve de la folie."
- André Leroux, Le Devoir

OUTRAGEOUS!

Avec **SCAURE DECARIE 2** Sem.: 7.30-9.30
Craig Russell & Sam.-Dim.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
Hollis McLaren DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

la magie de David Hamilton enfin portée à l'écran!

Bilitis

18 ANS Adultes



L'étrange et tendre saison des premiers amours...

l'Homme, la Femme, et l'initiation de la Jeune Fille...

un film de **DAVID HAMILTON**
d'après le chef d'œuvre érotique de Pierre Louys
musique de **FRANCIS LAI**

avec **PATTI D'ARBANVILLE • MONA KRISTENSEN • BERNARD GIRAUDEAU**

CRÉMAZIE - CARREFOUR - ATWATER: 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.30
P. DU CANADA: SEM.: 7.10 - 9.10 SAM. - DIM.: 1.10 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.10

EN FRANÇAIS

CREMAZIE

ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

CARREFOUR

STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHOM

ÉTAGE MODES 931-3313
3 heures de stationnement \$1.25. Notre caissière estampera votre billet de stationnement.

EN ANGLAIS

PLACE DU CANADA

VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

WHO HAS SEEN THE WIND

GAGNANT DU GRAND PRIX DU FESTIVAL DE PARIS POUR TOUS

A Celebration of Life
UN FILM D'ALLAN KING
D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE W.O. MITCHELL
avec Gordon Pinsent et Jose Ferrer
Aussi Brian Painchaud et Doug Junor

PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-2644

1.00, 3.00, 5.00, 7.00 & 9.00

UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA POUR TOUS

- "Nous la retrouvons avec plaisir." FRANCE SOIR
- "C'est intelligent, ironique et tendre, aux couleurs du romantisme d'aujourd'hui." LE FIGARO
- "un charme indéniable." LA CROIX
- "Le film sans doute le plus intelligemment féministe, à ce jour, du cinéma français." L'HUMANITÉ
- "Agnès Varda se perd corps et âme à filmer ses amours." L'EQUIPE CINÉMA DU MATIN DE PARIS
- "Ce qui comble d'aise dans le dernier film d'Agnes Varda, c'est son rire, son insolence amusée, sa sérénité." OBSERVATEUR
- "Chef d'œuvre qui nous laisse l'œil humide et le cœur allègre." LE JOURNAL
- "IL me semble que tous les types et toutes les tyresses se doivent de saluer Agnès Varda d'un grand coup de leur chapeau." CHARLIE HEBDO
- "Caméra de fer dans un cœur de velours." ELLE
- "Chaleureuse humanité." TELE 7 JOURS
- "IL y a dans ce film une fraîcheur et une bonne humeur qui me séduisent." TÉLÉRAMA
- "C'est un film qui parle au cœur et fait plaisir à voir." RTL
- "On y rit, on y pleure, on y chante." LE MONDE
- "Ce film devrait rassurer tous ceux qui éprouvent le besoin de communiquer en toute maturité." CUE MAGAZINE
- "L'expérience est inoubliable." NEW YORK MAGAZINE
- "Un très beau film... l'essence de la vie." N.Y. POST

On ne naît pas femme... On le devient.
- Simone de Beauvoir



L'une chante l'autre pas un film de Agnès Varda

Couleur

THÉRÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSÉ
ALI RAÏFI LE GROUPE ORCHIDÉE ROBERT DADIES JEAN PIERRE PELLEGRIN

SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNÈS VARDA
MUSIQUE C. VANDAMME MUSIQUE F. WERTHEIMER ET ORCHIDÉE DÉCORS F. DIAGO

12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME: 11.35

LE PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856



"L'amour en peine", présentée par le Théâtre de la grande réplique, parvient à faire passer des textes de contenus livresques, poétiques et journalistiques grâce, en outre, à un jeu de portes bien pensé.

Une adroite théâtralisation du Théâtre de la grande réplique

par Adrien Gruslin

Terre Québec, Théâtre de la grande réplique est né dans la rupture et la controverse. Mis à l'écart du TPQ, Jean-Guy Sabourin décidait de former son propre groupe de travail. A sa première saison, l'an passé, il reporta à la scène *Chile Vincera* de Juan Fondon et organisa un événement Pierre Perreault comprenant films et pièce de théâtre.

Le temps aidant, Jean-Guy Sabourin en est arrivé à définir plus clairement son objectif théâtral. Le Théâtre de la Grande réplique serait un théâtre de recherche, d'essai et de création, dans ce qui pourrait être vu comme un retour à l'esprit des Apprentis-Sorciers, dont Sabourin fut l'âme dirigeante. Produire des choses n'ayant pas cours ailleurs, partir de réalités non-théâtrales et en arriver à les faire passer dans des théâtralisations efficaces, tel est dorénavant l'objectif principal du groupe.

L'amour en peine, présenté au 335 est de la rue Maisonneuve au Pavillon Saint-Jacques de l'université du Québec jusqu'au 19 novembre à 20 heures 30 du mercredi au

samedi, constitue la première illustration de la voie adoptée par le Théâtre de la grande Réplique. Il s'agit d'un montage de textes organisés et mis en scène par Jean-Guy Sabourin, interprété par sept comédiens et six musiciens. A partir de coupures de journaux et de poèmes, le monteur a tenté de suivre le fil de la conscience historique québécoise en quête de son identité.

L'amour en peine parvient adroitement à faire passer des contenus livresques, poétiques et journalistiques non destinés à la scène et ce grâce à une mise en scène variée dans un dispositif scénique sobre et un jeu de portes bien pensé, grâce également à des intermèdes musicaux de bonne venue. Réparti sur douze séquences, le montage est rigoureusement organisé. L'enchaînement laisse cependant à désirer à l'occasion. Il s'effectue davantage dans une continuité formelle que signifiante.

La majorité des textes illustrent la thématique du pays à prendre en main, nation aussi bien dans ses manifestations politiques, que religieuses et éducationnelles, le tout s'unifiant dans un long regard

sur le passé. L'intérêt de chacun de ces morceaux juxtaposés paraît parfois inégal en raison tant des contenus véhiculés, que des choix de textes, que de jeux d'acteurs plus uniformes. Pensons par exemple à la trop longue et peu prenante cinquième séquence.

Quelques numéros passent moins aisément en raison de leur mauvais lien avec l'ensemble. La huitième tranche "L'administration de la justice..." paraît en ce sens placée. Elle ouvre une parenthèse sur la justice et les détenus, parenthèse fort intéressante en soi mais peu liée à la thématique générale. Il en va de même, à un degré moindre, du passage portant sur les faits divers. Outre ces deux exemples, le rapport entre les autres séquences est ferme, logique et le choix des textes permet un spectacle varié et prenante.

Les exécutions des comédiens (Gisèle Bourret, Judith Chevalier, Laurence Jourde, Jean Lafontaine, Cécile Maheu, Rachel Moisan et Claude Côté) sont généralement très satisfaisantes. Ils font passer sans mal plusieurs textes difficiles. Ils réussissent à lire de belle façon des morceaux poé-

tiques, évitant la tonalité traditionnelle et ampoulée et ennuyeuse. L'ouverture avec *C'est à vous tous...* D'Alain Grandbois constitue un bel exemple de cela. Par contre, les interprètes éprouvent de la difficulté avec les écrits, assez fréquents, de Gilles Hénault.

La musique apporte un support utile et efficace à la présentation. Composée et dirigée par Luc Lévesque, insistant sur les airs de flûtes, clarinettes, guitare, mandoline et percussions, elle permet d'agréables transitions entre les séquences et sauvegarde la continuité du spectacle.

Ce premier montage du

Théâtre de la grande Réplique marque un départ cohérent, rigoureux et intéressant à plus d'un niveau. Jean-Guy Sabourin a su théâtraliser un contenu généralement bien choisi, même si non exempt de faiblesses. De la même manière que le Théâtre Expérimental de Montréal poursuit un travail formel à partir de l'acteur, le Théâtre de la grande Réplique se soucie d'inventorier des contenus et de les porter à la scène. Les deux démarches partent de points de vues distincts; l'acteur le message. Toutes deux ont leur place dans l'univers théâtral montréalais.

échos

Pour marquer la sortie française d'*Alice, douce Alice*, les cinémas Odeon et les Films Mutuels présentent un lancement d'une semaine pendant lequel deux personnes seront admises pour le prix d'une. Réalisé par Alfred Sole, le film prendra l'affiche le 18 novembre dans plusieurs cinémas de la ville.

Le mardi 15 novembre à 20 h 30 à la salle Louis-Frchette

du Grand Théâtre de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec présente le premier concert *Invitation* de cette saison. Pour l'occasion James De Preist sera le directeur musical tandis que Claudio Arrau interprétera le *Concerto no 1 de Brahms*. Au programme également, la *Symphonie no 1* de Mendelssohn et l'*Adagio de la 10ème symphonie* de Mahler.

la boîte à échos

Les élèves de troisième année de la section française de l'École nationale de théâtre présentent jusqu'à samedi *Ça* trois pièces de Samuel Beckett — au Monument national, 1182, boul. Saint-Laurent, à 20 h. *Ça* est composé de *Fin de partie*, *Comédie* et *Pas moi*. La mise en scène est signée Jean-Claude Fall, les décors et costumes de Claude Roberge et la direction technique est réalisée par les élèves du cours de production. L'entrée est libre.

Quelque 40 oeuvres illustrant la recherche sur la perception du sculpteur Maurice Bergeron seront exposées jusqu'au 9 décembre à la Galerie A de l'Alliance mutuelle-vie, 680 ouest, rue Sherbrooke. La Galerie A est financée par la compagnie l'Alliance mais c'est le Musée des Beaux-Arts de Montréal qui en assure la programmation. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi inclusivement, de 11 h à 17 h.

Michel McLean, ex-membre du groupe *Les Karrick* ainsi qu'Alain Lamontagne seront les invités du Café Campus lundi soir le 14 novembre.

Le Service de l'animation de la Place Royale présente cette fin de semaine un récital de musique classique ainsi qu'un film de Walt Disney. Dimanche le 13 novembre à 14 h, l'on pourra entendre le

Trio d'anches, un trio à vent, clarinette hautbois et basson, puis voir *Le fantôme de Barbe-noire* à 14 hres aux voutes de la Maison Chevalier.

Dans le cadre des accords culturels belgo-québécois, les membres de la troupe du Théâtre de l'Oeil représen-

ront officiellement le Québec au cours d'une tournée de deux semaines en Belgique en décembre 1977. La troupe jouera *Tohu-Bohu*, qui, depuis sa création, a été joué plus de 250 fois à travers tout le Québec. A son retour au Québec, la troupe présentera son nouveau spectacle intitulé *Les toutatous*.

Récital

Poésie arabe engagée

Le Cercle de la culture arabe de Montréal présentera demain et dimanche un récital de "Poésie arabe engagée" au centre d'Essai de l'Université de Montréal, 2332 boul. Édouard-Montpetit.

Ces deux soirées se proposent de familiariser le public montréalais avec un aspect très important de la littérature arabe contemporaine: la poésie, qui est également l'une des expressions les plus anciennes du peuple arabe. En effet, le poète a occupé depuis l'Antiquité une place tout à fait exceptionnelle au sein de la tribu arabe.

La poésie arabe contemporaine a pris naissance avant la guerre mais ne s'est imposée comme genre littéraire que récemment. Cette forme nouvelle se caractérise par l'abandon de la rime unique dans le poème ainsi que de la métrique classique. Quant au fond,

la poésie s'est vue imprégnée par les mouvements de libération nationale et par la lutte des peuples arabes pour obtenir une justice sociale équitable et garantir les libertés politiques.

Le Cercle de culture arabe, formé par des étudiants d'origine arabe de l'Université de Montréal, a choisi de présenter des poèmes engagés parce qu'il croit que ces poèmes expriment de manière plus fidèle et authentique la vie réelle au sein des sociétés arabes. La lecture des poèmes se fera en français principalement ou sera accompagnée d'une traduction française projetée en diapositives lorsque les textes se présenteront en arabe. On entendra entre autres les chants du Cheikh Imam ainsi que des poèmes de Mahmoud Darwish. L'entrée est entièrement gratuite et les soirées commenceront à 20 h 30.

La dentellière a mérité à Isabelle Huppert une ovation monstre à la Place des Arts. C'est ce qu'elle méritait, ce que méritait également le film.

MONTREAL-MATIN

Des applaudissements chaleureux, des bravos ont marqué la fin de la projection... Isabelle Huppert a su admirablement interpréter le personnage et en faire ressortir l'intensité avec une sobriété étonnante.

LA PRESSE

Le public québécois se réjouira très vite d'avoir découvert Isabelle Huppert.

LE DEVOIR

Une émotion extraordinaire... On a envie de pleurer...

LE MATIN DE PARIS

Un film inoubliable!

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Bouleversant de vérité. Un tour de force.

LE FIGARO

Le roman était beau... Le film est sublime.

LA CROIX

Pour la première fois depuis très longtemps, on ose reparler de sentiments au cinéma.

TOP TELE

L'un des plus beaux films de Cannes, et le plus subtil.

TELÉ 7 JOURS

- Prix Goncourt • Grand Best Seller •
- Sélection Officielle Cannes 1977 •
- Grand Prix d'Interprétation de la Critique Européenne •
- Film d'ouverture du Festival de la Critique Québécoise •

La Dentellière

un film de CLAUDE GORETTA



leurs routes n'auraient jamais dû se croiser, mais l'amour...

avec ISABELLE HUPPERT • YVES BENEYTON
d'après le roman de PASCAL LAINÉ, Prix Goncourt
produit par YVES GASSER et YVES PERROT

le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 -
5.30 - 7.30 - 9.30

Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m.

Les cinémas du Complexe Desjardins

150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1

TÉL.: 288-3141

Place des Arts

UN GRAND SUSPENSE de JEAN-CLAUDE LORD 14 ANS

PANIQUE

aussi aux cinémas:

le charlot commodore

SALLE 1 12.40 - 2.25 - 4.10 - 6.00 - 7.45 - 9.35

182 D ST-CHARLES LONGUEUIL 674-9226 5780 ouest BOUL GOUIN 334-8560

GILLES BÉRIALTY PRÉSENTE UNE SÉLECTION PRIMA FILM 14ans

"Rarement un film procure-t-il un tel plaisir pour les yeux et pour l'esprit." — LE DEVOIR

"Un chef-d'œuvre de minutie, de précision et de subtilité... une fresque précise, haute en couleurs et en surprises de toutes sortes." — MONTREAL-MATIN

"Un excellent film... très beau." — LA PRESSE

"À ne pas manquer, l'excellent film de Comencini." — JOURNAL DE MONTRÉAL

"Beaucoup mieux que le Casanova de Fellini." — Richard Gay — CINE-MAGAZINE

"Élégance, rigueur, intelligence, sensible." — LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Voici un film admirable, un chef d'œuvre de vérité, d'élégance, de sensibilité." — CINEMA

"Un parfait divertissement, une œuvre qui bouge constamment." — IMAGE ET SON

6e sem.

CASANOVA

Un Adolescent à Venise

UN FILM DE LUIGI COMENCINI

SALLE 3 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.20 - 9.30

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. JEAN DE BARONCELLI • LE MONDE

L'EMPIRE DES SENS 18ans Adultes
(in the REALM OF THE SENSES) UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

SALLE 4 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15

Une merveilleuse comédie d'humour, délicieuse et satirique comme il ne s'en fait plus... POUR TOUS

Mon Oncle!

UN FILM DE JACQUES TATI

Oscar du meilleur film étranger 1959.

Prix spécial du jury au XI^e Festival International de Cannes 1958.

SALLE 2 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES

vous invite à une rencontre publique

THÉÂTRE POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE

avec: **Claude Fortin**
Denis Lagueur
Marc Thibault

Date: 14 novembre 1977
Heure: 19 heures 30
Endroit: 211, rue du Saint-Sacrement local 44, Montréal. Tél: 845-6208

ENTRÉE LIBRE

LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION

Tous les lundis à 21h.
Tous les vendredis à minuit

LES BLEUS vs LES ROUGES

Théâtre Expérimental de Montréal
320 est, rue Notre-Dame

N.B. Billets en vente 3 heures avant la joute

STAR WARS NOW

6e MOIS!

POUR TOUS

L'Age d'Or
Carte acceptable lun.-jeu. seulement!

Piste sonore sur disques et cassettes GET

Place Victoria: tous les jours 2, 4.30, 7.00 et 9.30 P.M.
C.D.N.2: tous les jours 12.15, 2.30, 4.45, 7.00 et 9.15 P.M.
BON: tous les jours: 1.30, 4.00, 6.30 et 9 P.M.

PLACE 878-1451
VICTORIA
400 PLACE VICTORIA, SOUTH MOUNTAIN

BONAVENTURE 1
PLACE BONAVENTURE 851-2725

CÔTE DES NEIGES
PLAZA CÔTE DES NEIGES 735-5527 2

L'expérience interplanétaire de votre vie.

CABARET DE L'ESPOIR BUTTE DE VAL-DAVID

L'Atelier du Coeur

avec **GINETTE RAVEL**
et **LOUIS LALANDE**

Tous les vendredis à 21h
Réservations: 1-819-322-2818

DÈS CE SOIR

élysee SALLE RESNAIS POUR TOUS

35 MILTON / 842-6053

3e Semaine

HORAIRE: LUN à VEN: 7.30, 9.30
SAMEDI: 5.30, 7.30, 10.00
DIM: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CRITIQUE UNANIME!
"UN FILM EXTRAORDINAIRE"

"UN FILM ÉTONNANT... INTERPRÉTATIONS EXTRAORDINAIRES"

"UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE"

"UN ÉVÈNEMENT MÉMORABLE!"

"NOIRET EST UN DES MEILLEURS COMÉDIENS AU MONDE!"

"UN CHEF D'ŒUVRE"

"TAVERNIER NOUS ÉMEUT"

avec **PHILIPPE NOIRET**
un film de **BERTRAND TAVERNIER**
Réalisateur de "QUE LA FÊTE COMMENCE"
VO avec st anglais

L'Horloger de Saint-Paul

élysee SALLE EISENSTEIN 14 ANS

35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN à VEN: 7.30, 9.30
SAMEDI: 5.30, 7.30, 10.00
DIM: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00

GRAND PRIX
Festival du film de Taormina

PRIX
de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs

du Centre International d'Art, de Littérature et de Cinéma

du Festival International du Film des Droits de l'Homme, Strasbourg

Chez l'écrivain MONTESQUIEU et chez le cinéaste BAY OKAN le procédé est le même: le regard parfaitement pur, parfaitement innocent. Ce beau film, ce film fort nous apprend à voir.

Il y a dans cette confrontation de deux mondes qui s'ignorent, dans cette critique dénuée de tout sentiment, une vérité qui dérange. Une fiction - très réaliste.

C'est un chef-d'œuvre. Je l'ai vu trois fois. Un ton nouveau, sans concession aux modes en cours, donne à ce film une vigueur sans pareille.

Une image sans merci de notre société-spectacle. Bay Okan trouve des accents très vigoureux. Inutile d'attendre de vaines consolations, nous sommes tous concernés.

Un film puissant d'un écho international enthousiaste

un film de **BAY OKAN**

LE BUS
VO avec st français

DERNIÈRES: Samedi et Dimanche

LA MARMAILLE

Une création collective

LA VIE
À TROIS
ÉTAGES

La petite et la grande histoire d'un quartier d'aujourd'hui en rires et en chansons!

À PARTIR DU 15 OCTOBRE À 20h.30
RÉSERVATIONS: 253-8974

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
4353 EST Ste-CATHERINE

"Des voyages pleins d'agrément" — Le Devoir
"Emportée par l'humour et la poésie" — Le Jour
"Ça s'impose et ça repose" — La Presse 1975

VOYAGEMENT PRÉSENTE

"LES VOYAGEMENTS"

DE MICHEL GARNEAU

AVEC: VÉRONIQUE LE FLAGUAS • MARCEL GAUTHIER • JACQUES L'HEUREUX • VINCENT BILLODEAU • DÉCOR: MICHEL DEMERS •

4 SOUS

27 OCT. AU 19 NOV.

THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS • GUICHET 845-7277

FESTIVAL de CANNES 14 ANS
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE

"ENFIN UN GRAND FILM!"

... L'UN DES MEILLEURS FILMS DE LA PRÉSENTE SAISON CINÉMATOGRAPHIQUE!"

ANDRÉ LEROUX, Le Devoir

"AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS fut l'événement comique du dernier festival de Cannes. Ettore Scola a réalisé une comédie comme seuls les Italiens osent en produire."

"On a rarement vu un film plus riche."

"C'est bien que Ettore Scola, grand, très grand scénariste, ait eu à Cannes le prix de la meilleure mise en scène pour AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS, un film magnifique."

Carlo Ponti présente NINO MANFREDI dans un film de ETTORE SCOLA

AFFREUX SALES ET MÉCHANTS

une sélection vivafilm

4e SEM. **Le PARISIEN 2**
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

ADORABLE, EXPLOSIVE, INSUPPORTABLE, elle est un vrai danger public!

C'est... **Julia Pot-de-Colle**

après "L'HOMME DE RIO", "L'INCORRIGIBLE", "LE ROI DE COEUR", le nouveau film de **PHILIPPE DE BROCA**

Mariène JOBERT ♥ Jean-Claude BRIALY

le DAUPHIN 2 Sem: 7.30-9.30
Sam.-Dim: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Claude Zidi réalisateur de L'AILE OU LA CUISSE, LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, LA COURSE A L'ÉCHALOTTE, réunit maintenant pour la première fois dans une cascade de rires...

RENÉ MALO présente

Jean-Paul Belmondo
et **Raquel Welch**

produit par CHRISTIAN FECHNER

L'Animal
dialogue de **Michel Audiard**

3e SEMAINE!

Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129

MASKA St-Hyacinthe
LE CARREFOUR St-Jérôme
AUSSI À QUÉBEC AUX CINÉMAS PLACE QUÉBEC & LE CANADIEN

PARISIEN: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.40. LAVAL: SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30. SUR SEMAINE 7.30, 9.30. RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. GREENFIELD: SAM. DIM. 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. SEMAINE 7.15, 9.25. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.20. SEMAINE 7.15, 9.20.

Spécial pour - for Age d'Or
Billets: \$3.00, \$4.00
Tickets:

PROMOTIONS MUSICART PRÉSENTE

PRIMA DONNA

G. Rossini C. Debussy V. Bellini P. Mascagni G. Puccini

RENATA SCOTTO

15 NOVEMBRE 1977 20 h 30

Billets \$15.00 \$13.00 \$10.00 \$9.00 \$8.00

SALLE WILFRID PELLETIER
PLACE DES ARTS

PIERRE BARRET
TRAJECTOIRE

VERNISSAGE AUJOURD'HUI VENDREDI 11 NOVEMBRE 77
716 CHAMPAGNEUR, 7h30 SOIR (COIN LAJOIE)

cinéma / Le Nouveau Réseau lance ses "programmes doubles"

par Jean-Pierre Tadros

C'est un "programme double" que le Nouveau Réseau proposera tous les jeudis soir aux cinéphiles de dix-huit villes du Québec à partir du 17 novembre. Cette nouvelle tentative de diffusion, parrainée par la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC), touchera vingt salles commerciales de cinéma, principalement des réseaux France-Film, Cinévic et la Boîte à Films. Chacune de ces salles présentera le jeudi un programme double constitué d'un film québécois ou canadien et d'un film étranger (de la catégorie "art et essai"). Au total, donc, 20 films québécois et 20 films étrangers pourront

être vus dans chacune de ces salles les jeudis soir à partir du 17. D'autre part, chacun de ces programmes sera accompagné d'un court métrage fourni gracieusement par la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel du ministère québécois des Communications.

En présentant ainsi vingt "programmes doubles" vingt jeudis de suite, le Nouveau Réseau espère arriver à créer des habitudes de visionnement chez les spectateurs-cinéphiles québécois. Il est aussi question d'arriver à mettre en place une infrastructure permanente de diffusion du film québécois grâce à cette "mobilisation incitative des exploitants, des distributeurs et des cinéastes québécois" qui par-

ticiperont à cette aventure.

Puisqu'il existe actuellement une pénurie de nouveaux films québécois de fiction, le Nouveau Réseau a dû faire appel, pour sa programmation, à des "classiques" du cinéma québécois comme *Ti-Cocq* de Gratien Gélinas et *Séraphin* de Jean-Yves Bigras. Mais elle bénéficie aussi d'une grosse locomotive: *J.A. Martin, photographe* de Jean Beaudin qui est encore loin d'avoir fait le plein de spectateurs au Québec, surtout en dehors de Montréal et de Québec.

Voici d'ailleurs la liste des films québécois ou canadiens qui ont été retenus par le Nouveau Réseau pour ses "programmes doubles". Les mensonges que mon père

me contait, de Jan Kadar; *Parlez-nous d'amour*, de Jean-Claude Lord; *Ti-Cul Tougas* de Jean-Guy Noël; *L'Horoscope d'Élise* de Gordon Sheppard; *Le tonnerre rouge* de Claude Fournier; *Le temps d'une chasse* de Francis Mankiewicz; *On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire* de Jean-Pierre Lefebvre; *Les maudits sauvages* de Jean-Pierre Lefebvre; *O.K. Laliberté* de Marcel Carrière; *Ti-Cocq de Gratien Gélinas*; *Mon oncle Antoine* de Claude Jutra; *Les ordres* de Michel Brault; *Tiens-toi bien après les oreilles* de papa de Gilles Richer (mais le film est de Jean Bissonnette); *Réjeanne Padovani* de Denys Arcand; *Je suis loin*

de toi mignonne de Claude Fournier; *La tête de Normande St-Onge* de Gilles Carle; *J.A. Martin, photographe* de Jean Beaudin; *Le soleil se lève encore sur la rue Bélanger* d'André Brassard; *Lavie rêvée* de Mireille Dansereau et *Séraphin* de Jean-Yves Bigras.

Voilà pour les films d'ici. Reste maintenant les films étrangers. Et tout d'abord pourquoi des films étrangers? Il faut en effet se rappeler que c'est la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (la SDICC) qui finance cette expérience de diffusion. S'il est normal qu'elle aide à la diffusion du cinéma québécois ou canadien, il l'est moins en ce

qui concerne le cinéma étranger. Le Nouveau Réseau, pour sa part, n'avait jamais caché son intention de diffuser du cinéma étranger en même temps que du cinéma québécois. Dès le lancement du Nouveau Réseau, l'année dernière, la pochette au sigle du Nouveau Réseau indiquait clairement que c'était là un réseau de diffusion du cinéma québécois et étranger. Interrogé à ce sujet, M. Armand Cournoyer, responsable du secteur de la distribution à la SDICC, nous avait alors clairement indiqué qu'il n'était pas question que le Nouveau Réseau diffuse des films étrangers avec l'argent de la SDICC. "Over my dead body", avait alors affirmé M. Cournoyer.

Les temps ont passé, et le Nouveau Réseau n'a pas eu à être aussi cruel pour faire accepter à la SDICC un programme double contenant, pour une moitié, des films étrangers. Mais le Nouveau Réseau n'est pas dupe et avait prévu les critiques. A ceux donc qui pourraient avoir des objections, c'est en ces termes qu'il a déjà répondu:

"Il peut paraître curieux que la SDICC soutienne un programme de diffusion de films québécois jumelés avec des films étrangers de type art et essai. Les esprits critiques ne sauraient manquer de relever cette apparence incongrue et, au pire, d'extraire cette donnée de son contexte. Notre raisonnement est cependant le suivant:

● Pour créer une infrastruc-

ture de diffusion en salles durable pour tous les produits québécois (documentaires, fiction, courts-métrages d'animation, films expérimentaux, etc.), il faut que notre programme de cette année tienne compte du fait que le spectateur sorte de la salle satisfait et ait le goût de revenir la semaine suivante.

● Cependant, la production québécoise a connu un ralentissement majeur depuis deux ans, en même temps qu'on assiste à une nouvelle reorientation vers le documentaire. D'autre part, un grand nombre de nos films ont déjà été exploités à la télévision. Enfin, les salles commerciales sont mal équipées pour exploiter efficacement cette année le documentaire.

● Donc, notre plan d'action de cette année a été de choisir les vingt meilleurs films québécois (disponibles) de tout le répertoire et de les jumeler à des productions étrangères de la plus grande qualité de type "art et essai". Ainsi, nous croyons qu'attirer les gens dans les salles à voir du bon cinéma, c'est aussi les amener à voir du bon cinéma québécois et inversement.

● Bref, conclut alors le Nouveau Réseau, une infrastructure viable doit nécessairement passer par ce paradoxe. Nous souhaitons vivement que la production québécoise soit telle que sa quantité et sa qualité suffisent à elles seules à drainer le nombre de spectateurs nécessaires à son épanouissement. Toutefois, ce

serait rêver en panavision que de s'enfermer dans ce souhait".

Voilà donc qui explique la nouvelle approche de diffusion du Nouveau Réseau.

Voici maintenant la liste de ces films étrangers à l'affiche du Nouveau Réseau: *Violence et passion* de Visconti; *Une femme sous influence* de Cassavettes; *El Topo* de Jodorowski; *Pas si méchant que ça* de Claude Goretta; *Le milieu du monde* d'Alain Tanner; *La Salamandre* d'Alain Tanner; *Une passion* d'Ingmar Bergman; *Otalia de Bahia* de Marcel Camus; *Lumière* de Jeanne Moreau; *Mariage* de Claude Lelouch; *Cria Cuervos* de Carlos Saura; *Jour de Fête* de Jacques Tati; *Les magiciens* de Claude Sautet; *Les guichets du Louvre* de Michel Mitrani; *Staviski* d'Alain Resnais; *Vérités et mensonges* d'Orson Welles; *La fête* de Jules de Benoît Lamy et *Ce cher Victor* de Robin Davis.

Le Nouveau Réseau a loué pour un montant forfaitaire chacun de ces films chez des distributeurs québécois. Une campagne de promotion importante a, d'autre part, été mise sur pied pour populariser ces "jeudis".

Le Nouveau Réseau a d'autre part profité du lancement de son "programme double" pour dévoiler le bilan de sa première année d'opération. Un volumineux bilan, dont nous dégageons les grandes lignes demain.

édition / Une méthode d'anti-gymnastique

par Marie Laurier

Le message est clair, net et précis. Il tient en une quasi lapalissade: le corps aussi à ses raisons mais nous les ignorons superbement. Nous ne le connaissons pas ou plutôt ne voulons pas connaître ce qui est au premier chef notre propriété. Nous essayons de corriger ses défauts et ses anomalies, réels ou imaginaires par toutes sortes de moyens allant du conditionnement physique au jogging en passant par les pilules et les diètes amaigrissantes, à la distorsion des muscles par une pratique excessive des sports. Et tout cela sans assurer à l'organisme des "pré-requis" indispensables.

"Tous ces moyens correctifs sont la plupart du temps bien inefficaces", tranche Thérèse Bertherat qui propose plutôt une discipline d'avant-garde, celle de la connaissance exacte de son corps de façon à lui assurer par une technique dite des "mouvements pré-alphabétiques", la souplesse, l'harmonie et l'équilibre que nous recherchons tous ou presque.

Thérèse Bertherat était de passage à Montréal ces jours derniers en compagnie de sa principale collaboratrice, Carol Bernstein. Elle a rencontré des groupes de personnes à travers le Québec et à Montréal même et, au lieu des 300 personnes que les organisateurs attendaient, il en est

venu 800! C'est dire l'intérêt que l'on porte à cette nouvelle discipline du corps qu'elle a résumée dans un livre intitulé "Le corps à ses raisons"(1). Cet ouvrage a fait des "ravages" en France et dans huit autres pays qui l'ont traduit. Quelles sont ces raisons du corps? Thérèse Bertherat en parle avec un certain détachement, du ton de celle qui est convaincue d'une thèse qu'elle a mis dix ans à maîtriser, en dépit du peu d'orthodoxie qu'elle offrait aux tenants de méthodes plus éprouvées et rassurantes comme la gymnastique classique et les championnats sportifs.

Kinésithérapeute à Paris, Thérèse Bertherat est allée à l'école de Françoise Mézières et de Mme Ehrenfried qui lui ont appris l'essentiel de ce qu'elle enseigne à son tour.

"Nous sommes responsables de notre corps, dit-elle. Quel que soit notre âge, quelles que soient nos déformations ou les mauvaises habitudes acquises dans l'enfance, nous pouvons tous retrouver une morphologie parfaite, seule garante de la santé."

A quoi sert-il de s'épuiser à faire travailler ses abdomi-

naux pour retrouver ce fameux "ventre plat", si, en faisant ces exercices, on ne réussit qu'à creuser davantage le dos en renforçant ses contractions qui poussent justement le ventre en avant? Il en va de même pour certains sports, comme la natation et la bicyclette qui pratiqués sans mouvements d'élongation du dos décollent les omoplates et creusent les reins.

Aussi, dès les premières pages de son livre, l'auteur souligne au lecteur qu'il "habite une maison dont il est l'unique propriétaire, mais il y a longtemps qu'il en a perdu la clef". La plupart de nos malaises physiques, poursuit-elle, viennent du peu de cas que l'on fait des muscles raides, courts ou trop tendus qui pourraient, par la méthode dite de mouvements pré-

lables, s'allonger, se distendre et agir en interaction les uns sur les autres. L'organisme humain est d'ailleurs une machine parfaite dont les moindres petits mécanismes sont interdépendants.

Ainsi, les fameux maux de dos, mal de notre civilisation de stress, peuvent facilement être évités par des exercices d'élongation faits... avec une balle de tennis ou tout autre objet roulant. Si cela semble farfelu au premier abord, Thérèse Bertherat témoigne du contraire puisque dans son cabinet de consultation, elle a obtenu des résultats probants avec cette méthode d'anti-gymnastique qui consiste à "faire travailler les muscles morts du corps".

Le spécialiste propose donc divers mouvements pré-

lables, une quinzaine en tout, qu'elle explique dans le dernier chapitre de son ouvrage. Ils ne sont pas illustrés, comme le veut la mode nord-américaine pour ce genre de livre, mais Thérèse Bertherat pense que cela n'est pas nécessaire puisque chacun des lecteurs peut personnaliser cette technique à son gré.

Une cassette portant le titre du livre est aussi disponible dans toutes les librairies. Ce qui, de l'avis de Thérèse Bertherat, constitue une façon de concrétiser sa théorie que "le corps à ses raisons" qu'il devrait connaître. Même les médecins français commencent à accepter cette théorie, et ce n'est pas une mince victoire.

(1) Le corps à ses raisons, Editions du Seuil; la cassette est aussi éditée par cette maison.

les films Canafox présentent

Montand/Laure: Une révélation extraordinaire... Un puzzle criminel spectaculaire

POUR TOUS



un film de Alain Corneau produit par Richard Heilman
cascades Remy Julienne - musique Gerry Mulligan
une coproduction canado-française canafox/cinemas-unis montréal/daunou paris

2e SEMAINE TRIOMPHALE!

AUX 5 CINÉS!

Le PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE 0 866-3856	VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103	LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129	

PARISIEN: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.35.
CHATEAU: 1.20, 5.05, 7.10, GREENFIELD: SAMEDI & DIMANCHE 12.50, 2.50
LAVAL: SAMEDI & DIMANCHE 12.40, 2.45, 4.50, 7.00, 9.05, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME
COMPLET 11.10, SEMAINE 7.00 & 9.05
VERSAILLES: SAMEDI & DIMANCHE 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00, SEMAINE 6.50, 9.00

BOÎTE À FILMS GALERIES SOREL MARSEILLE ST-EUSTACHE
(St-Jean) DE GRANBY (Sorel) (Repentigny) (St-Eustache)

CRQ présente

CANO "Au Nord de notre Vie" EN CONCERT

JEUDI 17 NOV. à 21h30
Billets: \$4.50 - \$5.50
Une production Beau Bec

1594 St-Denis 849-4211 Berr Demontigny

pour une mémorable soirée avant/après la place des arts

NOUVEAU ou GRILLADIN
8.75 COTE DE ROTI DE BOEUF AU JUS

DECouvrez LE Piccolo
IL RISTORANTE ITALIANO en vedette Chico Chico Fermé le dimanche

LE PLUS ELEGANT RESTAURANT CHINOIS DE MONTRÉAL
VOUS OFFRE UN DINER INOUBLIABLE
6.95 KISAN-FU Fermé le lundi

les restaurants et bars du COMPLEXE DESJARDINS
STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT après 6h00 p.m.
réservations suggérées 284-1104

FESTIVAL POPULAIRE PERMANENT

11 nov.

7 h 30 Robert Aldrich
PLEIN LA GUEULE
Burt Reynolds

9 h 30 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER
Woody Allen

ARLEQUIN
1004 EST, STE-CATHERINE STATION BERRI
288-2943
ETUDIANT-MEMBRE - 1.50
ADULTE-MEMBRE - 2.00

FESTIVAL POPULAIRE PERMANENT

11-12 nov. VENDREDI MINUIT

PHAROS

SAMEDI MINUIT

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW

ARLEQUIN
1004 EST, STE-CATHERINE STATION BERRI
288-2943
ETUDIANT-MEMBRE - 1.50
ADULTE-MEMBRE - 2.00

LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS

CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Roué Doudou Boicel

Pour la 1ère fois à Montréal

Dexter Gordon

"Sax et l'Amour"
du 9 au 12 novembre

le plus grand et le plus populaire musicien de Jazz de tous les temps

Dizzy Gillespie

Du 16 au 20 novembre

CONCERTS TOUS LES SOIRS
heures d'ouverture 8 P.M. à 3 A.M.

SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine 861-0657

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées... 18ANS Adultes

Ils sont rois, chefs d'état, financiers, ils ont le pouvoir ou l'argent...

Elles se prêtent à tout...

C'EST LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE!

on les appelle LES FILLES DE

Madame Claude

TOURNÉ à PARIS WASHINGTON LONDRES et aux ANTILLES

6e SEMAINE! Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE 0 866-3856

CHATEAU 2 LAVAL 4 VERSAILLES 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

AUSSI: JOLIETTE (Joliette) & CARREFOUR (St-Jérôme)

PARISIEN: 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME 11.40, CHATEAU: 1.00, 2.55, 4.55, 6.55, 8.55
LAVAL: SAMEDI & DIMANCHE 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25, SAMEDI DERNIER PROGRAMME 11.20, SEMAINE: 7.15, 9.25
VERSAILLES: SAMEDI & DIMANCHE 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 9.00, SUR SEMAINE: 6.45, 9.00

Grace Jones

Le dernier cri du disco new-yorkais

par Nathalie Peitrowski

Elle est le tout dernier cri dans le paradis perdu du disco new-yorkais, on se l'arrache sur toutes les scènes des principales discothèques. On raconte dans les cocktails bien qu'elle est l'amie intime de Mick Jagger, David Bowie, Warhol le magnifique; certains agents d'information bien informés disent même qu'elle était avec Marc Bolan le jour de sa mort. Elle est ce qui se passe maintenant et nulle part, elle est New-York, autant dire le nombril du monde en ce qui concerne l'implantation de modes nouvelles et fulgurantes. Pour les pauvres incultes qui ne la connaissent pas, elle s'appelle Grace Jones. Mannequin de luxe, voyageuse de l'éphémère sur les tapis magiques des grandes capitales, elle est disco jusqu'au bout de ses cils.

Née en Jamaïque d'une famille fortunée et vaguement ecclésiastique, elle fait le tour du monde une fois par mois et

le tour de sa tête un peu moins souvent. Hier elle était de passage à Montréal pour promouvoir son tout dernier 45 tours, une adaptation plutôt bâtarde de La vie en rose d'Edith Piaf. Vêtue d'un casque d'aviateur, de bottes et de collants, elle ressemble autant à Edith Piaf que Raquel Welch ressemble à une planche à repasser. Elle a quand même vécu quatre ans à Paris, parle couramment le français, ce qui d'une façon justifie l'adaptation, ou du moins lui inculque une certaine saveur exotique. Si elle a choisi le disco au lieu du reggae, la musique de son propre pays, c'est avant tout parce qu'elle aime danser et qu'elle aime voir les gens autour d'elle danser (son prochain disque sera par contre un disque qui croient que le disco est éternel parce qu'il sait combiner la musique et la danse et comme elle le dit si bien "la musique et la danse c'est le beurre de pinotte et la confiture du quotidien"). Réaliste et d'affaires, elle déclare que son

métier de mannequin l'a énormément aidé à prendre conscience et à bien connaître son corps. "Je sais bouger, je sais maintenir un certain degré d'intérêt et d'excitation même après des heures d'immobilité à poser. Je sais être expressive et ça me sert énormément dans les chansons qui durent dix, quinze minutes". Dans les salons de thé new-yorkais et les alcôves de cocaïne, elle est sans aucun doute une grande artiste de chanson populaire. Déracinée de son contexte, elle apparaît un peu moins scintillante et plutôt limitée par le narcissisme galopant qui entoure le monde du disco. Si ses tenues

de lamé rose, ses chaînes, ses cheveux drus et ses traits de porcelaine lui donnent un air de mystère et de magie, les propos qu'elle nous tient dans I need a man (j'ai besoin d'un homme) Sorry, plairaient énormément à Betty Crocker. "C'est cette contradiction entre mes valeurs conventionnelles et mon image provocante qui fait mon charme, dit-elle avec candeur, c'est ça qui fait que je suis capable de rejoindre un autre public que le public gai des discothèques. Après tout, je suis une sentimentale, une romantique, j'ai besoin d'un homme, besoin d'amour comme n'importe qui."

Ce que, Grace, la gracieuse, dit en fait, c'est que quand le monde est trop noir, la vie trop vide, il faut s'enfermer dans les tours d'ivoire des discothèques et voir la vie en rose à travers des lunettes bien teintées. Il faut s'antasser, mille, dix mille dans les usines du divertissement à bon compte et danser jusqu'à l'épuisement parce que de toutes façons, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire. Grace est définitivement de son temps. Comme une belle photo de mode chromée, elle ne durera qu'un temps. Dépêchez-vous de la regarder avant qu'elle ne disparaisse trop vite.



Grace Jones, la nouvelle reine des nuits newyorkaises.

la boîte à échos

Chris de Burgh, chansonnier et troubadour, électrique donnera deux représentations supplémentaires au F.C. Smith Auditorium du Campus Loyola, les lundi 21 novembre et mardi 22 novembre à 21 h 30.

terre, il y avait une corde et dans son coeur une li-corne. Il s'agit de la première production de cette troupe de sept danseurs-comédiens qui travaillent ensemble depuis 4 ans.

Le Centre d'Essai Le Convantum présente jusqu'au 17 novembre la troupe du Grand Jeu dans une tragi-comédie fantastique intitulée *Le grand Jeu ou autour de la*

Ballets Canadiens
La Scouine
Le bal des cadets
Theme et variations
11, 12, 17, 18 et 19 novembre à 20h30
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
842-2112

l'amour en peine
du 2 au 19 novembre à 20h30
Université de Québec (Montréal)
Foyer Saint-Jacques, 335, rue Saint-Maurice
Information: 282-8898

6e SEMAINE DE SUCCÈS!
"Jonathan Livingston le goéland"
LaCité 1 Harold et Maude
3575 AV. DU PARC 844-2929
Version anglaise avec s.f. français

PROVIDENCE
L'OEUVRE MAGISTRALE D'ALAIN RESNAIS
BIENTOT

Musica camerata montreal
LE SAMEDI, 12 novembre 1977 - 17 heures
CATHÉDRALE DU CHRIST
rue Ste-Catherine et Université
AVEC: Yolande Husaruk, Eric Wilner, Berta R. Grinhaus, Luis Grinhaus, Robert Verebes, Guy Fouquet
OEUVRES: Haydn, Beethoven, Rousset, Strauss
Entrée libre

La Compagnie Jean Duceppe
1975 INC. SPECTACLE 2
un jour dans la mort de Joe Egg
de PETER NICHOLS
Adaptation française de Claude Roy
Mise en scène de Gaétan Labreche
Avec: Andrée Lachapelle, François Tassé, Andrée St-Laurent, Serge Turgeon, Lucie St-Cyr et Olivette Thibault
Dessin et costumes de Marc St-Jean
CE SOIR, 20h30 \$1.00 de réduction sur présentation du LIVRET-THÉÂTRE
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

DU CINÉMA DE QUALITÉ...
un film de **STANLEY KUBRICK**
ORANGE MÉCANIQUE
2e FILM
Delivrance
JON VOIGHT
BURT REYNOLDS
"ORANGE" DIM. 4.35, 9.00 LUN. à SAM. 4.90 - "DELIVRANCE" DIM. 4.20, 7.00 LUN. à SAM. 4.70
la boîte à films
1313 BÉLANGER EST
272-5290
ANCIEN RITZ

2 CHEFS-D'OEUVRE DE TRUFFAUT! POUR TOUS
"L'originalité, l'audace de François Truffaut, c'est d'être notre seul cinéaste sentimental!" - LE MONDE
"Le film le plus sensible que l'on puisse voir en ce moment." - TELE 7 JOURS
L'argent de poche
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
L'HISTOIRE D'ADELE H.
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT avec ISABELLE ADJANI
"L'ARGENT..." SEM: à 9.20 SAM: à 5.20, 9.20 DIM: à 1.30, 5.20, 9.20
Cinéma 7 art
722 0302
3180 rue BÉLANGER
"ADELE H..." SEM: à 7.30 SAM: à 7.30 DIM: à 3.30, 7.30

télévision

Emissions en noir et blanc

CBFT 2	RADIO-QUÉBEC 17	CFCF 10
<p>9.10 Ouverture et horaire 9.15 Les 100 tours de Centour 9.30 Les Orianiens 9.45 Mon ami Guignol 10.00 Tam-tam 10.15 Virginie 10.30 Jour du souvenir 11.15 Marcel Proust 11.30 Magazine-Express Cardologie 12.00 Sesame 12.30 Les coqueluches 1.30 Téléjournal 1.35 Femme d'aujourd'hui 2.30 Les Ateliers 3.30 Les Chibouas 3.45 Minute Mounoute 4.00 Bobino 4.30 Le Gutenberg 5.00 L'heure de pointe 5.00 Ce soir 5.00 Marcus Welby, M.D. 5.00 Aller-retour 5.30 Femme d'aujourd'hui 9.30 Scénario 9.30 Le refuge 10.00 Science-reality 10.30 Téléjournal 10.55 Nouvelles du sport 11.00 Cinéma "La Partenaire" (drame - Italien 1968) 12.30 Ciné-nuit "Faldati ou Carillon de minuit" (drame - Espagnol 1966) 2.30 Téléjournal</p>	<p>10.30 Les nouvelles T.V.A. 11.00 Sport au 10 11.10 La couleur du temps 11.25 Festival Rex Harrison "Benjamin" (drame - Français 1967) 1.00 Cannon 2.00 Le 10 visus informe</p> <p>13.30 Mon ami Plerrot 13.45 Les Orianiens 14.00 100 tours 14.15 Manouwan au bois 14.45 Dossier Afrique 15.15 Mains habiles, mains agiles "Céramique et poterie" 15.30 Méditerranée 16.30 Visage 17.30 Bien dans sa peau 18.00 Chacun son tour 18.30 Un p'tit coup de coeur "Cultissime" 19.00 Histoire sur le vif "Democraties en péril" 20.00 Télé-film "Jaquou le croquant" 22.00 L'expérience aïdant "La retraite"</p>	<p>4.00 The Young Chefs 4.30 Friday after School 5.00 The nature of things 5.30 All in the family 6.00 The City at Six 7.00 The Mary Tyler Moore Show 7.30 In the Public Eye 8.00 Tony Randall Show 8.30 One of our Aircraft is Missing 9.00 Irish Rovers with Vera Lynn 10.00 Ed Allen 10.00 Big Hawaii 11.00 The National 11.22 The City Tonight 11.35 90 Minutes Live 1.03 Station closing</p>
CFTM 10	CBMT 3	
<p>7.55 Horaire-bienvenue 8.00 Les petits bonshommes 8.15 Fanfan Dode 8.45 Les petits bonshommes 9.00 A la bonne heure 10.30 Une heure avec vous 11.30 Les petits bonshommes 12.30 Midi-nouvelles 12.30 Dîner-chaud 1.30 Ciné-quiz "Jeunesse perdue" (drame - Franco - Italien 1970) 3.15 Service à la communauté 4.00 Monsieur Tranquille 4.30 Les nouveaux lampions 5.30 Parle, parle, jase, jase 6.30 Le 10 visus informe 7.00 Médecin d'aujourd'hui 8.00 Montréal en parole 8.30 Nouvelle express 8.31 Première chance 9.00 La grande valisette 10.00 La corne d'abondance 10.15 Point d'orgue</p>	<p>9.00 The Friendly Giant 9.15 Bonjour bon jour 9.30 Québec School Telecast 10.00 Canadian School Telecast 10.30 Remembrance Day 1977 11.30 Mr. Dressup 12.00 The Bob McLean Show 12.35 CBC News 1.00 Partielles 1.30 Magistrate's Court 2.00 Ryan's Hope 2.30 The Edge of Night 3.00 Take 30 3.30 Celebrity Cooks</p>	

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1228 "Eve" de Larry Fineberg du mardi au samedi: 20 h 00, dim: 19 h 00. Matinées: mercredi: 13 h 00, samedi: 14 h 00, relâche: lundi.

CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 861-3460 "Raoul Réal ou le peu d'un fruit sur un arbre pourri" adapté et interprété par P. Desgranges, 21 h 30.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 653 Ste-Catherine est, 263-8674 "La vie à trois étages" création collective de la Marmaille - 20 h 30.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Les Carrosses" - Semaine et dim: 21 h 00. Samedi, 20 h et 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Les fiancés de Rose Latulippe" création du Grand Cirque Ordinaire. Semaine et dim: 20 h 00. Samedi, 19 h 30 et 22 h 30. Relâche: lundi et mardi.

LA POUDRIÈRE: 8e Ste-Hélène 526-0521 "The Norman Conquests" de A. Ayckbourn du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 00 et 21 h 30. Relâche: dim et lundi.

SALLE DE CONCERT POLLACK: 565 Sherbrooke O. 392-4501 "L'Orchestre Symphonique de McGill - au Papirre. Uri Mayer - 20 h 30.

SALLE WILFRID PELLETIER: les grands ballets canadiens - de A. Ayckbourn du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 00 et 21 h 30. Relâche: lundi.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche.

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 335 De Maisonneuve est - 282-6895 "L'amour en peine" de J.G. Sabourin - tous les soirs à 20 h 30. Relâche: dim, lundi, mardi.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps - 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-7488 "Pièce à deux" de T. Williams du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00 dim: 19 h 00. Relâche: lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Un jour dans la mort de Joe Egg" de P. Nichols à 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 ave des Pins 845-7278 "Les voyages" de M. Garneau. tous les soirs à 20 h 30, relâche: lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793 "Gigi" de Colette tous les soirs à 20 h 00. dim: 19 h 00. Relâche: lundi.

ATWATER I: Niveau métré Alexis Nihon 935-4246 "The heroes" 1.15, 3.30, 5.25, 7.30, 9.35.

ATWATER II: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313 "Billits" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.

AVENUE: 225 Ave Greene Westmount 937-2747 "First love" 7.00, 9.00.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952 "Young rich and ripe" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Hollywood the wolves" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.

BERRI: 1290 St-Denis 288-2115 "Casse cou" 2.20, 6.05, 9.45 et "Les passagers" 12.30, 4.10, 7.50.

BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 261-2725 (Salle I) "Star wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 (Salle II) "Hanky panky et "Shocking" des 10.00.

CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Billits" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.

CLAREMONT: 538 Sherbrooke E. 246-7395 "Looking for Mr. Goodbar" 7.00, 9.30.

CINEMA 7E ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Adèle H" 7.30 et "L'argent de poche" 9.20.

CÔTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "You light up my life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

CREMAZIE: 8610 St-Denis 288-4210 "Billits" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.

COMPLEXE DES JARDINS: (Salle I) "Pantique" 12.40, 2.25, 4.10, 6.00, 7.45, 9.35 (Salle II) "Mon oncle" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15 (Salle III) "Casanova, un adolescent à Venise" 12.45, 2.55, 5.05, 7.30, 9.30 (Salle IV) "L'empire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "La dentellière" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Julep pot de colle" 7.30, 9.30.

EILYSEE: 85 Milton O. 842-6063 (Salle Renaiss) "L'horloger de St-Paul" 7.30, 9.30 (Salle Einstein) "le bus" 7.30, 9.30.

IMPÉRIAL: 1430 Beury 281-7102 (Salle I) "Catch 22" 7.30 et "Love Story" 9.30 et "Les grenouilles" minuit (Salle II) "Casanova" 7.30 et "Peur sur la ville" 9.30.

KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Shaggy D.A." 1.35, 5.10, 8.45 et "Ride a wild pony" 3.25, 7.00.

LOEWES: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Damnation alley" 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "I never promised you a rose gar-

Daniel Gadouas
Louise Marleau
de tennessee williams
PIÈCE À DEUX
PIÈCE À DEUX
dès le 11 novembre
861 0563
84 ouest, rue ste-catherine
Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hr avant le spectacle

Le trio Lafleur-Lemaire-Shutt inscrit huit points

Les Canadiens se retrouvent et battent les Islanders 5-1

Steve Shutt a marqué deux buts et s'est fait complice d'un troisième, hier soir, pour mener le Canadien de Montréal à une victoire de 5-1 contre les Islanders de New York.

Guy Lafleur a contribué à la victoire en enfilant son 12ème but de la saison et en récoltant deux passes. Jacques Lemaire, qui complète le trio, a obtenu quant à lui deux mentions d'aide. Le trio Shutt-Lemaire-Lafleur a amassé huit points sur un total de douze.

Les autres buts du Tricolore, dont c'était la deuxième victoire seulement en sept matches, ont été réussis par Yvon Lambert et Bob Gainey. La recrue Michel Bossy a évité le blanchissage aux Islan-

ders. Yvon Lambert a donné l'avance au Canadien en première période, avec l'aide de Pierre Mondou. Son but fut suivi deux minutes plus tard par le premier de Shutt. Steve Shutt, qui a tiré avantage d'une pénalité au défenseur Denis Potvin, a déjoué le gardien Glenn Resch après avoir saisi le disque au retour d'un tir de Lafleur. Lafleur a porté l'avance des siens à trois buts au début de la deuxième période, sur des passes de Lemaire et Shutt. Il a contourné le défenseur Gerry Hart avant de lancer une rondelle basse d'une quinzaine de pieds de lui. Bossy a riposté un peu plus tard, avec

avantage numérique, et Shutt a obtenu son deuxième filet de la soirée par la suite. Bossy, la jeune merveille des Islanders a laissé partir un coup du revers qui a pris Dryden par surprise.

Gainey a scellé l'issue du match au troisième tiers en marquant pendant que le Tricolore jouait à court d'un homme. Après avoir intercepté une passe dans sa zone, il a franchi la patinoire et a déjoué Glenn Resch sur un lancer court d'une quinzaine de pieds.

Pendant ce temps, à Boston, Terry O'Reilly effectuait un retour au jeu après une suspension de trois matches et a marqué trois buts et récolté une passe. Il a ainsi permis aux Bruins de disposer des

Kings de Los Angeles au compte de 5-2. O'Reilly, qui avait subi les foudres des dirigeants du circuit pour avoir bousculé un arbitre au Minnesota il y a deux semaines, a égalé les chances 2-2 avec un tir du revers en deuxième période.

Il a ensuite marqué le but victorieux quand il a pris Rogation Vachon par surprise. Il a tiré au but pendant qu'il chatait et Vachon a été lent à réagir. Jean Ratelle a marqué un but d'assurance pour les Bruins à 16:21 de la troisième et O'Reilly a complété son tour du chapeau à 22 secondes de la fin.

Les Kings avaient pris les devants au début du premier engagement. Bert Wilson a d'abord pris Ron Grahame en dé-

faut avec un tir du revers à 2:58 et Hartland Monahan a porté le compte 2-0 avec un puissant tir de 35 pieds.

O'Reilly a sonné le réveil pour les Bruins. Il a préparé le premier but des siens en passant le disque à Ratelle, qui a ensuite remis à Stan Jonathan pour le but.

Enfin à Philadelphie, un but de l'ailier gauche Terry Martin, en troisième période, a donné aux Sabres de Buffalo une victoire de 3-2 contre les Flyers. Les Sabres, depuis leur entrée dans la Ligue nationale en 1970, n'avaient pas encore obtenu de victoire au Spectrum. Ils y avaient du reste perdu 12 matches sur 17. Leur gain d'hier leur permet de porter à

trois points leur avance sur les Maple Leafs de Toronto en tête de la section Charles Adams. Les Flyers, de leur côté occupent la première place au classement de la section Lester Patrick, deux points devant les Islanders de New York.

Craig Ramsay a marqué le premier but du match pour Buffalo mais Mel Bridgman a riposté pour Philadelphie avant la fin de la période initiale.

Fred Stanfield a redonné les devants aux Sabres à 13:22, au deuxième tiers, mais son but fut suivi seulement 5 secondes plus tard par celui de Orest Kindrachuk. Les Flyers ont effectué 29 tirs au but adverse, et les Sabres 16.

Pas de soccer si les promoteurs ne prouvent pas leur solvabilité

par Gilles St-Jean

Des rebondissements survenus hier concernant une éventuelle équipe de soccer professionnelle à Montréal, l'an prochain, laissent entendre que la métropole n'aura pas de concession de la Ligue nord-américaine de soccer en 1978.

En effet, les positions du seul promoteur à avoir soumis une demande de concession à LNAS, M. Harry Jakobs, et celles de la Régie des installations olympiques, de qui il voulait louer le Stade, sont tellement éloignées que M. Jakobs pourrait difficilement convaincre le comité exécutif de la Ligue lundi à New York, qui décidera alors de lui accorder ou refuser la concession.

La LNAS exige premièrement que M. Jakobs fasse jouer son équipe au Stade

olympique et nulle part ailleurs. C'est là le principal problème qui se pose au promoteur, qui croit d'autre part qu'il n'aura pas de difficulté à démontrer la solvabilité de son organisation.

Le gros du problème, donc, est le Stade: la RIO avait déjà proposé un bail à M. Jakobs, vers la fin-septembre, alors que, comme le souligne un porte-parole de la Régie, il disposait de l'appui d'hommes d'affaires extrêmement solvables qui se sont retirés du projet depuis.

"Après, déclare M. Guy Savard, gérant du Stade olympique, M. Jakobs a eu beau dire qu'il possédait des fonds suffisants mais il ne nous en a pas apporté la preuve. Pas plus qu'il ne nous a soumis un projet de calendrier. Il n'est venu ici qu'une couple de fois, la dernière le 1er novembre, et

même s'il a changé de bailleurs de fonds, il ne nous les a même pas présentés.

"Ces deux lacunes constituent un gros élément contre lui, estime M. Savard. Il ne peut pas nous demander de lui louer un stade géant si nous ignorons comment il va nous payer. Nous administrons un bien public, et nous entendons bien avoir des garanties avant de le louer à qui que ce soit. C'est ce que nous avons fait avec les autres organisations, sportives ou autres, qui ont loué les installations olympiques. C'est ce que nous allons continuer à faire.

"Si M. Jakobs veut venir nous voir, aujourd'hui, avec la liste de ses bailleurs de fonds et des preuves de sa solvabilité, s'il veut nous soumettre un projet de calendrier, nous allons l'accueillir à bras ouverts et nous allons négocier.

"Il faudrait qu'il sache que le Stade olympique n'est pas une salle paroissiale: l'aménagement du terrain, pour le soccer, comprend plusieurs transformations que nous devons faire faire par notre personnel. Et nous devons le payer, parfois à temps double quand il travaille le soir. La manière dont notre programme est orchestré — nous avons déjà loué la majorité des soirs — stipule qu'il faudra effectuer des transformations du tout à tout plusieurs fois. Ça coûte très cher, et nous n'avons pas l'intention de le faire gratuitement.

"Comment se fait-il, par ailleurs, que M. Jakobs n'ait pas pris ses précautions avant la mi-septembre, qu'il ne nous ait pas soumis un calendrier. Sait-il que les Alouettes et les Expos ont commencé à mettre leur calendrier 1978 au point dès le premier juillet passé?"

Pour sa part, M. Jakobs accuse presque la Régie de vouloir tuer son projet. "S'ils ne nous louent pas leur stade cette année, nous ne pourrions pas avoir la concession, et la LNAS ne fera pas d'autre expansion avant 1983. Il restera à nous rabattre sur une concession en faillite ou quelque chose de ce genre, et la Ligue n'approuvera pas la vente si nous n'avons pas le Stade. Cercle vicieux," dit M. Jakobs.

"Nous aurions besoin de 14 jours, et ils disposent de 34 jours libres, nous les avons calculés. Nous avons les garanties suffisantes, mais ils nous coupent littéralement tous nos moyens.

"Le commissaire nous a promis que nous aurions la concession si nous avions le Stade", dit-il.

"Que M. Jakobs nous prouve que le seul point du Stade empêche la vente de la concession et qu'il a de l'argent", dit M. Savard.

"Les Montréalais doivent nous prouver d'abord qu'ils auront le Stade olympique et remplir certaines autres conditions", a déclaré hier à New York, Mme Sonya Steahl, secrétaire de M. Phil Woosnam, commissaire de la LNAS. "Nous voulons examiner lundi matin leurs capacités financières, à cause du fait que les associés dans l'affaire ont changé."

Une seule solution apparaît maintenant possible à M. Jakobs: se rendre à la RIO avant lundi et prouver ce qu'il avance relativement à ses créances. Sinon, Montréal pourrait se trouver pendant plusieurs années sans concession professionnelle de soccer.

La Coupe du monde sans l'ISQ

L'Association canadienne d'athlétisme et l'Institut des sports du Québec recevaient hier la presse pour nous informer de deux sujets distincts bien que liés. L'I.S.Q. a présenté un premier bilan de son opération pendant que l'A.C.A. a confirmé l'obtention de la Coupe du monde d'athlétisme qui se déroulera au Stade olympique les 24-25-26 août 1979.

L'atmosphère était lourde dans cette salle de conférence qui regroupait un nombre impressionnant de l'élite sportive au Québec. Nous étions hier à la veille de la publication du "livre-vert" de M. Claude Charron, mais, déjà certaines fuites nous ont permis de croire que l'Institut des sports du Québec connaît un enterrement de première classe, aujourd'hui. Tous ceux qui étaient présents le savaient et ce fut d'emblée le principal sujet de conversation. M. Alois Voitchofsky, le président de l'ISQ, dans une allusion directe quant à l'avenir de son organisme et quand à l'avenir et à la préparation de nos athlètes d'élite, a confié que "nous sommes probablement moins prêts en 1977 en vue des Jeux olympiques de 1980, que nous l'étions en 1973, trois ans avant nos jeux de 1976."

"Avec la création en 1972 de Mission 1976 qui donna naissance à l'ISQ, a-t-il ajouté, nous avions des objectifs précis et des programmes à offrir à nos athlètes québécois qui avaient des chances de se classer au sein des équipes nationales. Nous nous étions fixés comme objectif de fournir à l'équipe du Canada au moins 30% de la délégation canadienne. Aujourd'hui avec la rumeur fondée de notre disparition, nous nous allons avec l'élite sportive. C'est malheureux car nous venons d'atteindre

Gilles Houde



un de nos objectifs importants qui était de présenter au Québec des événements sportifs à caractère international. Notre première grande réalisation, c'est la



Alois Voitchofsky

Coupe du monde d'athlétisme en 1979 nous avons coordonné les efforts et le travail des divers intervenants pour son obtention."

Depuis mai dernier, l'ISQ coordonne le travail du comité de mise en candidature formé par la Ville de Montréal, la Régie des installations olympiques, l'Association canadienne d'athlétisme, et un expert-conseil en la personne de Louis Chantigny du COJO. La semaine dernière, une délégation canadienne présidée par Larry Eldridge s'est rendue

à Séville où siégeait la Fédération internationale d'athlétisme qui a décidé alors de confier le tenue de la seconde coupe du monde à l'Association canadienne d'athlétisme, et cela à Montréal. Comme dans le cas des Jeux olympiques, il faudra maintenant former un comité orga-isateur, autonome et incorporé, qui verra à réaliser cet événement international.

"Cet événement, dit Larry Eldridge, est d'autant plus important qu'il sera tenu à moins d'un an des Jeux olympiques de Moscou, ce qui nous permet d'affirmer que les spectateurs au Stade olympique pourront voir au moins 80% des futurs médaillés de 1980. Compte tenu de la très grande difficulté des amateurs de sports pour s'organiser un voyage à Moscou, la Coupe du monde revêt un caractère spécial. On sait que les billets et la durée du séjour à Moscou sont très limités.

"Au sujet d'un toit qui pourrait hypothétiquement recouvrir le stade d'ici 1979, cela ne posera pas de problème, explique Eldridge, car j'ai demandé et obtenu que l'on change le règlement qui, depuis 1936, exige que l'athlétisme international se fasse à ciel ouvert."

Concernant le gazon artificiel, Jean Lafleur, de la RIO, déclarait que ce problème est maintenant ré-

solu et que bientôt la RIO nous fera part de ses solutions.

La Coupe du monde d'athlétisme, on me permettra de la rappeler, n'est pas une compétition entre athlètes qui représentent automatiquement leur pays respectif. Ce sont des blocs d'athlètes regroupés comme suit: une équipe des U.S.A., une autre de l'URSS, l'Amérique, l'Afrique, l'Asie, l'équipe championne de l'Europe, et le reste de l'Europe. Cela peut cependant changer pour la coupe 1979.

Malgré un coupure budgétaire de près de 50%, dans le budget de l'ISQ, Alois Voitchofsky souligne que "ces circonstances ne nous ont pas permis d'atteindre notre vitesse de croisière mais nos efforts ont quand même permis la mise en place de services médicaux et para-médicaux, un passeport unique au Canada pour les athlètes, lequel leur donnera toutes sortes d'avantages, un mini-bus, don de la compagnie Voyageur au service des athlètes qui doivent se déplacer pour la compétition, un colloque prévu pour nos entraîneurs québécois au début de 1978 et, enfin, avec l'Agence des relations de Montréal, un service aux fédérations sportives pour la promotion, la publicité et la recherche de commanditaires à l'occasion de compétitions nationales et internationales au Québec."

Pour Michel Bédard, le directeur administratif de l'Institut des sports, la disparition probable de cet organisme "est un retour en arrière dans un secteur où le Québec avait vraiment pris les devants sur le reste du Canada. C'est d'autant plus surprenant, que le fédéral songe actuellement à établir l'équivalent."

Regina risque de perdre son équipe de football

REGINA — Le président des Roughriders de la Saskatchewan, Bruce Cowie, a exprimé l'avis que le club disparaîtra d'ici cinq ans si les citoyens de Regina s'opposent à

un emprunt de la ville qui permettrait d'agrandir le stade Taylor Field. Cowie a ajouté que le club devra cesser ses opérations ou déménager dans une autre ville canadienne si

le projet d'emprunt est rejeté. Le vote, qui aura lieu le 7 décembre, doit approuver un projet d'emprunt de \$4 millions, ce qui représente la part de la ville dans le projet d'expansion de \$9 millions qui ajoutera 8,000 sièges et munira le stade d'une pelouse artificielle. Si le projet était adopté, le gouvernement provincial consentirait un autre prêt de \$2,5 millions de dollars et ajouterait une contribution égale à celle fournie par le club, environ \$1 million.

WEMBLEY, Angleterre — La Soviétique Olga Korbut, la merveille de la gymnastique soviétique il y a quelques années, a raté ce qui devait être sa performance d'adieu. En effet, elle ne figurait pas parmi les 60 étoiles de la gymnastique soviétique qui ont commencé une série d'exhibitions de quatre jours au Wembley Empire Pool de Londres.

Selon un porte-parole des organisateurs, les Soviétiques ont indiqué qu'Olga Korbut avait été retenue à Moscou par une attaque de grippe.

Par contre, selon le gymnaste allemand Joachim Speerel, un ami de longue date de la jeune Olga Korbut, les autorités soviétiques auraient pris cette décision pour les empêcher de se retrouver.

hockey

Table of hockey league standings including Ligue Nationale, Association Mondiale, and Ligue Majeure du Québec.

sommaires

Summary of hockey games including Canadian 5, Islanders 1; Buffalo 3, Philadelphie 2; Boston 5, Los Angeles 2.

Doc Medich signe avec Texas

Les Expos obtiennent Darold Knowles

Presque tout de suite après que les Expos de Montréal aient annoncé hier l'acquisition du lanceur de relève Darold Knowles des Rangers du Texas, ceux-ci ont fait savoir que le lanceur partant Doc Medich, un des agents libres que convoitaient l'équipe montréalaise, a signé un contrat de quatre ans avec eux.

Les Expos ont acheté Knowles, un lanceur de 35 ans qui a participé à 42 parties en relève avec les Rangers l'an dernier. Knowles a compilé une fiche de cinq victoires

contre deux revers conservant une moyenne de points mérités de 3.22 l'an dernier, alors que sa moyenne à vie est de 3.11 en 13 saisons dans les majeures.

Knowles a entrepris sa carrière dans les majeures à Baltimore, en 1965. Par la suite, il a porté les couleurs des Phillies de Philadelphie, des Senators de Washington, des A's d'Oakland et des Cubs de Chicago avant de passer aux Rangers en fin de saison 1976.

Il a aidé les A's d'Oakland à remporter la Série mondiale en 1973, contre les Mets de New York, en préservant deux

victoires. C'est d'ailleurs au cours de cette série qu'il a établi un record des majeures en participant à chacun des sept matches de cette série. Il évoluait alors sous les ordres de l'actuel gérant des Expos, Dick Williams.

L'acquisition des Expos mesure 6 pieds 2 pouces et pèse 190 livres. Il a participé à 655 parties régulières et enregistré 100 victoires protégées au cours des neuf saisons où cette statistique a été compilée. Il est marié et demeure à Blue Springs, au Mississippi.

En ce qui a trait à Medich, on n'a pas dévoilé les termes de son contrat avec les Rangers. Auteur de 12 victoires contre six défaites en 1977, il avait commencé la saison avec les A's d'Oakland pour passer ensuite aux Mariners de Seattle et terminer l'année avec les Mets de New York, dans la Ligue nationale.

Droitier dont la fiche en carrière est de 69-58, Medich a commencé sa carrière avec les Yankees de New York en 1974, remportant 19 victoires et subissant 15 revers à sa première saison.

Medich, dont le prénom est George (on l'a baptisé "Doc" parce qu'il a fait quelques études de médecine), rejoint à Arlington le premier agent libre étoilé à signer un contrat cette année, Richie Zisk.

L'AMH n'abandonne pas l'idée d'une série contre les Européens

TORONTO (PC) — Le président de l'Association mondiale de hockey, Howard Baldwin, a bon espoir de voir la série de rencontres internationales entre des clubs tchèques et soviétiques et des équipes de son circuit se dérouler comme prévu.

Le président Baldwin a fait cette déclaration à la suite des entretiens qu'il a eus avec des dirigeants de l'Association canadienne de hockey amateur.

On sait que cette série avait été annulée par le président de la Fédération internationale de hockey sur glace, Gunther Sabetski, parce que John Bassett, des Bulls de Birmingham, avait embauché le jeune Canadien Ken Linseman, ainsi qu'en raison de la dette de l'AMH envers l'Association amateur des USA, dette qui a maintenant été réglée.

Un juge américain avait maintenu l'injonction de Linseman lui permettant de jouer au hockey professionnel, décision qui avait renversé le règlement de l'AMH interdis-

sant l'engagement de joueurs encore d'âge junior.

Cette décision, invoquant que l'interdiction imposée à Linseman allait à l'encontre des lois anti-trust, aurait dû mettre un frein à l'AMH, mais Baldwin soutient que Bassett n'est pas sorti du bois.

Il a ajouté que la ligue prendra des mesures disciplinaires contre le propriétaire des Bulls, John Bassett, qui avait déjà provoqué une crise en embauchant Mark Napier, alors âgé de 17 ans.

Bassett a admis que la ligue avait le droit de procéder, "mais Linseman est présentement notre meilleur joueur. Il n'en reste pas moins que je serais désolé si la FIHG contre-mandait ces matches avec les clubs de l'AMH."

D'autre part, un quotidien de New York écrit que l'Association mondiale envisage la possibilité d'installer une de ses équipes dans un nouveau complexe sportif qui serait construit dans le nord du New Jersey.

Le New York Daily News

Advertisement for Peugeot cars, featuring the slogan 'Nous avons fabriqué plus de 1 MILLION d'autos Diesel' and the Peugeot logo.

Advertisement for Splitkein skis, featuring the slogan 'SKIEZ EN DOUCEUR AVEC SPLITKEIN' and an image of a skier.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 25

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

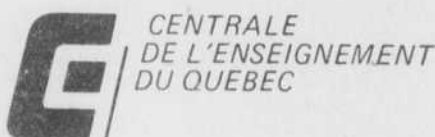
Dans le cadre de la mise sur pied de nouveaux projets à caractères provinciaux, un organisme para-public est à la recherche d'une personne dynamique pouvant assumer immédiatement des responsabilités dans le champ de l'analyse et de la programmation.

Le candidat possède un D.E.C. en informatique plus quatre (4) années d'expérience pertinente en programmation et analyse (ou un bac. en informatique avec 2 ans d'expérience):

- COBOL IBM 370 nécessaire
- VSAM souhaitable

Les conditions de travail sont des plus intéressantes, le salaire sera en fonction des connaissances et de l'expérience.

Prière de communiquer avant le 15 novembre avec Mlle Yolaine Bérubé au 844-4426.



A. - La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche d'un(e):

Conseiller(ère) en relations de travail à l'équipe "Exploitation et contestation des conventions collectives"

DESCRIPTION DE LA FONCTION
Cet(te) conseiller(ère) assume au niveau de la Centrale des opérations reliées à l'application des conventions collectives du personnel de soutien à l'emploi de commissions scolaires, de CEGEP. Agit comme conseiller de la Centrale et des syndicats en cette matière.

NATURE DU POSTE
Permanent: à partir du 1er décembre 1977
Lieu de travail: Québec.

B. - La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche d'un(e):

Conseiller(ère) en Organisation syndicale

DESCRIPTION DE LA FONCTION
Sous la direction du Programme III, cette personne participe aux opérations d'organisation syndicale et de consolidation des effectifs et conseille la Centrale sur les politiques d'organisation et de recrutement.

NATURE DU POSTE
Temporaire: du 1er décembre 1977 au 31 août 1978.
Lieu de travail: Québec ou Montréal.

C. - La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche d'un(e):

Conseiller(ère) en recherche

DESCRIPTION DE LA FONCTION
Sous la direction du Programme III, cette personne assume la responsabilité de conduire certaines recherches à caractère pratique et apportant directement un appui à la négociation. Elle est appelée à agir fréquemment comme ressource et animatrice d'activités reliées à son travail.

NATURE DU POSTE
Permanent: à partir du 1er décembre 1977.
Lieu de travail: Québec.

D. - La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche d'un(e):

Attaché(e) aux négociations institutionnelles - Bureau de Québec

DESCRIPTION DE LA FONCTION
Sous la direction du Programme III, cette personne a la responsabilité de conduire les négociations des nouveaux syndicats nouvellement accrédités jusqu'à conclusion des conventions collectives nécessaires.

NATURE DU POSTE
Temporaire: du 1er décembre 1977 au 31 août 1978.
Lieu de travail: Québec ou Montréal.

E. - La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche d'un(e):

Conseiller(ère) en action socio-politique attaché(e) à la condition féminine

DESCRIPTION DE LA FONCTION
Sous la responsabilité du directeur du Programme II, cette personne assure le développement du dossier condition féminine au sein de la Centrale.

Plus particulièrement, ce(te) conseiller(ère):
— assume les travaux de recherche et l'élaboration de dossiers;
— participe à la réalisation des actions de la Centrale dans le domaine de la condition féminine.

NATURE DU POSTE
Remplacement: du 1er décembre 1977 au 31 août 1978.
Lieu de travail: Québec.

F. - La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche de deux (2):

Conseillers (ères) en relations de travail à l'équipe "classification"

DESCRIPTION DE LA FONCTION
1. - Cette personne assume principalement les opérations prévues en rapport avec les opérations mentionnées en 1.
2. - Est responsable des sessions de formation et d'information en rapport avec les opérations mentionnées en 1.
3. - Assure les services aux syndicats en regard de toute demande sur le sujet.
4. - Assume en bonne partie les présences aux comités prévues à l'Émément provinciale en rapport avec les opérations prévues en 1.

NATURE DES DEUX POSTES:
Un (1) temporaire: du 1er décembre 1977 au 31 août 1977.
Un (1) permanent: à partir du 1er décembre 1977.
Lieu de travail: Québec.

Toute candidature devra nous parvenir accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 18 novembre 1977 à 17:00 heures à l'ordre de:

M. Viateur Dupont
Directeur du personnel
Centrale de l'Enseignement du Québec,
2336 Chemin Ste-Foy,
Ste-Foy.

Notre client, un centre d'accueil de réadaptation privé situé sur l'île de Montréal est à la recherche d'un

DIRECTEUR des services administratifs

Salaire selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Gaudette, Bergeron, Caron, Gratton et associés, c.a.
Service du personnel
3730 est boul. Crémazie, suite 402
Montréal, Qué. H2A 1B4



REPRÉSENTANT DES VENTES

"En raison de l'expansion continue de notre compagnie, nous avons besoin de représentants des ventes dans la région de Québec ou au nord du St-Laurent.

Les candidats à cet emploi doivent avoir fait des études universitaires ou posséder une expérience technique en chimie et s'intéresser à la vente ainsi qu'au service après-vente. Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

Les candidats retenus seront assurés d'une excellente rémunération et d'une carrière intéressante ou ils pourront mettre à profit toutes leurs aptitudes dans la commercialisation de services spécialisés pour l'industrie.

Prière d'envoyer sa candidature par écrit (avec curriculum vitae) à:

ALCHEM LTÉE
3136 Quatre Bourgeois,
Ste-Foy, P.Q. G1W 2K5

MUNICIPALITÉ ST-LOUIS DE TERREBONNE

DIRECTEUR DU SERVICE DES PARCS ET LOISIRS (Homme ou femme)

Sous l'autorité du Secrétaire-trésorier de la Municipalité, le Directeur du Service des Parcs et Loisirs aura à planifier, organiser, administrer et évaluer les programmes de loisirs, sports, socio-culturels et plein-air sur le territoire de la Municipalité. De plus, il aura aussi à voir à l'aménagement des facilités des loisirs et à leur entretien.

Il verra à préparer et à faire respecter tous les protocoles d'entente avec les différents organismes: Commissions scolaires, Municipalités, clubs privés, comités de loisirs.

Le candidat idéal possède une formation dans une des disciplines suivantes: éducation physique, récréologie, technique de loisirs et a déjà un minimum de deux années d'expérience du loisir municipal. Il a une bonne connaissance des structures de loisir provincial. Il est disponible et possède des qualités certaines d'animation, d'organisation et d'administration.

Salaire suivant la compétence.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 21 novembre 1977 à

Monsieur Pierre Y. Vermette
Secrétaire-trésorier
4800, boul. des Seigneurs
St-Louis de Terrebonne (Québec)

SOCIÉTÉ GESTAS LTÉE

Notre société administre pour le compte d'un certain nombre d'assureurs leur portefeuille d'assurances responsabilité professionnelle (tel que: avocat, notaire, hôpitaux ...) et ce, à travers le Canada. La croissance de notre volume d'affaires nous amène à créer les deux postes qui suivent:

AVOCAT

ADJOINT AU VICE PRÉSIDENT (SERVICE JURIDIQUE)

Ce poste consiste principalement à faire le suivi des dossiers de réclamations, faire le lien avec les conseillers juridiques extérieurs et à l'occasion, agir en défense pour le compte des assurés.

Le candidat idéal a à son actif 3 à 5 années de pratique dans le domaine de la responsabilité. Il voudra prendre une expérience spécialisée dans l'évolution et la gestion des dossiers de réclamations. Il doit, de plus, maîtriser l'usage du français et de l'anglais.

PROFESSIONNEL

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Le titulaire, par ce poste d'envergure, assumera la charge et le développement à travers le Canada, des affaires reliées aux actes des administrateurs et des dirigeants d'entreprise dans l'exercice de leurs fonctions.

Celui-ci devra analyser les implications financières et juridiques des décisions prises par ces derniers. Pour ce faire, il situera l'entreprise dans son secteur industriel et procédera aux recherches et analyses nécessaires sur le plan économique et financier. Il pourra alors confronter les particularités d'un risque avec les critères d'admissibilité.

Le candidat idéal aura à son actif plus de 5 années d'expérience à titre d'analyste financier et une formation poussée en science économique, en commerce et en droit ou l'équivalent. Il connaît de plus, l'état des grands secteurs économiques canadiens et a une maîtrise exceptionnelle de l'anglais et du français.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur des Ressources-Humaines
La Société Gestas Ltée
410 rue St-Nicolas
Montréal, Québec. H2Y 2R1

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

ÉCOLE PRIVÉE PROFESSEUR À TEMPS COMPLET DEMANDÉ

Exigence: avoir un brevet ou permis d'enseignement du M.E.Q.

Tâche: Chimie (sec. IV)
In. Sciences Physiques (sec. III)
Mathématiques (sec. III)

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 16 novembre à:

LE DEVOIR
Casier No: 2795
Case postale 6033
Montréal
H3C 3C9

Gestionnaire de portefeuille et analyste financier

Notre compagnie gère les placements de diverses institutions financières, de caisses de retraite, de successions, de fondations, de fiducies personnelles et de fonds communs.

Nous sommes à la recherche d'un gestionnaire de portefeuille ou d'un analyste financier qui aurait au moins deux années d'expérience pertinente et qui aurait des aptitudes pour assumer des responsabilités croissantes. Le candidat doit être bilingue.

Traitement: selon les qualifications

Lieu de travail: Ville de Québec

Toute réponse sera tenue strictement confidentielle et devra inclure un curriculum vitae, adressé au:

Vice-président, Finance-placements

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
850 Place d'Youville
Québec, P. Québec G1K 7P3

(poste offert aux hommes et aux femmes)



CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

Établissement public à soins multiples de 528 lits, situé à L'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un

CHEF de Secrétariat Au Service de la Comptabilité

FONCTIONS:

Sous l'autorité du chef du service de la comptabilité, effectuer les travaux administratifs relatifs au secrétariat, à la gestion financière, à la gestion du personnel et à l'organisation scientifique du travail pour le service de la comptabilité.

EXIGENCES:

- A) Expérience: — Minimum d'une (1) année d'expérience pertinente.
- B) Scolarité: — Détenir un baccalauréat en comptabilité.

SALAIRE:

Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales (classe 6: entre \$11,532. et \$16,257) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 18 novembre 1977, au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation
Comté Labelle, Québec J0T 1T0

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

Agent de formation

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

• LIEU DE TRAVAIL: POSTE À MONTRÉAL

Le titulaire de ce poste relève directement du directeur du Service de l'éducation.

• FONCTIONS:

Conçoit et réalise des programmes d'éducation de la Commission surtout dans le dossier de l'implantation de la Charte des droits et libertés de la personne dans les milieux du travail.

Le poste convient aux personnes qui désirent mettre au point et mettre en oeuvre divers types d'instruments de formation, de révision d'attitudes sociales ainsi que des programmes d'animation, des sessions d'étude, des mesures de conciliation communautaire.

• EXIGENCES:

Une formation universitaire de deuxième cycle (ou l'équivalent) dans une discipline des sciences de l'homme. Avoir déjà cinq ans d'expérience dans le domaine de la formation et dans le domaine du travail. Bonne connaissance du Québec. Grand intérêt pour le domaine des droits et libertés de la personne. Capacité d'insertion dans le milieu de la Commission. Initiative, créativité, leadership.

• TRAITEMENT:

Échelle de salaires allant de \$13,563 à \$29,802. Le salaire sera évalué à partir de la formation et de l'expérience et selon les principes de rémunération de la Commission.

Le personnel de la Commission des droits et libertés de la personne ne fait pas partie de la fonction publique du Québec.

Faire parvenir son curriculum vitae avec sa demande. Toute candidature devra être soumise avant le lundi, 21 novembre 1977 et sera traitée confidentiellement.



Secrétaire-Trésorier
COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
360 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, Qué.
H2Y 1P5

Firme de comptables agréés

Notre firme en pleine expansion requiert pour nos bureaux de Montréal un chef de groupe pour participer et diriger une grande variété de vérification.

De plus le candidat choisi sera appelé à participer à plusieurs travaux de consultation et d'investigation. Il sera également assuré d'un avenir très prometteur.

Les personnes qui désirent revenir à la pratique publique pour poursuivre leur carrière sont aussi invitées à faire application.

Les candidats doivent faire application par écrit à:

Marc Y. Bruneau c.a. Associé
Lloyd, Courcy Whalen & Bruneau
1155 ouest, boul. Dorchester, suite 3610
Montréal, Québec.
H3B 3T9



TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

La station CFGL-FM-LAVAL est à la recherche d'un candidat au poste de directeur du service technique.

EXIGENCES:

- être en mesure d'offrir une grande disponibilité
- être diplômé d'un institut de technologie ou C.E.G.E.P. avec option électronique
- avoir une expérience sur les émetteurs FM et les circuits audio d'une station radiophonique

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

JEAN-PIERRE COALLIER
CFGL-FM
3, Place Laval, pièce 400,
Laval, H7N 1A2



Analyste financier (gestionnaire de portefeuille)

Sous le directorat administratif le (la) titulaire est chargé(e) de:

- Administrer le portefeuille d'obligations de la Fédération
- Veiller à la réalisation des objectifs de la Fédération au niveau des placements, principalement en obligations
- Effectuer des analyses de marché pour déterminer la cause des variations et des fluctuations conjoncturelles et proposer les mesures qui s'imposent

Conditions de candidature:

- Bachelier(ère) en commerce — option finance ou préférentiellement une maîtrise en «Business Administration»
- Un cours de l'«Investment Dealer Association»
- Expérience pratique de 2 années dans le domaine
- Les années d'expérience pourront compenser pour les diplômes universitaires.

Une connaissance des Caisses populaires serait un atout.

Le traitement:

Il sera établi d'après le niveau d'expérience du (de la) candidat(e).

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à
LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO LIMITÉE
Service ressources humaines
200, rue Isabella
Ottawa, Ontario K1S 1V7



Université Laval

PROFESSEUR

EN RELATIONS INDUSTRIELLES (Méthodes de recherche)

Sommaire de la fonction:

Enseignement de méthodes de recherche et participation à l'enseignement dans au moins un des champs suivants, tant au niveau du premier cycle que des études graduées: économique du travail, sociologie du travail, droit du travail, psychologie industrielle, gestion des ressources humaines, main-d'oeuvre ou relations du travail. Participer aux activités de recherche, de publication, d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du département et de l'Université.

Exigences:

Être titulaire d'un doctorat ou posséder une compétence jugée équivalente.

Conditions:

Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval.

Date d'entrée en fonction: Le 1er janvier 1978.

Date limite de réception des candidatures: Début décembre.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Jean Boivin, directeur
Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

Les automobilistes sont très mal servis par Ottawa, dit Edmonston

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Transport "ne vaut pratiquement rien" quand il s'agit de donner suite aux plaintes des automobilistes au sujet des défauts aux dispositifs de sécurité de leurs voitures.

Dans une lettre à M. Otto Lang, le président de l'Association de protection des automobilistes, M. Phil Edmonston, de Montréal, écrit qu'il en est ainsi à cause de l'insuffisance de la législation et de la "léthargie" et du "manque d'initiative" des fonctionnaires.

M. Edmonston énumère de nombreuses plaintes reçues à son bureau et trans-

mises au ministère, qui, déplore-t-il, ne renseigne jamais l'Association sur ses enquêtes.

Souvent, les consommateurs apprennent le rappel de voitures ou de pièces de rechange par les bulletins de la "National Highway Traffic Safety Administration" des États-Unis.

Cela est arrivé notamment à propos de roues qui se détachaient de voitures 1977 de General Motors.

Dans sa lettre, M. Edmonston dit qu'il a l'impression que le ministère du Transport ne veut pas, ou ne peut pas, faute de personnel, s'occuper des plaintes.

Les critiques de M. Edmonston coïncident avec la publication d'une lettre de M. Herb Grey (L-Windsor-Ouest) à M. Lang dans laquelle le député déclare qu'il a de forts doutes sur l'efficacité des méthodes du ministère pour recueillir des renseignements sur les accidents de véhicules-moteurs.

Selon M. Gray, le ministère fédéral devrait demander aux autorités provinciales de lui permettre tous les détails possibles sur les accidents impliquant des incendies de voitures.

à surveiller

Sous cette rubrique LE DEVOIR publie chaque vendredi une liste des principaux événements d'intérêt public qui se dérouleront au cours de la semaine suivante. Une sorte d'aide-mémoire pour tous les lecteurs qui veulent suivre de près l'actualité, de même que l'évolution des groupes communautaires, culturels, professionnels ou autres.

Le lundi 14 novembre

Une série de séminaires organisée par l'Institut national de la recherche scientifique et portant sur les problèmes de l'urbanisation commencera ce lundi pour se poursuivre toute la semaine. Différents invités traiteront de sujets tels le logement, les mouvements migratoires du Québec, le dynamisme de Montréal, etc; ces rencontres ont lieu chaque soir cette semaine à 19 h 30 à l'INRS-Urbanisation, 3465 rue Durocher.

Trois associations, l'Institut canadien des ingénieurs, l'Ordre des ingénieurs du Québec et l'Américan Society for Metals se regroupent pour entendre le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Yves Bérubé, les entretenir des faits saillants de l'année qui vient de s'écouler dans les secteurs où il oeuvre.

Le Dr Peter Kapustin, chercheur de l'Université de Munich et autorité en éducation physique donnera une conférence publique à l'Université Concordia. Ce spécialiste parlera des innovations en éducation physique et programmes d'activité motrice pour déficients mentaux et enfants mésadaptés.

Les citoyens de Pointe Saint-Charles recontront deux députés et un ministre pour leur faire part de leurs revendications en faveur de l'autonomie de la clinique communautaire du quartier de Pointe Saint-Charles. Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, ainsi que les députés Gerald Godin (Mercier) et Jean-Marie Lacoste (Sainte-Anne), seront présents.

Le stress sera le sujet traité par le Dr John Howard, de l'Université Western de l'Ontario à l'assemblée des directeurs commerciaux de Montréal, au Reine Elizabeth.

Drake International recevra au petit déjeuner le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Bryce Mackasey, au salon Montréal de l'hôtel Bonaventure. L'invité parlera du Canada au moment de sa minute de vérité.

À titre de vice-premier ministre et de ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin présidera l'inauguration des pavillons Chambord et Chaumont de l'École nationale d'administration publique, au 10,770 rue Chambord.

Trois Canadiens recevront à Toronto la décoration "Human Relations Award". Ce sont MM. Louis-R. Desmarais, président de la Canada Steamship Lines, Perter Gordon, président de la Steel Company of Canada et le rabbin W. Gunther Plaut, président du Canadian Jewish Congress.

Une conférence qui se poursuivra jusqu'au 17 s'ouvrira à Toronto sous les auspices du Congrès du travail du Canada. Le thème: Santé et sécurité au travail.

La Patrouille canadienne de ski convoque les intéressés à une présentation de mode et à la projection d'un film dans la salle de bal de l'hôtel Bonaventure.

Le mardi 15 novembre

Le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal, sera M. Jacques Maisonrouge, président de IBM-Europe.

M. Henry Coia parlera de la notion de l'Univers, de sa grandeur, de son expansion à la soirée mensuelle organisée par la Société d'astronomie de Montréal, au Jardin botanique.

Les fabricants canadiens de produits alimentaires ont convoqué une table ronde sur "les réalités de l'industrie alimentaire au Québec". Cet événement réunit différents spécialistes en la matière et se déroulera à l'hôtel Quatre saisons.

L'assemblée de fondation de l'Association touristique de Lanaudière aura comme thème: "Se regrouper pour développer". La soirée sera sous la présidence de M. Michel Roy, directeur par intérim de la direction générale du Tourisme.

Le docteur Miroslav M. Grandtner, professeur d'écologie forestière à l'Université Laval, donnera une conférence publique portant sur le cadre écologique de l'oekoumène (espace habitable de la surface terrestre) québécois, au Jardin botanique.

Le public de Châteauguay aura l'occasion d'exprimer son opinion sur la conduite d'une étude qu'entreprendra la Commission mixte internationale sur les possibilités d'amélioration de la réglementation des niveaux et débits des Grands lacs. Les audiences se dérouleront ce mardi à l'hôtel de ville de Châteauguay.

Dans le cadre des activités communautaires du Service d'orientation et de consultation psychologique de l'UdM il y aura une soirée-rencontre pour explorer les dimensions de la vie solitaire.

L'Association du Parti québécois du comté de Mont-Royal inaugurer son nouveau local au 831 Rockland, à Outremont.

La Société des traducteurs du Québec aura comme conférencier ce mardi soir M. Jean-Claude Corbeil, de l'Office de la langue française, à l'hôtel Mont-Royal.

Le mercredi 16 novembre

Il y aura le lancement officiel de la campagne de souscription des Petits frères des pauvres en présence de M. Alfred Rouleau, président de cette campagne qui se déroulera jusqu'au 30 novembre, et de la marraine, Mme Françoise Gaudet-Smet. L'événement aura lieu au 3111, rue Drummond.

Le Club d'électricité de Montréal recevra comme conférencier M. Charles Leblanc, vice-président de MLW-Bombardier.

Le jeudi 17 novembre

L'Institut canadien du tapis tiendra sa 15e réunion annuelle à l'hôtel Quatre Saisons.

Le 16e congrès annuel de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec commencera ce jeudi pour se poursuivre jusqu'à samedi à l'hôtel Meridien. Les délégués tenteront de répondre à cette question: quelle sera la place de la PME dans l'habitation?

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec tiendra ce jeudi et le lendemain des sessions d'étude sur la gériatrie dans le cadre de son programme de formation médicale continue. A l'hôtel Bonaventure.

Le vendredi 18 novembre

Le Québec, société ouverte ou société fermée? C'est la question que développeront tout à tour les politologues et économiste Léon Dion, Pierre Lemieux et André Raynaud lors de l'assemblée plénière d'ouverture du congrès d'orientation du Parti libéral du Québec, à l'hôtel Bonaventure. Le congrès se poursuit en ateliers et en plénières jusqu'au dimanche.

Un colloque sur le Livre vert de l'enseignement primaire et secondaire au Québec se tiendra à l'hôtel Concorde de Québec, avec la participation du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin. Cet événement est organisé par l'Association d'éducation du Québec.

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences tiendra un colloque sur "les pays en voie de développement et le transfert technologique", à l'immeuble principal de l'Université de Montréal.

Un symposium sur la recherche en matière de pollution de l'eau aura lieu à l'Auberge des gouverneurs de Sainte-Foy.

Le samedi 19 novembre

La Société montréalaise d'études prospectives tiendra son exposition annuelle sous le thème "Le soleil, source de vie" au pavillon Hall de l'Université Concordia.

Un mini-sommet touristique aura lieu à la polyvalente d'Amos pour toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le dimanche 20 novembre

Le bazar annuel au profit du Choeur polyphonique de Montréal se tiendra ce dimanche à la salle paroissiale de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

La conférence panaméricaine des religieux s'ouvrira en soirée de ce dimanche pour se poursuivre toute la semaine suivante à la Maison Bellarmin.

Une fête aura lieu pour célébrer le jubilé de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur de Lasalle, en même temps qu'elle réunira les anciennes élèves des religieuses de la Présentation-de-Marie. Pour renseignements: Mme Louise Jolicœur Sikorski, 363-3477.

La Fête du Christ-Roi rassemblera 5,000 fidèles à l'église Notre-Dame ce dimanche. La cérémonie sera présidée par Mgr Emmett Carter, président de la Conférence catholique des évêques du Canada.

Carrières et Professions

MANOIR VERDUN

5500 Boul. LaSalle, Verdun

(Centre d'accueil pour personnes âgées)

RECHERCHE:

UN PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES

(aide-infirmier)

pour un poste à temps partiel sur appel.

Fonctions:

Donner les soins hygiéniques de base aux patients de l'infirmier, voir à leur confort et besoins généraux.

Exigences:

- expérience nécessaire dans le secteur des soins infirmiers (hôpital ou centre d'accueil),
- 18 ans et plus,
- le candidat doit être disponible jour, soir, nuit et une fin de semaine sur deux.

S'adresser à:

Daniel Poirier,
Conseiller en gestion
du personnel.
769-8801

VÉRIFICATEUR

La Bourse de Montréal recherche un jeune comptable agréé bilingue, avec expérience pour le service du Vérificateur de la Bourse.

Le poste consiste à vérifier le capital et les affaires financières des membres, à voir à ce que les membres se conforment aux exigences de la Bourse, et à participer à des travaux de recherche sur les règles de capital et les procédures de contrôle interne.

Traitement selon expérience.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir un résumé incluant leurs exigences salariales en toute confiance à:

G. Giarrusso
Bourse de Montréal
C.P. 61 - Tour de la Bourse
Montréal, P.Q. H4Z 1A9

PERSONNEL TECHNIQUE EN PROTECTION INCENDIE RÉGION DE QUÉBEC

Postes permanents pour personnes diplômées Génie ou B.Sc. Inspection d'établissements industriels et commerciaux, et rédaction de rapports aux fins d'assurance-incendie.

Conditions de travail avantageuses.

Envoyez curriculum vitae à:

Le Devoir
Dossier # 2794
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

REPRÉSENTANT(E)

Une maison d'édition de manuels scolaires recherche un(e) représentant(e).

Travail:

Vente et promotion de nos manuels dans les écoles élémentaires et secondaires ainsi que dans les Commissions scolaires et les cégeps.

Candidat(e):

De préférence ayant de l'expérience au niveau de l'enseignement, du marketing et de la vente.

Territoire:

Montréal - Laval.

Salaire:

Selon expérience.

Nous fournissons une voiture plus frais de déplacement et autres avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des ventes
Les Éditions HRW
8035 est, Jarry
Montréal, H1J 1H6

SOUSCRIPTEUR

D'Assurances Générales

LE CANDIDAT: un important courtier d'assurances de Rimouski requiert les services d'un souscripteur d'assurances générales possédant au moins deux (2) années d'expérience et jouissant d'une bonne réputation dans son domaine.

LA FONCTION: travail clerical, placement de marchés et vérification de tarification.

LES AVANTAGES: excellent salaire selon la compétence, plus bénéfices marginaux.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

BURGESS & GAGNON
123 OUEST EVECHE, RIMOUSKI, QUE G5L 4H4

La Commission de la Capitale nationale recherche:

Agent de prévention des incendies:

Entreprendre et effectuer des études et vérifications détaillées des immeubles de la CCN; fournir avis et conseils concernant l'application des règlements de prévention des incendies; diriger des programmes de formation et élaborer un organisme de secours en cas d'incendie.

Agent de sécurité:

Entreprendre et effectuer des études, vérifications et enquêtes détaillées relativement à des accidents du travail et à l'hygiène; fournir conseil et avis et élaborer des programmes d'hygiène et de sécurité au travail; et concevoir des programmes de formation en sécurité.

Agent de sécurité publique et des biens immobiliers:

Entreprendre et effectuer des études, vérifications et enquêtes détaillées relativement à la sécurité publique et des biens immobiliers; concevoir et produire du matériel éducatif et diriger des programmes de sécurité axés sur les employés.

Conditions de candidature: Les candidat(e)s doivent avoir un minimum d'années d'études secondaires et plusieurs années d'expérience en administration de programmes relatifs aux postes offerts.

Les postes sont bilingues. Les candidat(e)s unilingues peuvent poser leur candidature pourvu qu'ils indiquent par écrit qu'ils sont disposés à suivre des cours de langue.

Traitement: Jusqu'à \$18,730 selon l'expérience et les titres.

Veillez envoyer vos demandes avant le 30 novembre 1977 en fournissant tous les détails relatifs à vos aptitudes et à votre expérience à:

L'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5

Voir autres
Carrières
et Professions,
en page 24



Gouvernement du Québec

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

La Société de développement industriel du Québec recherche des professionnels et des employés de bureau pour administrer ses nouveaux programmes d'aide à la petite entreprise manufacturière et aux secteurs traditionnels.

Les postes offerts sont disponibles immédiatement. Leur durée prévue varie de 18 à 36 mois. De plus, ces postes pourront devenir permanents selon l'évolution des besoins. Leur titulaire pourra alors devenir un employé régulier si le satisfait, entre temps, aux exigences de la Commission de la fonction publique du Québec.

12 ANALYSTES FINANCIERS

Postes à Québec et à Montréal et possiblement dans d'autres villes.

Les principales fonctions de ces postes sont:

- analyser les demandes d'assistance financière présentées par les entreprises dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes précités;
- juger si ces demandes rencontrent les critères d'admissibilité au programme concerné;
- recommander l'octroi d'aides financières;
- administrer les dossiers des aides accordées.

L'analyste financier est conseillé, dans son travail, par des spécialistes en assurances, en économique, en droit et en achats.

Les candidats idéaux auront un diplôme universitaire de premier cycle (16 années d'étude) en administration, en génie ou en toute autre discipline appropriée et quelques années d'expérience en analyse financière, en gestion d'entreprise ou en financement industriel; une expérience pertinente de plusieurs années et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

1 SPÉCIALISTE EN ASSURANCE poste à Montréal

Les principales fonctions de ce poste sont:

- voir à ce que les biens donnés en garantie à la Société soient convenablement assurés;
- analyser le portefeuille d'assurances des requérants et, au besoin, les conseiller sur l'amélioration de ce portefeuille;
- suggérer des conditions à rattacher aux aides financières et surveiller le respect de ces conditions.

Le candidat idéal aura un diplôme universitaire de premier cycle (16 années d'étude) en administration ou en toute autre discipline appropriée. Il aura aussi quelques années d'expérience reliées aux fonctions du poste et certaines notions d'analyse financière. Une expérience pertinente de plusieurs années et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Salaire annuel pouvant atteindre \$34,000, incluant les avantages sociaux.

8 EMPLOYÉS DE BUREAU postes à Québec et à Montréal

Travail général de bureau et de secrétariat.

Les candidats doivent avoir complété une 11^{ème} année ou un secondaire V ou l'équivalent reconnu par l'autorité compétente.

Salaire annuel pouvant atteindre \$11,000, incluant les avantages sociaux.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire immédiatement en identifiant la fonction qui les intéresse et en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une photocopie de leurs attestations d'étude à:

Division du recrutement,
Société de développement industriel du Québec,
1126 Chemin St-Louis,
7^{ème} étage,
Sillery,
G1S 1B5.
Les candidatures seront étudiées dès leur réception.
Date limite pour l'inscription des candidatures: le 9 décembre 1977.

Directeur adjoint des transports

Une société d'envergure internationale et en plein essor recherche un directeur adjoint des transports pour travailler à ses bureaux de Montréal.

LE POSTE:

Sous l'autorité du directeur des transports, le titulaire du poste sera responsable du transport par voie maritime des matières premières expédiées vers l'usine et des produits expédiés depuis l'usine. Il effectuera des études de coûts et maintiendra à jour l'ensemble des données relatives aux tarifs et aux taux, les classifications, les règlements et toutes les données pouvant influencer sur le transport aérien, routier, ferroviaire et maritime.

LE CANDIDAT:

Pour ce poste, il faut:

- posséder un diplôme universitaire ou être diplômé de l'Institut canadien des transports (C.I.T.T.)
- être disposé à faire carrière dans le domaine des transports et de la distribution, ou
- présenter des qualités d'administrateur
- être apte à négocier des contrats d'expédition par mer et
- être capable et désireux d'assumer des responsabilités accrues.

Anglais et français parlés et écrits préférable.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae qui sera traité confidentiellement au:

Service des ressources humaines

Fer et Titane du Québec, Inc.

B.P. 560
Sorel, Québec
J3P 5P6



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145

• Chaque parution coûte \$5.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées,
en pages 27, 28 et 29

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES

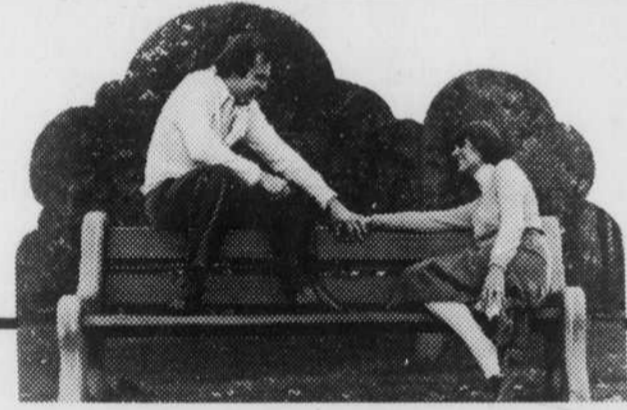
est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 21h.15

465-2145

LE DEVOIR
J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER



La vraie vie

Le parc Mont-Royal devient pour vous un terrain de jeu de 800 acres quand vous vivez à LaCité.

Les Appartements LaCité. Une promenade agréable, soit de la Place Ville-Marie, soit de la Place des Arts. Et, le confort et le plaisir que vous offre le complexe LaCité sont à votre portée au simple toucher d'un bouton d'ascenseur.

À votre disposition

Une Promenade superbe pour le magasinage intérieur, avec son supermarché, ses boutiques de mode et de spécialités diverses dont la boutique culinaire de Mme Jehane Benoit, la seule à Montréal; salon de beauté, nettoyeurs, pharmacie, magasin de disques, banque et bureau de poste.

Pour vos loisirs

5 restaurants et 3 cinémas, tennis et courts de squash, piscine, bars et la discothèque Au Galop de l'Hôtel Loews LaCité. De plus, un des clubs de conditionnement physique le plus complet à Montréal (louez maintenant et LaCité paiera votre carte de membre pour la première année.) Ça c'est vivre à LaCité!

Luxeux studios et appartements de 1 à 4 chambres à coucher — moquettes — air climatisé — sont maintenant disponibles.

Visitez nos appartements témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.



350 ouest, Prince Arthur coin Avenue du Parc
845-4173

(Tout juste au nord de la station de métro Place des Arts)

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

QUAND ON COMPARE L'HÉRITAGE IL N'Y A AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE

À L'ÉPREUVE DU FEU
CLIMATISÉ
PISCINE INTÉRIEURE
PATIOS PRIVÉS
TAPIS MUR À MUR

L'HÉRITAGE	AUTRES
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1-2-3 chambres à coucher sont disponibles. A proximité des écoles, moyens de transport et des magasins. Visitez nos modèles ou pour plus d'informations:

L'HÉRITAGE
10500 boul. de l'Acadie

Appelez **337-2822** 9h00 - 21h00 Lun.-Ven.
10h00 - 18h00 Sam.-Dim.

1460
McGregor

Du savoir-vivre à louer

Il s'agit d'appartements plus hauts, plus grands que la moyenne, dans un édifice dont le concept rappelle celui des hôtels particuliers européens.

Sur le flanc sud-ouest du Mont-Royal, au 1460 McGregor, en position de belvédère et avec l'air frais de la montagne — des appartements de 8, 6 et 5 pièces dont un "penthouse".

Service de conciergerie et portiers en livrée.

Pour plus de détails, veuillez communiquer au numéro suivant:

527-1393 — 9h. à 17h.
284-0446 — après 17h.



2 MOIS DE LOYER GRATUIT

Appartements/Jardins West Island 1 & 2 chambres à coucher

- Ascenseurs
- Tapis mur à mur
- Electricité incluse
- Cuisine toute équipée
- Système intercom
- Piscine
- Balcons à porte patio
- Magasins et écoles à quelques pas
- Près du train
- Grand stationnement
- Câble

OUVERT LE DIMANCHE 11 900 - 11 950, boulevard Pierrefonds juste à l'ouest du boulevard des Sources. Ouvert tous les jours de 10h à 20h. ADMINISTRATION ADIM LTÉE

683.5243

Pavillon des Ecores

TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près du Pont Papineau et du métro, vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.

- Édifice en béton
- Chauffage électrique Novélec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Pres centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque
Duvérny, Laval, Québec

L'ÉVISION ste-julie

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
À PARTIR DE \$190.00

- Tapis mur à mur
- Tout à l'électricité
- Intercom
- Gardiens de sécurité
- Voisin du centre d'achats du Domaine des Haut-Bois et de l'école le Relais
- Près du parc provincial du Mont-Bruno (Ski alpin, ski de fond, golf)

Itinéraire: SUR LA RIVE SUD
A 9 minutes du Pont-Tunnel LaFontaine, sortie 62 de la route 20 (Transcanadienne), à droite sur chemin du Fer à Cheval, jusqu'au boulevard des Haut-Bois.

2070, 2090 Chemin du Fer à Cheval
649-2456

DUVERNAY VAL-DES-ARBRES

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc...
Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

22-11-77

BROSSARD NOVEMBRE, DÉCEMBRE, GRATUITS

2 1/2-3 1/2-4 1/2, insonorisés, tapis mur à mur, stationnement privé, face arrêt autobus, direct Métro Bonaventure, Longueuil, concierge. 2920 Lapinière (coin Pître) 656-3314.

15-11-77

Ahuntsic, 2 1/2 sous-sol, meublé, chauffé, éclairé. Près métro, idéal pour personne seule, \$135.00 par mois tél. 389-4954, libre 1er décembre. 12-11-77

Outremont: rue Willowdale, 3 app. 1/2, tout service, 738-2028. 14-11-77

Île des Soeurs, phase 1 sous-localité décembre, janvier, février 2 chambres à coucher garage câble TV \$300.00 appeler 731-3901. 15-11-77

Sherbrooke. Près de Berri, vieux immeuble bien entretenu, 3 1/2 avec tapis, poêle et réfrigérateur, chauffé, \$175.00 décembre 849-6714. 14-11-77

Outremont: très grand 6 1/2 pièces, face au parc, tout compris, bas de duplex, chauffé, eau chaude, électricité fournis, \$575.00 272-9211 après 6 heures jeudi, vendredi. 15-11-77

4642 D'Orléans près St-Joseph, luxueux 1 1/2, semi-meublé, 1er étage, triplex, balcon neuf, tranquille, privé, appeler 522-9208 ou 255-6918. 14-11-77

Côte-des-Neiges, Ridgewood 2 1/2 à sous-sol stationnement intérieur piscine cable TV balcon \$285.00 1er décembre 341-3059. 14-11-77

ST-LEONARD, 4 1/2 à sous-louer avec garage chauffé \$175.00 appeler 727-8242. 21-11-77

COTE-DES-NEIGES, 3 pièces chauffé, poêle, frigidaire fournis, très éclairé, libre 1er janv. Edouard-Montpetit près d'avenue Decelles. \$160.00. Tél.: 733-0250. 14-11-77

Centre-ville (Penthouse) appartement de 3 1/2 chambres, tapis mur à mur, draperies cuisinière, frigidaire, climatiseur inclus à 3455 rue Aylmer. Prix \$400. 17-11-77

Centre-Ville, près des grands magasins, appartement de 1 1/2 et 2 1/2 chambres, tapis, draperies, frigidaire, cuisinière inclus, maison très tenue, appeler 842-3700. 17-11-77

Lajeunesse, 7600 près métro, 1 1/2 \$150.00, 2 1/2 \$185.00, meublé, chauffé, 3 1/2 \$175.00, chauffé, 276-1105. 14-11-77

Parc LaFontaine, grand 2 1/2 équipé chauffé \$149.00 par mois, sous-localité appeler 522-6066 ou 522-5685. 14-11-77

Rosemont 3 1/2 meublé, chauffé, eau chaude, thermostats individuels moderne, fenêtre panoramique, près jardin Botanique, libre immédiatement possibilité de garage. 6005 - 28e ave. 376-7021. 14-11-77

Rosemont 4 1/2, sous-localité, chauffé, ensoleillé, tranquille, propre, coin St-Zotique 15e \$175. 1er décembre 722-3346. 322-5364 14-11-77

Sous-localité luxueuse, 4 1/2, 16e étage, tapis mur à mur, \$355.00, 527-4732 ou 522-1777. 14-11-77

Cartierville: 2 1/2 chauffé, près de station de train, libre le 20 novembre. Appelez le jour M. Roger, 844-1097 ou le soir, 336-4328. 14-11-77

Sherbrooke est, 2 1/2 meublé, moderne, tranquille, près Métro appeler 352-6129. 14-11-77

Boucherville, grand 4 1/2 neuf, occupation immédiate, prix à partir de \$195.00 - 655-1339. 28-11-77

STE-ADELE: Château Ste-Adèle 1190 rue Rolland. 3 1/2 - 4 1/2 pièces avec foyer, tapis mur à mur, sauna, piscine, tout près des pentes de ski dans le centre du village et site très exclusif. 625-6977, 1-514-229-5794 12-11-77

Libre dès maintenant Novembre payé. Grand 2 1/2 alcôve, premier étage \$225.00 piscine et sauna, côte St-Catherine près centre ville et Université. 738-1241; 735-4701 P. 36 18-11-77

3210 Edouard Montpetit 3 1/2, 4 1/2, renouvelé, disponible immédiatement, 5 1/2 sous-sol, s'adresser au concierge app. no 1. 17-11-77

APPARTEMENTS A LOUER

4195, 43e rue St-Michel, sous-sol 1 1/2 meublé, tranquille, entrée privée, 325-8204 12-11-77

APPARTEMENTS A LOUER (NON MEUBLÉS)

Edouard Montpetit, 4 1/2 très grandes pièces propres et très modernes, service de conciergerie \$260.00 appeler 737-4697 14-11-77

Île des Soeurs, très beau 3 1/2 à sous-louer avec vue panoramique sur le fleuve et la ville. Doit quitter le Canada bientôt. Appeler 768-2474. 17-11-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

Aimable personne pour garder 3 enfants 3 à 6 ans, 5 jours par semaine. App. Outremont \$75.00 par semaine. Appeler 277-4378. 14-11-77

Personne parlant anglais-famille gentille, demeure à la maison, aider pour la maison, s'occuper des enfants, 2 filles, appeler 486-9714. 14-11-77

ANIMAUX A VENDRE

Aubaines, Caniches, Pékinois, lassa-hapso-fox terriers-épagneuls, yorkshills, chats persans. 381-5728, 200 Henri-Bourassa Est. Montréal. 15-11-77

Chiots, berger anglais, C.K.C. enregistré, mâle, et femelle, très jolis, 5 semaines soir 688-0211. 14-11-77

Épagneuls femelles 1 1/2 mois beiges \$75.00 soir ou fin de semaine 738-0475. 14-11-77

Perdu chat noir châtre 10 mois près du Cégep Champlain St-Lambert, récompense, appeler 672-6594 14-11-77

Chats persans argentés, ombrés et tigrés, père champion international, mères championnes appeler 645-0274. 12-11-77

Terriers chiots Airedale vaccinés enregistrés santé garantie appeler 584-2464. 15-11-77

Chatsons Siamois: "Seal Pointe" pure race, 8 semaines, mâles \$40.00 femelles: \$35.00. 632-7658. 14-11-77

AMEUBLEMENTS A VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

Magnifique buffet Sheraton, vaisselier d'acajou de grande valeur, miroir sculpté, table demi-lune, appeler après 5 heures 733-2471 15-11-77

Vente d'entrepôt, lits jumeaux \$69.00, lits doubles \$99.00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89.00 grand sofa et fauteuils \$189.00 sofa lit \$185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Table et 4 chaises à vendre, meilleure offre, appeler S.V.P. à 336-9844 après 6 heures p.m. 14-11-77

A vendre à cause départ outre-mer, meubles de style moderne neufs, achetés en 77. Prix raisonnable s'adresser à 738-0243. 12-11-77

Chambre d'enfants mobilier de cuisine et de salon. Appeler 482-8931. 14-11-77

ANTIQUITES A VENDRE

ENCAN POPULAIRE
Sans réserve, de porcelaine de Chine, argenterie, assiettes en argent, peintures, tableaux, meubles, chambre à coucher, salle à dîner, suites, choses d'occasion, tables, chaises, etc. etc. VENTE samedi 12 novembre, à 1:30 p.m. effective vendredi 11 novembre de 8 hr A.M. à 10 hrs P.M., au 146 chemin Bates, coin de Vinky, chambre 303.
Pinneys Art Treasures Ltd.
Montréal
(514) 731-4312
12-11-77

Liquidation d'antiquités au 2270 Mt. Royal est, ouvert dimanche de 11h à 6h 28-11-77

Achetons, antiquités de toutes sortes, meubles, vaisselles, porcelaines, argenteries, tableaux, sculptures, Galerie des Ancêtres, 4670 St-Denis, 843-6106. 1-12-77

Mobilier salle à dîner, 1920, table rond, pied central trois rallonges, 1 buffet avec miroir, vitrine, 5 chaises, 2651 14-11-77

Meubles Québécois en pin, armoires, encadrements vitres, buffets deux-coups, bleu-verd, secrétaire, bonnetière, ensemble 10 chaises, armoires, coffres. 659-2651 21-11-77

Side-board, décapé à vendre tel: 527-9969. 14-11-77

Magnifique lit en cuir, \$1300.00. Ensemble de salon 1916 couverture originale en moire \$600.00, lit à queue-nouille, \$350.00, 2 vitraux \$75.00 au 687-2861. 14-11-77

ANTIQUITES

Vaisselle ouvvert en pin, fauteuil, table réfectoire 30x78, bahut. Appeler 738-7378 16-11-77

ARTICLES A VENDRE

Grosse machine commerciale pour nettoyer tapis, comme neuve, moitié prix, 725-4012 14-11-77

Guitare populaire à vendre avec étui impeccable, \$150.00, 389-5715 12-11-77

100 médailles neuves en sterling français et anglais, histoire du Canada. Appeler 334-6195. 14-11-77

Meuble fonctionnel fait à la main par un ébéniste incluant une bibliothèque, des tiroirs et une table de travail. Appeler 271-7329 14-11-77

Draperies pour bureau et domicile, estimation immédiate, Bicknell Inc. 465-3518 1-12-77

Articles de bureau à vendre, bureau de comptable, filière, photocopie et le reste, 725-4012 14-11-77

MAGNETOPHONE Revox, neuf (n'a jamais servi), modèle A-77, Mark IV. Tél.: 735-2842 après 18 hres. J.N.O. 8-11-77

Solde de 10% à 50% sur divers articles d'artisanat, 20% sur achat de laine Kamouraska. Boutique Coup d'oeil, 3443 St-Denis 845-4896. 13-11-77

Guitare Folk \$145.00, sacrifiée pour \$65.00, Classique \$125.00 pour \$60.00, Electrique \$325.00 pour \$160.00 aussi flûte traversière pour \$195.00. 744-0956. 12-11-77

AUTOS A VENDRE

RENAULT 15, 1974, 34,000 milles, peinture neuve, couleur marion, pneus Michelin, radio am/fm, prête pour l'hiver, \$2,800. jour 875-6323, soir 738-5106
12-11-77

Citroen 1972, couleur cognac, DS 21 cuivre véritable, 735-6159, 648-8108 soir, impeccable.
14-11-77

Mercedes 450 SE 1975, 23,000 milles, toit ouvrant, radio stéréo de luxe, état neuf. Tél: à 331-5367.
17-11-77

CITROEN-1971 - 41,000, manuelle - 1 seul chauffeur, parfait état de marche, couleur: Bordeaux. Jour: 526-2881 - Local 681. Soir: 259-9150. 12-11-77

Fiat 128, 1974, Familiale, 50,000 milles, mécanique A-1, appeler 663-2477 12-11-77

Volvo 1970, 1800s, condition A-1, 737-5693 entre 6 et 8 hrs P.M. prix à discuter 14-11-77

Occasion Peugeot 71, bonne mécanique, \$80.00, 870-3378, 659-2556 12-11-77

Trans AM 75, toute équipée, air climatisé, \$3,800. 471-4343 après 5 hres 14-11-77

Mustang 75 automatique, 4 cylindres, bien équipée, pneus à neige radial, en condition excellente, 31mm, particulier. 937-6742 12-11-77

Volvo 72, 144 S, manuelle, \$500. Tél.: 727-9516 14-11-77

Dodge Monaco Brougham 77, 2 portes, intérieur de luxe, pneus radiaux, toit ouvrant, à vendre ou continuation du bail. Privé: 457-9460 soir 14-11-77

Duster 1974, vitesses manuelles, 44,000 milles, bonne mécanique, belle apparence, moteur 8 cylindres, 360 po. cu., accepteraita toute offre raisonnable, soir: 484-1516. Bruno. 14-11-77

Volvo familiale 75, 245 O L, automatique, 30,000 milles, tout équipée, \$3200. 484-5186. 14-11-77

Mercedez 1972 très propre, stéréocassette. En très bonne condition. 658-0801. 12-11-77

Buick Century 75 air climatisé vitres teintées nouveaux pneus Michelin, radio AM-FM excellent état. Tél. 747-3024 après 17 hres 12-11-77

MERCEDES BENZ 1964, exceptionnel, 220S, 60,000 mi, peinture originale, excellente condition, pneus Michelin, Téléphone après 5 pm 738-0272. 14-11-77

Thunderbird 1977, noir et argent, vitres électriques et teintées, roues de broches, am/fm multiplex avec cassette, intérieur de luxe volant inclinable balance garantie Ford, faut vendre, 729-3846. 15-11-77

Renault 17 1975 toit amovible couleur jaune, radio AM-FM, cassette, pneus Michelin, prête pour l'hiver, excellente condition, demander Claire au 931-5617. 21-11-77

Appartement à sous-louer, Outremont, libre immédiatement, 3 1/2 meublé, \$275.00 731-2810 14-11-77

Outremont Av. Bernard, 5 1/2 chauffé, propre, très ensoleillé, libre 1er décembre, \$250.00, 395-5692, 8:30 am, 3:30 pm. samedi 277-8965 14-11-77

Sous-localité, 3 pièces toutes meublées, dans maison de retraite de luxe, soins médicaux, piscine, garage, \$400. mois du 1er jan. au 1er avril 78. 270-3371 14-11-77

Rosemont, 5690 de la Roche, 2 1/2, 3 1/2, grands appartements meublés, chauffés, eau chaude, frais peintures, garage, s'adresser au conciergerie: apt. 11, tél.: 271-3065 21-11-77

Ville Mont-Royal, 4 1/2 moderne, 2 salles de bains, peinture refaite, cuisine bien équipée, air climatisé, piscine extérieure, garage chauffé et taxe eau inclus, (\$235 par mois. Sous-louer décembre à juillet 78. Tél.: 739-0201 16-11-77

Papineau 5325, 4 1/2, 2 chambres à coucher, stationnement, \$145.00. Occupation immédiate. 658-7685 14-11-77

Sous-localité 3 1/2, centre-ville, vue montagne, lave-vaisselle, piscine, sauna, \$360.00, 1er décembre ou avant. Appeler après 6 hres p.m. au 843-5164 14-11-77

Grand 3 1/2 tout inclus, Berri et Sherbrooke, \$245.00, 844-4749 12-11-77

Westmount: A sous-louer, luxueux, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, appartement près du parc Westmount, locataire transféré. Prêt à prendre. Partir substantielle d'ici à la fin du bail. Appeler 932-9424. 21-11-77

App. 1 1/2 - 2 1/2 pas meublé, mais chauffé coin St-Zotique & Delormier. Loyer raisonnable. 721-8371 12-11-77

Park Kent près Côte-des-Neiges n. duplex grand 4 1/2 calme, ensoleillé, frais repeint & décoré libre décembre \$258 / Mois. Tél: 277-0977 733-2505 17-11-77

Outremont, rue Champagneur, 8 pièces chauffé très propre \$325.00 par mois libre le 1er décembre 273-1910 17-11-77

Outremont, rue Bernard coin McEachman, 4 1/2, chauffé, poêle et frigidaire, redécou \$300 par mois, tél.: 733-0474 après 5 heures et en fin de semaine. 12-11-77

METRO LONGUEUIL: (Le neuville Sud) à sous-louer grand 3 1/2 semi-meublé, penthouse, vue magnifique, télécâble, électricité et chauffage, libre immédiatement \$262.00. 679-1578, 677-8945. 14-11-77

Anjou 1 1/2 2 1/2 près des galeries, disponible, meublés, chauffés, 352-3746 ou 342-4233 14-11-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145

• Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées,
en pages 26, 28 et 29

AUTOS A VENDRE

Dodge Dart 73, 50,000 milles, \$1400.00. Danielle 625-3727 11-11-77

International scout 70, 4 cylindres, moteur refait, carrosserie en bon état \$950. 336-3045 14-11-77

Hornet 74 Hatchback, 6 cylindres, automatique servo-freins, servo-direction, radio am 676-9211 après 6:30 pm 14-11-77

Thunderbird 1977, très propre, gris perle, moteur 302, intérieur de luxe radio AM-FM à cassette, installation pour CB, Système anti-voil, bonne consommation, 8 mois d'usage. Prix \$5800.00 de 4 à 6 hres ou après 19 heures appeler 523-1339, ou de 6 à 10 heures 254-6589. 21-11-77

MARK IV 1976 tout équipé très propre, faut voir. Benoit Perras ou appeler 655-1324. 12-11-77

Maverick 77, 2 portes 6 cylindres servo-freins direction destroyer pneus hiver neufs 3,500 milles avec assurance Ford morceaux \$4100.00 appeler 738-9576 après 7:30 PM 15-11-77

Duster 75, 6 pneus Michelin automatique après 6:30 hres, 381-9769. 12-11-77

Mercedes Benz, bureau 737-3661, Poste 221. 15-11-77

ARGENT DEMANDE

Pointe-St-Charles, 11,500 tère hypothèque, références, 691-3357 25-11-77

BATEAUX A VENDRE

Voilier de bois, 22 pieds, type Madelinot. Coque, cabine, gréements impeccables. Moteur déficient. \$2,500.00 ou meilleures offres, téléphonez 658-7362. 21-11-77

BUREAUX A LOUER

AHUNTSIC, il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 à 4000 pi. carrés, dans un édifice neuf, avec distalation centrale, Ascenseur, stationnement intérieur et extérieur. Occupation immédiate, 560 ouest Henri Bourassa, 334-9130. 14-11-77

CENTRE-VILLE

Bureaux attractants, 500 à 40,000 pieds, près du métro. Étages complets au choix. Sous-locations à prix réduits. G.C. Gagnon, F.R.I., 861-8395. GAGNON INC. courtier 12-11-77

A louer bureau, accommoder 1-2 ou 3 professionnels, chauffé éclairé rénové. Rachel face Parc Lafontaine prêt à discuter. Mme Margot Range Vincent. Tél.: 681-3891 ou 524-7260. 14-11-77

VIEUX-MONTREAL: 2500 p.c. ou plus \$3 à \$4.00 le pied carré. Chauffé. 861-0080 14-11-77

Cherrier 520, Bâtisse 3 étages, rez-de-chaussée et 1er étage à louer, chercheurs professionnels, bureaux neufs, chauffage électrique, tapis, stationnement. 527-9856, 686-9122 soir. 18-11-77

Disponible immédiatement, idéal pour professionnel sur Sherbrooke est 7 1/2 chauffé, \$300.00 par mois, appeler 526-6649. 14-11-77

CHALET DEMANDES

Famille responsable avec références, cherche grande maison confortable avec foyer région St-Sauveur pour vacances de Noël, ski à proximité. 487-4964. 12-11-77

Professionnel aimerait louer maison confortable tout équipé du 15 décembre au 15 janvier dans les Laurentides 663-5787 après 4 heures. 14-11-77

St-Sauveur accès facile pour auto 2 chambres, foyer confortable, 15 décembre au 15 janvier appeler entre 17 et 19 hres au 271-4457. 12-11-77

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavaois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison — semaine — fin de semaine. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

QUEBEC: Lac Beauport: Chalets à louer, semaine, mois, saison, lingerie, vaisselle, T.V. chauffage central, ski fond et alpin. (Carnaval du 2 au 12 février. Tél.: 1-418-523-4124. 10-12-77

CHALET A LOUER

Canton de l'est: près de St-Benoît du lac, entre Orford et Owl's Head idéal pour ski, chauffé, foyer, 3 chambres à coucher, \$2,200.00 ou 1 chambre à coucher, \$1,800.00 pour la saison. 341-6331. 21-11-77

St-Sauveur, cottage, foyer, 3 chambres chauffé, tout compris, proximité des pistes de ski \$2,500.00, appelé St-Sauveur 61 Lafleur nord 845-4994, 1-227-5238. 14-11-77

Laurentide Studio appartement moderne, 2 1/2, meublé, lac Guindon, appeler le soir au 1-224-4802. 14-11-77

St-Sauveur, luxueuse maison privée, 3 chambres à coucher, 2 foyers, ski de fond, ski alpin, possibilité patinoire sur le lac, literie, vaisselle, laveuse-sécheuse, bois de foyer, 15 décembre au 15 mars. Prix raisonnable à locataire responsable. Tél: René Ferron 227-5203 14-11-77

ACCUEILLANTS et luxueux, chalets suisses au Domaine Chantclair, tarif annuel, économique jusqu'au 1er décembre. Tél.: 430-0430 ou (819) 336-5922. J.N.O.

St-Sauveur, sur le bord du lac Guindon 3c à c salle à diner, foyer, foyer \$1,300 pour la saison contacter M. Thibault à 342-5151. 17-11-77

Ste-Marguerite, maison entièrement renouveau, foyer, laveuse-vaisselle, chauffage central, pied de montagne, très calme, au cœur des pentes de ski, électricité comprise, 1er décembre au 15 avril \$2,500, 271-6529 ou 1-228-3614. 14-11-77

Val-David, chalet neuf luxueux, foyer, bain sauna. 665-2540 14-11-77

BROMONT en montagne: 3 étages hivernisés, 3 chambres avec grand terrain \$24,950 aussi terrains 15,000 pi. ca., 20% comptant solde 2 ans sans intérêt, 64 Mont-Gale Bromont, appeler 384-9350 ou 473-0601, ou 1-534-2011. 14-11-77

Magog près Mont Orford saison ski, chalet suisse, 3 chambres à coucher, foyer, \$1,800, appeler 465-5086. 14-11-77

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sècheuse, 29 milles de Montréal, Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. 1-12-77

Près Mont St-Sauveur, centre d'achat, autoroute, chalet suisse neuf, foyer, 3 chambres, toit cathédrale, chauffage électrique, décoration nouvelle appeler 1-227-5395, grand stationnement 679-7540. 14-11-77

Piedmont, près ski Olympia très moderne, trois chambres, saison ou année appeler 661-2089. 14-11-77

Val David, 3 chambres à coucher, foyer, près de piste de ski alpin et ski de fond, saison 671-0869. 14-11-77

2 chalets, 4 saisons, beau site, spacieux foyer, tout équipé confortables, idéal pour tout sport. Lac Memphremagog proximité Mt-Orford appeler 843-3330 ou 467-4489. 12-11-77

Ski Orford, 2 maisons de ferme modernes, 2 et 3 chambres à coucher, foyers, ski de fond sur le terrain moitié chauffage payé, très proche de l'autoroute et des pentes de ski appeler 342-1349. 12-11-77

Shawbridge bord du lac Renaud chalet moderne 5 pièces, foyer, 3 chambres, chauffage électrique, à proximité des pentes de ski de fond et alpin, tél.: 381-8723. 14-11-77

Val-David chalets suisse meublés luxueusement, 3 chambres, 1 salon, salle à diner, salle de famille, 2 salles de bain, appeler 273-1438 ou 1-819-322-2721. 14-11-77

Ste-Adèle, 1039 Ouimet, 5 pièces, meublés, saison, près des pentes de ski, 277-4407. 14-11-77

Laurentides, lac des Seigneurs, sortie 57, Ste-Anne des lacs, moderne, 3 chambres, chauffage électrique, foyer, tapis mur à mur, piste de ski fond et alpin, saison \$2,900. 381-0436. 12-11-77

Lac Lachigan, chalet 3 chambres à coucher, meublé, foyer, près du Mont Tryel, saison \$1,400. Tél.: 731-9022. 14-11-77

St-Jean de Matha, 3 chambres fermées, système électrique, garage pour ski-doo, idéal pour ski de fond et alpin 271-0240. 12-11-77

2 chalets à louer à St-Sauveur 2 et 3 chambres énormes foyer, salon, vue splendide. Le jour seulement 288-8711 Franco. 17-11-77

CHALET A VENDRE

CHALET près de Rawdon, semi-fini été/hiver, \$6,600. Tél.: 844-0612 14-11-77

CHALET A VENDRE

A LIRE!
Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un authentique chalet suisse de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que \$31,850 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc.
Pour information et documentation: **430-0430** ou **1-(810)-326-5922** J.N.O.

ST-DAMIE DE BRANDON: Bord de l'eau 5 pièces, chalets hiver-été. Occupation immédiate. Gaby Thériault 254-4566 ou 354-7176.

TRUST GÉNÉRAL, courtier 12-11-77

BROMONT en montagne, 3 étages hivernisés, 3 chambres avec grand terrain \$24,950 aussi terrains 15,000 pi. ca., 20% comptant solde 2 ans sans intérêt, 64 Mont-Gale Bromont, appeler 384-9350 ou 473-0601, ou 1-534-2011. 14-11-77

Ste-Adèle, 1039 Ouimet, 5 pièces, meublés, saison près des pentes de ski, 277-4407. 14-11-77

Maison cantons de l'est, centre de l'Estrie près des pentes de ski, toutes commodités agréable, 5 pièces avec cave, thermostats, louersais saison, appeler soir 670-6318. 14-11-77

Ou à louer, Laurentides, chalet module, foyer, ski 5 1/2 neuf 584-3640, soir. 17-11-77

CHAMBRES A LOUER

Meublée chauffage électrique, compris à partir \$80.00 pas de literie, très privée. Tél.: 861-4428. 12-11-77.

Belle chambre meublée, frigidaire, poêle, \$20.00 par semaine ou plus, tout payé. 738-6832 12-11-77

DOMAINE hospitalier, endroit propre et luxueux. Service de garde-malade et médecin, nourriture impeccable. Tél.: 376-7689. 3-12-77

Secteur Outremont, près des autobus Université pour jeune homme, étudiant de préférence, accès à la cuisine, tél.: 271-8880. 11-11-77

Pension pour personnes âgées Centre-Sud 1960 rue Cartier appeler 525-9115 14-11-77

Motel Raphaël-Ouest, T.V., frigidaire, poêle, salle de bains privée, par semaine et mois, stationnement 489-4911 21-11-77

Outremont, chambre dans grand logement, étudiant, professeur etc. 25-30 ans. 272-0705 soir 14-11-77

Ville St-Laurent, très propre, tout confort, endroit paisible, accès facile pour tout. De préférence personne très vaillante, choix: Professeur ou infirmière ou personnes retraitées. Appeler 337-5351 14-11-77

Delaroché et Bellechasse salon double cuisine tout compris calorifère bas, personne travaillant de préférence appeler 274-8876 12-11-77

Avenue Esplanade 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres tout compris appeler au 844-5077 15-11-77

Belle chambre, tout confort frigidaire, lavabo 276-7670 273-7694 14-11-77

CHAMBRES ET PENSIONS

Outremont: Grande chambre, garçons 277-7254 12-11-77

CONDOMINIUM A LOUER

Québec face aux Plaines d'Abraham luxueux condominiums de 8 pièces, semi-meublés, occupation immédiate, 2 garages, \$1,000 par mois, appeler 418-651-5682 418-692-4214 28-11-77

COLLECTIONS A VENDRE

TIMBRES-POSTES CANADA — ÉTATS-UNIS

Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile. Envoyez \$1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

OMNIPHILA (Dépt. D.) C.P. 729 station OUTREMONT H2V 4N9 J.N.O.

COMMERCES A LOUER

LOCAL pour pharmacie, commerce de marchandises sèches, bureaux, etc... Environ 1,500 pi. ca. coin De Castelnau et De Gaspé. Tél.: 933-3673. Ext. 1510. 21-11-77

Salon de coiffure pour dame à Montréal, quartier Villiers 3 chaises de travail, 10 séchoirs, établi depuis 10 ans. André Couture 853-5740, 461-9326. 17-11-77

COMMERCES A VENDRE OU A LOUER

LOCATIONS DE CHOIX
Ste-Catherine: 5,000 pieds, Westmont: 1,000 pieds. Plusieurs autres endroits. Appelez: 861-8395, Gagnon inc. courtier. 14-11-77

COMMERCES A VENDRE

VAUDREUIL: magnifique motel, 13 unités et résidence rénover. Comptant \$25,000. J.-M. Lamoureux ou G.-A. Champagne: 651-1904.

ATTENTION VOICI VOTRE CHANCE: restaurant, bar-salon à Brossard situé dans centre d'achats. A vendre pour cause de santé. J.-M. Lamoureux ou G.-A. Champagne: 651-1904.

LONGUEUIL: Restaurant site exceptionnel voisin de 2 cegeps, grand terrain bien aménagé incluant résidence. A ne pas manquer. G.-A. Champagne ou J.-M. Lamoureux: 651-1904.

CARIGNAN: Restaurant, bar-salon 102 x 40', tout équipé. Autoroute des Cantons de l'Est et sortie St-Jean. Terrain de 50,625 pi. ca. J.-M. Lamoureux ou G.-A. Champagne: 651-1904.

DESROSIERS Le Maître Courtier 12-11-77

A.E. LePAGE IMMEUBLES WESTMONT REALTIES COURTIER

ST-LAMBERT Prestigieux restaurant français, sis au cœur de St-Lambert. Bons revenus. Nouvellement établi. Occasion unique à ne pas manquer. June McGarr 671-9569 ou 465-2510. 12-11-77

Montreal Trust ST-BRUNO ST-BASILE

Commerce "Mercerie" - clientèle établie. Seulement \$40,000 653-2496. courtier 12-11-77

ST-LAMBERT. Magasin de variétés établi depuis longtemps. coin de rue central. Bloc de briques. 3 logement. C. Comeau 679-1110.

Fiducie du Québec courtier 12-11-77

COURS PRIVES

Professeurs privés, cours de rattrapage niveau primaire et secondaire, 738-8159 16-11-77

Cours d'échecs pour débutants 276-8096 après 17 hres. 14-11-77

MESDAMES APPRENEZ UN MÉTIER LUCRATIF ET ÉLEGANT COURS D'ONGLES PERMANENTS 276-7690 273-7696 14-11-77

DÉMÉNAGEMENTS

Rosemont, 6270 boul. St-Michel #2 aménagement de salon style Provincial Français, sofa 3 coussins et fauteuil, ainsi qu'une table de milieu et 2 tables de coin en marbre en excellente condition, cuisinière électrique 42 po. aménagement de cuisine chromé, 5 morceaux, 1 manteau mouton de perse noir, 1 autre manteau et des robes longues, grandeur 12-14 ans, plusieurs articles mélangés, tout doit être vendu, samedi 12 nov. 10 hres à 5 hres p.m. Dimanche 13 nov. 1 hre à 4 hres p.m. 14-11-77

DIVERS

Cherche garage chauffé, pour remiser mon auto pour l'hiver (15-12-77 ou 15-04-78) sur la rive sud. Téléphonez à Bertrand Jour: 844-3361 poste 245; soir 672-8732 14-11-77

Abaissement 10% première, deuxième hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour et soir: 729-4333 1-12-77

Bois de Foyer, érable et merisier 16 et 17 pouces appeler tél.: 667-6707. 15-11-77

DEMANDES D'EMPLOI

Réception entretien expédition Vieux-Montréal jeune homme dynamique avec expérience dans l'expédition réception de marchandises ainsi que dans travail général d'entretien 25 ans et plus. 866-6048. 12-11-77

Jeune homme bilingue 26 ans SGP 7 ans expérience en commerce cherche position dans un bureau du centre-ville. 284-0397. 12-11-77

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

Jean-Pierre Rivest Ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles anciens et autres, meubles sur commande, travail personnalisé, estimation gratuite. Tél.: 656-9608. 12-11-77

ESPACES DE BUREAUX A LOUER

PLACE VICTORIA Sous-location, espace décoré avec bureau privé et pièce attenante, total 800 pi. ca., 37e étage, occupation immédiate; Mme Geoffrion: 878-9761. 12-11-77

ÉDUCATION

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS & GLENGARRY County Board of Education requiert pour le 1er janvier 1978

DEUX (2) PROFESSEURS: 1 - Mécanique automobile 2 - Menuiserie

(possibilité d'un poste de responsabilité) à **L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE GLENGARRY**

Les demandes par écrit doivent être adressées à:

M. P. T. Lloyd, Directeur, École secondaire Régionale Glengarry, Alexandria, Ontario. Tél: (613) 525-3110

Le président, Rudolph Villeneuve. le 31 octobre 1977

Le directeur de l'éducation, T.R. Léger 12-11-77

ÉQUITATION

GERARD FONTAINE, maître d'équitation de renom, est maintenant directeur du Manège (St-Marc sur Richelieu). Faites de l'équitation cet automne. Inscrivez-vous pour une série de cours: \$110. pour 15 cours. Pour renseignements: Marcelle ou Guy Messier, 584-3384 14-11-77

ENTRETIEN-REPARATIONS

ROBITAILLE CYRENE CONSTRUCTION: réparation de galerie, briques joint de brique, cheminée, solage, entraver l'eau, plastrage, silicone. 642-9602 21-11-77

Travaux de peinture et pose de papier peint, finition soignée, prix raisonnable. 620-0468 15-11-77

ESPACES COMMERCIAUX A VENDRE

RIVE-SUD: Espaces commerciaux et bureaux, 4,000 p.c. de bureaux, électricité, climatisation, chauffage inclus, 2,000 p.c. commercial, centre d'achat. Localisation en plein développement. Avn. prometteur, J. Guy Tardif 464-1154 ou 651-1904.

DES ROSIERS LE MAÎTRE courtier 12-11-77

FERMES A VENDRE

Maison 8 pièces, rénover avec bâtiment, atelier, grande terre, site montagneux, rang en cul de sac, ruisseau, près ski de fond, 12 milles de Victoriaville, prix \$45,000. Tél.: 819-382-2306. 14-11-77

Ferme de 60 arpents 2x30 maison entièrement rénover, 2 foyers, 200 pommiers, ruisseau, pacage, fourrage, 5 arpents boisés, idéal pour petit élevage de bovins, équitation ou autre situé à 45 minutes du centre ville dans les Cantons de l'Est près de pentes de ski et golf, endroit tranquille. 1-514-372-1573 du lundi au vendredi 9:00 à 17:00. 14-11-77

St-Marc sur Richelieu: maison pièces sur pièces avec bâtiments 7 1/2 arpents, 275-8436 15-11-77

FOURRURES

Manteau rat musqué, garni de renard norvégien, de haut en bas, comme neuf, grandeur 10 ans, valeur de \$1,200 pour \$350. Cause de départ, 655-4103. 14-11-77

Bureaux (4 fermés) 5ème étage, 760 pi. ca. ou 600 pi. ca. édifice caisse POP N.D. Des Neiges, coin Côte-des-Neiges et Edouard Montpetit. Sous location \$6.00 pi. ca. S'adresser à C. Dumont entre 9 et 18 hres au 342-3136. 12-12-77

GARAGES A LOUER

Remisage d'auto, pendant saison hivernale jusqu'au 1er avril 78, Auto-électrique L7E, 2089 rue Sanguinet. Tél.: 845-5131. Ref. à Marcel Jetté 15-11-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26, 27 et 29

MAISONS À LOUER

À louer maison très propre semi-meublée, tapis mur à mur, tentures comprises, quartier résidentiel et commercial. 337-5351. 12-11-77

Dorval (à vendre ou à louer) unifamiliale, 3 chambres, foyer, four, encastré, fraîchement décoré, grand terrain, occupation immédiate, \$370.00 par mois 636-8939 18-11-77

ST-LOUIS DE TERREBONNE, 6 pièces, sous-sol: pôle et frigidaire compris \$275.00 par mois, très propre, quartier résidentiel, 937-0827. 12-11-77

Brossard: secteur B, bungalow luxueux 3 chambres, foyer, garage. Nombreux suppléments \$450.00 par mois, libre 1er janvier. 656-0961. 14-11-77

Magnifique maison, 3 étages, garage, jardin, Côte-des-Neiges (centre ville), \$350.00 par mois. Jour: 489-9247. 14-11-77

Outremont, cottage 4 chambres, foyer, garage, meublé, fin décembre à fin de juin. 270-3822. 14-11-77

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

Cantons de l'Est: Près de St-Benoît du Lac entre Orford et Owl's Head. Idéal pour ski. Chauffage, foyer, 3 chambres à coucher, \$2,200.00 ou 1 chambre à coucher, \$1,500.00 pour la saison. 341-4580. 21-11-77

St-Denis de Brompton; Maison canadienne, sur terrain de 5 acres, rénovée, chauffée, meublée, foyer, 20 miles du Mont-Orford, location au mois \$225. famille seulement 819-846-6211. 14-11-77

MAISON À PARTAGER

St-Basile le Grand, 20 minutes de Montréal, 4 chambres privées, meublées ou non, cuisine et salon à la disposition des personnes. André Courtois 653-5740-467-9326. 17-11-77

Cherchons professionnel ou autre personne. Intéressée à partager grande maison victorienne dans N.D.G. \$150.00 487-6521 après 5 h PM. 14-11-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS DANS LE COMMERCE DES PIÈCES D'AUTOMOBILES

(Aucune expérience antérieure requise).

Un produit de premier plan, pour une personne qui sait reconnaître une industrie sans précédent dans les bas prix représentant une opportunité exceptionnelle.

Laissez-nous vous montrer comment vous pouvez gagner jusqu'à \$250, par semaine à temps partiel et \$750, et plus à temps plein, avec une compagnie bien établie et estimée. \$3,900 d'investissement requis, complètement remboursable.

Pour de plus amples informations, appelez de 9 à 5 heures P.M. (heure de l'est), ou écrivez incluant le numéro de téléphone de la maison à: (516) 643-6205.

WAYCO INTERNATIONAL LTD. 1 Mahan St., Babylon, N.Y. 11704 15-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

Concepteur, administrateur Système de Régulation

Nous cherchons un technicien qualifié, bilingue qui assisté d'un dessinateur verra à la préparation des dessins d'exécution et listes de matériaux pour les projets. Le titulaire de ce poste doit aussi commander le matériel et contrôler les inventaires. Le candidat devra posséder 3 à 4 années d'expérience québécoise en ventilation, climatisation avec préférence en régulation. Le candidat doit détenir un diplôme collégial en mécanique du bâtiment. Une expérience dans un bureau d'ingénieurs conseil ou chez un entrepreneur est souhaitable. Salaire selon la compétence et les qualifications. Pour obtenir une entrevue veuillez communiquer avec Yves Arel 626-0102. 14-11-77

Avocat-Avocate. Étude d'avocat ayant ses bureaux à la place Ville-Marie, recherche un/une avocat(e), récemment admis(e) au Barreau du Québec, pour travailler dans le domaine du droit corporatif et commercial. Notre étude ne fait pas de litige. Le candidat doit être parait bilingue. Salaire à discuter. Écrire à C.P. 117, Brossard J3Z 3J1. Dossier no-A-109. 14-11-77

Demande cuisinier avec très grande expérience cuisine française, capable assumer responsabilités, bon salaire pour candidat requis, travail soir 843-3661 ou se présenter restaurant le Caveau 2063 rue Victoria. 26-22-77

BUREAU D'ASSURANCE GÉNÉRALE, recherche une dactylographe bilingue, 40 mots minimum, graduée du Secondaire, pour le département des réclamations, aucune expérience requise veuillez contacter Mme C. Dufort à 861-9991. 14-11-77

Outremont Ecole Privée est à la recherche de deux professeurs d'expression française pour école secondaire. Un professeur pour cours élémentaire et pré-scolaire, travail d'après-midi, qualification et expérience demandée. Écrire: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Dossier A-111. 18-11-77

A Candiac, chercheurs gardienne fiable pour 1 enfant de 2 ans, chambre à la maison tout compris. Pour entrevue appelez Evelyn Richer à 256-0915 entre 10 et 15 heures. 12-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

ANIMATEURS

EMPLOYEUR Compagnie spécialisée en animation, organisation et en planification de soirées socio-culturelles de tout genre, à l'aide d'une discothèque mobile.

FONCTION Agir en tant qu'ANIMATEUR et MAÎTRE DE CÉRÉMONIES dans tous genres de réceptions ou activités sociales.

EXIGENCES Présentation très importante. Le candidat devra posséder un bon jugement, être doué d'initiative, de créativité et avoir l'expérience du public.

TRAVAIL En général les fins de semaine, (samedi) Montréal et les environs.

TRAITEMENT Minimum de base, ou selon la compétence et l'expérience. Minimum de 5 heures par représentation, plus possibilité de temps supplémentaire.

DEMANDE Toute demande d'emploi doit être adressée à:

ANIMATEC GL LTÉE Service du Personnel 3255 est rue Legendre Montréal H1Z 1P2 12-11-77

FAISEUR DE PATRONS DEMANDÉ

Homme ou femme

Manufacture de manteaux et ensembles pour dames recherche un faiseur de patrons de première classe avec expérience. Devra avoir compétence dans le vêtement apte à travailler à partir de croquis de dessinateur.

Excellent salaire et bonnes conditions de travail.

JOCARDI SUITS & COATS 7080 rue Alexandra 271-2513

DEMANDER: M. Carson, M. Herb, ou Mlle Huguette. 14-11-77

ASSISTANT(E) À LA PRODUCTION

Moto-journal est à la recherche d'une personne ambitieuse qui sera responsable de tous les aspects de la production incluant la préparation des publicitaires. Elle devra maintenir le roulement avec la maison de composition en plus d'accomplir un certain travail de bureau. Une certaine expérience dans le domaine ou un entraînement approprié est nécessaire. La connaissance de l'anglais est requise. Les personnes intéressées devront envoyer leur curriculum vitae à:

Jean Pierre Belmonte Moto-Journal 666, rue St-Croix Ville St-Laurent H4L 3Y2 14-11-77

L'Aide à la femme inc. Centre d'Accueil pouvant héberger 160 personnes.

Recherche les services d'un ou d'une infirmière/chef.

FONCTIONS: Chargé de l'organisation de la coordination, de l'administration et de la surveillance des soins dans un ou des centres d'activités. Responsable de l'initiation au travail ainsi que l'évaluation du rendement de son personnel.

EXIGENCES: Posséder un diplôme d'infirmière de l'O.I.C.Q. 5 ans d'expérience pertinente dans le milieu hospitalier particulièrement au niveau de cas chroniques. Avoir du leadership et le sens des responsabilités.

TRAITEMENT: Selon les normes du ministère des affaires sociales.

Les personnes intéressées devront communiquer avant le 16 novembre 77 à:

L'Aide à la femme inc. a/s de Mlle Doucet, technicienne en personnel, Tél: 289-5188 extension 38, 264 est, Boul. Dorchester, Montréal, H2X 1P1 - P.Q. 14-11-77

CHEF COMPTABLE: Notre client, une entreprise en pleine croissance, située à Ville d'Anjou, recherche une personne bilingue avec expérience, pour coordonner le service de comptabilité dont le système est informatisé et préparer les états financiers. Sera responsable du personnel du service. Salaire entre \$15,000 et \$20,000 selon expérience. Communiquiez avec Mme Yolande Legault 878-2891. 15-11-77

Dactylo, travail de transcription de cours à domicile, la personne qualifiée doit posséder une excellente connaissance du français, très bonne vitesse à la dactylo, bonne réputation pour renseignements appeler entre 18 hres et 20 hres 279-5390. 12-11-77

Représentants demandés, compagnie en expansion "Canadian Oil" aurait besoin d'un agent-vendeur de confiance capable de travailler sans surveillance. Salaire \$14,000 par année, plus boni, pour prendre contact avec des clients éventuels. Nous faisons l'entraînement. Écrire à A.B. Dick, 87 Ouest, Drive, Brampton, Ontario L6T-2J6. 14-11-77

Imprimerie bassin fille pour assemblage sur machine Pitney Bowes no. R-30. Travail à temps partiel jour ou soir bilingue 861-5854. 1-11-77

Jeune homme, travail général chez costumier. 849-3238. 12-11-77

Pressier pour multilith, 2 couleurs 1850 équipe du soir minimum 5 ans d'expérience en couleur position stable bon salaire et avantage sociaux 861-5854. 1-11-77

Aide domestique demandée pour résidence de Westmount à famille amicale 2 jeunes enfants, chambres et salle de bains privée condition avantageuse et référence acquise. 933-5351. 14-11-77

Commissionnaires demandés pour distribution du journal du matin à domicile. Après 6 heures. 465-1465 14-11-77

JEUNE homme ou jeune fille demandé, pour travail à la dactylo et/ou au téléphone. Doit comprendre et écrire le français et l'anglais. Bonne présentation et bonne référence. Temps plein ou partiel. Soir: 465-1468 14-11-77

Camelot pour distribution de journal du matin dans le secteur de Ville d'Anjou. Cité Jardin, Rosemont. Après 6 heures. 465-1465 14-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

OÙ ÊTES-VOUS?

On recherche pour le CENTRE VILLE des candidates pour les ouvertures suivantes.

SECRÉTAIRE LÉGALE 5 ans d'expérience en litige, de \$225 à \$275.

DICTA BILINGUE 1 à 2 ans d'expérience \$190, et plus.

STÉNO BILINGUES \$200, et plus par semaine.

STÉNO BILINGUES junior avec ou sans expérience de \$150 à \$175.

DACTYLO BILINGUE bonne grammaire dans les 2 langues \$150 et plus.

ELITE PERSONNEL 1650 De Maisonneuve O. Suite 606 937-4212 12-11-77

VENTES, HOTELIERIES, ATLFIC INN INC.

Importante chaîne d'hôtellerie canadienne, recherche représentants(es) des ventes bilingue, pour ses hôtels, une préférence sera accordée aux personnes ayant de l'expérience dans la vente des services. Excellentes conditions de travail, avantages sociaux, salaire intéressant et allocation de dépenses pour de plus amples informations, veuillez communiquer au bureau du personnel Atlfic Inn Inc. 735-5461. 12-11-77

CHEF COMPTABLE POUR BUREAU DE CA

Personne avec expérience de tenue de livre jusqu'à balance de vérification. Salaire compétitif et avenir prometteur, offert au candidat(e) bilingue. Appelez R. Landori, Cogan, Landori, Dubé, Comptables Agréés 3901 ouest, Jean-Talon, suite 214, Montréal, 731-7851. 14-11-77

SOUS-CHEF CUISINIER

Travail immédiat, Saison 1 an, Bahamas, Freeport, Lucaya, Hôtel-Restaurant Arawak, chercheurs sous-chef 5 ans d'expérience, cuisine Européenne et Américaine, voyage payé, adresser votre curriculum vitae à 5930 Boul. Pie IX, suite 102 a/s Mme D. Clément. Salaire de début \$175, à 200, net par semaine, nourri, logé, bianchi. 21-11-77

SECRÉTAIRE

Société jeune et dynamique du centre-ville recherche secrétaire bilingue avec expérience, tâches administratives variées, avec chance d'avancement dans un environnement plaisant. Très bons bénéfices marginaux. S.V.P. Appelez Mme Jean (514) 842-8621. 12-11-77

REcherche personne demeurant à la maison pour exécuter travail légal à taper au dactylo. Connaissance parfaite de la langue française. 845-8019. 14-11-77

SECRÉTAIRE LÉGALE, bilingue, 2 ans d'expérience. Bureau de notaire. 376-8570. 12-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE demandée, bilingue 1 an d'expérience, étude située Côte-des-Neiges. 737-5452, 733-3669. 18-11-77

Galetia Boutique, cherche gérante bilingue 1024 Laurier ouest. 18-11-77

Réceptionniste bilingue, temps partiel, pour bureau professionnel, centre-ville. Écrire au Devoir Agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec, Dossier A-108 21-11-77

Assistante dentaire demandée pour bureau à Laval Des Rapides. Appelez à 667-2437 14-11-77

Demande cuisinier avec très grande expérience cuisine française, capable assumer responsabilités, bon salaire pour candidat requis, travail soir 843-3661 ou se présenter restaurant le Caveau 2063 rue Victoria. 26-11-77

VENTES. Si vous pouvez vendre dans les magasins de pièces d'autos, vous pouvez faire \$30 à \$40,000 cette année en vendant nos produits approuvés, au-dessus de 100 usagers dans la région de Montréal commission élevée, salaire et entraînement, bilingue, et auto nécessaire. Tél.: 842-4431. 15-11-77

Secrétaire juridique demandée appeler 524-3521. 12-11-77

SECRÉTAIRE GESTION DU PERSONNEL, nous recherchons pour embauche immédiate une secrétaire d'expérience apte à assumer des fonctions variées connexes à la gestion du personnel. Le titulaire doit avoir une personnalité agréable. Taper à la machine rapidement et maîtriser le français et l'anglais. De préférence, expérience dans le domaine du personnel, salaire correspondant à l'expérience avec gamme complète d'avantages sociaux. Prière d'écrire ou de téléphoner pour rendez-vous, discrétion assurée 255-3631, poste 325. 12-11-77

Jeune fille demandée pour travail léger d'expédition, importateur de montres. 735-3661, 183 Bates chambre 201. 12-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

À TEMPS PARTIEL PERMANENT

Poste représentant, défi dans un bureau professionnel, centre ville, pour personne enthousiaste, qui aime contact humain. Léger travail de bureau. Écrire au Devoir C.P. 117, Brossard, Québec, Dossier A-106. 12-11-77

Emplois de bureau

Bureau légal est à la recherche d'une secrétaire bilingue possédant 4 années et plus d'expérience légal. Le salaire et les conditions de travail sont à discuter lors de l'entrevue. Appelez 284-3553. 12-11-77

2 représentants demandés

âgés de 30 à 55 ans, avec expérience dans le commerce des valeurs mobilières ou de l'assurance, produits exclusifs, Montréal et la région, auto nécessaire, salaire de base, allocation de dépenses plus commission. 334-6183. 17-11-77

ASSURANCE

Courtier requiert les services d'une personne possédant expérience en placement, renouvellement et relations avec clientèle. M. Leroux 387-7113. 12-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Étude légale du centre-ville requiert les services d'une sténo-dactylo bilingue avec expérience de droit du travail ou dans le domaine des contrats. Excellent salaire. 875-5210. 12-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

D'expérience pour travail en droit corporatif, parfaite bilingue, de 9h à 5h. 281-1766. 14-11-77

Secrétaire juridique bilingue, au moins 5 ans d'expérience. Faire parvenir Curriculum Vitae C.P. 563, Succursale Desjardins, Montréal. 14-11-77

Secrétaire demandée minimum 3 ans d'expérience, dactylo 60m/mi, grammaire française excellente, sens des responsabilités, travail emballant, salaire intéressant, atmosphère jeune et agréable, compagnie située dans le Vieux-Montréal appeler Jocelyne au 282-0884. 12-11-77

Secrétaire parfaitement bilingue demandée centre-ville, bureau d'avocat, appeler M. De Marco au 849-7317. 14-11-77

SPECULATIONS COMMERCIALES, courtier réputé de Montréal en contact avec les marchés internationaux offre d'excellentes occasions aux spéculateurs qualifiés en activités ou non. Résidents en Floride ou ailleurs, aux États-Unis et au Canada. Service confidentiel composer 482-7549 ou écrire Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1, Dossier A-108. 15-11-77

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit sur demande. Tél.: 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine J.N.O. CHAMBLY: Vous voulez un terrain? Je l'ai pour vous. Domiciliaire, duplex multi, 37 arpents et plus, boisés ou non. Prix raisonnable. M.S. JACQUES MARTEL 658-1562 - 655-3060. PROBITEC COURTIER. 11-11-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour 1ère et 2e hypothèques. Prêt pour achat ou expansion de commerce et entreprise. Service rapide et confidentiel. Immeubles Vidéo, courtier 342-5233. JNO 12-11-77

PRETS & HYPOTHÈQUES: Bac intérêts 1ère et 2ème. \$5,000, \$25,000.00 et plus. Jour-soir. Mlle R. Laberge, courtier. 466-1106. 15-11-77

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour 1ère et 2e hypothèques. Prêt pour achat ou expansion de commerce et entreprise. Service rapide et confidentiel. Immeubles Vidéo, courtier 342-5233. 1-3-78

Commercial demandé Appeler M. Jean-Robert Gauthier. 342-2822. 12-11-77

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

1er janvier maison meublée 3 chambres à coucher. Montréal ou environ pour quelques mois, excellente référence, appeler 873-4116 ou 256-3680. 19-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Repentigny: bungalow, 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, \$44,000.00. 581-9438 ou 581-0371. 21-11-77

Centre ville semi détaché 2 étages, raiisal, façade pierre grise, résidence privée. 10 pièces, rénovations nécessaires. faut vendre \$26,500.00. Tél.: 861-4428 ou 1-539-3010. 16-11-77

Split level 8 pièces, façade bassin de Chamby, arrière sur le golf. \$75,000 pas d'agent, tél.: 658-8188 après 6 hres. 12-11-77

Papineau Ste-Rose: Près Radio Canada, maison centenaire, \$15,000.00 274-1869. 21-11-77

Mademoiselle Claire Lamarre esthéticienne diplômée (anciennement de Asthet Senkbeil et D.T. Mayout) vous invite à venir visiter son nouvel institut de soins esthétiques L'Entre-Deux, maintenant ouvert au 768 est Rachel (Métro Mont-Royal) 523-6802 afin de mieux vous servir 14-11-77

SERVICES DIVERS

Traducteurs de grande expérience. Textes de toute nature (courants et techniques). Anglais-Français et Français-Anglais. Travail rapide et soigné. Tarifs rai sonnables appeler 272-6372 ou 489-4085. 12-11-77

TAILLEURS

DROLET: vous avez maigri ou engraisé, faites réajuster vos vêtements, habits, paletots, sur mesure. \$149. Tél.: 368-2532, 331 rue Guizot. 12-11-77

TERRAINS À VENDRE

PROJET: de 134 logements, "High Class" site idéal pour construction de 2 édifices de 67 logements. Terrain avec services 134,000 p.c. Plan disponible et corporation formée. Excellente occasion pour entrepreneurs. J.-Guy Tardif: 464-1154 ou 651-1904.

ST-MATHIAS: sur le Chemin des Trentes, terrains de 50,000 p.c. Prix \$4,000.00. Louise Duguay: 658-0778 ou 656-0660.

DES ROSIERS

Le Maître Courtier 12-11-77

FLORIDE

A Punta Gorda sur le golf du Mexique, 75 miles de St-Petersburg 11 terrains 40x100 avec services et toutes les commodités autour, prix 0.30 le pied. Albert Houle 866-1307, 658-7272. courtier 12-11-77

RUE LAPIERRE, LASALLE: terrain vacant, sur coin de rue (Lapierre et André-Merlot), veut vendre, offre raisonnable considérée. M.L.S., G. Lacroix: 468-1000.

LE PERMANENT

courtier 11-11-77

Cantons de l'Est, Sutton, splendide terrain boisé, avec ruisseau, 3 acres ou plus. 879-3320 F. Huber, courtier. 21-11-77

STE-JULIE, avec service résidentiel, terrain 66x110 pour bungalow ou cottage, tél. 653-5961. 14-11-77

Cantons de l'est, 33 acres près d'un bois appeler 632-1996 15-11-77

Mont St-Hilaire, flanc de montagne, 17,500 pi.ca. \$10,500. après 6 heures. 655-8948 16-11-77

TABLEAUX-PEINTURES

Huiles, aquarelles, Litho, eaux-fortes, de peintres canadiens, Rousseau, Prévost Pelland, Fortin, Lemieux. Série complète ou oeuvres individuelles de la petite poule d'eau de J. Paul Lemieux — Particulier 621-3117. 18-11-77

TENUE DE LIVRES

Service de bureau L B S tenue de livre comptable préparation des états financiers périodiques et rapports d'impôts. Téléphone 844-4438. 16-11-77

CHAMBLY: Vous voulez un terrain? Je l'ai pour vous. Domiciliaire, duplex multi, 37 arpents et plus, boisés ou non. Prix raisonnable. M.S. JACQUES MARTEL 658-1562 - 655-3060. PROBITEC COURTIER. 11-11-77

PRETS & HYPOTHÈQUES: Bac intérêts 1ère et 2ème. \$5,000, \$25,000.00 et plus. Jour-soir. Mlle R. Laberge, courtier. 466-1106. 15-11-77

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour 1ère et 2e hypothèques. Prêt pour achat ou expansion de commerce et entreprise. Service rapide et confidentiel. Immeubles Vidéo, courtier 342-5233. JNO 12-11-77

Commercial demandé Appeler M. Jean-Robert Gauthier. 342-2822. 12-11-77

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

1er janvier maison meublée 3 chambres à coucher. Montréal ou environ pour

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonces sont priées de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26, 27 et 28

PROPRIÉTÉS À VENDRE



CROISSANT: Magnifique cottage en brique. Coquet, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain "den", salle de jeu, garage, grand terrain. Bon prix. **Lynne Robinson** 933-0975, 487-9560.

DOLLARD des ORMEAUX: Condominium 7 pièces, 1 1/2 salle familiale près train \$23,900.00 **Alexina Yanasse** 334-6767, 684-4746.

BOISBRIAND: Towhouse pierre et brique, 3 chambres, garage, chauffage électrique, près des commodités. **MLS Doit vendre. Isadora Cuni** 631-3669, 688-8855.

FABREVILLE: Bungalow brique et aluminium entrée split, plancher de marquetterie, terrain gazonné, libre immédiatement. \$34,500. **MLS Claude Gagnon** 435-8105, 688-8855.

ST-GABRIEL DE BRANDON: Grande maison canadienne près du Lac Maskinongé. Prix abordable. **MLS C. Desjardins** 353-9960, 352-0318.

BELOEIL: Cottage québécois tout brique, 10 pièces. En face de l'eau. Terrain 30,000 p.c.a. au bord de l'eau. \$45,000.00. **Adrienne Walker** 467-2119, 467-9362.

OTTERBURN: BEAU! BON! PAS CHER! Tout brique, 6 pièces foyer, planchers chêne, taxes basses. Construction supérieure. Occupation immédiate. **Adrienne Walker** 467-2119, 467-9362.

ST-HILAIRE: Spacieux split tout brique, foyer, garage, 4 chambres, salle familiale, superbe terrain boisé 23,000 p.c.a. rue tranquille. **Adrienne Walker** 467-2119, 467-9362.

ST-CÉSaire: UNE PERLE RARE. Maison québécoise authentique, rénover. 2 étages, terrain 2 arpents au bord de l'eau. 30 minutes de Montréal. \$27,500.00. **Adrienne Walker** 467-2119, 467-9362.

PROPRIÉTÉS À VENDRE



STE-JULIE (DOMAINE)
Vue exceptionnelle. Bungalow avec aspect 2 étages en arrière. Cette maison offre plus que ce qu'elle demande. \$44,900. 5 chambres, salle familiale avec foyer, 2 portes patio, 2 salles de bain, grand salon, cuisine spacieuse très éclairée donnant sur une vue spectaculaire. Une affaire à ne pas manquer. — Venez visiter. Appeler **Rose St-Cyr Slough** 653-2496 653-6807.

ST-BRUNO
Construction exclusive. Grand cottage pierre et brique, 4 chambres, salon, salle à dîner, cuisine-dinette armoires chêne, salle familiale au niveau foyer pierre, garage double. Très luxueux. Beau terrain. \$84,900. **Nicole Tanguay** 653-2496, 653-2568.

\$385. A louer. Bungalow brique, 4 chambres à l'étage, sous-sol libre. Excellente location, occupation immédiate.

\$44,900. Proximité des services — écoles, transports, magasins, cottage 1 1/2 étage, possibilité 4 chambres. Occupation immédiate. Hypothèque à 6 1/2%.

\$48,000. Rue Orchard. Bungalow brique, possibilité de 5 chambres, salle à manger, Terrain boisé, 9,875 p.c. Taxes raisonnables. **Camille Lacoursière** 653-2496, 653-9970.

ST-LAURENT: Idéal pour achat en co-propriété, luxueux duplex, sur coin de rue 2 x 5/8 + 1/4 bachelor, entrées en marbre, chambre des maîtres avec salle de bain attenante. Les deux logements sont identiques et peuvent être libres en même temps. **Diane Chapdelaine** 747-7591.

BOUL. GOUIN: près Chemin du golf, superbe cottage pierre, complètement renoué, magnifique foyer pierre naturelle surélevé, très grandes pièces, dans un décor pittoresque d'arbres matures. Vraiment à visiter. **M.L.S. Monik Paradis** 747-7591.

LE PERMANENT
courtier 12-11-77

A.E. LE PAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

GREENFIELD PARK
Un vrai bijou, bungalow très clair et bien décoré, terrain avec patio, prêt à aménager. **June McGarr** 671-0569, 465-2510.

LACHENAIE
Bungalow 5 pièces, très grandes pièces, cour clôturée, coin paisible, rue Delorme. **Lise Lacas** 725-9183 ou 581-0664.

Montreal Trust
LONGUEUIL
Magnifique propriété de style "Ranch Californian" située dans un croissant pittoresque, près de toutes les commodités. Chauffage électrique. Architecture unique, idéal pour professionnel. Faut voir. **Bernard Savard et Aimé Dufort** 651-5300, 651-8738.

Montreal Trust
ST-HUBERT - Aubaine, bungalow 1973, 5 1/2 pièces. Très propre, secteur tranquille, état impeccable. **Serge Lacaille**, 651-5300, 656-3542.

SILLERY QUÉBEC
Située Rue Noury, maison de 5 chambres, salon avec foyer, salle à manger, cuisine avec dinette et lavoir, 2 1/2 salles de bain, bibliothèque, salle de jeu finie, terrain boisé de 9,775 p.c.a.
1-418-651-2631 17-11-77

Montreal Trust
POINTE-AUX-TREMBLES: cottage 7 pièces, 24x24 fini stucco, situé en bout de rue et au bord du fleuve, beau site, appeler après 18 heures, 642-9390 15-11-77

BOUCHERVILLE: Cottage canadien, 12 ans, secteur Seigneurie, 8 pièces (4 chambres à coucher), foyer S.C.H.L. 6/3/4, mensualité \$180.00 pas d'agent. 655-0326. 14-11-77

Bungalow à vendre, Laval-des-Rapides, pas d'agence, appeler 663-8383 14-11-77

St-Lambert, bungalow pierre et brique, 5 pièces, 2 chambres, foyer, grande cuisine, garage, piscine creusée, terrain clôturé, \$58,500 négociable, faut vendre, appeler 671-0869 14-11-77

Près de St-Jovite, stucco, huile, meublée et équipée, 3 chambres à coucher, mur à mur, lac non pollué. (514)489-2968 après 18 hres ou (819)425-5609 les fins de semaine 17-11-77

St-Julie maison style canadien, 40 x 25, 3 chambres, const.: 1977, hyp. transférable 10%. Doit vendre cause transfert. Agent s'abstenir 649-2872 14-11-77

BOUCHERVILLE: Split-level 1977, 8 pièces, foyer, très beau secteur. Près du golf. Très bonne hypothèque. **M.L.S. Lucie Fleury** 655-3060, 655-8004 PROBITEC. COURTIER 14-11-77

Bungalow à vendre, Laval-des-Rapides, pas d'agence, appeler 663-8383 14-11-77

St-Lambert, bungalow pierre et brique, 5 pièces, 2 chambres, foyer, grande cuisine, garage, piscine creusée, terrain clôturé, \$58,500 négociable, faut vendre, appeler 671-0869 14-11-77

Opportunité à Fabreville \$36,000. Style espagnol, bungalow, 3 chambres près de toutes les commodités, appeler après 5 hres pm 622-1272. 13-11-77

LONGUEUIL: rue Boulogne, bungalow 5 1/2, sous-sol fini, bien décoré, terrain boisé, très près école, centre-d'achat, arrêt d'autobus, \$39,000. Cause transfert, pas d'agent. Tel.: 651-1021. 14-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

V.M.R. ADJ. belle propriété de 2 x 6 1/2 et 1 x 3 1/2. secteur résidentiel, près de toutes commodités. **Gabriel Chocron** 382-8000, 731-1760.

STE-JULIE: Prix réduit, bungalow tout briques. Grandes pièces, foyer, garage, terrain 14,600 p.c.a. **Clair Major**: 649-5929, 679-1110.

V-ÉMAR: revenus très intéressants, construction 3 étages pierre et brique, 90gs, \$54,000. **L. Lacas**: 487-5842; **J. Laplante**: 672-1576, 735-6381.

AHUNTSIC: Voulez-vous vivre à la campagne avec les avantages de la ville? Cottage détaché au bord de l'eau, foyer naturel, garage, prix \$137,500. **J. Laplante**: 735-6381, 672-1576; **L. Lacas**: 735-6381, 487-5842.

N.D.G.: Attractif cottage s-détaché, rue Oxford, const. pierre-brique, 4 chambres, garage. **L. Lacas**: 487-5842; **J. Laplante**: 672-1576, 735-6381.

N.D.G.: Pensez-vous déménager au printemps? Pensez-y maintenant, duplex 6-7 pces, boise-ries et parquets de chêne, foyer naturel, très intéressant. Prix \$50,000.00. **L. Lacas**: 735-6381, 487-5842; **J. Laplante**: 735-6381, 672-1576.

DES ROSIERS
Le Maître Courtier 12-11-77

BROSSARD: UNE VRAIE AUBAINE! Bungalow brique, très propre, grande cuisine, 3 à 1 chambres, salle de séjour, près des écoles et centre d'achat. Réduit à \$41,500. **Cécile Beauregard**: 672-9144, 465-2510.

ST-LAMBERT: Bungalow parfait pour famille active, 4 chambres à coucher, foyer, garage, salle de ping-pong, terrain privé, cul-de-sac, en Préville. **June McGarr**: 671-0569, 465-2510.

A. E. LePage & Westmount Inc.
courtier 12-11-77

Idéal pour Professionnel
Maison canadienne située à Ahuntsic, construction 1779, 13 pièces, foyer très beau terrain. Exclusif. **Diane Chapdelaine**, 747-7591.

Le Permanent
courtier 12-11-77

Bois Briand cottage 7 pièces, sans comptant ou location \$295.00, appeler 731-6129 19-11-77

Cartierville, split level de luxe, 10 pièces, sous-sol magnifiquement décoré, moquettes partout, 2 foyers, 2 salles de bains, piscine Valmar chauffée, \$114,500 pas d'agent, propriétaire, **Notaire Bonin** 334-1322 12-11-77

St-Lin, lac Castor, terrain 160x150, bungalow 36x24, 6 pièces, système à chauffage, près du lac, tél. 1-439-7821 14-11-77

ST-HUBERT: Magnifique split level, 5 chambres, 2 foyers, bien paysagé, secteur recherché. Comptant requis \$3,000. **GINETTE PREVOST** 651-5710 - 656-2202 IMMEUBLES BEAUDRY INC. 12-11-77

Le Perrôt, petite maison chaleureuse, idéal pour jeune couple ou couple à leur retraite. 2 chambres à coucher, 1 remise chauffée, beaucoup d'arbres, environnement calme près de tous les services, taxes \$375.00, toute offre raisonnable acceptée, appeler 453-8031 21-11-77

St-Michel: duplex, 2-4 appartements, garage, près Jean-Talon, s'adresser à 7230 Muset, pas d'agent 15-11-77

LAVAL-DES-RAPIDES
Très grand et luxueux cottage 8 pièces, vaste salon avec foyer, salle à manger, 5 chambres avec garde-robes doubles, piscine intérieure 30 x 14 chauffée, salle de jeux, garage double splendide propriété au bord de l'eau. Prix \$145,000. avec \$22,000. comptant. **R. Buffet** 681-6491, 669-6402.

LE PERMANENT
courtier 12-11-77

Montreal Trust
Pierrefonds, jolie, ensoleillée, 4 chambres à coucher, style Ranch, située dans une atmosphère de campagne, près arena, école et centre d'achats. Seulement \$34,900, appeler: **Dona Smith** au 620-0937 et 697-5822.

Montreal Trust
LONGUEUIL, 4 1/2 chauffé, bien situé près de transfert. Un mois gratuit. \$175.00 p.m. **Robert Vivan**: 651-5300, 670-3838 courtier 14-11-77

St-Julie maison style canadien, 40 x 25, 3 chambres, const.: 1977, hyp. transférable 10%. Doit vendre cause transfert. Agent s'abstenir 649-2872 14-11-77

BOUCHERVILLE: Split-level 1977, 8 pièces, foyer, très beau secteur. Près du golf. Très bonne hypothèque. **M.L.S. Lucie Fleury** 655-3060, 655-8004 PROBITEC. COURTIER 14-11-77

Bungalow à vendre, Laval-des-Rapides, pas d'agence, appeler 663-8383 14-11-77

St-Lambert, bungalow pierre et brique, 5 pièces, 2 chambres, foyer, grande cuisine, garage, piscine creusée, terrain clôturé, \$58,500 négociable, faut vendre, appeler 671-0869 14-11-77

Près de St-Jovite, stucco, huile, meublée et équipée, 3 chambres à coucher, mur à mur, lac non pollué. (514)489-2968 après 18 hres ou (819)425-5609 les fins de semaine 17-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC: Parc Laurier, bungalow "custom built" 8 grandes pièces, salle à dîner, sous-sol fini, foyer, garage double. **J.P. Nadeau** 658-0660 ou 659-1467.

CHAMBLY: Joli cottage ancien, immense salon, cuisine, foyer, 2 chambres, 1 1/2 salles de bain, terrain clôturé et paysagé. **Louise Duguay** 658-0660, 658-0778.

STE-ANGÈLE: Très grand terrain. Magnifique bungalow, 4 chambres, facile d'accès à l'autoroute. **Hélène Desroses** 658-4117 ou 658-0660.

ST-MATHIAS: Sur le bord du Richelieu, ancien cottage déclin de bois, 6 pièces, terrain de 11,360 p.c.a. A proximité de l'église et des magasins. **Louise Duguay** 658-0778 ou 658-0660.

DES ROSIERS
Le Maître Courtier 12-11-77

BROSSARD: UNE VRAIE AUBAINE! Bungalow brique, très propre, grande cuisine, 3 à 1 chambres, salle de séjour, près des écoles et centre d'achat. Réduit à \$41,500. **Cécile Beauregard**: 672-9144, 465-2510.

ST-LAMBERT: Bungalow parfait pour famille active, 4 chambres à coucher, foyer, garage, salle de ping-pong, terrain privé, cul-de-sac, en Préville. **June McGarr**: 671-0569, 465-2510.

A. E. LePage & Westmount Inc.
courtier 12-11-77

Freighsburg sur le Mont Pinnacle secteur tranquille, parfait état, fenêtres panoramiques, jardin paysagé, pièces spacieuses, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, chauffage central, solarium été-hiver, 298-5182 après 6 P.M. 14-11-77

Bois Briand cottage 7 pièces, sans comptant ou location \$295.00, appeler 731-6129 19-11-77

Cartierville, split level de luxe, 10 pièces, sous-sol magnifiquement décoré, moquettes partout, 2 foyers, 2 salles de bains, piscine Valmar chauffée, \$114,500 pas d'agent, propriétaire, **Notaire Bonin** 334-1322 12-11-77

St-Lin, lac Castor, terrain 160x150, bungalow 36x24, 6 pièces, système à chauffage, près du lac, tél. 1-439-7821 14-11-77

ST-HUBERT: Magnifique split level, 5 chambres, 2 foyers, bien paysagé, secteur recherché. Comptant requis \$3,000. **GINETTE PREVOST** 651-5710 - 656-2202 IMMEUBLES BEAUDRY INC. 12-11-77

Le Perrôt, petite maison chaleureuse, idéal pour jeune couple ou couple à leur retraite. 2 chambres à coucher, 1 remise chauffée, beaucoup d'arbres, environnement calme près de tous les services, taxes \$375.00, toute offre raisonnable acceptée, appeler 453-8031 21-11-77

St-Michel: duplex, 2-4 appartements, garage, près Jean-Talon, s'adresser à 7230 Muset, pas d'agent 15-11-77

LAVAL-DES-RAPIDES
Très grand et luxueux cottage 8 pièces, vaste salon avec foyer, salle à manger, 5 chambres avec garde-robes doubles, piscine intérieure 30 x 14 chauffée, salle de jeux, garage double splendide propriété au bord de l'eau. Prix \$145,000. avec \$22,000. comptant. **R. Buffet** 681-6491, 669-6402.

LE PERMANENT
courtier 12-11-77

Montreal Trust
Pierrefonds, jolie, ensoleillée, 4 chambres à coucher, style Ranch, située dans une atmosphère de campagne, près arena, école et centre d'achats. Seulement \$34,900, appeler: **Dona Smith** au 620-0937 et 697-5822.

Montreal Trust
LONGUEUIL, 4 1/2 chauffé, bien situé près de transfert. Un mois gratuit. \$175.00 p.m. **Robert Vivan**: 651-5300, 670-3838 courtier 14-11-77

St-Julie maison style canadien, 40 x 25, 3 chambres, const.: 1977, hyp. transférable 10%. Doit vendre cause transfert. Agent s'abstenir 649-2872 14-11-77

BOUCHERVILLE: Split-level 1977, 8 pièces, foyer, très beau secteur. Près du golf. Très bonne hypothèque. **M.L.S. Lucie Fleury** 655-3060, 655-8004 PROBITEC. COURTIER 14-11-77

Bungalow à vendre, Laval-des-Rapides, pas d'agence, appeler 663-8383 14-11-77

St-Lambert, bungalow pierre et brique, 5 pièces, 2 chambres, foyer, grande cuisine, garage, piscine creusée, terrain clôturé, \$58,500 négociable, faut vendre, appeler 671-0869 14-11-77

Près de St-Jovite, stucco, huile, meublée et équipée, 3 chambres à coucher, mur à mur, lac non pollué. (514)489-2968 après 18 hres ou (819)425-5609 les fins de semaine 17-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS
SAMEDI LE 12 ET DIMANCHE LE 13, DE 2 à 4 heures
au 5460 LOUISBOURG CARTIERVILLE EN FACE DU PARC

LOUISBOURG: split-level bien situé, 8 1/2 pièces, pierre et brique, garage, nombreux extras, votre hôte: **Jacques Dupras**: 382-8000, 255-5967.

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtier 12-11-77

OUTREMONT: Sur la montagne, ce charmant duplex modernisé, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, solarium, garage, jardin. Demande \$650. par mois chauffé.

Appellez **Pauline Vickers** 935-8541, rés: 937-7993.

A.E. LePage & Westmount Inc.
courtier 12-11-77

Montreal Trust
LONGUEUIL: Cause transfert. Faut vendre. Bungalow impeccable. Secteur tranquille.

VARENNES: Cause transfert. "Faut vendre". Venez faire une offre. **Huguette Couture** 651-1000, 677-3503. courtier 12-11-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PHARMACIE À VENDRE
Style clinique, très moderne, excellente opportunité pour jeune pharmacien(ne) dynamique et ambitieuse, quartier de Montréal. Prix \$35,000 (inventaire plus fixturs). Potentiel d'expansion existant, local nécessaire inclus. Ecrire à C.P. 521 succ. Jean Talon, Montréal, H1S 2Z4. 14-11-77

Réduisez vos impôts, 3 x 16 logements, Ste-Thérèse, chauffage électrique, catégorie classe 32, dépréciation 10% applicable à vos revenus personnels. **Marcel Lamarche** 430-1400, soir 435-1973. 21-11-77

PROPRIÉTÉS À LOUER

CHATEAUGUAY LOUÉ AVEC NOUVELLE MAISON AVEC
3 à 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, grande dinette, sous-sol fini, \$350.00 par mois, 416 Louis Joliette, coin West Drive 692-8211, 739-3611. 14-11-77

Montreal Trust
LONGUEUIL: Excellente opportunité, 16 unités, chauffage payé par locataires. Revenus \$27,300.00. On demande \$165,000.00. **Peter Feingold** 672-0530. IMMEUBLE TAPIS ROUGE COURTIER 12-11-77

Montreal Trust
Laval près de centre d'achats, construit 1970, revenu \$35,000. Demande \$230,000. Particulier 621-0794 21-11-77

Montreal Trust
MONTREAL: Excellente opportunité, 16 unités, chauffage payé par locataires. Revenus \$27,300.00. On demande \$165,000.00. **Peter Feingold** 672-0530. IMMEUBLE TAPIS ROUGE COURTIER 12-11-77

Montreal Trust
Ste-Thérèse: 8x4 1/2, construit 1976, classe 32 de la loi de l'impôt, revenu \$19,100.00, demande \$145,000.00, Particulier 621-0794 19-11-77

Montreal Trust
Laval près de centre d'achats, construit 1970, revenu \$35,000. Demande \$230,000. Particulier 621-0794 21-11-77

Montreal Trust
MONTREAL: Excellente opportunité, 16 unités, chauffage payé par locataires. Revenus \$27,300.00. On demande \$165,000.00. **Peter Feingold** 672-0530. IMMEUBLE TAPIS ROUGE COURTIER 12-11-77

Montreal Trust
Ste-Thérèse: 8x4 1/2, construit 1976, classe 32 de la loi de l'impôt, revenu \$19,100.00, demande \$145,000.00, Particulier 621-0794 19-11-77

Montreal Trust
Laval près de centre d'achats, construit 1970, revenu \$35,000. Demande \$230,000. Particulier 621-0794 21-11-77

Montreal Trust
MONTREAL: Excellente opportunité, 16 unités, chauffage payé par locataires. Revenus \$27,300.00. On demande \$165,000.00. **Peter Feingold** 672-0530. IMMEUBLE TAPIS ROUGE COURTIER 12-11-77

Montreal Trust
Ste-Thérèse: 8x4

toronto Hausse des cours

Pour la première fois depuis quatre semaines la cote de la Bourse de Toronto a atteint un sommet hier à l'issue d'une séance animée au cours de laquelle 5,86 millions d'actions ont été échangées.

L'indice composite a monté de 7,83 à 990,21 et ses quatre compartiments les plus importants ont marqué des points. Les hydrocarbures font un bon de 19,43 à 1.206,96, les métaux de 13,88 à 819,48, les produits industriels de 12,60 à 857,38 et les services financiers montent de 4,25 à 897,67.

Sur 688 titres échangés, 275 étaient en progression, 172 en recul et 221 stationnaires. Y and R Properties a été la valeur la plus progressée, suivie de Consumers Distributing et de Harding Carpets.

Parmi les autres titres industriels traités au cours de la journée, Thomson Industries a avancé de 2,14 à \$33,14, Canadian Tire de 1,2 à 28, Husky Oil de 1,38 à 26, Texagulf de 1,14 à 20,18 et Dome Petroleum de 1,14 à 41,41.

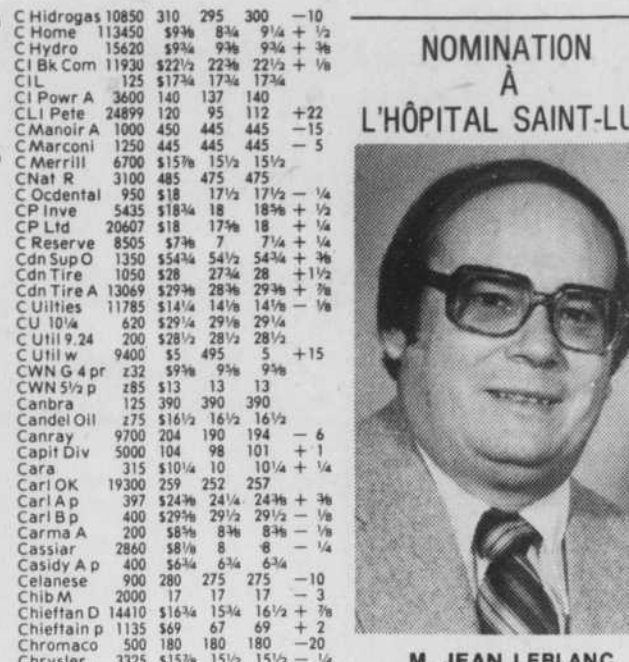
Norcen Energy Resources tombe de 3-8 à 15-34, Alberta Gas Trunk A de 1-8 à 15-38 Canadian Utilities de 1-8 à 14-18, Gulf Oil de 1-8 à 26 et Indal de 1-8 à 7,34.

Dans le secteur minier, Brenda Mines progresse de 1-38 à \$12, Precambrian Shield Resources de 35 cents à 2,10 et Cyprus Arid Mines de 1-4 à 8. Denison Mines recule de 5-8 à 49-30 et Kerr Addison A de 3-8 à 12-12.

Enfin aux pétroles, Chieftain Development monte de 7-8 à \$16 1/2, Francona Oil and Gas de 3-4 à 7-12 et North Canadian Oil de 3-4 à 9. Trans-Canada Resources perd 6 cents à \$2,16 et Amalgamated Bonanza 1-2 à 43-12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

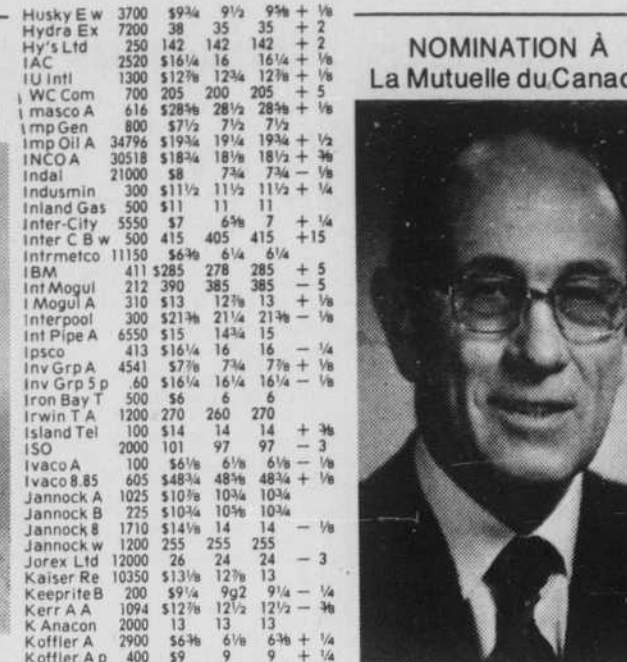
Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like A.G.P.M., Aditibi, etc.



M. JEAN LEBLANC

Me Lionel Leroux, Président du Conseil d'administration de l'Hôpital Saint-Luc, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean Leblanc au poste de Directeur général de l'Hôpital Saint-Luc.

M. Leblanc occupait depuis 1974 le poste de Directeur des finances; il était auparavant Directeur général du Centre Berthelet.



G.T. HARRIS, A.-V.A.

La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie annonce la nomination de M. Geoffrey T. Harris en qualité de premier vice-président.

On lui a demandé de reporter au 30 septembre 1978 sa retraite qui était prévue pour le 31 décembre 1977, afin d'agir comme adjoint et représentant personnel du président, M. John H. Panabaker, qui a accepté de lourdes responsabilités supplémentaires à titre de président du conseil de la LOMA.

montréal BP très actif

Les cours étaient généralement à la hausse au terme d'une séance modérée hier à la Bourse de Montréal où le volume des transactions comprenait 585,571 actions.

L'indice composite en hausse de 1,22 termine à 170,95. Les valeurs industrielles montent de 1,89 à 163,48 et les banques de 0,44 à 222,66. Les services publics subissent une baisse de 0,40 à 162,79 et les papeteries de 0,55 à 90,03.

Sur 187 titres échangés, on note 77 avances, 66 reculs et 44 inchangés. BP Canada a été la vedette des industrielles, en hausse de 1-8 à \$16 1/2-8 dans un volume d'échanges de 78,790 actions. Conoco a été la valeur minière la plus traitée de la journée; elle termine en hausse de 40 cents à \$2,85 et 45,500 actions changent de main.

Parmi les valeurs industrielles, Imperial Oil monte de 3-8 à \$19 5/8, Husky Oil de 1-2 à 26, Moore, de 3-8 à \$29 1/4, Consumers Gas de 3-4 à 25-8, 1-12, Power Corp. A de 1-8 à 8-3/4, Alcan Aluminium de 3-4 à 24-8, 1-8, Canadian Pacific Investments de 1-8 à 18-3/8 et Québecor de 1-4 à 9. Trans-Canada Pipelines recule de 1-2 à 14-3/4 et CIL de 3-8 à 17-5/8. Dans la spéculation, Dynamic Mines abandonne 5 cents à 70 cents et 29,800 actions changent de main.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like Aditibi, Alcan, etc.

fonds mutuels

Table with columns: AGF Group, Amer Growth, Cdn Equity, etc. and various fund names like G15 Income, etc.

new york Plus quatorze points

La majorité des compartiments s'adjugent des gains sensibles. Aux chemises Dupont, ceux de 1-4 à 118, Union Carbide 1-5 à 43 1/2 et Monsanto 1-7 à 57 1/4. Aux automobiles, General Motors gagne 1-5 à 87. Aux aéronautiques, Boeing gagne 1-12 à 27. Aux ordinateurs, IBM gagne 6-3 à 259 et Burroughs 2-8 à 67,34. Hausse des pétroles, des compagnies aériennes, et des mégasins. Les aurifères sont irréguliers.

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Alcan monte de 1-2 à \$22 1/8, Inco de 1-2 à 16-34, Dome Mines de 3-8 à 58-5/8, Seagram de 1-4 à 21-1/2 et Bell de 1-8 à 48-1/2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like ACF Ltd, Adresso, Alcan, etc.

Le dollar canadien se maintient

Le dollar canadien s'est maintenu hier à une parité de 90,13 cents américains, soit 11-100 de mieux qu'à la clôture de mercredi.

Mercredi, la monnaie nationale était tombée en cours de séance à 89,72, soit à peine 0,09 de mieux que le "record" enregistré le 25 octobre dernier, toujours en cours de séance et non à la clôture.

La plupart des observateurs financiers, s'ils sont prédictions à court terme, estiment que le dollar canadien reviendra dans une meilleure forme l'an prochain et que la spéculation cache une certaine tendance à la hausse.

A moyen terme, certains analystes attendent une hausse des taux d'intérêts canadiens, liés à une plus grande demande de fonds à l'intérieur de l'économie canadienne, attirant ainsi par ricochet les investissements étrangers. Il s'agit en particulier de financer le déficit canadien plutôt par des emprunts intérieurs.

Il faut dire que l'économie américaine est aussi malade et que les capitaux américains seront moins disponibles dans les années précédentes. La moindre compétitivité des économies nord-américaines, et pas seulement canadienne, aboutit à un certain effretement actuel de la capacité de financement.

Table with columns: Yukon, Zellers, etc. and various stock symbols.

Table with columns: B.B.C. Run, B.B.C. R.W., etc. and various stock symbols.

Table with columns: B.M.R.T., C.P.M., etc. and various stock symbols.

Table with columns: C.Realty, C.Realty, etc. and various stock symbols.

les devises

Table with columns: Afrique du Sud, Allemagne, Antilles anglaises, etc. and various exchange rates.

Le dollar canadien

Le dollar des États-Unis a clôturé hier en baisse de 7-50 et cotait \$1,1095 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 2-3/20 et valait \$2,0226.

A New York, le dollar canadien a gagné 11-100 à \$90,13 et la livre a progressé de 2-17-100 à \$1,8230.

LA COMPAGNIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LIMITÉE

Les dividendes suivants sont déclarés payables le 17 décembre 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 5 décembre 1977.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix-huit cents (18¢) l'action sur les actions ordinaires et classe "A" de la compagnie a été déclaré, payable le 2 décembre 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 novembre 1977.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix-huit cents (18¢) l'action sur les actions ordinaires et classe "A" de la compagnie a été déclaré, payable le 2 décembre 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 novembre 1977.

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent, tiendra son assemblée publique annuelle d'information à la salle de conférence de l'hôpital, au 1275 Côte Vertu, Saint-Laurent, le lundi 14 novembre 1977 à 19 heures.

Jacques Maynard, Adm. A. Directeur général.

Plein feux sur les investissements au congrès de la Chambre provinciale

Un dossier qui prouve que "ça va très mal" au Québec

par Michel Vastel

QUEBEC — La Chambre de commerce de la province de Québec, à l'occasion de son congrès annuel dans la Vieille Capitale, a décidé de frapper très fort là où le bât blesse le plus le gouvernement péquiste: la conjoncture économique québécoise.

Le thème choisi — "les investissements" — et la date du Congrès — un an exactement après la prise du pouvoir par le Parti québécois — donnaient aux dirigeants de la Chambre un prétexte en or. Ils ne se sont pas privés, dans la préparation du document de base et dans le choix des panelistes, d'offrir aux membres de la Chambre, plutôt pessimistes par les temps qui courent, une occasion de se vider le cœur. D'ailleurs, un nombre record de 600 inscriptions, dont les gros canons de l'industrie canadienne, démontre aux organisateurs qu'ils ont vu juste!

Un "Dossier sur la situation des investissements au Québec, et les facteurs qui les conditionnent" bat le rappel de tout ce qui s'est dit au Québec depuis un an sur la question: Statistique Canada, l'étude préparée par André Raynaud pour l'Opposition officielle (dont il est d'ailleurs fait grand usage), les statistiques sur la construction préparées par l'Office d'expansion

de la CUM, tout y passe. Et la Chambre en amène deux autres, inédites!

● Bell Canada a ainsi découvert qu'entre les mois de juin et septembre — "période de haute activité pour les entreprises de téléphone" précise-t-on — le nombre de demandes d'appareils principaux a baissé de 50% dans le secteur résidentiel et de 75% dans le secteur d'affaires. L'ensemble des investissements destinés à couvrir les nouvelles demandes de téléphone seront inférieurs de moitié à ce qu'ils ont été en moyenne au cours des cinq dernières années. La baisse de la demande, selon le relevé de Bell, serait particulièrement importante dans les secteurs anglophones du Lakeshore et de Côte des Neiges...

● L'Association canadienne des déménageurs a pour sa part établi que le volume des déménagements hors du Québec a augmenté de 75% au cours du premier semestre de 1977, alors que le nombre des entrées est resté identique à celui de 1976; ainsi, alors qu'en 1976 on enregistrait une entrée pour une sortie, en 1977 on enregistre seulement une entrée pour deux sorties...

Ces nouvelles statistiques, accolées à celles déjà connues sur l'activité de la construction, la situation de l'emploi, le climat social, etc., constituent un bilan particulièrement

impressionnant. Elles n'ont qu'un seul objectif: prouver qu'au Québec, "cela va très mal, plus mal qu'ailleurs au Canada".

On peut se demander comment le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, réagira à ce document et aux conférences alors qu'il s'adressera aux congressistes ce midi. On sait que, depuis le début de l'année, chaque fois qu'un journaliste ose donner un peu trop de crédit à de telles statistiques, il devient aussitôt un "terroriste" ou un "cas-sandre".

De plus, la journée-thème sur "les investissements" se terminera par un "diaporama" réunissant toutes les têtes d'affiche de l'industrie québécoise. Parmi eux, quelques "inféodés" qui n'ont pas l'habitude de ménager les ministres péquistes et d'autres, qui ont au moins donné l'occasion à ces mêmes ministres, l'occasion plutôt rare, de "couper des rubans": Roger Phillips, président de la filiale d'Alcan qui vient de lancer un projet de \$200 millions au Saguenay, Frank Brady de Dominion Textile, qui investit à Drummondville et, bien sûr, le président de l'Hydro-Québec, qui demeure la locomotive des investisseurs au Québec.

Le document de la Chambre de commerce est résolument pessimiste et le vice-président, M. Jean-Paul Lé-

tourneau, ne s'en cache pas: "Nos membres sont excessivement déprimés, particulièrement dans la grande entreprise. Ça ne sert à rien de leur dire que tout va bien, il faut les laisser aller au plus creux de leur pessimisme".

Probablement que le ministre Bernard Landry voudra au moins leur opposer les promesses généreuses de Statistique-Canada: les investissements devraient augmenter de 13,3% en 1977, ce qui placerait le Québec au deuxième rang des provinces, juste après l'Alberta. La Chambre s'empresse aussitôt de poser un bâton sur cette note optimiste: le seul secteur des investissements privés progresse moins vite que dans toutes les autres régions du Canada, à l'exception des Maritimes. Et puis, dans six des dix principaux secteurs de l'industrie manufacturière, la part du Québec par rapport à l'ensemble du Canada est inférieure à celle d'il y a trois ans.

Même dans le secteur de la construction résidentielle, où on admet que "la situation est meilleure au Québec que dans l'ensemble du Canada", on ajoute que le nombre des permis de construire (indicateur de l'activité future) est en baisse de 8,2% pour le premier semestre et de 35% pour les deux derniers mois connus, juin et juillet. Qui plus est, si on construit, on ne

vend pas: le nombre de logements qui ne sont pas encore achetés a augmenté de 50% au cours des huit premiers mois de 1977, et de 104% au cours des trois derniers mois connus!

Pour ce qui est de la situation de l'emploi, la Chambre ignore les arguments rassurants souvent avancés par M. Jacques Parizeau. — "Il est vrai que le chômage est plus élevé au Québec que dans le reste du Canada, mais ça fait 25 ans que ça dure" — et préfère donner le crédit à l'interprétation de l'ancien président du Conseil économique du Canada: "traditionnellement l'écart moyen entre les taux de chômage québécois et canadien était de 1,7 ou 1,8%. Il fut supérieur à 2 points au deuxième trimestre de 1977, et à 2,2 points au troisième".

Il n'est guère qu'une statistique dont la Chambre de commerce daigne faire grâce au gouvernement: celle portant sur la valeur des contrats de construction accordés sur le territoire de la CUM, en baisse au cours des neuf premiers mois de 1977, de 78% pour le secteur industriel et de 60,6% pour le secteur commercial!

Il sera intéressant de suivre aujourd'hui le cheminement des 600 hommes d'affaires et de voir à quelles conclusions ils en arrivent. Le rapport du président de la Chambre, M. James Doyle, samedi midi, rappellera notam-

ment quelques sérieux accrochages avec certains ministres.

— On citera par exemple le fameux discours de Chicoutimi du ministre de la Justice où on comparait l'attitude du patronat au Québec à celle des multinationales au Chili!

— On rappellera que "M. Laurin a souvent fait des promesses qui n'ont pas été tenues... Le contenu de la Charte de la langue française, et l'intransigeance du gouvernement dans la poursuite de son adoption, ont sérieusement hypothéqué la confiance de la communauté des affaires dans le gouvernement".

— Pour ce qui est du bill 45 ("déséquilibré et partial") la Chambre prétendra que "le dommage psychologique est déjà accompli" et il ne lui reste plus, en définitive, que la possibilité de "sauver les meubles".

— Malgré tout, malgré "une méconnaissance profonde, une méfiance certaine, voire une hostilité entretenue à l'endroit des milieux d'affaires", à l'exception du préjugé notable à l'égard des PME, la Chambre a l'impression que ses interventions sont désormais "reçues légitimement".

Dans un tel contexte, et un climat aussi morose, le ministre canadien des Finances, M. Jean Chrétien, aura beau jeu dimanche de lancer aux congressistes... "Vous voyez: je vous l'avais bien dit!"

Cinq distilleries se regroupent pour acquérir Melchers

Cinq distilleries ont décidé de s'unir pour racheter les distilleries Melchers, une compagnie montréalaise en faillite depuis mars dernier.

La transaction évaluée à \$8,5 millions n'est pas encore terminée; les approbations et les permis gouvernementaux ne sont pas obtenus. La Société des Alcools du Québec aurait voulu aussi acheter la distillerie en faillite pour \$10 millions, ce qui avait provoqué la colère de l'association canadienne des distilleries, redoutant l'entrée d'organismes gouvernementaux dans l'industrie de l'alcool.

La transaction pourrait être conclue autour du 16 novembre et les cinq firmes associées sous le nom de "Melcan Limited" sont: Calvert of Canada Ltd., une filiale de Seagram; les distilleries Corby Limitée; John de Kuyper et fils (Canada) Limitée, une filiale de National Distillers and Chemical Corporation, de New York; la distillerie Meagher Limitée et The American Distilling Company.

La nouvelle corporation est présidée par M. Ian M. Wilson-Smith. Elle a abandonné le nom de Melchers, attaché à cette distillerie fondée en 1898.

La compagnie Melcher est toujours en opération depuis mars dernier, et emploie 166 travailleurs.

Melcher devrait au total \$17,7 millions dont \$10,5 millions à la Banque Royale, principal créancier et \$2,5 millions à la Caisse de dépôt et de placement.

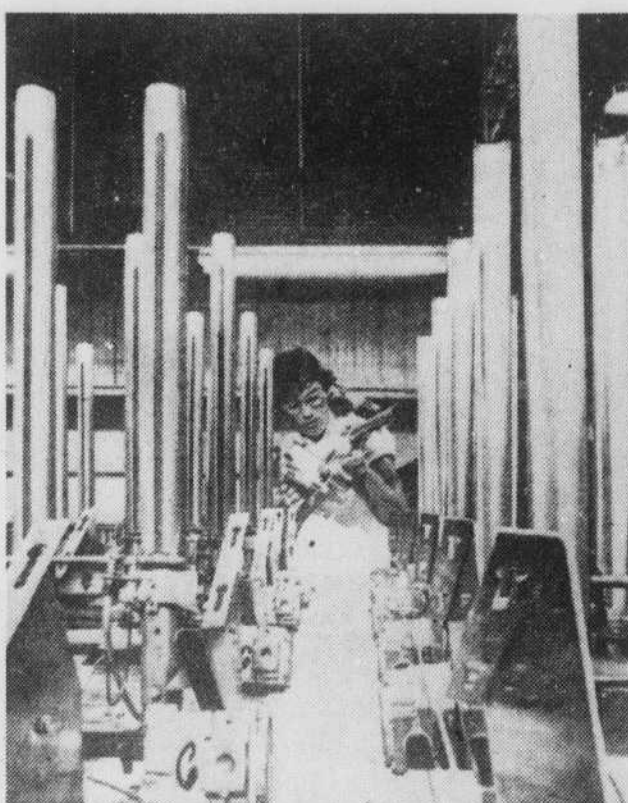
La valeur de l'actif se monterait à \$18,3 millions,

dont \$7,8 millions pour les immobilisations, et en particulier pour la distillerie de Berthierville, \$8,2 millions pour l'inventaire et \$2,2 millions pour les comptes à recevoir.

La société Melchers a comme principal actionnaire M. Paul Desruisseaux, homme d'affaires et sénateur libéral de Sherbrooke, qui possède environ 710,000 des 1,550,040 actions en circulation.

L'affaire se consacrait à la vente du whisky Melchers au Canada, aux exportations de whisky rye aux États-Unis et aussi à la vente de certaines marques de vins et d'alcools d'importation.

Elle avait enregistré des pertes sur cinq des six dernières années et aucun dividende n'avait été versé aux actionnaires depuis 1971.



Alors que les techniciens s'affairent autour des tuyaux de gaz naturel, les industriels nord-américains cherchent à se placer sur la liste des contracteurs éventuels pour le pipe-line de l'Alaska.

Genstar prévoir une forte expansion aux États-Unis et dans l'Ouest canadien

Les dirigeants de la compagnie canadienne Genstar Limitée ont affirmé hier à New York que la construction du pipe-line de l'Alaska favorisera l'expansion de ses divisions installées dans l'Ouest du Canada.

MM. Angus A. Macnaughton, vice-président du conseil d'administration et Ross J. Turner, président, ont affirmé que plusieurs des entreprises pourraient bénéficier de la construction au coût de \$10 milliards du pipe-line de 2,700 milles destiné à l'acheminement du gaz naturel.

L'une des 20 plus importantes sociétés industrielles du Canada, Genstar est une organisation diversifiée dont les activités englobent la fabrication du ciment, les matériaux de construction, les produits chimiques et les engrais, l'ad-

ministration de projets domiciliaires (de terrains et de commerces, la construction), le transport par remorqueur et chaland, la construction et la réparation des navires, l'importation-exportation de minéraux industriels et les capitaux spéculatifs.

Les dirigeants de Genstar ont précisé que plusieurs divisions de la société pourraient participer au gigantesque projet du pipe-line qui devrait fournir de l'emploi à 6,000 personnes et exiger trois millions de tonnes de matériaux.

Une étude préparée par la firme Wood Gundy a examiné les impacts qu'aura la construction du pipe-line "Alcan" sur les affaires de Genstar et conclut à son effet bénéfique sur le taux de croissance dans l'ouest canadien à partir de 1980.

MM. Macnaughton et Turner ont également annoncé que la société avait l'intention d'étendre ses exploitations aux États-Unis, où elle possède déjà d'importantes participations dans des projets domiciliaires et de mise en valeur de terrains en Californie, dans l'état de Washington, en Oregon, au Nevada, au Texas, en Floride et au New-Jersey. "La rareté croissante, et inévitablement le coût plus élevé, de l'énergie entraînera probablement la migration de population vers les régions plus tempérées de l'Ouest et du Sud où les exigences en chauffage sont minimales" ont-ils dit.

Ils ajoutaient que Genstar était à la recherche d'acquisitions aux États-Unis dans les domaines des services financiers, des matériaux de construction industriels à base de minéraux et d'entreprises de services publics axés sur les richesses naturelles. On envisage également l'expansion de certaines des entreprises existantes aux États-Unis.

Au cours de la période de cinq ans de 1971 à 1976, les revenus de la Genstar sont passés de \$280 millions à \$888 millions. Le revenu net de la même période est passé de \$11 millions à \$56 millions tandis que les bénéfices par action passaient de \$1,19 à \$4,63, une hausse de 289 pour cent. Les dividendes, qui étaient de 60 cents par action en 1971, ont atteint \$1,40 par action en 1976.

Genstar a son siège social place Ville-Marie à Montréal.

Son revenu net du troisième trimestre de 1977 s'est élevé à \$20,3 millions ou \$1,61 par action ordinaire au regard de \$17,9 millions ou \$1,50 par action ordinaire lors du même trimestre en 1976. Les revenus du trimestre se sont chiffrés à \$25,4 millions en comparaison de \$23,2 millions l'an dernier.

Pour les neuf premiers mois de 1977, le revenu net a été de \$47,4 millions ou \$3,75 par action ordinaire au regard de \$40,6 millions ou \$3,39 par action ordinaire lors de l'exercice antérieur. Les revenus se sont élevés à \$730 millions

Les mauvaises perspectives du chômage grugent la confiance des consommateurs

OTTAWA (PC) — En raison principalement du fort taux de chômage au pays, la confiance des consommateurs à l'endroit de l'économie canadienne a continué de baisser, pour la quatrième fois consécutive, au cours du troisième trimestre de 1977.

C'est ce que révèle une enquête menée par le Conference Board du Canada au cours du mois de septembre. Cet organisme privé à but non lucratif effectue périodiquement des relevés sur les intentions d'achats des consommateurs afin de mesurer l'optimisme des foyers canadiens.

L'indice désajusté des attitudes des consommateurs, établi à partir des réponses données à quatre questions-clés, est tombé au niveau de 83,5% alors qu'il s'établissait à 85,3% au deuxième trimestre. L'indice a atteint ainsi son niveau le plus bas depuis le der-

nier trimestre de 1975. Le Conference Board constate dans son analyse que cette baisse dans l'optimisme des consommateurs est attribuée en grande partie à la mauvaise situation de l'emploi.

En septembre, alors que le taux de chômage était de 8,3% seulement, 7,9% des répondants escomptaient une augmentation du nombre d'emplois disponibles dans leur communauté au cours des prochains six mois alors que ce pourcentage était de 11,3% lors du sondage précédent.

Le Conference Board note qu'il est normal, en cette saison, que cette question montre un déclin de l'optimisme mais que l'ampleur de la baisse ne peut s'expliquer uniquement par des facteurs saisonniers. Par comparaison, au cours de la même époque l'an dernier, 9,3% des personnes interrogées anticipaient une amélioration de la situation de l'emploi.

Par ailleurs, le nombre de participants qui estiment que leur situation financière s'est améliorée au cours des derniers six mois a diminué légèrement de 19,9 à 19,4%.

Toutefois, cette baisse apparente cache le fait que après correction de la variation saisonnière, le nombre de personnes qui considèrent que leur situation financière est meilleure a connu une légère hausse. De même, les répondants se sont montrés plus confiants; que leurs conditions continueront de s'améliorer au cours des prochains six mois, la proportion passant de 20,5 à 21,2%.

En ce qui regarde le nombre de personnes qui estiment que le moment est venu d'effectuer des dépenses importantes, il a diminué de 27 à 25%.

Les réponses aux autres questions du sondage, qui traitent des attitudes des consommateurs, se révèlent en définitive plus positives qu'au printemps dernier. En fait, douze pour cent des répondants s'attendent à une amélioration de la situation économique au cours des prochains six mois comparativement à 10,5% au

second trimestre. Les répondants font également preuve de plus d'optimisme que l'an dernier dans leurs prévisions sur l'inflation bien qu'ils soient moins optimistes à ce sujet qu'à la fin de 1976. Dans l'ensemble, les résultats de ce dernier sondage réaffirment l'attitude prudente adoptée par le consommateur canadien depuis le début de la récession économique de 1974.

Malgré la baisse dans l'indice des intentions d'achats, on anticipe une augmentation

du nombre de voitures vendues ainsi qu'une reprise du marché de l'habitation. Cependant le nombre d'acheteurs potentiels de meubles a diminué alors que la situation est plus favorable pour la vente d'appareils électroménagers.

Enfin, 48% des personnes interrogées ont fait part de leur intention d'effectuer un voyage au cours des six prochains mois, ce qui représente une baisse importante par rapport au 56,2% enregistré au second trimestre.

L'émission de la BCN rapporte \$12 millions

La Banque Canadienne Nationale a annoncé que son émission d'un million d'actions a ajouté \$12,5 millions au capital-actions de la Banque. Les actionnaires, en vertu de leur droit de souscription prioritaire pour une action pour 8 déjà souscrites, ont retenu 95,03% de l'émission. Le reste a été acquis et revendu par un syndicat de garantie dirigé par les maisons Lévesque & Beau-bien, Wood Gundy, Greenshields et Molson, Rousseau & Compagnie.

La Banque Canadienne Nationale a récemment annoncé des projets d'implantation dans d'autres provinces canadiennes, l'ouverture d'un bureau à Vancouver, l'ouverture d'un bureau à Paris et d'un autre aux Bahamas. La BCN cherche à mieux se faire connaître à l'étranger, notamment pour suivre ses clients québécois dans leur expansion hors de la Belle-Provence et pour éventuellement servir des firmes étrangères dans leur implantation au Canada.

Dans les Laurentides sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite

LE RESTAURANT NICKY

GRILLES FRUITS DE MER

Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

la compagnie d'assurances PROVINCES-UNIES

Avis d'assemblée générale spéciale des actionnaires

Avis est donné par la présente aux actionnaires qu'une Assemblée Générale Spéciale des Actionnaires de La Compagnie d'assurances Provinces-Unies se tiendra au Siège Social de la Compagnie, "Édifice PROVINCES-UNIES", 2021 avenue Union, bureau 1200, Montréal, P.Q., le lundi 28 novembre 1977, à 16:00 h afin de considérer et, si jugé opportun,

a) d'abroger les Règlements Généraux actuels de la Compagnie, adoptés le 30 décembre 1927 et subséquentement amendés de temps à autres,

b) et d'adopter le Règlement Spécial "F" refondant lesdits Règlements Généraux actuels et instituant à leur place, en langue française, les nouveaux Règlements Généraux de la Compagnie.

L. Pons Secrétaire

Montréal, le 3 novembre, 1977.

NOUVELLE CARTEAU DE LA MARTINIQUE

Le SAINT JAMES, l'une des liqueurs fines les plus nobles au monde.

depuis 1765

(code 154-A) Information: 849-3674

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos MEUBLES et MACHINES DE BUREAU sur les lieux

Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...

CANADA DACTYLOGRAPHIC INC. 7035 av. du Parc 270-1141 Stationnement Ouvert samedi de 9 à 12

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

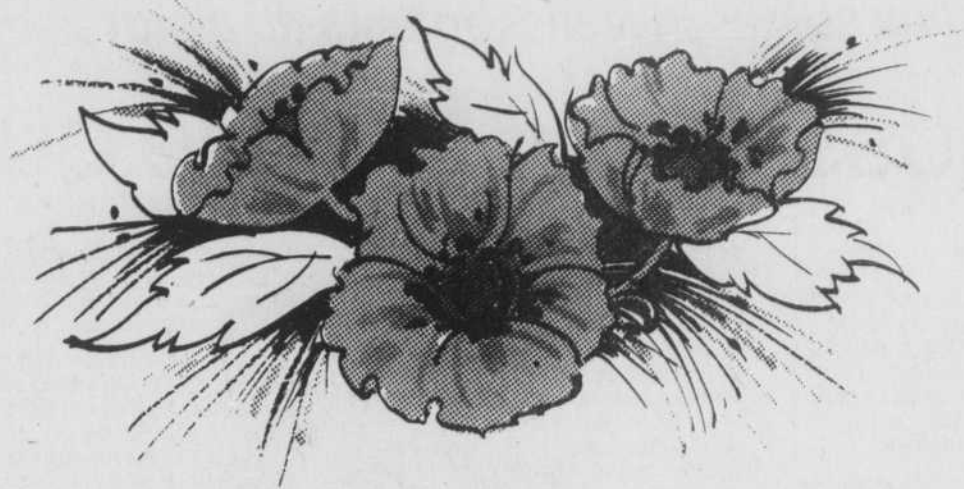
Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE **Robic, Robic ET ASSOCIÉS** 2100, rue DRUMMOND Montréal H3G 1X5 288-2152

AGENCEMENT DE MAGASIN PLACE BORAVENTURE MART-A-35 ARVIDA MONTREAL .TEL. 861-2687

Modula meublement modular commercial

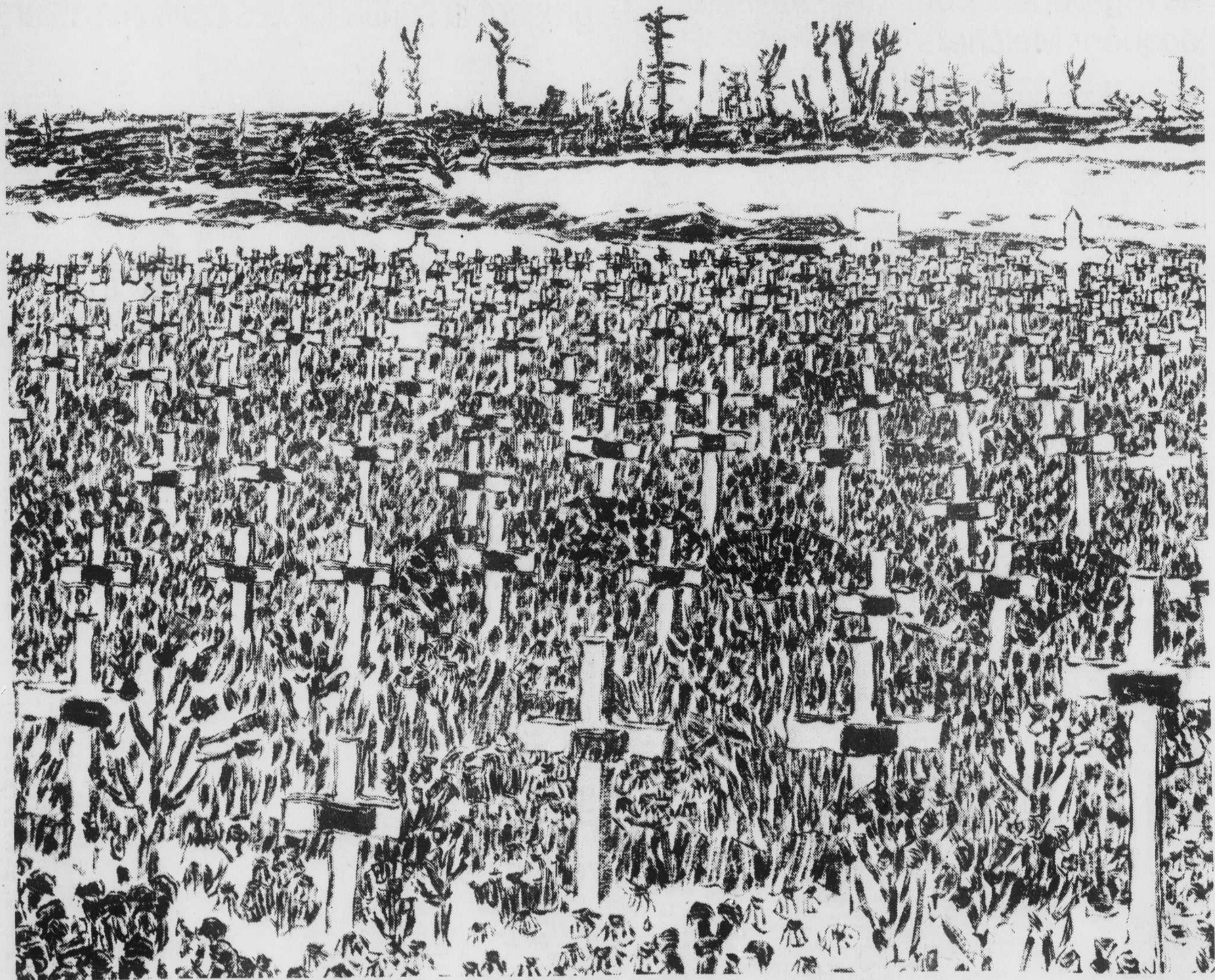
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, **Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!** Association des Taxis Diamond Liée 909 St-Grégoire Appelez 273-1725

TAXI 273-6331 DIAMOND



JOUR DU SOUVENIR, 1977

"De la guerre, nous pouvons tirer des histoires, des mythes, mais la guerre elle-même est tabou. Elle est chargée de tant d'angoisse, elle éveille au fond de nous une terreur telle que nous n'osons prononcer son nom de peur de nous attirer une fois de plus ses foudres. Nos lèvres sont scellées; et notre silence est une prière, une supplication. Il nous faut oublier, et pourtant nous ne pouvons oublier. Il nous faut nous rappeler. Si nous renions la mémoire, le sacrifice de cent mille vies canadiennes perd tout sens. Car ce sont **nos** morts: ils ont donné leur vie pour leurs familles et pour leurs amis, pour nous, pour un ensemble de traditions et un avenir qui leur tenaient à coeur. Ils sont morts pour leur pays. Notre conscience nationale collective est gardienne du véritable sens de leur sacrifice; notre avenir est un monument à leur mémoire."



David Milne, "Courcellette from the Cemetery", 1919.

L'illustration est une des 104 oeuvres représentées dans le livre de la Collection d'art de guerre du Canada. À partir d'aujourd'hui et pendant deux ans, tous les Canadiens auront l'occasion d'admirer les 104 oeuvres exposées dans 14 galeries d'art à travers le pays. Celle-ci est la première présentation de la Collection d'art de guerre depuis 1946.

Cette exposition aura lieu au Musée McCord de Montréal, du 22 mars au 7 mai 1978.

La citation est tirée de l'introduction du livre, "A Terrible Beauty, The Art of Canada at War", de Heather Robertson.

Les éditeurs, "James Lorimer & Company" associés à la galerie "Robert McLaughlin" d'Oshawa, le Musée National de l'Homme et les Musées Nationaux du Canada.

Le livre "A Terrible Beauty" sera disponible en français au mois de janvier.

Deux minutes de silence seront observées dans tous les magasins et immeubles de service Simpsons, aujourd'hui vendredi 11 novembre, Jour du Souvenir, à onze heures précises.

LA COMPAGNIE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITÉE